HARVARD UNIVERSITY

LIBRARY

OF THE

Museum of Comparative Zoology

5-399
5-5

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

S-R
Revue Zoologique

PARIS, IMPRIMERIE DE DECOURCHANT,
Rue d'Erfurth, n° 1, près de l'Abbaye.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE

Journal

DESTINÉ A ÉTABLIR UNE CORRESPONDANCE ENTRE LES ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS, ET A LEUR FACILITER LES MOYENS DE PUBLIER LES ESPÈCES NOUVELLES OU PEU CONNUES QU'ILS POSSÈDENT ;

PUBLIÉ PAR F. E. GUÉRIN,

AUTEUR DE L'ICONOGRAPHIE DU RÈGNE ANIMAL,

Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris, et de plusieurs autres Sociétés savantes; l'un des auteurs de la Zoologie du Dictionnaire d'Histoire naturelle, du Voyage autour du monde de M. Duperrey, etc., etc., etc.

DEUXIÈME ANNÉE.

LIBRARY
MUS. COMP. ZOOLOGY
CAMBRIDGE, MASS.

A PARIS,

CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,

QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.

1832

R - 2

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE

Journal

DESTINÉ A FAIRE UNE CONNAISSANCE, ENTRE LES ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS, ET A LEUR FACILITER LES MOYENS DE PRENDRE LES ÉTUDES SUPÉRIEURES QU'ON LES CONNAÎT QU'ILS MÉRITENT.

PUBLIÉ PAR F. E. GUÉRIN,

MÉDECIN DE L'HÔTEL-DIEU DE SAINT-JEAN,

Membre de la Société Philomatique de Paris et de plusieurs autres Sociétés savantes, Chef des travaux de la Zoologie du Dictionnaire d'Histoire naturelle, du Voyage autour du monde de M. Dupetit-Thouars, etc., etc.

DIXIÈME ANNÉE.

LIBRARY
MUS. COMP. ZOOLOGY
CAMBRIDGE, MASS.

A PARIS,
CHEZ LEQUIEN FILS, LIBRAIRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 47.

1839.

SUR L'ANNÉE 1832.

Aujourd'hui nous faisons enfin paraître les 11e et 12e livraisons du *Magasin de Zoologie*. Ces deux livraisons, qui ont été retardées par des circonstances indépendantes de notre volonté, forment le complément de l'année 1832. Nous donnons avec ces livraisons le titre et la table des matières : ainsi se réalisent les promesses de notre prospectus.

L'année 1832 contient les cent planches promises, savoir : 10 Mammifères; 9 Oiseaux; 1 Reptile; 18 Mollusques; 5 Crustacés; 2 Arachnides et 55 Insectes; sans compter un grand

nombre d'espèces décrites et non figurées, plusieurs observations sur des rapports généraux de Zoologie, etc.

Nous faisons paraître en ce moment un nouveau prospectus pour l'année 1833. Nous avons fait quelques modifications aux conditions de l'abonnement, le temps et l'expérience apportant toujours avec eux des améliorations. En effet, le nombre de cent planches fixe que nous avions annoncé pour 1832 nous a souvent gênés, quand il s'est présenté des mémoires qui avaient peu de texte et beaucoup de planches, ou beaucoup de texte avec peu de planches. Les intérêts de nos abonnés ou les nôtres pouvaient en souffrir, et nous avons cherché à nous mettre à même de ne rien refuser de ce qui pouvait intéresser la Zoologie.

Selon les promesses que nous avions déjà faites, nous annonçons, pour l'année 1833, trois volumes, c'est-à-dire un tiers de plus que dans l'année 1832. Le même choix dans les matériaux, la même exactitude dans les dessins et le coloris, seront apportés dans l'année où nous allons entrer. Notre plus douce récompense des

sacrifices et des soins apportés à cette publication sera de la voir se répandre dans le monde savant, et acquérir l'importance qu'elle nous semble destinée à avoir un jour.

Il ne nous reste plus qu'à témoigner ici toute notre gratitude aux personnes qui ont eu la bienveillance de soutenir notre opération, soit par leur souscription, soit par les mémoires qu'elles ont bien voulu insérer dans notre journal. Nous leur avons d'autant plus d'obligation, que nous espérons que leur exemple engagera tout ce que la science compte d'illustrations à nous enrichir de leurs travaux, et à assurer ainsi le succès d'une entreprise dont on a reconnu l'utilité.

GUÉRIN.
LEQUIEN fils.

Paris, mars 1833.

—

TABLE MÉTHODIQUE

DES ESPÈCES ET DES GENRES DÉCRITS OU INDIQUÉS [1] DANS L'ANNÉE 1832.

1re *Classe.* — MAMMIFÈRES.

		Notice.	Pl.
STENTOR *seniculus.*	Geof. St.-H.	VII.	
— chrysurus.	Is. GEOF.	VII.	7
— *ursinus.*	Geof. St.-H.	VII.	
— *niger.*	Geof. St.-H.	VII.	
ATELES hybridus.	Is. GEOF.	I.	1
PLECOTUS *auritus.*	Geof. St.-H.	II.	3
— *peronii.*	Is. GEOF.	*id.*	3
— cornutus.	Is. GEOF.	*id.*	
— *brevimanus.*	Jenyns.	*id.*	
— *barbastellus.*	Geof. St.-H.	*id.*	
— *timoriensis.*	Geof. St.-H.	*id.*	
— *Maugei.*	Desmarets.	*id.*	
— velatus.	Is. GEOF.	*id.*	2
VESPERTILIO *Hilarii.*	Is. GEOF.	*id.*	
— *polythrix.*	Is. GEOF.	*id.*	
— *levis.*	Is. GEOF.	*id.*	
GENETTA pardina.	Is. GEOF.	VIII.	8

1 Les espèces décrites sont en caractères romains; celles qui sont seulement indiquées sont en italique. Les genres nouveaux sont précédés d'un astérisque.— Le chiffre romain indique le numéro placé en tête de chaque page de la notice; le chiffre arabe, celui de la planche. — Le nom de l'auteur qui a nommé l'espèce est en capitales seulement lorsqu'il est auteur de la notice.

		Notice.	Pl.
Sciurus variabilis.	Is. Geof.	IV. V. VI.	4
— auriventer.	Is. Geof.	*id.*	5
— *pygerythrus.*	Is. Geof.	*id.*	
— flavimanus.	Is. Geof.	*id.*	
— griseiventer.	Is. Geof.	*id.*	
— hippurus.	Is. Geof.	*id.*	6
Lepus crassicaudatus.	Is. Geof.	IX. X.	9
— ruficaudatus.	Is. Geof.	*id.*	
— arenarius.	Is. Geof.	*id.*	10

2e *Classe.* — OISEAUX.

Ceblepyris phœnicopterus.	Is. Geof.	IX.	9
— *Turdus phœnicopterus.*	Temm.		
— *Échenilleur jaune.*	Levail.		
Turdus importunus.	Vieillot.	IV.	4
Phytotoma rutila (mâle).	Vieillot.	V.	5
Phytotoma *dentata.*	Azara.		
Phytotoma *Bloxami.*	W. Jardin.		
Phytotoma *rara* (femelle).	Molina.		
— *Guifso-balito.*	Daudin.	*id.*	
— *Loxia tridactyla.*	Gmelin.		
* Rhinomya lanceolata.	Is. Geof.	III.	3
Xenops rufosuperciliatus.	Delafresnaye.	VII.	7
Anabates aradoïdes.	Delafresnaye.	VIII.	8
* Eudromia elegans.	Is. Geof.	I.	1
Parra albinuca.	Is. Geof.	VI.	6
Phœnicopterus ignipalliatus.	Is. Geof.	II.	2
— *antiquorum.*	Geof. St.-H.	*id.*	
— *ruber.*	Wilson.	*id.*	
— *minor.*	Geof. St.-H.	*id.*	

3e *Classe.* — REPTILES.

Ablepharis Leschenault.	Cocteau.	I.	1
— *pannonicus.*	Fitzinger.	*id.*	
— *Lacerta nitida.*	Kitaibel.	*id.*	

5e *Classe.* — MOLLUSQUES.

		Notice.	Pl.
NUMMULITES millecaput.	N. BOUBÉE.	XV.	15
PLEUROBRANCHUS reticulatus.	RANG.	I.	1
ATLANTA Keraudrenii.	Lesueur.	IV.	4
FIROLA caudina.	RANG.	III.	3
MELANIA aurita.	Müller.	XII.	12
— tuberculata.	RANG.	XIII.	13
PILEOPSIS pilosus.	DESHAYES.	IX.	9
CALYPTROEA rugosa.	LESSON.	II.	2
— araucana.	LESSON.	XIV.	14
SIPHONARIA Sowerbyi.	MICHELIN.	XVII.	17
MARGINELLA helmatina.	RANG.	V.	5
MITRA aurantiaca.	Lamarck.	VI.	6
— bacillum.	Lamarck.	VII.	7
CANCELLARIA imperialis.	MICHELIN.	XVI.	16
BUCCINUM sepimentum.	RANG.	XVIII.	18
FUSUS mandarinus.	DUCLOS.	VIII.	8
VENERICARDIA squamigera.	DESHAYES.	X.	10
CYPRENA papua.	LESSON.	XI.	11

7e *Classe.* — CRUSTACÉS.

MITHRAX dichotomus.	Desmarest.	I à V.	1
— *dama.*	Herbst.	*id.*	
— asper.	M. EDWARDS.	*id.*	
— spinosissimus.	Lamarck.	*id.*	2
— aculeatus.	Herbst.	*id.*	
— verrucosus.	M. EDWARDS.	*id.*	4
— hispidus.	Herbst.	*id.*	
— sculptus.	Lamarck.	*id.*	5
— *spinipes?*	Herbst.	*id.*	
— *hircus?*	Fab.	*id.*	

8e *Classe.* — ARACHNIDES.

ANDROCTONUS variegatus.	GUÉRIN.	II.	2
SEGESTRIA ruficeps.	GUÉRIN.	I.	1

9e *Classe.* — INSECTES.

COLÉOPTÈRES.

		Notice.	Pl.
CICINDELA quadrimaculata.	Sturm.	XVIII.	18
ANTHIA *maxillosa.*	Fab.	XXXVIII à XLI.	
— *thoracica.*	Fab.	*id.*	
— cinctipennis.	Dupont.	*id.*	38
— sexguttata (larva).	Fab.	*id.*	41
— *venator.*	Fab.	*id.*	
— homoplata.	Dupont.	*id.*	39
— *Burchellii.*	Hope.	*id.*	
— *Nimrod.*	Fab.	*id.*	
— *sulcata.*	Fab.	*id.*	
— *sexmaculata.*	Fab.	*id.*	
— *marginata.*	Klug.	*id.*	
— *duodecim-guttata.*	Bonelli.	*id.*	
— *decem-guttata.*	Fab.	*id.*	
— *villosa.*	Thunberg.	*id.*	
— *biguttata.*	Bonelli.	*id.*	
— *limbata.*	Dejean.	*id.*	
— { *septem-guttata.*	Fab.	*id.*	
— { *sex-notata.*	Thunb.	*id.*	
— rugosopunctata.	Thunb.	*id.*	40
— *tabida.*	Fab.	*id.*	
— *macilenta.*	Olivier.	*id.*	
— *gracilis.*	Dejean.	*id.*	
* STENOCHEILA Lacordairei.	LAPORTE.	XII.	12
PERIGALUS guttatus.	CHEVROLAT.	XLVI.	46

		Notice.	Pl.
EURYDERA striata.	GUÉRIN.	XXII.	22
HELLUO biguttatus.	GORY.	VI.	6
SCARITES Goudotii.	GUÉRIN.	V.	5
PROCERUS Duponchelii.	Dejean.	IX.	9
BUPRESTIS aureopilosa.	GUÉRIN.	XIII.	13
— cassidoïdes.	GUÉRIN.	XXIX.	29
— colliciata.	GUÉRIN.	XXVII.	27
— complanata.	GUÉRIN.	XXV.	25
— empyrea.	GORY.	XIX.	19
— exophtalma.	GUÉRIN.	XXVI.	26
— opulenta.	GORY.	XVII.	17
— Rogerii.	DUPONT.	XLIII.	43
— rotundata.	GUÉRIN.	XXVIII.	28
— scapularis.	GUÉRIN.	XIV.	14
ELATER Goryi.	DUFTSCHMID.	XXX.	30
* DRYOPHILUS anobioïdes.	CHEVROLAT.	III.	3
* HYPOCEPHALUS armatus.	DESMAREST.	XXIV.	24
* CALICNEMIS Latreillii.	LAPORTE.	VII.	7
* Oplopus atriplicis.	LAPORTE.	XX.	20
* PACHYDEMA nigricans.	LAPORTE.	XXXVII.	37
* HETEROSTERNUS buprestoïdes.	DUPONT.	X.	10
* TROCHALUS rotundatus.	LAPORTE.	XLIV.	44
* EUCIRRUS Mellyi.	DUPONT.	XLVII.	47
* CETONIA episcopalis.	GUÉRIN.	XXI.	21
TRICTENOTOMA Childrenii.	Gray.	XXXV.	35
CALLIPOGON senex.	DUPONT.	XXXIII.	33
ANACOLUS maculatus.	GORY.	XXXI.	31
HAMATICHERUS suturalis.	GORY.	I.	1
ACANTHOCINUS Boryi.	GORY.	XLV.	45
ACANTHOTHORAX longicornis.	GAEDE.	XV.	15
ANTHRIBUS pygmæus.	ROBERT.	XVI.	16
* CALODROMUS Mellyi.	GUÉRIN.	XXXIV.	34
PAUSSUS cornutus.	CHEVROLAT.	XLIX.	49
SAGRA Boisduvalii.	Dejean.	XXXII.	32
* METOPIAS curculionoïdes.	GORY.	XLII.	42

HÉMIPTÈRES

		Notice.	Pl.
DERBE hæmorrhoidalis.	Fab.	XXXVI.	36
DERBE pallida.	Fab.	XXXVI.	36
*CEPHALELUS infumatus.	PERCHERON.	XLVIII.	48

HYMÉNOPTÈRES.

* CEROCEPHALA cornigera.	WESTWOOD.	IV.	4
MEGACHILE sericans.	FONSCOLOMBE.	L.	50

LÉPIDOPTÈRES.

ARGYNNIS moneta (mâl., var.).	Hubner.	XI.	11
SYNTOMIS Khulweinii.	LEFEBVRE.	XXIII.	23
FIDONIA spodiaria.	LEFEBVRE.	VIII.	8
* DESMIA maculalis.	WESTWOOD.	II.	2

TABLE

DE QUELQUES MÉMOIRES GÉNÉRAUX

AYANT RAPPORT AUX PLANCHES.

RAPPORTS NATURELS des Hurleurs, et Considérations générales sur les principaux genres de Singes; par Is. Geoffroy S.-Hilaire. Cl. I, pl. 7.

ESSAI MONOGRAPHIQUE sur le genre Oreillard; par Isid. Geoffroy S.-Hilaire. Cl. I, pl. 2 et 3.

ESSAI sur le genre *Sciurus*, et Description de six nouvelles espèces; par Is. Geoffroy S.-Hilaire. Cl. I, pl. 5, 6.

REMARQUES sur les principaux caractères des espèces du genre *Lepus*, considérés dans leurs rapports avec les circonstances locales; suivies de la Description de trois nouvelles espèces; par Isid. Geoffroy S.-Hilaire. Cl. I, pl. 9, 10.

CARACTÈRES d'un nouveau genre (*Polyodon*) formé sur une espèce de merle; par Delafresnaye. Cl. II, pl. 4.

MÉMOIRE sur le genre peu connu *Phytotoma*, et Détermination des espèces de ce genre; par Delafresnaye. Cl. II, pl. 5.

RAPPORTS NATURELS des genres *Corvus, Coracias, Paradisæa*, avec les passereaux conirostres et les passereaux dentirostres; par Isid. Geoffroy S.-Hilaire. Cl. II, pl. 3.

REMARQUES sur l'importance de la forme des pieds, comme caractère générique, chez les *Passereaux*, et en particulier, chez les *Picucules, Sittines*, etc.; par Delafresnaye. Cl. II, pl. 7.

SUBDIVISIONS établies dans la famille des *Sittèles;* par DELAFRESNAYE. Cl. II, pl. 7.

MONOGRAPHIE du genre *Mithrax;* par MILNE EDWARDS. Cl. VII, pl. 1 à 5.

ESSAI MONOGRAPHIQUE sur le genre *Anthia*, renfermant la description de deux espèces nouvelles, la description d'une larve, et quelques rectifications dans la synonymie; par LEQUIEN. Cl. IX, pl. 38, 39, 40, 41.

ESSAI sur une nouvelle classification de l'ordre des *Hémiptères*, renfermant les caractères de plusieurs genres nouveaux et la description de beaucoup d'espèces nouvelles; par F. DE LAPORTE. Cl. IX, pl. 51 à 55.

ATÈLE. Ateles. *Geoff.-S.-Hil.*

A. métis. *A. hybridus.* Isid. Geoff.

L'espèce nouvelle de singe dont je vais donner la description et exposer les habitudes, offre, par ses formes et par l'ensemble de ses caractères, les rapports les plus intimes avec les autres Atèles; mais elle formera dans ce genre une exception assez remarquable quant à son système de coloration. Tous les vrais Atèles aujourd'hui connus [1] sont, en effet, en totalité ou en grande partie noirs; et la description suivante va montrer combien notre nouvelle espèce diffère, à cet égard, de tous ses congénères.

1. *Description et détermination de l'espèce.*

Le caractère le plus apparent de l'Atèle métis consiste dans une tache blanche placée sur le front, et de forme à peu près semi-lunaire, qui a environ un pouce de large sur la ligne médiane, et se termine en pointe de chaque côté, au-dessus de l'angle externe de l'œil.

Le dessous de la tête, du corps, et de toute la queue jusqu'à la callosité, et la face interne des membres, sont d'un blanc sale. Les parties supérieures sont généralement d'un brun cendré clair qui, sur la tête, les membres antérieurs, les cuisses et le dessous de la queue, passe au

[1] J'ai, en effet, démontré ailleurs (Mém. du Mus., t. xvii) que l'*Ateles arachnoïdes* de mon père et l'*Ateles hypoxanthus* du prince de Neuwied et de Kuhl, animaux dont le pelage est généralement d'un fauve cendré, diffèrent des vrais Atèles par un grand nombre de caractères zoologiques et anatomiques; et j'ai formé de ces deux espèces et d'une troisième jusqu'alors confondue avec l'*A. hypoxanthus*, le genre Eriode, *Eriodes*, genre adopté par tous les zoologistes qui se sont occupés des singes à queue prenante depuis la publication de mon travail.

brun pur, et qui, au contraire, prend une nuance jaune très prononcée dans la région des fesses, sur les côtés de la queue et sur une partie du membre inférieur.

L'Atèle métis est à peu près de la même taille que la plupart de ses congénères. Sa longueur, depuis la partie antérieure de la tête jusqu'à l'origine de la queue, est d'un pied 10 pouces; sa queue, un peu plus courte que chez les autres espèces, mesure un peu plus de 2 pieds.

Cette espèce m'est connue par l'examen de plusieurs femelles et d'un mâle encore jeune. Celui-ci diffère seulement par la teinte plus claire des parties supérieures de son pelage, qui sont d'un cendré roussâtre.

Comme l'*Ateles hybridus* ne m'est point encore connu à l'état de mâle adulte, et qu'il paraîtrait que quelques Atèles, cendrés dans leur premier âge, deviennent noirs dans leur état adulte, on pourrait supposer que les différences sur lesquelles j'ai basé ma détermination ne sont que des différences d'âge ou de sexe, et que les individus que j'ai examinés, ou du moins le jeune mâle, auraient pu, par suite des développements de l'âge, prendre le caractère de quelqu'une des espèces connues. Cette supposition serait mal fondée. L'*Ateles hybridus* conserve toute sa vie la couleur que j'ai indiquée. En effet, les femelles de toutes les espèces sont bien connues, et toutes sont noires comme leurs mâles ; et d'ailleurs aucun des individus que j'ai eus à ma disposition, même le jeune mâle, ne m'a présenté la plus légère trace de poils noirs. Enfin, s'il était besoin d'une autre preuve, je puis citer le témoignage de M. le docteur Roulin, connu de tous les zoologistes par son important Mémoire sur les animaux domestiques transportés d'Europe en Amérique. Ce savant voyageur, qui a fait en Colombie un séjour de plusieurs années, m'a confirmé dans mon opinion que le mâle est semblable à la femelle par les couleurs de son pelage.

Mais il y a plus : en admettant même que l'Atèle métis

devînt noir à l'état adulte, il ne serait pas moins certain qu'il doit former une espèce distincte de toutes celles qui sont déjà connues. Il en est deux seulement avec lesquelles on pourrait le confondre alors, l'*Ateles Belzebuth* et l'*Ateles marginatus*. Or le Belzébuth n'a point de tache blanche au front, et les poils du côté de la tête et du cou sont disposés un peu différemment. Leur principal centre d'origine est toujours, chez le Belzébuth, à l'occiput ou à la région supérieure du cou; chez l'Atèle métis il est toujours à la partie inférieure de la région cervicale. Dans les deux espèces l'oreille est en grande partie cachée par des poils, mais chez le Belzébuth c'est par de très longs poils naissant sur toute la joue depuis la commissure des lèvres et se dirigeant en arrière; chez l'Atèle métis, c'est par des poils assez courts qui naissent du centre commun d'origine et se portent en avant. Quant à l'*Ateles marginatus*, il suffirait presque de dire qu'on en connaît le jeune mâle et la femelle, et que tous deux sont noirs comme le mâle adulte. J'ajouterai cependant que la portion du dessus de la tête, qui est couverte de poils blancs et courts, est beaucoup plus étendue chez l'*Ateles marginatus* que chez l'*Ateles hybridus*; aussi la petite huppe qui résulte de la rencontre des poils du front et de ceux du reste de la tête est-elle placée sur le milieu du crâne chez le premier, et au contraire très rapprochée des orbites chez le second.

2. *Patrie et habitudes.*

Le singe dont je viens de donner la description est au nombre des découvertes dues à M. Plée, et il a été envoyé des Antilles au Muséum royal d'histoire naturelle après la mort de ce zélé et savant voyageur.

Ce n'est que tout récemment que j'ai connu la véritable patrie du singe découvert par M. Plée. Comme

il n'existe aucun Quadrumane aux Antilles [1], je pensais que ce voyageur avait dû se le procurer dans la Guiane espagnole ou dans la Colombie, régions qu'il avait visitées il y a quelques années; et dans le dessein d'éclaircir les doutes que je conservais à cet égard, je m'adressai à M. le docteur Roulin, qui a reconnu en effet notre Atèle pour une espèce colombienne, et qui a bien voulu me transmettre quelques renseignements sur les mœurs de ce singe.

L'Atèle métis est très commun dans la vallée de la Madeleine [2]. On lui donne le nom de *Marimonda*, que l'on applique aussi à beaucoup d'autres singes, et celui de *Zambo* ou *Mono-Zambo* [3], c'est-à-dire *singe métis*. *Zambo* est en effet le nom créole du métis du Nègre et de l'Indien, et on l'a donné à l'*Ateles hybridus*, parce que sa couleur est à peu près celle de ce métis.

Les *Mono-Zambo* vivent par troupe de douze ou quinze individus. Quand on marche dans les bois, leur présence s'annonce par le bruit qu'ils font en se jetant d'une branche sur une autre. Lorsqu'ils voyagent, les femelles, qui paraissent très attachées à leurs petits, les portent sur leur dos. Quand une mère, embarrassée de son petit, a un saut considérable à faire, un mâle se place sur la branche où celle-ci doit passer, et il la fait osciller de manière à l'amener au niveau de la femelle, qui profite de ce moment pour sauter. Si au contraire un jeune individu déjà fort, mais retenu par la peur, refuse de sauter, sa mère fait devant lui le saut qu'il s'agit d'exécuter, recommence à plu-

1 Ce fait résulte du témoignage de tous les auteurs qui ont écrit sur les Antilles.

2 Il existe aussi en Colombie, d'après M. Roulin, d'autres Atèles à pelage brunâtre, et très semblables à l'*Ateles hybridus*, mais sans tache blanche sur le front. Ces Atèles diffèrent-ils spécifiquement de celui dont je viens de donner la description?

3 On nomme généralement *mono* tous les grands singes, et *mico* tous ceux qui sont de petite taille.

sieurs reprises, s'il est nécessaire, et tâche de le décider par son exemple.

Le fait suivant a été rapporté à M. Roulin par un témoin oculaire. Une femelle qui portait son petit tomba frappée d'une balle. Le petit la quitta au moment de sa chute, s'accrocha à une branche de palmier et se mit à crier. Presque au même moment, un mâle qui l'entendit s'élança, ou plutôt se laissa tomber à côté de lui sur la branche de palmier, qui, trop faible pour supporter un double fardeau, se brisa. Les deux individus tombèrent à terre : le petit se plaça à l'instant même sur le dos du mâle, mais celui-ci resta immobile et comme étourdi. Quelqu'un s'avança alors pour le prendre : aussitôt le mâle se releva, courut à quatre pattes vers une liane qui descendait du haut d'un arbre, et, la saisissant, monta et disparut bientôt avec le petit [1].

Is. Geoffroy Saint-Hilaire.

Ce 25 janvier 1832.

[1] J'avais déjà donné la description, mais non la figure, de l'Atèle métis dans les Mém. du Muséum d'histoire naturelle, ainsi que celle d'une autre espèce de singe de la Colombie, le Hurleur à queue dorée, dont la figure se trouvera également dans cet ouvrage.

OREILLARD. Plecotus. *Geoff. St.-Hil.*

Le genre Oreillard, *Plecotus,* établi par mon père dans le grand ouvrage sur l'Égypte (*Hist. nat.,* tom. I), comprend des chauve-souris très voisines, par l'ensemble de leur organisation, des Vespertilions, mais s'en distinguant, outre plusieurs caractères anatomiques, par une condition organique très curieuse, la réunion de la base des deux conques auditives, toujours remarquables par leur ampleur et quelquefois énormes. A l'époque où cette nouvelle division générique fut introduite dans la science, elle ne comprenait encore que trois espèces, dont deux appartenant à l'Europe et la troisième à Timor. Mais, depuis quelques années, le zèle des voyageurs et le soin avec lequel les zoologistes s'occupent de l'étude, autrefois si négligée, des chauve-souris, ont plus que doublé le nombre des espèces dont se composait autrefois le groupe des *Plecotus;* c'est ce que montrera le tableau suivant, dans lequel se trouvent mentionnées toutes les espèces connues.

Les Oreillards peuvent être divisés en deux groupes, suivant que leurs oreilles sont à peu près égales en longueur au corps tout entier, ou se trouvent beaucoup plus courtes. Toutes les espèces du premier groupe se rapprochent plus ou moins par leurs couleurs du Vespertilion murin (pour prendre exemple parmi les espèces les plus communes et les plus connues de notre pays), et toutes les espèces du second, du Vespertilion pipistrelle.

I. *Espèces à oreilles énormes.*

1° Oreillard vulgaire. *Plecotus auritus.* G. S. Hil.

C'est le *Vespertilio auritus* de Linné : le nom d'*Oreillard,* sous lequel il est généralement connu, lui a été donné par Daubenton, auquel est due la détermination exacte de l'espèce. Cette chauve-souris se trouve répandue

dans presque toute l'Europe : j'ai sous les yeux plusieurs individus venant de diverses localités de Fr ce, d'Autriche et d'Écosse, et tous présentent, sauf de très légères modifications, les mêmes proportions et les mêmes couleurs; les Oreillards d'Égypte offrent au contraire quelques différences : leur taille est un peu plus petite que celle des Oreillards d'Europe, et la couleur de leur dos tire davantage sur le roux [1].

2° O. de Péron. *P. Peronii.* Is. Geoff..

Espèce encore inédite dont la découverte est due à MM. Péron et Lesueur. Voyez plus loin sa description.

3° O. cornu. *P. cornutus.*

Espèce découverte nouvellement dans le Jutland par M. Faber, et décrite par ce zoologiste, sous le nom de *Vespertilio cornutus*, dans *l'Isis* (année 1826, 5e cahier, p. 515). L'Oreillard cornu étant l'une des acquisitions récentes de la science, et ne se trouvant encore décrit dans aucun des ouvrages zoologiques publiés en France, je crois devoir le faire connaître avec quelque détail, d'après M. Faber.

Chez l'Oreillard cornu, le corps est petit, ovale; la tête d'une grandeur moyenne, mais très petite dans sa partie antérieure. Le front peu velu; le museau court, large, nu, déprimé dans le milieu. Les narines sont étroites et se terminent sur les côtés du museau en petits tubes. On remarque au-dessus des yeux, sous le menton, et sur la lèvre supérieure, de longs poils. Les deux conques auriculaires,

[1] La poésie elle-même a consacré l'emploi du nom *Oreillard* :

De l'écureuil volant la famille douteuse,
L'oreillard déployant son aile membraneuse,
Joignent le quadrupède avec le peuple ailé.

(Delille, dans les *Trois Règnes.*)

aussi longues que le corps tout entier, larges à leur base, étroites à leur extrémité supérieure, et ridées transversalement, se joignent en croissant sur le nez par une membrane large, velue, entaillée au milieu. Les oreillons, égaux en longueur à la moitié des conques auriculaires, sont parallèles entre eux, et figurent une paire de cornes. Les membranes alaires et inter-fémorales sont minces, très ridées entre les jambes postérieures et la queue, dont l'extrémité dépasse un peu la membrane. Les poils sont en général laineux, fins et très abondants. Le dessus du corps est couvert de poils d'un noir lavé de brun, et d'une seule couleur dans toute leur longueur; les poils de la région inférieure sont d'un noir-bleuâtre, qui est pur sur les flancs, mais non sur la gorge et le ventre où les poils ont leur extrémité d'un blanc-grisâtre : le museau est noirâtre; enfin les oreilles, la membrane du vol et les extrémités sont d'un noir-bleuâtre. La taille de l'Oreillard cornu est à peu près celle de l'Oreillard vulgaire.

Il résulte de cette description et de quelques autres détails que j'aurais pu ajouter, que l'Oreillard cornu est une espèce très voisine de l'Oreillard vulgaire, mais s'en distinguant néanmoins d'une manière très certaine par ses conques auriculaires et ses oreillons encore plus alongés, par son pelage plus fourni et composé de poils plus longs, et par sa coloration qui est caractéristique pour elle.

Cette chauve-souris a été découverte dans le Jutland, près de la ville d'Horsens. Un individu, pris vivant au mois d'octobre dans un château où il volait au crépuscule du soir, a servi de type à la description de l'espèce. M. Faber l'ayant conservé vivant jusqu'au 14 novembre, a pu faire des observations dont plusieurs sont assez intéressantes. J'en ferai connaître ici quelques-unes.

L'Oreillard cornu est très vorace et mange volontiers en captivité : sa nourriture paraît consister principalement en mouches et autres insectes ailés, dont il prend environ

60 ou 70 pour un seul repas. Il digère si promptement que pendant qu'il cherchait encore des mouches, il remplissait déjà sa cage d'excréments noirs. Il mâche très facilement et très vite les insectes dont il fait sa proie, et se débarrasse avec adresse des pattes et des ailes, parties qu'il n'avale pas volontiers. Il vole avec légèreté, grimpe rapidement le long des murailles, et marche aussi avec assez de vitesse. Ses longues oreilles sont extrêmement mobiles; il les dresse au moindre bruit, comme font les chevaux, et si le silence ne se rétablit pas, il les incline des deux côtés : elles figurent alors des cornes de bélier. Dans le repos parfait, il les renverse en arrière, sous l'avant-bras, qui les recouvre entièrement, et, dans ce cas, les oreillons sont seuls visibles : enfin, lorsqu'il écoute, il les étend horizontalement en devant. Il tourne souvent la tête, montre les dents, et se lèche : il se gratte aussi très fréquemment, parce qu'il est, comme les autres chauve-souris, très tourmenté par la vermine. Sa voix est fine et sifflante, et il a une odeur très fétide.

4° O. brévimane. *P. brevimanus.* Jenyns.

Espèce nouvellement découverte en Angleterre par M. Léonard Jenyns, et qui se distingue de l'Oreillard vulgaire, outre quelques différences de coloration, par la brièveté de ses doigts et métacarpiens antérieurs, ou, en d'autres termes, par la brièveté de ses ailes. Elle n'est d'ailleurs connue jusqu'à présent que par le travail de M. Jenyns, travail que l'on trouvera consigné dans le premier cahier du 16e volume des Transactions de la Société linnéenne de Londres 1.

1 M. Jenyns a lui-même résumé les caractères du *Plecotus brevimanus* dans la phrase suivante :

P. brevimanus ou Petit Oreillard : *P. vellere suprà rufo-fusco, subtùs albes-*

II. *Espèces à oreilles amples.*

5° O. Barbastelle. *Plecotus barbastellus.*

C'est le *Vespertilio barbastellus* de tous les auteurs. Daubenton est aussi le premier qui ait déterminé exactement cette espèce, aujourd'hui connue de tous les zoologistes.

De même que l'Oreillard vulgaire, la Barbastelle se trouve répandue dans presque toute l'Europe; mais elle est beaucoup plus rare. J'ai pu néanmoins en comparer plusieurs individus, tous très semblables entre eux.

6° O. de Timor. *P. Timoriensis.*

Cette espèce, découverte à Timor par MM. Péron et Lesueur, a été publiée par mon père, sous le nom de *Vespertilio Timoriensis,* avant que les Oreillards eussent été distingués génériquement. On la trouve décrite ou indiquée dans tous les ouvrages zoologiques modernes.

7° O. de Maugé. *P. Maugei.*

Espèce décrite par M. Desmarest, dans le Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle, sous le nom de *Vespertilion de Porto-Ricco,* et, dans la Mammalogie de l'Encyclopédie, sous celui de *Vespertilion de Maugé.*

8° O. voilé. *P. velatus.* Is. Geoff.

Voyez plus loin la description de cette nouvelle espèce,

cente ; auriculis oblongis, capite haud duplo longioribus; trago ovato-lanceolato; caudâ antibrachium longitudine æquanti, apice acuto.

Voici au contraire les caractères du *Plecotus velatus*, tels que les donne M. Jenyns.

P. auritus ou Grand Oreillard : *P. vellere fusco-griseo, subtùs aliquanto pallidiori; auriculis oblongis, capite plus duplo longioribus; trago ovato-lanceolato; caudâ elongatâ, antibrachium longitudine superanti, apice obtusiusculo.*

que j'ai déjà indiquée dans les Annales des Sciences naturelles, mais qui est ici figurée pour la première fois.

Quant au *Vespertilio megalotis* de Rafinesque, qui habite l'Amérique septentrionale, et que M. Lesson, dans son Manuel de Mammalogie, a nommé *Plecotus Rafinesquii*, c'est une espèce tellement douteuse et si imparfaitement connue qu'il n'est pas même possible d'affirmer qu'elle appartienne au genre Oreillard.

Il me reste à décrire les espèces que je viens d'indiquer sous les noms d'Oreillard de Péron et d'Oreillard voilé. Je ferai d'abord connaître cette dernière, dont je puis exposer les caractères d'une manière plus complète.

I. O. voilé. *P. velatus*. Is. Geoff. (Pl. 2).

La collection zoologique recueillie au Brésil par M. Auguste de Saint-Hilaire, si remarquable par le nombre et la valeur scientifique des objets qui la composent, est surtout très riche en chauve-souris. Ces singuliers mammifères étant nocturnes et se cachant le jour dans des retraites profondes, se présentent rarement au voyageur naturaliste, et ne sont guère pour lui que la récompense et le fruit de patientes et nombreuses recherches. Cependant M. de Saint-Hilaire est parvenu à se procurer une centaine environ de ces animaux. Plusieurs appartiennent aux genres Phyllostome, Glossophage, Molosse, Nyctinome et Vespertilion [1],

[1] J'ai décrit, dans un travail publié dans le tome Ier des Annales des Sciences naturelles (avril 1824, p. 337) et figuré sous le nom de *Nyctinomus Brasiliensis*, le Nyctinome trouvé au Brésil par M. de Saint-Hilaire ; espèce dont la découverte est, comme je l'ai montré, un fait d'un haut intérêt sous le point de vue de la géographie zoologique. J'ai également fait connaître dans le même recueil (tom. III, p. 440) les Vespertilions rapportés par M. de Saint-Hilaire, et déterminé parmi eux trois espèces dénommées et caractérisées ainsi qu'il suit :

Vespertilio Hilarii (espèce dédiée à M. Auguste de Saint-Hilaire). Oreilles petites, triangulaires, presque aussi larges que longues, peu échancrées à leur bord

et trois d'entre elles au genre Oreillard. C'est d'après l'examen de ces dernières, que j'ai déterminé l'espèce à laquelle je donne le nom d'Oreillard voilé.

Cette chauve-souris remarquable est de la taille de notre Vespertilion murin. Son pelage est en dessus brun ou d'un marron foncé, en dessous d'un brun plus ou moins lavé de gris-roussâtre, et qui quelquefois même passe presque entièrement au gris-cendré. En général, les individus dont le pelage est un peu plus éclairci en dessus, sont aussi ceux chez lesquels la région inférieure du corps présente des teintes plus claires : il en est à cet égard de l'Oreillard voilé comme de la Barbastelle, à laquelle il ressemble beaucoup par son pelage.

La couleur de l'Oreillard voilé présente, comme on le voit, quelques variétés; mais toujours le poil, noirâtre à l'origine, plus clair vers la pointe, est lustré, moelleux, abondant et assez long, surtout supérieurement.

La queue est de la longueur du corps, et enveloppée presque entièrement dans la membrane inter-fémorale, au-delà de laquelle s'aperçoit seulement son extrême pointe. On distingue dans le prolongement caudal sept longues vertèbres, qui probablement sont suivies d'une ou de deux autres plus petites.

Les oreilles sont aussi longues et plus larges que chez le

extérieur ; corps à peu près aussi long que le bras et l'avant-bras ; queue seulement aussi longue que l'avant-bras ; membrane inter-fémorale nue ; côtés de la face nus. Longueur du corps et de la tête : 2 pouces 5 lignes.

Vespertilio polythrix. Oreilles assez petites, plus longues que larges, échancrées à leur bord extérieur ; corps à peu près aussi long que le bras et l'avant-bras, queue seulement aussi longue que l'avant-bras ; membrane inter-fémorale couverte dans sa partie supérieure de poils peu abondants ; face presque entièrement velue. Longueur du corps et de la tête : 2 pouces.

Vespertilio levis. Oreilles longues ; corps moins long que le bras et l'avant-bras ; queue aussi longue que le corps ; quelques poils sur la membrane inter-fémorale ; face en partie nue. Longueur du corps et de la tête : 1 pouce 5 lignes.

Murin ; on y remarque deux replis longitudinaux dont l'un interne va de la base de l'oreille à sa pointe, et borne ainsi un petit espace triangulaire, garni en dessus de poils plus ou moins abondants. Le pli externe est plus considérable, et disposé de telle façon que le bord extérieur paraît largement échancré. Les oreilles présentent, comme chez les autres Oreillards, des stries transversales, mais elles sont surtout remarquables en ce qu'elles sont couchées sur la face [1], comme chez les Nyctinomes et les Molosses, dont cet Oreillard se rapproche à plusieurs égards. Elles se réunissent entre elles par la portion la plus inférieure de leur bord interne, et sur une si petite étendue que les poils de la région inter-auriculaire cachent entièrement leur jonction. Les oreillons sont de forme alongée; chacun d'eux présente en dehors, et tout-à-fait à sa base, une petite échancrure demi-circulaire.

Le museau est assez court et en grande partie nu. Quelques poils courts, assez raides, et dirigés en bas, garnissent le bord de la lèvre supérieure.

L'Oreillard voilé est plus grand que tous ses congénères.

Ses dimensions sont comme il suit :

Longueur totale (non compris la queue).	2 pouces	9 lig.
—— de la queue.	2	»
—— de l'avant-bras [2].	1	8
—— des oreilles	»	10
Envergure	11	6

C'est dans le district de Curityba que M. Auguste de Saint-Hilaire a trouvé les individus qui ont servi de type

[1] C'est cette disposition que j'ai cherché à rappeler par le nom d'Oreillard voilé.

[2] La longueur proportionnelle de l'avant-bras, comme je l'ai déjà remarqué ailleurs, peut fournir de très bons caractères pour la distinction, en général si difficile, des différentes espèces de chauve-souris. Cependant les auteurs ont, en général, négligé de recueillir ces caractères, tandis qu'ils ont toujours noté avec le

à la description précédente. L'espèce se trouve aussi dans plusieurs autres parties du Brésil.

L'Oreillard voilé ne saurait être confondu avec aucune des espèces que j'ai placées dans la première section, car toutes ont les oreilles près de trois fois aussi longues à proportion : il est aussi très facile de le distinguer de la Barbastelle, qui, au contraire, a les oreilles beaucoup plus courtes; aussi me bornerai-je à insister sur les caractères qui le distinguent des deux autres espèces de la seconde section, l'Oreillard de Timor et l'Oreillard de Maugé.

D'après la description qu'en a donnée M. Desmarest, ce dernier est seulement un peu plus grand que la Barbastelle; il est par conséquent d'une taille inférieure à celle du *Plecotus velatus :* en outre, il a les oreilles échancrées extérieurement vers la pointe, qui est arrondie, et son pelage est d'un brun clair en dessous, caractère que ne présente pas notre espèce.

plus grand soin, dans la caractéristique des espèces, la longueur de la queue, sans doute parce que cet organe, dont je suis loin d'ailleurs de nier l'importance chez les chauve-souris à membrane inter-fémorale étendue, est l'un des plus extérieurs et des plus apparents chez ces animaux. Les os du bras et de l'avant-bras au contraire, enveloppés chez presque tous de plusieurs couches musculaires dont la présence les soustrait à l'observation, ne peuvent être pour l'ordinaire étudiés que sur le squelette; mais dans les chauve-souris, où les muscles de l'avant-bras sont si grêles et si petits, les os de l'avant-bras deviennent des organes extérieurs et accessibles à l'observation. Importants d'ailleurs, puisque l'étendue de l'aile dépend en grande partie de leur longueur propre, les caractères qu'ils fournissent doivent être mis au nombre de ceux que l'on peut employer avec le plus d'avantage pour la distinction des diverses espèces de chauve-souris entre elles. Les caractères tirés de la longueur de l'avant-bras me paraissent avoir même un avantage marqué sur ceux qu'on emprunte de la forme et de l'étendue des oreilles, des oreillons, des feuilles nasales et de la longueur de la queue. La dessiccation altère en effet considérablement l'étendue et la forme de ces parties, et souvent, d'après ces derniers caractères, deux individus de la même espèce, l'un frais ou conservé dans l'alcool, l'autre desséché, paraissent appartenir à des espèces différentes. Les os de l'avant-bras et du bras n'étant susceptibles d'aucun changement de dimension, leur considération ne saurait induire en une semblable erreur.

Quant à l'Oreillard de Timor, il diffère peu, il est vrai, de l'Oreillard voilé, par ses couleurs et par la longueur proportionnelle de sa queue; mais sa taille, qui ne dépasse pas celle de l'Oreillard vulgaire, ses oreilles plus grandes, ses oreillons courts et arrondis et une grande vertèbre caudale de moins, le distinguent au premier aspect.

II. O. de Péron. *P. Peronii.* Is. Geoff. (Pl. 3.)

Cette espèce est, de tous ses congénères, celle qui se rapproche le plus du *Plecotus vulgaris :* elle en a la taille, la forme générale et le système de coloration, mais se distingue d'une manière assez nette, outre quelques autres différences, par la longueur de ses oreillons : caractère dont il sera facile de juger par l'inspection de la planche où nous avons fait représenter la tête de l'Oreillard vulgaire et celle de l'Oreillard de Péron. (V. pl. 3.)

Dans le premier, en effet, l'oreillon est loin d'atteindre à la moitié de la hauteur de l'oreille; c'est à peine même s'il en dépasse le tiers. Dans le second, il est au contraire sensiblement plus long que la moitié [1].

A ce caractère vient s'ajouter une différence assez marquée de coloration; le pelage est en effet généralement plus clair, surtout dans la région inférieure, qui est presque tout-à-fait blanche. Cette différence de coloration résulte de ce que les poils, noirâtres à leur base comme chez tous les Oreillards, sont blanchâtres dans toute leur moitié extérieure, et non pas seulement à leur pointe. Il est à ajouter que les poils du dessous et des côtés de la tête sont même entièrement blancs chez l'Oreillard voilé.

Cette espèce nous est connue par l'examen de deux individus parfaitement semblables entre eux, l'un mâle et

[1] Il est à peine besoin de remarquer que ces caractères ne sont pas toujours visibles sur les individus altérés par la dessiccation.

l'autre femelle. L'un et l'autre ont été rapportés par MM. Péron et Lesueur, lors de leur mémorable voyage autour du monde. Malheureusement cette indication est la seule que nous puissions donner, ignorant si l'Oreillard voilé habite le cap de Bonne-Espérance, l'Asie méridionale, ou l'Australasie.

Quoi qu'il en soit, il résulte du tableau que j'ai donné plus haut des espèces du genre Oreillard, et des détails que je viens d'ajouter à l'égard de l'une d'entre elles, que ce groupe de chauve-souris, comme celui des Vespertilions dont il est si voisin, se trouve répandu dans des contrées extrêmement différentes par leur position géographique comme par leur climat, et, en particulier, qu'il habite tout à la fois les parties chaudes des deux continents. C'est une exception de plus à une loi de géographie zoologique, indiquée par Buffon et admise par plusieurs zoologistes modernes ; loi qui reste cependant et restera toujours une haute et belle généralisation, vraie pour un très grand nombre de groupes, et féconde en résultats immédiatement applicables à l'étude de la zoologie aussi bien qu'en conséquences philosophiques et géologiques d'un haut intérêt.

Is. Geoffroy Saint-Hilaire.
15 Mars 1832.

ÉCUREUIL. Sciurus. *Linn.*

Après toutes les espèces d'écureuils qui ont été découvertes récemment par plusieurs naturalistes français, anglais, allemands et américains, et qui ont augmenté d'un quart environ les richesses que possédait déjà la science, on pouvait croire qu'il ne restait plus guère qu'à compléter l'histoire du genre *Sciurus* par des recherches sur l'organisation, les mœurs et la synonymie des êtres déjà connus. Cependant, tel est le zèle déployé dans l'exploration de toutes les parties du monde par les naturalistes voyageurs, et telle est l'inépuisable variété des productions de la nature, que j'ai pu moi-même déterminer, depuis quelques années, jusqu'à six écureuils nouveaux, l'un appartenant à l'Amérique, les cinq autres aux contrées chaudes de l'ancien monde. Je me propose, dans cette notice, d'en exposer comparativement les caractères, en figurant, selon le plan que je me suis proposé, non pas toutes les espèces, mais au moins une espèce de chacune des petites subdivisions que quelques différences de forme permettent d'établir parmi elles. Les autres ne différant en effet que par leur système de coloration et par quelques modifications légères de forme et de proportion, la représentation de toutes les espèces que j'ai à décrire eût multiplié le nombre des figures, sans aucune utilité pour la science.

I. *Espèce américaine.*

1° L'Écureuil variable. *Sciurus variabilis.* Is. Geoff. (Pl. 4.)

Cette espèce m'est connue par trois individus envoyés au Muséum d'histoire naturelle par M. Plée, et sur lesquels

je ne puis donner aucun renseignement, si ce n'est qu'ils venaient d'Amérique. La mort de cet estimable voyageur a privé la science d'un grand nombre d'observations et de notes intéressantes; et l'examen des objets déjà connus, dont l'envoi accompagnait celui de notre écureuil, n'a pu suppléer aux renseignements qui nous manquent sur la patrie de celui-ci : car plusieurs de ces objets appartenaient à la Colombie, plusieurs aux Antilles et quelques-uns aux Etats-Unis.

J'ai donné à l'espèce découverte par M. Plée le nom de *variabilis*, à cause des différences très prononcées de coloration qu'elle est sujette à présenter; différences qui, d'ailleurs, comme on va le voir, ne peuvent jeter aucun doute sur leur unité spécifique. Ainsi tous ont la queue longue, couverte de longs poils dirigés en arrière, et distique; les pattes antérieures pourvues, outre les quatre doigts que l'on sait exister dans toutes les espèces, d'un tubercule onguiculé placé au côté interne, et qui est le rudiment du pouce; l'oreille assez courte, arrondie en avant et en dessus, terminée par un bord droit en arrière, et entièrement couverte de poils ras; enfin le pelage entièrement composé, si ce n'est à la queue, de poils grossiers, assez courts et très couchés.

Quant aux couleurs du pelage, le dessous du col, de la poitrine et du ventre, et la portion supérieure de la face interne des membres, sont d'un blanc pur qui tranche avec la couleur des flancs et de la face externe des membres toujours colorés d'un roux très vif; les pattes sont également de cette dernière couleur. Les parties antérieures et latérales de la face et les oreilles sont quelquefois aussi d'un roux vif; chez d'autres sujets elles sont d'un fauve roussâtre. Le dessus de la tête et du corps est couvert de poils annelés de noir et de roux : mais tantôt l'extrême pointe est seule rousse, et le noir domine; tantôt le contraire a lieu; et

suivant que l'une ou l'autre de ces dispositions a lieu, le pelage est en dessus d'un noir tiqueté de roux ou d'un roux tiqueté de noir. La même remarque est applicable aux longs poils de la queue toujours noirs à leur origine et roux à leur extrémité. Mais il résulte de la disposition distique de la queue qu'elle est toujours beaucoup plus noire à la face postérieure qu'à l'antérieure.

Les ongles sont de couleur cornée. Les moustaches sont presque toutes noires. Enfin les dents antérieures sont en avant de couleur orangée.

Cette espèce, assez voisine, comme on le voit, par l'ensemble de ses caractères, de notre Ecureuil ordinaire et de l'Ecureuil de la Caroline, en diffère également assez peu par ses dimensions : elle a en effet 9 pouces et demi de l'extrémité du museau à l'origine de la queue, et celle-ci a plus de dix pouces de long.

II. *Espèces appartenant à l'Inde ou à l'archipel indien.*

2° L'Écureuil a ventre doré. *Sciurus auriventer.* Is. Geoff. [1] (Pl. 5.)

Cette espèce, l'une des plus remarquables du genre par sa grande taille et par son système de coloration, a été découverte dans l'île de Java par M. Diard, que l'administration du Muséum d'histoire naturelle avait chargé avec M. Duvaucel de l'exploration de plusieurs parties de l'Inde et de l'archipel indien.

Par la plupart de ses caractères, le *Sciurus auriventer* se rapproche du *Sciurus maximus.* Il en a par exemple la

[1] Cette espèce et les suivantes ont déjà été indiquées dans le travail zoologique que j'ai publié dans le Voyage de M. Bélanger ; mais l'Ecureuil que j'ai nommé *Sciurus pygerythrus* avait seul été figuré.

taille, sa longueur totale étant de onze pouces, non compris la queue, qui à elle seule a plus d'un pied et demi. Ses couleurs ont aussi une distribution assez analogue à celle que présente le *Sciurus maximus*, mais sont d'ailleurs assez différentes pour que l'on ne puisse confondre les deux espèces. Le dessus du corps est couvert de poils bruns à leur base, fauves dans leur portion moyenne, blancs à leur extrême pointe; d'où résulte une teinte générale d'un fauve tiqueté de blanc. La tête est d'un fauve légèrement brunâtre, en exceptant les côtés du nez qui sont blancs. Les moustaches sont noires. Les oreilles, courtes, et représentant à peu près un demi-cercle, sont brunes. Le dessous du corps, les flancs et les membres, principalement à leurs faces interne et postérieure, sont d'un beau roux doré. Les membres postérieurs sont remarquables en outre par une bande blanchâtre irrégulière qui couvre une partie de la cuisse. La queue, terminée par de très longs poils, est brune dans sa portion médiane, fauve sur les parties latérales. Les poils de la face inférieure de la queue présentent une disposition remarquable : ceux qui naissent sur la ligne médiane ou près de la ligne médiane sont très courts, très couchés; ceux qui naissent latéralement sont, au contraire, longs, et s'écartent de l'axe de la queue en se portant de devant en arrière et de dedans en dehors.

Il est à ajouter que, chez l'Écureuil à ventre doré, comme chez plusieurs de ses congénères, et notamment dans les espèces suivantes, les dents antérieures sont jaunes en avant, et que le pouce se trouve représenté aux pattes de devant par un tubercule obtus et peu saillant, recouvert presque entièrement par un ongle très élargi.

3° L'Écureuil a croupion roux. *Sciurus pygerythrus*. Is. Geoff.

Je me borne à une simple mention de cette espèce, découverte dans les forêts de Syriam, au Pégou, par M. Bélanger, et que j'ai fait connaître avec détail et figuré dans la partie zoologique du voyage de ce savant botaniste. Il me suffira de rappeler en peu de mots les caractères spécifiques du *Sciurus pygerythrus*, caractères qui peuvent être exprimés comme il suit :

Pelage brun, tiqueté de fauve en dessus et à la face externe des membres, d'un roux vif en dessous, à la base de la queue, à la face externe des membres et autour de l'anus ; queue présentant une série d'anneaux fauves et noirs, très peu distincts.

4° L'Écureuil a mains jaunes. *Sciurus flavimanus*. Is. Geoff.

Cette espèce est très voisine de l'Écureuil que M. Frédéric Cuvier a décrit sous le nom de *Sciurus bivittatus*, et qui habite les îles de Java et de Sumatra. Elle est en effet, comme ce dernier, d'un brun tiqueté de roussâtre en dessus et à la face externe des membres postérieurs et des bras, d'un beau roux marron à la face inférieure du corps et à la région externe des membres; enfin la queue présente, comme chez le *Sciurus bivittatus*, une foule d'anneaux peu distincts. Mais les caractères suivants sont propres au *Sciurus flavimanus*.

La face dorsale du pied, celle de la main, les régions externe et antérieure de l'avant-bras et le dessus du museau sont fauves. De plus, la queue, au lieu d'être rousse à son extrémité, comme chez le *Sciurus bivittatus*, est an-

nelée dans toute sa longueur; c'est un anneau fauve qui la termine. Enfin il n'existe sur les flancs aucune trace de la raie blanche et de la raie noire qui caractérisent le *Sciurus bivittatus*, et qui même lui ont valu ce nom.

L'Écureuil à mains jaunes a sept pouces du bout du museau à l'anus, et sa queue a aussi environ sept pouces.

Je regrette de ne pouvoir indiquer avec exactitude la patrie de l'espèce que je viens de décrire. En effet, les renseignements très incomplets que je possède sur elle me permettent seulement d'ajouter qu'elle vit, non pas à Java et à Sumatra, comme le *Sciurus bivittatus*, mais à l'île de Ceylan ou à la Cochinchine; et je ne puis dire non plus si la découverte en est due à M. Leschenault de la Tour ou à M. Diard, une fâcheuse confusion ayant été faite entre les étiquettes de quelques objets dus aux recherches de ces deux voyageurs.

5° L'Écureuil a ventre gris. *Sciurus griseiventer*. Is. Geoff.

Cette espèce est assez voisine par ses couleurs soit du *Sciurus flavimanus*, soit surtout du *Sciurus bivittatus*, et habite comme celle-ci l'île de Java : mais elle se distingue au premier aspect de l'un et de l'autre, et je puis même ajouter de tous les Écureuils, par la belle couleur grise de son ventre et de sa poitrine.

Le pelage est en dessus et à la face externe des membres d'un brun tiqueté de fauve; la face, les côtés de la tête, le devant de l'épaule, la gorge sont d'un roux fauve, quelquefois d'un roux foncé; la queue présente une suite d'anneaux noirs et fauves très peu distincts, et est noire à son extrémité. Le ventre, la poitrine et la face interne des membres sont d'un gris foncé. Enfin, et ces derniers caractères achèvent de caractériser l'espèce de la manière la plus

précise, le gris du ventre se trouve séparé du brun-roussâtre du dos par deux bandes, l'une noire, assez large et très distincte, l'autre rousse ou fauve, quelquefois peu distincte, qui se prolongent sur toute l'étendue des flancs depuis les membres antérieurs jusqu'aux postérieurs. Ces deux lignes sont accolées l'une à l'autre, la bande rousse ou fauve étant placée au-dessus de la noire.

La taille et les proportions de l'Ecureuil à ventre gris ne diffèrent pas de celles de l'Écureuil à mains jaunes.

C'est à M. Diard qu'est due la découverte du *Sciurus griseiventer*. Un grand nombre d'individus ont été envoyés par lui de Java à diverses époques, et j'en ai vu depuis plusieurs dans des collections formées dans la même île par d'autres voyageurs. J'ignore encore si l'espèce se trouve aussi répandue à Sumatra.

6° L'Écureuil a queue de cheval. *Sciurus hippurus*. Is. Geoff. (Pl. 6.)

C'est encore aux recherches faites dans l'île de Java par M. Diard qu'est due cette espèce, que la couleur et la disposition remarquable de sa queue distinguent, au premier aspect, de tous les autres Écureuils de l'archipel indien.

De même que les *Sciurus bivittatus* et *flavimanus*, l'Écureuil à queue de cheval a le ventre et la région interne des membres d'un beau roux marron; mais le dessus du corps est d'un roux tiqueté de noir, et la face externe des membres, ainsi que les côtés du col et le dessus de la tête, d'un gris foncé, tiqueté de blanc. Ces caractères suffiraient seuls pour distinguer nettement l'espèce; mais le plus remarquable de tous consiste dans la queue irrégulièrement distique, comme dans toutes les espèces précédentes, mais entièrement couverte de longs poils noirs très couchés et compa-

rables à celle d'un cheval; d'où le nom de *Sciurus hippurus* que j'ai adopté pour cette espèce.

Au reste, je ne puis mieux faire que de renvoyer, pour l'Écureuil à queue de cheval, à la troisième des planches jointes à cette notice (planche n° 6), la figure ayant été exécutée avec soin, et l'animal se trouvant représenté dans une attitude qui permet d'apercevoir à la fois tous ses caractères spécifiques.

Is. Geoffroy Saint-Hilaire.

HURLEUR. *Stentor.* Geoff.-St.-Hil.

De tous les genres qui composent la grande famille des singes, il n'en est aucun qui se trouve à la fois plus naturel et circonscrit dans des limites plus faciles à tracer; aussi les conditions génériques des hurleurs, celles qui composent ce qu'on a nommé la *caractéristique* du genre, sont-elles généralement connues, et il est absolument inutile de nous arrêter ici sur elles. Au contraire, l'appréciation des rapports qui lient les Hurleurs à plusieurs genres voisins, ne me paraît pas avoir été faite avec toute l'exactitude nécessaire, et a surtout été entièrement négligée sous le point de vue qui intéresse le plus la zoologie générale. D'un autre côté, et précisément à cause de l'intimité des rapports qui unissent entre elles toutes les espèces du genre *stentor*, ces espèces ne sont encore ni distinctes, ni bien connues; et l'on ne trouve véritablement dans les meilleurs ouvrages zoologiques que leur simple description, et point du tout leur détermination.

L'histoire du genre Hurleur est donc encore doublement incomplète, et il ne sera pas inutile, avant de passer à la description de l'espèce nouvelle qui fait le sujet spécial de cette notice, de présenter quelques remarques, soit sur les rapports généraux du genre Hurleur, soit sur les nombreuses espèces que plusieurs zoologistes français et allemands ont indiquées dans ces dernières années.

I. *Rapports naturels des Hurleurs, et considérations générales sur les principaux genres de Singes.*

Depuis que le grand genre *simia* de Linné a été élevé au rang d'une famille, et par suite subdivisé en groupes secondaires, tous les zoologistes ont été unanimes sur la

nécessité de distinguer génériquement les Hurleurs de tous les autres singes, mais non sur le rang qu'il convient de leur assigner. Dans le travail qui a servi de point de départ à toutes les autres recherches entreprises depuis sur la classification des singes, c'est-à-dire dans un mémoire commun à M. Cuvier et à mon père, qui parut en 1795 dans le Magasin encyclopédique [1], les Hurleurs forment sous le nom de *Cebus* (nom appartenant aujourd'hui à un autre groupe) le septième et dernier genre de la famille, et se trouvent séparés, par la presque totalité des singes de l'ancien monde, des autres singes américains, composant tous ensemble un seul genre sous le nom de Sapajou, *Callithrix* [2]. Les auteurs les plus modernes s'accordent au contraire à placer les Hurleurs à côté des genres aujourd'hui connus de tout le monde sous le nom d'Atèles et de Lagothriches, avec lesquels mon père les a réunis en un groupe particulier, se distinguant par une queue fortement

[1] Ce mémoire intitulé *Histoire naturelle des Orangs-Outangs*, par E. Geoffroy et G. Cuvier, est aujourd'hui peu connu, et la plupart des auteurs modernes ont même négligé de le citer. Il se compose de deux parties, l'une comprenant des considérations générales sur les singes, encore aujourd'hui pleines d'intérêt, et l'on pourrait dire même neuves pour la science, quelques-unes des idées qui sont déposées dans ce travail peu connu n'ayant depuis été reprises dans aucun ouvrage. La seconde partie du travail est un essai de classification, qui aujourd'hui peut être considéré comme assez imparfait, mais où se trouvent déjà indiquées les principales divisions que l'on a depuis universellement admises. Une circonstance assez singulière est que tous les noms de genres proposés dans ce travail ont été conservés dans la science, mais transportés à des groupes différents de ceux auxquels MM. Cuvier et Geoffroy les avaient appliqués. Il suit de là que si l'on voulait, en se conformant rigoureusement à un principe justement admis dans la science, adopter constamment les noms les plus anciennement proposés, presque aucun des genres de Singes ne conserverait le nom qu'il porte aujourd'hui : mais ce principe lui-même doit céder devant cette autre règle, trop souvent négligée en histoire naturelle, que l'usage est l'arbitre souverain en fait de nomenclature.

[2] Cet arrangement peu naturel était la conséquence de l'attention trop exclusive que les deux auteurs donnaient à la considération de l'angle facial.

préhensile et en partie nue. Spix [1] a même créé un mot nouveau, celui de *Gymnuri*, pour donner l'expression abrégée de ces caractères, connus de tous les zoologistes et admis par tous.

Les rapports qu'offrent les Hurleurs avec les autres Singes à queue prenante sont donc aujourd'hui hors de toute contestation, et je ne les rappellerais même pas ici si je n'avais à ajouter à leur sujet quelques remarques. Il ne suffit pas, en effet, de constater des rapports ; il faut aussi chercher à les apprécier, et c'est ce que j'ai cherché à faire, guidé par quelques considérations déduites de l'observations des singes de l'ancien continent.

En comparant entre eux les principaux genres de ce dernier groupe, et notamment les Semnopithèques, les Guenons, les Macaques, les Cynocéphales, j'avais remarqué [2] que ces genres forment une série très naturelle et graduée d'une manière très remarquable, chacun d'eux se trouvant intermédiaire entre celui qui le précède et celui qui le suit, et différant du premier par un développement plus marqué, du second par un développement plus faible des organes qui varient le plus par les progrès de l'âge, et notamment de la face. Or, tout le monde sait que chez les animaux, comme chez l'homme, on trouve le cerveau d'autant plus volumineux proportionnellement, et la face d'autant plus courte que l'individu que l'on observe est moins avancé dans la série de ses développements. En se rappelant ce fait physiologique, connu depuis les premières comparaisons faites entre le fœtus, le jeune sujet et l'adulte, et qui a surtout fixé l'attention depuis les célèbres travaux de Camper sur la ligne faciale, en cherchant à l'apprécier et à l'appliquer, on conçoit très bien qu'un animal

[1] Dans son ouvrage sur les Singes du Brésil.

[2] J'ai déjà indiqué ces rapports dans la *partie mammalogique* du *Voyage aux Indes orientales* de M. Belanger, première livraison.

différant principalement d'un autre à l'état adulte par un museau un peu plus alongée, et par conséquent par un angle facial un peu plus aigu, doit nécessairement, avant d'avoir atteint le terme de ses développements, présenter soit dans son enfance, soit au moins dans son âge fœtal, le degré d'alongement du museau et l'ouverture d'angle facial qui caractérisent le second dans l'état adulte. C'est en effet ce qui a lieu avec évidence pour les Singes de l'ancien monde. Les jeunes Guenons ont d'abord, comme les Semnopithèques, la tête presque tout-à-fait arrondie et l'encéphale très volumineux. Les Macaques à leur tour ressemblent dans leur jeune âge, par les proportions de leur face et de leur crâne, aux Guenons; et même, si l'on remonte plus haut dans la série des développements, on trouvera qu'il est une époque où l'angle facial est chez un Macaque ce qu'on le voit à l'état adulte chez un Semnopithèque. Enfin, la tête des Cynocéphales eux-mêmes, avant d'arriver à ces proportions qui rappellent celle des carnassiers, a nécessairement à une certaine époque ressemblé à celle d'un Macaque, et, à une autre, à celle d'une Guenon et même d'un Semnopithèque [1].

Ainsi ce genre présente successivement et d'une manière transitoire les diverses conditions organiques que l'on observe d'une manière permanente chez tous les autres: il traverse les divers degrés de développement qui caractérisent ceux-ci, pour arriver à ceux qui le caractérisent lui-même: il n'en est véritablement qu'un degré, et, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'un âge plus avancé.

Ces considérations, curieuses par elles-mêmes, le deviennent beaucoup plus si l'on ajoute que les conditions organiques de la tête ne sont pas les seules sur lesquelles on puisse baser de semblables rapprochements. Sans m'é-

[1] Pour ces dernières comparaisons, il est nécessaire de remonter jusqu'à l'âge fœtal.

tendre sur ce fait, qui ne se lie qu'indirectement au sujet spécial de cette notice, je me bornerai à remarquer qu'il est véritablement une conséquence nécessaire du grand principe de la coordination harmonique des caractères : principe qui ne nous permet pas de concevoir de graves modifications dans les conditions d'organes aussi importants que l'encéphale et les divers appareils sensitifs, sans que d'autres parties présentent aussi des différences plus ou moins notables, et correspondant à celles-ci. Mais il est un point sur lequel je dois appeler d'une manière particulière l'attention, parce que dans l'état présent de la science la théorie pouvait tout au plus le faire pressentir, et que l'observation a pu seule l'établir. C'est qu'à cette même époque où existent entre les divers genres que je viens de comparer ces similitudes passagères dans la conformation physique, et notamment dans les proportions de la face et de l'encéphale, ces animaux se ressemblent aussi momentanément par leur naturel et les conditions de leur intelligence. Ainsi, à l'époque où un jeune Macaque, par ses caractères zoologiques et surtout par l'ouverture de son angle facial, est comparable à une Guenon adulte, il a véritablement le naturel malin, mais assez doux, des espèces de ce dernier genre, et montre une adresse, une grâce, et je dirai même une intelligence que plus tard on ne retrouvera plus chez lui au même degré [1]. Sans posséder sur le naturel des Cynocéphales dans leur premier âge, des notions aussi exactes, je ne crains pas d'affirmer que la série de leurs développements physiques et intellectuels présente la même concordance. Dans leur premier âge, époque où leur tête est arrondie et leur angle facial très ouvert, ils ont à peu près le naturel d'une Guenon : dans un second âge, époque ou leur museau fait sail-

[1] J'ai eu occasion de constater moi-même ces faits par l'observation de plusieurs jeunes individus nés à la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle. Voyez l'article *Macaques* du Dictionnaire classique d'histoire naturelle.

lie au même degré que celui des Macaques adultes, ils deviennent, comme eux, indociles et empressés de nuire, quoiqu'il soit encore assez facile de les apprivoiser. Enfin à l'état adulte, âge dans lequel leur face a acquis un développement prodigieux, et où leur encéphale est devenu proportionnellement très petit, ils deviennent presque entièrement intraitables, et nous offrent le hideux spectacle d'être toujours avides de nuire et de détruire, commettant le mal pour le seul plaisir de le faire, et repoussant les regards par l'alliance de la plus odieuse méchanceté et de la lubricité la plus révoltante.

D'après ces considérations et ces faits, on est donc conduit à ces résultats très curieux, que les Singes de l'ancien continent nous représentent tous un seul et même type dans des degrés divers de développement; que les genres où nous observons un degré plus avancé offrent momentanément avant d'y parvenir, et, si je puis m'exprimer ainsi, traversent les degrés moins avancés qui pour les autres constituent les conditions normales et définitives; enfin, qu'il en est à cet égard des mœurs et du naturel comme de l'organisation, le développement intellectuel étant toujours en rapport avec le développement physique.

Ces considérations sont sans aucun doute applicables aux Singes du nouveau continent, et leur vérité n'est pas moins évidente dans ce second groupe. Je ne les ai cependant saisies que beaucoup plus tard, et seulement en me livrant à un examen attentif des conditions ostéologiques de la tête et de l'hyoïde. Cette marche était en effet la seule qu'il me fût possible de suivre : car tandis que j'ai pu observer vivants presque tous les genres de l'ancien continent, que j'ai vu même plusieurs espèces se reproduire, et que j'ai pu les suivre dans la série de leurs développemens, je n'ai pu observer vivants que le plus petit nombre des genres américains, et je n'en ai jamais vu aucun se reproduire, si l'on excepte les Ouistitis, qui composent un groupe parti-

culier, et qui ne doivent pas nous occuper ici [1]. Comme les difficultés sont les mêmes pour tous les zoologistes, j'ai cru devoir faire suivre aux personnes qui liront cette notice la marche que j'ai moi-même suivie dans mes observations, et appeler leur attention sur les Singes de l'ancien continent avant de la porter sur ceux du nouveau monde.

Parmi ces derniers, comme parmi les premiers, nous trouvons un certain nombre de genres établis sur le même type, semblables entre eux par toutes les conditions importantes de leur organisation, mais différant, outre quelques modifications de leurs membres et de leur queue, par les proportions diverses de leur face et de leur crâne. Les zoologistes modernes ont rapproché tous ces genres comme le commandaient les rapports naturels, mais suivant un ordre inverse de celui qu'ils ont adopté pour les Singes de l'ancien continent. En effet, parmi ceux-ci, les genres les plus rapprochés de l'homme, et dont l'encéphale est proportionnellement le plus volumineux, sont placés les premiers, et l'angle facial devient de plus en plus aigu à mesure qu'on descend dans la série; le contraire a lieu précisément à l'égard des seconds : d'où il résulte qu'on doit chercher les genres les plus rapprochés de l'homme, non parmi ceux que tous les zoologistes ont regardés comme les premiers des Singes américains, mais au contraire dans des genres placés beaucoup au-dessous d'eux, et notamment dans les Callithriches, dont le cerveau égale et surpasse même proportionnellement le cerveau de l'homme lui-même. Pour saisir les rapports naturels qui lient entre eux les divers genres de Quadrumanes du nouveau continent, il faut donc non-seulement modifier, mais même renverser presque complètement l'ordre suivi dans tous les ouvrages modernes. En effet, il suffit d'examiner compara-

[1] J'ai démontré ailleurs qu'ils forment un groupe très isolé dans la grande famille des Singes. Voyez les articles *Ouistitis* et *Singes* du Dictionnaire classique d'histoire naturelle.

tivement un certain nombre de crânes pour reconnaître que le développement de la face peut, parmi ces genres comme parmi ceux de l'ancien continent, se rapporter à quatre degrés que j'indiquerai comme il suit :

Premier degré. Le Saïmiri et les vrais Callithriches, dont le cerveau est énorme, et la face très courte.

Second degré. Les Sajous, dont le cerveau est déjà un peu moins développé et la face un peu moins courte : ils sont aux vrais callithriches ce que les Guenons, parmi les Singes de l'ancien monde, sont aux Semnopithèques.

Troisième degré. Les Atèles, les Ériodes [1] et les Lagothriches, genres caractérisés par des différences très notables dans la conformation des dents et des organes des sens, de la génération, de la préhension et de la locomotion, mais chez lesquels les proportions du crâne et de la face sont presque exactement les mêmes.

Quatrième degré. Les Hurleurs. Ces derniers sont ceux où le crâne est proportionnellement le plus petit et la face le plus développée; ils sont donc parmi les Singes du nouveau monde, ce que sont les Cynocéphales parmi ceux de l'ancien monde. Cependant, comparé au cerveau de ce dernier genre, leur encéphale est encore très volumineux ; de même que le cerveau des Atèles, celui des Sajous, celui des Callithriches surpasse le cerveau des Macaques, celui des Guenons, celui des Semnopithèques.

Ces comparaisons une fois établies, l'application aux Singes américains des remarques que nous avons faites plus haut sur les Singes de l'ancien continent devient très facile et se trouve pour ainsi dire toute faite à l'avance. Ainsi, il est à peine utile d'ajouter que les Hurleurs doivent présenter dans leur jeune âge d'une manière transitoire, et présentent en effet les conditions qui caractérisent, à l'état adulte, les Atèles, les Ériodes et les Lagothriches, et, si l'on

[1] Voyez dans les *Mémoires du Muséum*, tom. XVII, le travail dans lequel j'ai établi ce genre.

remonte plus haut dans la série des développements, les Sajous eux-mêmes. De même, ainsi que j'ai eu occasion de l'établir ailleurs, la tête des Atèles, des Ériodes et des Lagothriches, dans leur jeune âge, offre de nombreux rapports de conformation avec celle des Sajous adultes, qui eux-mêmes, dans leur premier âge, ont certainement le cerveau aussi développé que celui d'un Saïmiri.

Ce que je viens de dire du crâne, je pourrais le répéter presque dans les mêmes termes pour d'autres organes, pour l'hyoïde, par exemple, qui présente successivement chez les Hurleurs diverses formes qui toutes ont leurs analogues dans les formes permanentes propres aux autres genres de singes américains. Mais, ce qu'il importe plus encore de remarquer, c'est qu'ici, comme parmi les Singes de l'ancien monde, les ressemblances de mœurs et de naturel coïncident toujours avec les ressemblances d'organisation, et que les espèces les plus remarquables par le développement de leur encéphale, qui sont en même temps les plus douces et les plus intelligentes, le sont toujours aussi par leur petite taille. Sous ce rapport, comme sous tant d'autres points de vue, elles présentent donc d'une manière permanente des conditions qui n'existent que transitoirement chez les espèces à angle facial très aigu, et l'on pourrait véritablement les considérer comme des êtres conservant, par une sorte d'arrêt d'évolution, ce degré de développement qui est marqué par le volume plus considérable et l'activité plus grande de leur encéphale.

Je ne donnerai pas plus d'étendue à ces considérations, intéressantes par leur nouveauté et par la haute généralité à laquelle on pourrait les élever. Sans chercher ici à le démontrer, ce que m'interdit le sujet spécial de cette notice, je me bornerai à remarquer que de semblables considérations pourraient être présentées sur presque toutes les familles bien naturelles du règne animal, ces familles comprenant un certain nombre de genres dans lesquels une analyse exacte et approfondie peut réussir à

montrer un seul et même type, modifié seulement par un état un peu plus ou un peu moins avancé de développement. Cette proposition est d'une application très générale, et il n'est pas jusqu'aux coquilles elles-mêmes auxquelles elle ne puisse être étendue, malgré le mode tout spécial suivant lequel elles se développent.

D'un autre côté, si l'on descend à des remarques plus spéciales, on peut remarquer pareillement que les différentes espèces d'un genre présentent souvent entre elles de semblables rapports. Il y a déjà long-temps, par exemple, que j'ai démontré ce fait quant aux caractères de pelage pour les Chats et pour les Cerfs, et fait voir comment dans ces genres les espèces dont la coloration paraît anomale ne diffèrent réellement des autres que par la persistance chez elles de caractères qui chez leurs congénères n'existent que pendant leur jeune âge [1].

Enfin une application de même ordre, mais plus curieuse encore, peut être faite aux races humaines elles-mêmes, ainsi que je l'ai démontré dans des leçons faites à l'Athénée, en décembre 1831, sur l'histoire naturelle de l'homme. Je crois avoir établi, en effet, par la comparaison des caractères de coloration, de la peau, des dents, des poils, de diverses autres parties de l'organisation, et surtout de l'encéphale, du crâne et de la face, que le type [2] caucasique réalise d'une manière permanente des conditions physiques qui existent transitoirement dans le type éthiopien [3], et

[1] Voyez mes *Considérations générales sur les mammifères*, ou l'article *Mammifères* du Dictionnaire classique d'histoire naturelle.

[2] Je me sers de ce mot pour éviter l'emploi du mot *variété*, ou celui du mot *espèce*, voulant éviter de préjuger ici une solution sur la grande question de l'unité ou de la pluralité spécifique du genre humain.

[3] Ainsi (pour indiquer au moins les principaux faits de cette proposition qui, au premier aspect, pourrait ne paraître qu'un paradoxe), tout le monde sait que la peau du nègre est d'abord de même couleur que celle du blanc; puis, au bout de quelques jours, elle acquiert la coloration noire. De même, il est un moment où le jeune nègre a l'encéphale et le crâne aussi développés, et la face aussi courte que l'homme de la race caucasique, et où son angle facial est très ouvert. La comparaison des dents donne également des résultats analogues.

que ce qui caractérise le premier, c'est précisément l'arrêt de son développement physique au point marqué par le volume plus considérable et les conditions plus parfaites de son encéphale. Le type malai étant d'ailleurs intermédiaire entre eux, il résulte de ces remarques que le type caucasique est précisément au type malai, et celui-ci au type éthiopien, ce qu'est un Semnopithèque à une Guenon, et celle-ci à un Macaque, ou bien ce qu'est un Saïmiri à un Sajou, et celui-ci à un Atèle.

II. *Espèces du genre Hurleur.*

Le nombre des espèces de Hurleurs déjà connues ou du moins indiquées par les auteurs est assez considérable. Mon père et M. de Humboldt en admettaient six; et depuis la publication de leurs travaux quelques autres ont été publiées par d'autres auteurs, et surtout par Kuhl et Spix. Mais il est au moins très probable, pour ne pas dire certain, que plusieurs de ces espèces reposent sur de simples différences d'âge ou de sexe; et le nombre en sera sans doute beaucoup réduit, lorsque les grandes collections d'Europe mettront sous les yeux des zoologistes une série d'individus de tout âge et de tout sexe, ou que du moins de bonnes observations, recueillies par de savants voyageurs, suppléeront à cette possession. Ces secours sont tellement nécessaires pour une détermination exacte des Hurleurs, que pour moi, après l'examen le plus attentif de vingt crânes, de presque autant d'os hyoïdes, et de près de cinquante peaux, je n'ai pu parvenir à saisir des caractères bien positifs, outre l'espèce nouvelle dont la figure accompagne cette notice, que pour trois des espèces anciennement connues. Ces trois espèces sont les suivantes [1].

[1] On peut consulter pour leur description l'article *Sapajous* du Dictionnaire classique d'histoire naturelle, article que je crois pouvoir présenter comme une monographie des singes à queue prenante. M. Lesson m'a fait l'honneur de reprendre ce morceau, et de l'insérer en entier dans son *complément de Buffon*, t. IV, pages 159-225.

1° L'Alouate, Buff. t. XV, *simia seniculus*, Lin.; *stentor seniculus*, Geoff. S.-H. Cette espèce, qui habite la Guyane, se distingue assez facilement par la nudité presque complète de sa face et par l'éclat de sa belle couleur dorée, et a été distinguée assez nettement par tous les auteurs.

2° L'Ourson, *simia ursina*, Humb.; *stentor ursinus*, Geoff. S.-H. Il se distingue du précédent par son pelage composé de poils plus longs et plus abondants, d'un roux doré à peu près uniforme, par sa taille un peu moindre, et surtout par sa face beaucoup plus velue : il n'y a guère que le tour de la bouche et le tour des yeux qui soient entièrement nus. Il habite le Brésil et la Terre-Ferme.

3° Le Hurleur noir, *stentor niger*, Geoff. S.-H., qui habite le Brésil, et est très probablement le *Caraya* d'Azara. Les mâles adultes sont généralement noirs, avec quelques poils jaunes : les femelles et les jeunes sont d'un jaune de paille à la face inférieure du corps, sur les flancs, sur les membres (à l'exception des mains), et sur la tête; mais le dos est couvert de poils noirs avec la pointe jaune, et paraît dans son ensemble d'un fauve cendré. La taille de cette espèce n'est que d'un peu plus d'un pied et demi, non compris la queue. Enfin le crâne m'a présenté aussi plusieurs différences.

Les autres espèces que je n'ai pu déterminer avec précision et sur lesquelles je reste dans le doute, et celles qui me paraissent former de doubles emplois, sont les suivantes :

4° Le Hurleur brun, *stentor fuscus*, Geoff. S.-H., auquel se rapportent l'*Ouarine* de Buffon et le *simia beelzebul* de Gmelin. Cette espèce habite le Brésil comme l'ourson, et présente comme lui plusieurs variétés que l'on peut attribuer, au moins en partie, à des différences d'âge, et dont plusieurs semblent former le passage du *stentor ursinus* au *stentor fuscus*.

5° Le Hurleur aux mains rousses, *mycetes rufimanus*,

Kuhl; *stentor rufimanus*, Desmarest. Cette espèce, noire avec la dernière moitié de la queue et les mains rousses, ne m'a également offert aucun caractère bien tranché.

6° Le Hurleur discolore, *mycetes discolor*, Spix, est très semblable au précédent, et paraît, quelque détermination qu'on donne de celui-ci, devoir lui être réuni.

7° Le Hurleur a queue noire et jaune, *simia flavicauda*, Humb.; *stentor flavicaudatus*, Geoff. S.-H.

8° Le Hurleur barbu, *mycetes barbatus*, Spix.

9° L'Arabate, *stentor stramineus*, Geoff. S.-H.

Ces trois dernières espèces ne m'ont présenté aucun caractère qui les distingue nettement du Hurleur noir, dont elles ne constituent probablement, les deux dernières surtout, que des variétés d'âge ou de sexe.

Je passe maintenant à la description de l'espèce nouvelle dont la figure est jointe à cette notice, espèce dont les caractères sont heureusement beaucoup mieux tranchés, et dont la détermination ne saurait compliquer de nouvelles difficultés l'histoire spécifique, déjà si embrouillée, des Hurleurs.

Le Hurleur a queue dorée. *Stentor*[1] *chrysurus*. Is. Geoff. (Pl. 7.)

Cette espèce, si elle a déjà été vue par les voyageurs, paraît avoir été confondue avec le hurleur ordinaire ou l'alouate de la Guyane (*simia* ou *stentor seniculus* des auteurs). Ce dernier lui ressemble en effet par la nuance de ses couleurs, mais en diffère constamment et d'une manière remarquable par leur disposition et par plusieurs autres caractères, ainsi que le montrera la description suivante.

[1] Le genre hurleur avait d'abord été établi par M. Cuvier et par mon père sous le nom de *Cebus*; mais l'usage ayant donné à ce mot une autre signification, mon père lui a substitué celui de *Stentor*, qui rappelle d'une manière heureuse le caractère le plus remarquable des hurleurs, et que nous préférons à tous égards aux mots *Mycetes* et *Alouata*, proposés l'un par Illiger, l'autre par Lacépède.

I. *Description et détermination.*

La dernière moitié de la queue et le dessus du corps, depuis l'origine de la queue jusqu'en arrière des épaules, est d'un fauve doré très brillant; le reste de la queue est d'un marron assez clair, et le reste du corps, la tête tout entière et les membres, sont d'un marron très foncé, principalement sur les membres où il prend une teinte violacée. Il est presque impossible d'exprimer par des paroles la nuance de ces couleurs: mais la figure suppléera à ce que je ne puis dire ici. La face est en grande partie nue, mais moins cependant que chez l'alouate.

Le hurleur à queue dorée sera distingué très facilement, au moyen des remarques suivantes, de cette dernière espèce, la seule avec laquelle il serait possible de le confondre. Chez le *stentor chrysurus,* la tête et les membres sont d'une seule couleur, et la queue et le dessus du corps de deux couleurs; chez le *stentor seniculus,* c'est l'inverse qui a lieu: la tête et les membres sont de deux couleurs, et la queue et le dessus du corps d'une seule. Le premier est aussi sensiblement plus petit, et présente quelques différences de proportion: la queue forme seulement chez lui la moitié de la longueur totale; elle forme au contraire manifestement plus de la moitié chez le *stentor seniculus.* La callosité est au contraire sensiblement plus étendue dans notre nouvelle espèce.

Le hurleur à queue dorée m'est connu par l'examen de trois individus, savoir, deux adultes entièrement semblables entre eux, et un jeune différant seulement par la nuance un peu moins claire de sa queue. Il est probable que les très jeunes individus sont même, comme dans les espèces voisines, généralement bruns.

C'est d'après l'examen de leurs pelleteries que j'ai d'abord déterminé ces individus comme se rapportant à une

espèce non encore décrite. Depuis, la comparaison de leurs crânes avec ceux de leurs congénères a pleinement confirmé ce résultat de mes premières observations. J'ai constaté en effet l'existence de plusieurs différences ostéologiques dont les plus remarquables sont les suivantes.

La partie antérieure de la tête a moins de largeur que chez le *stentor seniculus,* et se détache ainsi davantage de la partie moyenne. Par suite de cette modification, le palais devient plus étroit; mais en revanche il s'étend davantage en arrière, d'où il suit que les arrière-narines sont plus couvertes, et que leurs orifices sont placés dans un plan presque vertical, au lieu de l'être dans un plan très oblique. Les rangées des dents, plus étendues en longueur que dans les autres espèces, sont parallèles entre elles, principalement à la mâchoire inférieure. La symphyse de cette mâchoire est aussi remarquable par sa direction très oblique en arrière, et son bord inférieur est tellement sinueux, qu'il ne peut soutenir la tête sur un plan horizontal, tandis que chez le *stentor seniculus* la mâchoire inférieure, en posant sur sa symphyse et son bord inférieur, fournit à la tête une base de sustentation très solide. Enfin, je puis ajouter que chez le *stentor chrysurus* les apophyses zygomatiques sont plus larges que chez aucun autre hurleur.

II. *Patrie et habitudes.*

Je n'ai malheureusement presque aucuns détails sur les mœurs de cette espèce, et j'ai même long-temps ignoré quelle partie du continent américain est habitée par elle. Les individus qui ont servi de type à ma description font partie des riches collections faites dans le continent de l'Amérique et aux Antilles par M. Plée, et il paraît que ce savant et laborieux naturaliste avait recueilli sur tous les objets dont il devait la possession à ses recherches, des

renseignements qui en eussent doublé la valeur scientifique : mais une mort prématurée est venue surprendre ce voyageur, comme tant d'autres de ses honorables prédécesseurs, au milieu de ses utiles travaux, et nous avons le regret, pour la plupart des animaux envoyés par lui, d'ignorer même à quelle région de l'Amérique ils appartiennent.

Tel est en particulier le cas de notre nouveau Hurleur. Une note attachée à un individu nous apprenait seulement que l'espèce est connue dans sa patrie sous le nom d'*Araguato ;* nom que l'on donne aussi à d'autres Hurleurs et même à des Singes de genres différents, mais portant également une barbe.

J'ignorerais donc jusqu'à la patrie du Hurleur à queue dorée si M. le docteur Roulin, qui a fait en Amérique un séjour de plusieurs années, n'eût reconnu ce singe pour une espèce colombienne, et ne m'eût donné sur lui les renseignements suivants.

Le Hurleur à queue dorée est surtout commun dans la vallée de la Madeleine, où il porte en effet, comme l'indique la note de M. Plée, le nom d'*Araguato*. Comme presque tous les autres Singes, il vit en troupes. M. Roulin, qui a eu occasion de l'observer plusieurs fois, a remarqué que lorsqu'une troupe doit passer d'un arbre à l'autre, tous les individus qui la composent agissent d'une manière toute semblable, sautent successivement aux mêmes points, et posent leurs pieds aux mêmes places, comme si chacun d'eux était obligé d'imiter celui qui le précède.

Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.

GENETTE. Genetta. *Cuv.*

L'analogie qui existe entre les *Viverra* et les *Felis* de Linné n'a échappé à aucun des zoologistes qui ont traité de la classification ou des rapports naturels des carnassiers. Cette analogie, facile à démontrer par des considérations déduites de l'ensemble de l'organisation, se manifeste même jusque par une conformité très marquée du système de coloration que présentent la plupart des espèces de l'un et de l'autre de ces groupes. Ainsi les Genettes, pour me borner au sous-genre dont j'ai spécialement à m'occuper dans cet article, sont remarquables, au premier aspect, par un grand nombre de taches foncées répandues sur un fond clair; et c'est ce que l'on voit aussi chez les *Felis*, soit constamment et pendant toute la durée de la vie, comme chez le tigre, la panthère, l'ocelot et tant d'autres; soit seulement dans le premier âge, comme chez le lion et le couguar.

On pourrait objecter, il est vrai, que les taches de la plupart des Chats et celles des Genettes présentent de grandes différences. Les premières sont en effet des taches annulaires, ou, selon la dénomination assez impropre qu'on leur applique ordinairement, des taches en rose; les secondes, des taches pleines. Mais il n'y a rien de bien général à cet égard; car un grand nombre de chats, par exemple le guépard, beaucoup de petites espèces, et, je puis ajouter, le tigre lui-même, ont des taches pleines. D'un autre côté, me voici aujourd'hui en mesure de montrer qu'il peut exister des taches annulaires dans le genre Genette; et tel est en effet le caractère de l'espèce très remarquable que je vais décrire, et à laquelle je donne, pour cette raison même, le nom de *Genetta* ou *Viverra pardina*.

G. PANTHÉRINE. *G. pardina.* Is. Geoff.

J'ai eu l'avantage de pouvoir observer vivante cette espèce très remarquable, qui habite, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir sur elle, l'intérieur du Sénégal; elle appartient donc, comme tous ses congénères et même comme tous les animaux des genres voisins, à l'ancien continent.

Sa taille, ses formes, ses proportions sont à peu près celles de notre Genette. Voici les dimensions de l'individu que j'ai observé, et qui était une femelle :

Longueur totale du corps.	1 pied	6 pouces.
— de la queue.	1	1
Hauteur du train de devant (prise entre les épaules).	»	$6\frac{1}{2}$
Hauteur du train de derrière.	»	$7\frac{1}{2}$

La Genette panthérine ressemble également à la plupart de ses congénères par le fond de son pelage, qui est d'un gris légèrement lavé de fauve ; les poils, d'un blanc grisâtre sur presque toute leur longueur, ont, en effet, un anneau roux près de leur pointe, qui est noirâtre. Mais elle se distingue, au premier aspect, de tous ses congénères par les taches annulaires, et non pleines, qu'elle présente sur son dos, ses lombes et sa croupe. Chacune de ces taches semble résulter de la juxtà-position de plusieurs taches noires, presque toujours intimement confondues à leur extrémité, et disposées de manière à former par leur ensemble un anneau, non pas circulaire, mais oblong ou même irrégulièrement quadrangulaire. L'espace circonscrit par cet anneau, presque partout de forme très irrégulière, est toujours d'un roux tiqueté de noir, par conséquent d'une couleur différente de celle du fond du pelage.

Cette différence résulte de ce que la zone rousse et la zone noire qui terminent les poils compris dans les taches annulaires, sont assez étendues, l'origine de ces poils étant d'ailleurs d'un gris noirâtre.

J'ai maintenant à indiquer la disposition des taches dont je viens d'indiquer la forme et la couleur, et des taches pleines et lignes noires qui existent aussi sur diverses parties du corps et sur les membres. Il existe sur chaque côté du corps quatre séries longitudinales de taches, les deux supérieures composées de véritables taches annulaires ; les deux inférieures, de taches presque entièrement noires, mais où l'on remarque encore quelques poils roux irrégulièrement épars : ce ne sont donc point encore des taches absolument pleines. Au contraire, de telles taches se remarquent sur les membres et sous le ventre. Celles des cuisses sont très grandes ; celles des épaules, plus petites ; celles du ventre et des pattes antérieures, moindres encore : plusieurs de ces dernières ne sont même guère plus que des points noirs. Il est à ajouter que plusieurs des taches de l'épaule sont liées entre elles, en sorte qu'il résulte de leur ensemble une grande tache très irrégulière, de forme alongée, dirigée de bas en haut, et se continuant supérieurement d'une manière plus ou moins distincte jusque près de l'oreille. Enfin, une bande longitudinale noire, assez large en arrière, et composée de poils un peu plus longs que ceux du reste du corps, occupe la ligne médiane du dos, et va en s'atténuant toujours depuis l'origine de la queue jusqu'à la partie antérieure de la poitrine. Quant à la queue, elle présente une série de six ou sept anneaux blancs tous très petits, et de six ou sept anneaux noirs, dont les postérieurs surtout sont extrêmement étendus.

La tête est généralement d'un fauve roussâtre, qui passe au brun roussâtre sur le museau. On remarque, au con-

traire, au-dessus et au-dessous de l'œil, des taches blanchâtres, et cette dernière couleur se retrouve sur la lèvre supérieure, sur l'inférieure, à la gorge et sous le col. Les moustaches sont noires à leur origine, blanches dans le reste de leur longueur. Les oreilles sont grises.

Enfin, je dois dire, pour compléter cette description, que les doigts et la face interne des pattes sont noirâtres, le talon étant même tout-à-fait noir.

Telle est la Genette panthérine, espèce dont la coloration est, comme on le voit, aussi difficile à décrire que remarquable. Heureusement il suffira, pour en exprimer les caractères essentiels, de mentionner l'existence de taches annulaires rangées en séries sur les flancs, et de taches pleines sur les membres.

Je ne puis malheureusement ajouter à la description que je viens de donner de la Genette panthérine, aucuns détails sur ses mœurs dans l'état de nature. Mais je dirai qu'à l'époque où je vis pour la première fois l'individu type de l'espèce, il était d'une douceur telle qu'on le laissait habituellement libre. Une personne même qui ne lui était nullement connue pouvait impunément le toucher, le soulever, le prendre dans ses bras : seulement il cherchait aussitôt à s'en échapper, pour venir se percher sur l'épaule. Il était, en un mot, aussi complètement apprivoisé que peut l'être un chat domestique. Au contraire, donnée au Muséum par les personnes qui l'avaient amenée du Sénégal, cette Genette fut à peine privée de sa liberté, que son naturel devint aussi féroce qu'il avait été doux : elle cherchait à mordre dès qu'on s'approchait d'elle, et ne se laissait pas même toucher par ses gardiens. Toutefois elle ne cessa jamais de reconnaître les personnes qui l'avaient élevée, et de leur témoigner une affection que nul autre ne partageait avec elles.

Is. Geoffroy-Saint-Hilaire.

3 août 1832.

LIÈVRE. Lepus. *Linn.*

I. *Remarques sur les principaux caractères des espèces du genre Lièvre, considérés dans leurs rapports avec les circonstances locales.*

Le genre Lièvre, dès long-temps établi par Linné, et déjà indiqué avant ce grand législateur de l'histoire naturelle par tous les zoologistes, est à la fois l'un des groupes les plus naturels [1] que nous puissions citer, et l'un de ceux qui se trouvent le plus nettement circonscrits par l'ensemble de leurs caractères. Il se distingue à la fois par des formes et des proportions communes à toutes les espèces, et qu'aucun autre groupe ne présente à l'observation; par des modifications remarquables et multipliées de l'organisation intérieure; et surtout par un système dentaire tellement spécial, que ses conditions forment une grave exception aux caractères les plus généraux des Rongeurs. Mais autant la distinction d'une espèce du genre *Lepus* est facile à établir à l'égard d'animaux appartenant à d'autres genres, autant elle offre de difficultés à l'égard des espèces congénères, unies toutes entre elles par les liens les plus intimes.

Cette conformité générale d'organisation interne et externe de tous les Lièvres est d'autant plus digne d'attention, que ce genre, composé d'un très grand nombre d'espèces, se trouve répandu sur presque toute la surface du globe, depuis les régions polaires, le Groënland, par exemple, jusque sous l'équateur. C'est par conséquent

[1] Il en est ainsi du moins depuis que la section des *Lepores ecaudati*, distinguée d'abord par Pallas, auquel nous en devons une si parfaite histoire, a été élevée par M. Cuvier au rang d'un genre particulier sous le nom de *Lagomys*.

l'un des exemples les plus propres à démontrer cette tendance à la conservation des conditions du type originel, ou, si l'on veut, à la persistance du type spécifique, qui lutte si énergiquement contre l'influence modificatrice des circonstances locales (1) : tendance qui peut seule expliquer comment les genres cosmopolites, malgré l'action continue d'une foule de causes de changements, conservent cependant l'unité générique, et comment d'énormes différences de climat et de circonstances locales peuvent n'avoir d'autre effet qu'une très légère altération du type commun, en d'autres termes, que la production dans le genre d'un certain nombre d'espèces distinctes seulement par des caractères sans importance.

Tel est en effet précisément le cas du genre Lièvre, dont les espèces ne se distinguent guère que par des modifications légères, rentrant dans l'un des quatre ordres suivants de considérations :

1° *Taille.* Elle n'offre, depuis la plus grande jusqu'à la plus petite espèce, que des variations peu étendues. Les plus petites espèces, en même temps que leur taille les rapproche des Lagomys, prennent aussi quelque chose de la physionomie de ces derniers par leur tête un peu plus arrondie, par leurs membres postérieurs moins développés, et surtout par leurs oreilles plus courtes.

2° et 3° *Proportions des membres et des oreilles.* C'est d'après les différences que les Lièvres présentent entre eux, sous ce double point de vue, qu'ils ont été distingués par les auteurs en Lièvres proprement dits et Lapins. Cette distinction n'a absolument aucune importance. Je signalerai au contraire comme très curieux et digne de fixer l'attention des zoologistes, ce fait général, que tous les

(1) Voyez sur cette question importante, que je ne puis qu'indiquer ici en peu de mots, mon *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation*, t. 1, p. 241 et suivantes.

Lièvres d'Afrique, principalement ceux qui vivent sur les lisières des déserts, se font remarquer par l'excessive longueur de leurs oreilles. Considéré en lui-même, ce rapport peut ne paraître que d'un faible intérêt; mais il en sera tout autrement si l'on ajoute que, bien loin de se rapporter à une circonstance isolée de l'histoire d'un genre, cette remarque peut être étendue à plusieurs autres mammifères vivant aussi dans les déserts de l'Afrique ou sur leurs lisières, mais appartenant à des familles très différentes : par exemple, au genre *Canis*. Il y a plus : elle serait applicable à l'espèce humaine elle-même, d'après de précieux renseignements que je dois à la bienveillance de l'un de nos plus honorables consuls généraux en Afrique.

Sans entrer ici dans le développement des conséquences physiologiques qui se déduisent pour ainsi dire d'elles-mêmes de cette concordance très générale entre le développement de l'organe auditif et l'habitation dans les déserts ou sur les limites des déserts, je crois pouvoir du moins faire observer, sans sortir des limites du sujet spécial de cet article, qu'elle serait une preuve des plus remarquables de cette influence des circonstances locales sur l'organisation, qui est encore si fortement contestée par plusieurs zoologistes éminents : influence qui se révèle ici, on peut dire avec évidence, par des effets analogues produits sur des êtres très différents, mais placés depuis un grand nombre de siècles dans des circonstances locales analogues, et soumis par conséquent à l'action lente, mais continue, des mêmes causes.

4° *Nature et couleurs du pelage.* Des influences de même ordre que celles que je viens de signaler, mais trop connues pour que j'insiste sur elles, se montrent encore ici, les espèces des régions froides ayant, ainsi que dans tous les genres cosmopolites, les poils beaucoup plus longs, plus abondants, plus fins et plus moelleux que les espèces

des contrées chaudes, et quelques-unes d'entre elles devenant même blanches en hiver ou conservant leur couleur blanche toute l'année. Toutes les espèces des climats tempérés ont, au contraire, des couleurs très peu différentes de celles du lièvre et du lapin ordinaires ; et il en est encore de même de toutes celles des pays chauds, en exceptant toutefois les lièvres des grands déserts de l'Afrique [1]. Ces derniers, comme l'indique le nom de *lepus isabellinus* que porte une espèce récemment découverte par M. Rüppel et par d'autres savants voyageurs, sont fauves, et semblent revêtir la couleur des sables sur lesquels ils vivent : remarque qui peut, comme celle que j'ai faite plus haut sur l'excessif développement des organes auditifs chez les Lièvres du désert, être étendue à un grand nombre de mammifères appartenant à d'autres genres, mais vivant dans les mêmes lieux, tels que plusieurs espèces des genres Gerboise, Gerbille, Chat, Chien, etc., et même, ce qui est plus remarquable encore, à plusieurs oiseaux; par exemple, à quelques espèces des genres Alouette, Moineau, etc.

Voilà donc une double influence exercée par l'habitation dans le désert sur l'organisation d'êtres fort différents, et qui, signalée à notre observation par l'étude d'un genre de mammifères, se trouve confirmée par l'examen d'un grand nombre d'autres, et peut être presque généralisée. C'est là un de ces cas si rares dans l'histoire des êtres vivants, où il nous est possible de remonter par une voie directe et assurée de l'observation des effets à la connaissance des causes, et d'apercevoir avec quelque

1 Je n'indique ici aucune exception pour le lapin de couleur noire, dont MM. Garnot et Lesson ont fait avec doute une espèce sous le nom de *lepus magellanicus*, et qui n'est très probablement, ainsi que l'ont soupçonné ces savants voyageurs, qu'un individu issu de lapins domestiques transportés aux Malouines par les anciens navigateurs. Ce serait donc une simple variété mélanienne, et non une espèce distincte.

netteté les relations qui existent entre l'organisation des êtres vivants et l'influence des agents extérieurs.

II. *Description de trois espèces du genre Lièvre.*

Les trois espèces de Lièvres dont la description va suivre appartiennent à l'ancien Continent, savoir : la première et la dernière à l'Afrique australe, la seconde à l'Inde. va voir que, malgré les rapports très intimes qui les unissent à la plupart de leurs congénères, elles offrent des caractères bien tranchés, et que deux d'entre elles se distinguent même par des circonstances de coloration qui permettent de les reconnaître entre toutes les autres dès le premier coup d'œil.

1° L. a queue épaisse. *L. crassicaudatus*. Is. Geoff. Planche 9.

Cette espèce, ayant les oreilles seulement aussi longues que la tête et arrondies à leur extrémité, peut être considérée comme intermédiaire entre les Lièvres proprement dits et les Lapins, entre lesquels elle se place également par sa taille un peu plus considérable que celle de notre lapin ordinaire, mais moindre que celle de notre lièvre.

Les parties supérieures du corps et les flancs n'offrent aucune modification spéciale ; elles sont couvertes de deux sortes de poils, les uns laineux, cendrés sur la plus grande partie de leur longueur, et roussâtres à leur extrémité, très moelleux, assez courts et cachés sous les poils soyeux ; ceux-ci annelés de noir et de fauve, en sorte que la couleur générale est un gris fauve tiqueté de noir. Le ventre et la poitrine sont d'un blanc roussâtre, le dessous du cou

et la partie la plus inférieure des flancs sont d'un gris-fauve clair, qui fait le passage du blanc-roussâtre du ventre au gris fauve foncé des parties supérieures. Enfin, le dessus du cou est d'un fauve brunâtre.

La tête est supérieurement d'un roux tiqueté de noir, latéralement d'un gris cendré, et inférieurement d'un blanc assez pur. Les oreilles, blanchâtres sur leurs bords, sont partout ailleurs nues ou recouvertes de petits poils d'un cendré noirâtre.

Les membres sont d'un roux foncé très vif; il faut seulement excepter la portion palmaire ou plantaire des quatre pieds, qui est couverte de poils frisés d'un fauve sale.

Enfin, la queue, de même longueur qu'à l'ordinaire, mais de forme arrondie, est entièrement couverte de longs poils frisés, très doux, et dont la couleur varie, suivant les individus, du roux brunâtre au brun foncé. Cette espèce remarquable n'a donc rien de la disposition toute spéciale que présente ordinairement la queue chez les lièvres, et offre dans cet organe un caractère des plus tranchés et des plus faciles à saisir.

Le lièvre à grosse queue habite l'Afrique australe, principalement les environs de Port-Natal, où il vit dans les lieux montueux et rocailleux. Les individus qui ont servi de type à ma description faisaient partie des belles collections zoologiques recueillies au cap de Bonne-Espérance par MM. Verreaux, dignes successeurs de leur célèbre et savant oncle, le voyageur Delalande.

2° L. a queue rousse. *L. ruficaudatus*. Is. Geoff.

Cette espèce se distingue, comme la précédente, par une exception aux caractères que présente ordinairement la queue dans le genre Lièvre; exception qui d'ailleurs est beaucoup moins remarquable en ce qu'elle porte

seulement sur la couleur des poils, et point du tout sur leur nature et leur disposition. La queue, un peu plus longue, mais de même forme que chez le Lièvre ordinaire, est en-dessus rousse, et non pas noire, comme chez celui-ci, et comme chez presque tous ses congénères.

Du reste, le Lièvre à queue rousse ressemble presque à notre Lièvre ordinaire, dont il a les proportions et les couleurs. Il est en effet, comme lui, généralement d'un fauve roussâtre en-dessus, avec du roux sur le cou, et blanc en-dessous : les nuances que présentent l'un et l'autre sont sensiblement les mêmes. Aux caractères heureusement très tranchés que j'ai indiqués plus haut, on peut toutefois ajouter les suivants, tous d'une bien moindre importance. La tache oculaire est moins prononcée chez le Lièvre à queue rousse, et ses joues sont d'un roux très mélangé de noir ; enfin, sa taille est un peu moindre, et son poil est beaucoup plus rude, différence qui se trouve parfaitement en rapport avec les circonstances locales au milieu desquelles vivent les deux espèces.

Cette espèce ne m'est connue que par un seul individu assez mal conservé ; les oreilles sont surtout en mauvais état, et j'ai seulement pu reconnaître que la tache noire de leur extrémité est assez étendue.

C'est à M. Duvaucel qu'est due la découverte de cette espèce, habitante de l'Inde, et spécialement du Bengale. Ses habitudes me sont entièrement inconnues.

3° L. des sables. *L. arenarius*. Is. Geoff. [1]
Planche 10.

Ce lapin, l'une des espèces les plus petites du genre, est en-dessus d'un gris cendré tiqueté, avec les membres, la

[1] J'avais déjà indiqué (mais non figuré) cette espèce, ainsi que la précédente, dans le *Dictionnaire classique d'Histoire naturelle*, art. Lièvre.

gorge, les flancs, le tour des yeux et le bout du museau roux. La tache du dessus du cou est grise et fort petite; le dessous de la tête est d'un blanc roussâtre, et le dessus du corps est blanc. La queue, pareillement blanche en-dessous, est, comme dans presque tous les *Lepus*, noir en-dessus; les oreilles sont de même couleur que chez le lapin, seulement avec une tache noire plus étendue à l'extrémité.

Cette espèce, d'un quart plus petite que notre lapin d'Europe, ressemble beaucoup, par les couleurs de son pelage, au *lepus saxatilis* de M. Frédéric Cuvier, et surtout au *lepus Capensis*; mais elle en diffère considérablement par ses formes et ses proportions, qui la placent même presque à l'autre extrémité de la série des espèces du genre Lièvre.

Le *lepus arenarius* vit dans les sables du pays des Hottentots, où il a été découvert par M. Delalande. MM. Verreaux et plusieurs autres voyageurs l'ont depuis retrouvé dans les mêmes lieux.

Is. Geoffroy Saint-Hilaire.

* EUDROMIE. Eudromia. *Isid. Geoff.*

Le nouveau genre de Gallinacés, auquel je donne le nom d'*Eudromie*, est une preuve de plus en faveur de cette vérité, universellement admise en théorie, mais trop souvent négligée dans l'application, que la détermination des rapports naturels des êtres, et de leur rang dans la classification, doit être basée sur une appréciation exacte de l'ensemble de leurs conditions organiques, et non sur l'observation d'un seul caractère, quelque remarquable qu'il puisse paraître. Ainsi il n'y a nul doute que, suivant les méthodes ornithologiques les plus estimées, l'Eudromie ne doive constituer, si l'on s'en tient à la lettre des classifications, un sous-genre dans le groupe, selon moi tout-à-fait artificiel, des *Tridactyles*. Au contraire, par l'ensemble de ses rapports, c'est des Tinamous, et notamment des sous-genres *Pezus* et *Rhynchotus* de Spix, que ce nouveau Gallinacé doit être surtout rapproché. Au reste, ces deux groupes ayant été classés l'un à la suite de l'autre par la plupart des classificateurs, le genre Eudromie se placera très naturellement entre eux, et par conséquent, loin de modifier la méthode ornithologique, il ne fera qu'y combler une lacune, et établira un nouveau lien entre des genres déjà considérés comme voisins.

L'Eudromie formera, dans cette division des Gallinacés qui correspond aux *Tetrao* de Linné, un genre très remarquable et distinct au premier abord. D'une part, en effet, ses pieds, terminés seulement par trois doigts, ne permettent pas de la confondre avec les Tinamous; et, d'une autre part, elle n'offre pas des différences moins tranchées à l'égard des Turnix, par son bec, qui, loin d'être comprimé, est aussi large que haut, par ses tarses et ses doigts gros et courts, par ses ongles longs et forts, et par les pennes de ses ailes terminées par une pointe aiguë.

Examiné avec soin, le bec de l'Eudromie présente une grande analogie avec celui de plusieurs Tinamous : les narines, placées latéralement près de l'origine du bec, et irrégulièrement ovoïdes, occupent le centre d'un enfoncement qui se continue en avant avec un sillon, et qui est borné inférieurement par le bord de la mandibule supérieure; bord qui est à peu près horizontal, et par lequel le bec se trouve ainsi élargi, principalement vers sa base. Dans son ensemble, le bec, moins long que la tête, est gros, fort, courbé de haut en bas dans sa seconde moitié, et arrondi à son extrémité.

Les ailes se terminent en arrière à peu près au niveau de l'origine de la queue, et sont par conséquent courtes. Les rémiges, étagées entre elles, et pourvues de barbes assez fortes et résistantes, se terminent en pointe : leur bord interne est légèrement échancré. La queue est, comme chez les Tinamous, presque nulle ; mais les plumes de la partie postérieure du dos sont très prolongées, et simulent une queue très développée, comme chez la plupart des Tinamous.

La jambe est forte, entièrement revêtue de plumes. Le tarse, assez court, robuste, et à peu près carré, est réticulé sur ses faces latérale et postérieure : sa face antérieure est au contraire couverte d'écussons, de même que le dessus des doigts. Ceux-ci sont courts, gros, et bordés d'un repli membraneux très étroit. Les ongles sont longs, très convexes supérieurement, et assez pointus à leur extrémité, quand ils ne sont pas trop usés. Il n'existe à l'extérieur aucune trace de pouce. Le doigt médian est beaucoup plus long que les doigts latéraux, et parmi ceux-ci l'interne est un peu plus court que l'externe.

Ces derniers caractères, joints à la longueur du col, suffisent pour signaler au premier aspect dans l'Eudromie un genre nouveau et très remarquable, qui sera à quelques égards le représentant des Turnix en Amérique.

C'est aux recherches de M. Dessalines d'Orbigny que la

zoologie doit cette intéressante acquisition. La description que je viens de donner a été faite en effet sur des individus envoyés de Patagonie par ce zélé et savant voyageur. L'espèce à laquelle appartenait ces individus, et que M. d'Orbigny et moi désignons sous le nom spécifique d'*Elegans*, est jusqu'à présent la seule que je connaisse dans le genre.

E. élégante. *E. elegans*. D'Orb. et Is. Geoff.

Cet oiseau, dont le système de coloration rappelle supérieurement le plumage des Peintades et inférieurement celui de plusieurs Perdrix, est une de ces espèces dont la description ne saurait donner qu'une idée bien inexacte: aussi renverrai-je à la planche, en ajoutant cependant quelques détails.

1. *Description.*

Le fond du plumage est généralement, excepté sur la gorge, le ventre, les ailes et les cuisses, d'un gris cendré; mais il est varié par une multitude de lignes noires et de taches en yeux noires et blanches.

Ainsi les plumes de la tête et du col sont toutes marquées sur leur milieu d'une ligne noire, dirigée longitudinalement. En outre, au bas du col, et sur la poitrine, de petites lignes, également noires, mais transversales, viennent s'ajouter à celles-ci. Sur les plumes du dos et des ailes il existe plusieurs petites taches noires et blanchâtres ou fauves, la plupart très irrégulières quant à leur forme et leur disposition. Mais au milieu d'elles se distinguent des taches fauves entourées de noir, et imitant des yeux, qui ornent et rendent très remarquable le plumage de l'oiseau.

Les pennes des ailes présentent, dans leur portion interne, un grand nombre de raies blanches transversales sur un fond noir, et dans leur portion externe, une série de petites taches quadrangulaires tour à tour noires et blanches.

Le ventre, le croupion et les cuisses présentent, sur un fond fauve, un grand nombre de raies transversales noires.

La gorge est blanche, et deux lignes de même couleur existent, l'une entre l'œil et le bec (celle-ci n'est pas toujours très distincte), l'autre immédiatement au-dessus de l'œil : celle-ci se prolonge ordinairement en arrière à quelque distance au-dessous de l'œil.

Le bec est brun; les pieds sont bleuâtres, et les yeux d'un gris bleu. Les ongles sont noirs.

Enfin à tous ces caractères de couleur il faut ajouter l'existence d'une huppe, située sur la partie postérieure de la tête, et composée de plumes très étroites et comme lancéolées, noires sur leur ligne médiane, et cendrées latéralement, dont quelques-unes, très longues, ne sont pas tout-à-fait droites, mais se recourbent un peu en avant.

Les dimensions de l'adulte sont comme il suit : hauteur totale, 1 pied (c'est à peu près la hauteur du Tinamou isabelle) : longueur du bec, 11 lignes; du tarse, 1 pouce 8 lignes; du doigt médian (y compris l'ongle), 1 pouce 3 lignes; des longues plumes de la huppe, 2 pouces et demi.

Dans cette espèce, les jeunes ressemblent aux adultes, à cette différence près que leurs teintes sont plus pâles, et leurs taches ocellées moins nettes et moins tranchées.

2. *Patrie et habitudes.*

Nous devons au zèle de M. d'Orbigny, et au talent d'observation dont il a déjà donné tant de preuves, l'a-

vantage de pouvoir compléter ces détails descriptifs sur l'*Eudromie* par l'exposé des habitudes de cet oiseau. On verra que c'est à une circonstance de ses mœurs que se rapporte le nom générique sous lequel je l'ai désigné [1].

L'Eudromie [2] se trouve dans tous les terrains sablonneux et arides qui entourent le grand bassin des Pampas, mais non dans ce bassin lui-même. On la rencontre depuis le 38e degré de latitude jusqu'au 46e, et, très probablement aussi, depuis la mer jusqu'aux Cordilières. Elle ne commence à être commune que dans les terrains déserts qui se trouvent au sud du Rio-Negro, en Patagonie.

Cet oiseau semble fuir non-seulement les lieux habités, mais même les lieux habitables : la localité où M. d'Orbigny l'a vu répandu le plus abondamment était un terrain sec, aride, presque sans végétaux, et éloigné de plus de dix lieues des points où l'on rencontre de l'eau douce. En un mot, il fuit les lieux humides, et recherche les terrains sablonneux les plus déserts et les plus arides.

Dans la saison des amours, les Eudromies, qui ordinairement vivent par petites troupes, se divisent par couples. Elles construisent, dans une touffe d'herbes ou au pied d'un buisson, un nid composé de tiges de graminées, et y déposent une douzaine d'œufs d'un vert tendre. Les jeunes suivent la mère pendant assez long-temps.

La nourriture de ces oiseaux consiste en petits fruits et surtout en graines. Ils courent avec une extrême agilité : leur vol est au contraire assez lourd et bruyant : ils ne volent jamais très loin, et il est rare qu'ils s'élèvent à plus de 10 mètres au-dessus du sol. Lorsqu'ils courent ou s'envolent, et aussi lorsqu'on les surprend, ils font entendre un siffle-

[1] D'εὖ, bien, et de δρόμος, course.

[2] Tous ces détails sont extraits presque textuellement de notes que m'a adressées M. d'Orbigny. On pourra juger par elles de l'importance des travaux de ce savant et infatigable voyageur, tout à la fois zélé collecteur, observateur habile et naturaliste plein de savoir.

ment aigu. Ils paraissent en général très craintifs, et évitent toutes les autres espèces.

La chair des Eudromies est très délicate : aussi leur donne-t-on la chasse. On les élève quelquefois aussi en captivité ; mais, quelque apprivoisées qu'elles soient, elles s'échappent dès qu'elles le peuvent. Outre l'homme, elles ont pour ennemis les renards, divers oiseaux de proie, et surtout les caracaras qui en détruisent un grand nombre.

L'Eudromie élégante est appelée par les Espagnols *Perdiz de Copeta* et aussi *Martinete;* par les Araucanos du sud, *Vuari,* et par les Patagons, *Cunio.* On la nomme aussi *Yulmis* dans quelques localités.

Is. Geoffroy Saint-Hilaire.

PHENICOPTÈRE. Phoenicopterus. *Lin.*

Le genre Phénicoptère ou Flammant, l'un des plus remarquables de l'ordre des Échassiers, dans lequel il compose à lui seul une famille des plus tranchées, ne comprend encore que trois espèces, dont l'une n'est même bien connue que depuis un an environ. Ces trois espèces sont :

1° Le Phénicoptère des anciens [1], Geoff. St.-Hil., Bull. soc. phil., tom. II, p. 97; *Phœnicopterus antiquorum,* Tem., pl. col., 71e livr.; *Phœnicopterus ruber* de Linné et de la plupart des auteurs. C'est cette espèce qui, chaque année, vient visiter par troupes nombreuses nos côtes du Midi.

2° Le Phénicoptère rouge, *Phœnicopterus ruber,* Wilson, tom. VIII, p. 45, pl. 66; Temm. pl. col. 71e livr.; *Phœnicopterus Bahamensis,* Catesb., tom. I, p. 73. Cette espèce, longtemps confondue avec la précédente, est le Flammant d'Amérique de quelques auteurs modernes.

Quant au *Phœnicopterus Chilensis* de Molina, la description qu'en donne cet auteur est trop incomplète et trop inexacte pour qu'il soit possible d'en donner une détermination précise.

1 Cette espèce était en effet très bien connue des anciens, qui plaçaient même sa langue, à cause de la graisse abondante qu'elle renferme, au nombre des mets les plus délicats. Les historiens rapportent que l'empereur Héliogabale entretenait constamment des troupes chargées de lui procurer en abondance des langues de Flammants. Aujourd'hui même, il paraît que ces langues sont encore en plusieurs lieux recherchées avec le même empressement, quoique dans un autre but. Ainsi mon père a souvent vu en Egypte le lac Menzaleh (à l'ouest de Damiette) couvert d'une multitude de barques destinées à la chasse des Flammants, et qui en reviennent quelquefois remplies. On arrache les langues de ces oiseaux et on en extrait par la pression une substance graisseuse que l'on emploie en manière de beurre.

3° Le Petit Phénicoptère, *Phœnicopterus minor,* Geoff. St.-Hil., Bull. soc. phil., tom. II, p. 97 ; Vieill. Gal. du Mus. *Le Flammant Geoffroy,* Lacépède. *Le Flammant pygmée, Phœnicopterus minor,* Temm., pl. col. 419. Cette espèce, dont l'adulte n'est connu que depuis très peu de temps, habite le Sénégal et le cap de Bonne-Espérance, et non pas l'Amérique, comme le ferait croire une faute typographique qui s'est glissée dans la seconde édition du Règne animal.

A ces trois espèces il faut ajouter une espèce nouvelle qui habite, comme le Phénicoptère rouge, l'Amérique méridionale, et qui n'est pas moins remarquable que ses congénères par l'éclat de ses couleurs. M. d'Orbigny et moi lui avons donné le nom de *Phœnicopterus ignipalliatus* [1], à cause de ses ailes dont la couleur est à peu près celle d'un charbon ardent. On va voir qu'un grand nombre de modifications importantes s'accordent pour caractériser cette espèce de la manière la plus précise.

P. a manteau de feu. *P. ignipalliatus.* Is. Geoff. et Dess. d'Orb.

1. *Description et détermination de l'espèce.*

Dans cette espèce, liée par les rapports les plus intimes avec ses congénères, quoique parfaitement distincte, nous trouvons un système de coloration très analogue à celui des autres Phénicoptères, et qui cependant suffirait lui seul pour le caractériser. La tête, le col, la queue, le dos et les parties inférieures sont généralement, chez

[1] Voyez le tome XVII des *Annales des Sciences naturelles*. Depuis la note que j'ai publiée en nom commun avec M. d'Orbigny, j'ai eu occasion de voir un assez grand nombre d'individus de différents âges et de différents pays ; et M. d'Orbigny lui-même m'a envoyé sur le Flammant à manteau de feu plusieurs renseignements nouveaux, que l'on trouvera dans cet article.

les adultes, d'un rose pâle; quelques-unes des plumes du dos sont d'un rose plus foncé : sans doute dans les vieux individus le dos devient rouge comme les ailes; ce qui a lieu, ainsi que l'ont remarqué plusieurs ornithologistes, chez les vieux individus de l'espèce commune. Les ailes, à l'exception des rémiges qui sont noires, sont d'un rouge vermillon éclatant, très différent par la nuance du rouge rosé qui orne le plumage du Flammant ordinaire, et se rapprochant de la couleur d'un charbon ardent. Les jambes sont d'un rouge brun dans la plus grande partie de leur longueur, mais d'un rouge vif dans le voisinage des articulations. Les doigts sont en entier de cette dernière couleur. Le bec est coloré de rouge et de noir, comme chez le Flammant ordinaire; mais le noir s'étend depuis la pointe jusqu'au-delà de la courbure, et jusque tout près des narines, et occupe ainsi plus de la moitié du bec : caractère qui suffirait seul pour distinguer le *P. ignipalliatus* adulte de tous ses congénères.

Les jeunes ont le plumage d'un gris-blanchâtre, parsemé de mèches brunes, avec quelques plumes roses aux couvertures des ailes. Le bec est noir à son extrémité, bleuâtre dans la plus grande partie de sa longueur. Les pieds sont entièrement brunâtres.

Les caractères que nous venons d'indiquer suffiraient seuls à la distinction de l'espèce; mais d'autres d'une beaucoup plus grande importance restent à signaler. Le corps est presque de même volume que chez le Flammant ordinaire, et le cou est de même longueur; mais les jambes sont beaucoup plus courtes, comme le montreront les mesures suivantes. La jambe proprement dite, depuis le point où s'arrêtent les plumes, a 5 pouces, et le tarse 9, tandis que chez un Flammant ordinaire, de même volume, la jambe, depuis le point où s'arrêtent les plumes, a 9 pouces, et le tarse 1 pied. Le bec est aussi sensiblement plus court dans notre espèce nouvelle, prin-

cipalement dans la portion comprise entre sa base et sa courbure. Du reste, la mandibule inférieure est de même forme que chez le Flammant ordinaire et le Flammant rouge. Enfin, une dernière différence, qui ne doit pas être oubliée, c'est que l'ongle du pouce est très petit. Les ongles des autres doigts sont au contraire aussi larges qu'à l'ordinaire, et peut-être même davantage.

Les dimensions de nos individus sont les suivantes : Longueur totale, depuis le bout de la queue jusqu'à l'extrémité du bec, 4 pieds 1 pouce. Longueur du bec mesuré en ligne droite, 4 pouces $\frac{1}{4}$.

2. *Patrie et habitudes.*

Cette nouvelle et remarquable espèce de Flammant est l'une des acquisitions dont la science est redevable aux recherches de M. d'Orbigny. Les premiers individus que ce zélé et habile voyageur adressa il y a trois ans au Muséum d'histoire naturelle, venaient de la province de Buénos-Ayres et de Corrientes. Depuis, M. d'Orbigny a retrouvé cette espèce sur quelques autres points du continent américain, et notamment en Patagonie. Enfin elle existe aussi aux Antilles et au Chili, ainsi que je l'ai constaté depuis peu par l'examen de collections envoyées au Muséum de Saint-Iago de Cuba, par M. Ricord, et de Saint-Iago du Chili, par M. Gay.

D'après les renseignements qu'a bien voulu me communiquer M. d'Orbigny, les Phénicoptères à manteau de feu, rares à Corrientes, sont communs dans la province de Buénos-Ayres, et principalement dans tous les terrains saumâtres des bords du Rio-Négro en Patagonie, et dans les salines. On les trouve surtout en grandes troupes dans cette dernière localité à l'époque des pontes; et leurs nids s'y trouvent même alors accumulés en nombre considérable, ainsi qu'il résulte des détails suivants que M. d'Orbigny a bien voulu extraire de son Journal pour me les communiquer.

« Au milieu de la *Salina de Andres Paz,* dit M. d'Orbigny, j'aperçus, le 20 mars 1819, une éminence qui semblait une petite île de vase, et qui paraissait élevée d'un pied au-dessus du niveau du bassin de la saline. Je demandai ce que c'était au *péon* qui m'accompagnait : il me dit que c'était une réunion de nids de Flammants. Je voulus voir ces nids, et je m'acheminai vers eux, en marchant sur le sel. Plus j'avançais, et plus j'admirais cette quantité immense de sel, qui couvrait plus de deux lieues carrées, cristallisée en croûte épaisse de 6 pouces sur toute la superficie de ce lac salé. Enfin j'arrivai au but de ma course : plus de trois mille nids étaient réunis de manière à former une petite île au milieu du sel. Chaque nid est un cône élevé d'un pied et demi, et dont la partie supérieure est tronquée et concave comme le fond d'un nid ordinaire, mais sans être tapissé de plantes. Chaque nid est distant d'un pied de ceux qui l'entourent. Rien de plus singulier que cette réunion de cônes tous absolument semblables et d'égale hauteur. Plusieurs œufs restaient encore dans les nids. Le *péon* qui me guidait, me dit que les Flammants viennent tous les ans par grandes troupes nicher dans ces lieux ; que la femelle se met à cheval sur son nid pour couver, et que tous les ans les personnes qui travaillent à tirer le sel, recueillent un grand nombre d'œufs pour les manger, et prennent aussi de jeunes individus : la chair de ces derniers a, dit-on, un goût exquis. Je restai long-temps à observer ces nids, et à recueillir des œufs qui pourraient encore servir à l'ornement d'une collection : ces œufs sont verdâtres, tachetés de brun : leurs diamètres sont de 11 et 6 centimètres. »

Le *Phœnicopterus ignipalliatus* a reçu en Amérique, suivant les localités, un grand nombre de noms différents, ainsi qu'il arrive à toutes les espèces sur lesquelles leur organisation remarquable ou leurs mœurs singulières fixent particulièrement l'attention. Les Espagnols le nomment

Flamingo (Flammant); les Guaranis de Corrientes, *Nahana;* les Indiens Buticud du Brésil, *Ponchen;* les Indiens Araucanos du sud et des Pampas, *Colesom;* enfin les Patagons, *Pana* [1].

[1] On peut comparer le Phénicoptère à manteau de feu à ses congénères dans les galeries du Muséum d'histoire naturelle, qui possède maintenant l'adulte du *Phœnicopterus ruber,* l'adulte et le jeune du *Phœnicopterus minor,* et tous les âges du *Phœnicopterus antiquorum* et du *Phœnicopterus ignipalliatus.*

* RHINOMIE. Rhinomya. *Is. Geoff.*

Tous les ornithologistes savent que la classification des oiseaux, exposée par M. Cuvier dans son *Tableau d'histoire naturelle,* et depuis avec plus de détail dans son *Règne animal,* diffère principalement de celle de Linné par la suppression de l'ordre des *picæ,* dans lequel l'illustre auteur du *Systema naturæ* plaçait, avec les genres aujourd'hui connus sous le nom de Grimpeurs ou Zygodactyles [1], les passereaux ténuirostres et syndactyles de M. Cuvier, et les genres Corbeau, Rollier, Paradis, etc. M. Cuvier a remarqué à l'égard de ces derniers qu'ils ne présentent pas même des caractères assez tranchés parmi les passereaux pour former dans cet ordre une famille distincte, et il les range à la suite des conirostres ordinaires. Les rapports qu'ils présentent avec plusieurs de ces derniers sont en effet incontestables et se montrent même d'une manière si évidente que M. Temminck, M. Vieillot, et plusieurs autres ornithologistes, auteurs de classifications très différentes à tous égards de la méthode de M. Cuvier, et basées quelquefois sur des considérations d'un autre ordre, sont du moins d'accord entre eux sur les rapports qui lient les *corvus, coracias* et *paradisæa* de Linné à plusieurs des conirostres de M. Cuvier. Ces rapports sont donc aujourd'hui universellement admis dans la science, et on peut les regarder comme incontestables. Toutefois sont-ils assez intimes pour justifier complètement le rapprochement établi entre les passereaux conirostres ordinaires et les *corvus*, *coracias* et *paradisæa* de Linné? En

[1] De ces deux mots, le premier a été adopté par M. Cuvier, par tous les auteurs qui l'ont suivi et par M. de Blainville; le second, par M. Temminck, M. Vieillot et la plupart des ornithologistes allemands.

d'autres termes, ces genres sont-ils plus voisins, par l'ensemble de leur organisation, des *sturnus*, *icterus*, *fringilla*, *emberiza*, *parus* et *alauda*, que des autres passereaux? En laissant de côté les Ténuirostres, liés avec les Corbeaux par les Craves et avec les Paradis par les Épimaques, et notamment par l'Épimaque ou Paradis à douze filets, j'appellerai surtout l'attention sur les rapports intimes qui me semblent exister entre les *corvus* et *coracias* et les premiers genres de Dentirostres, rapports que les découvertes faites récemment par les voyageurs et les connaissances de plus en plus exactes que l'on acquiert sur les espèces anciennement connues, rendent chaque jour plus évidents.

Ainsi, les Chocards ont l'organisation, le régime diététique, l'ensemble des habitudes et jusqu'à la coloration des corbeaux, dont ils ne diffèrent guère que par l'existence d'une légère échancrure à la mandibule supérieure.

Cette légère différence n'existe même plus à l'égard des Mainates, genre dans lequel se trouvent deux espèces voisines des Corbeaux par l'ensemble de leur organisation et l'une pourvue, l'autre dépourvue d'échancrure à la mandibule supérieure.

Parmi les *myothera*, les Brèves offrent aussi avec les Corbeaux une analogie assez marquée, comme l'indiquerait au besoin le nom de *corvus* sous lequel les anciens ornithologistes les confondent avec les Corbeaux.

Le groupe dont les Gobe-mouches offrent le type principal se lie également avec les Corbeaux par les Céphaloptères et Coracines, et notamment par l'oiseau remarquable que tous les ornithologistes connaissent sous le nom de Pie à gorge ensanglantée.

Mais c'est surtout avec les *lanius* que les Corbeaux me semblent présenter des rapports intimes, et tellement que les diverses conditions organiques qui, dans le premier de

ces groupes, viennent modifier le fonds d'organisation commun à toute la famille et caractérisent les nombreux sous-genres qui se groupent autour de nos Pies-grièches, se retrouvent toutes, à une ou deux exceptions près, dans divers sous-genres de corbeaux. Il y a plus : l'analogie est quelquefois si complète qu'il devient extrêmement difficile, je dirai même presque impossible d'établir une ligne de démarcation exacte entre telle subdivision des *corvus* et tel sous-genre de *lanius*. Ainsi les Cassicans sont certainement très voisins des Casse-noix et des Corbeaux, et il suffit d'une comparaison faite avec quelque attention pour établir qu'il y a même, si l'on excepte l'échancrure de la mandibule supérieure, plus de différence, notamment quant à la forme du bec, entre telle et telle espèce de Corbeaux qu'entre plusieurs espèces de ce dernier genre et les Cassicans. Les Calybés, que M. Cuvier a séparés tout récemment des Cassicans, se rapprochent en outre des Paradis, au moins par la nature de leur plumage et l'éclat de leurs couleurs. Les Béthyles offrent aussi quelques rapports avec les Pies; et c'est même sous le nom de *pie pie-grièche* (*lanius picatus*) que l'espèce type du genre est le plus généralement connue. Les rapports des Choucaris avec les Corbeaux sont encore plus marqués, et c'est sous les noms de *corvus* et de *coracias* que toutes les espèces anciennement connues ont été inscrites d'abord dans le *Systema* : les *corvus melanops* de Latham, *corvus papuensis* et *novæ Guineæ* de Gmelin, le rollier à masque noir de Levaillant, appartiennent par exemple à ce genre; c'est aussi parmi les Choucaris qu'étaient placés les deux oiseaux qui ont servi de type au nouveau genre établi récemment par M. Temminck sous le nom de *piroll*, et que tous les auteurs s'accordent à placer près des Corbeaux. Enfin, les Pies-grièches proprement dites se lient elles-mêmes de la manière la plus intime avec les *corvus*, et il a même été presque impossible

jusqu'à présent de tracer une limite exacte entre les Pies-grièches proprement dites et les Geais. C'est en effet parmi les Pies-grièches que les ornithologistes modernes placent le Geai longup de Levaillant, oiseau qui a le bec, les proportions, le plumage, et jusqu'à la huppe des Geais [1], et qui me semble n'avoir de rapports avec les Pies-grièches que par l'existence à la mandibule supérieure d'une échancrure assez marquée, au-delà de laquelle le bec est terminé en une pointe un peu recourbée. Or, quoique la plupart des ornithologistes n'aient point noté ce fait, fort intéressant pour l'appréciation exacte des rapports naturels des *corvus*, ces caractères, loin d'appartenir en propre au Geai longup, et de l'éloigner des autres Geais, existent aussi chez ceux-ci, moins prononcés il est vrai [2].

[1] Des plumes dirigées en avant ne recouvrent pas, il est vrai, d'une manière complète les narines du Geai longup; mais il en est de même de plusieurs Corbeaux et Pies, notamment du Corbeau triste et de la Pie olive.

[2] De tous les Geais, les deux espèces où ces caractères se trouvent le moins visibles, sont notre Geai d'Europe et une espèce très voisine nouvellement découverte au mont Liban par M. Botta, et qui s'en distingue, outre une différence dans la forme du bec, par sa tête noire en-dessus, d'où le nom d'*atricapillus* sous lequel je me propose de la faire figurer par la suite : dans toutes deux cependant on en aperçoit au moins quelques vestiges, au point que Nilsson a cru devoir réunir dans son Ornithologie suédoise le Geai qu'il nomme *lanius glandarius* aux vraies Pies-grièches. J'ajouterai que j'ai retrouvé l'échancrure de la mandibule supérieure chez un grand nombre de Pies, chez quelques Corbeaux et même chez un oiseau de paradis, le Sifilet. Il en est donc de tous ces genres comme des Mainates où, d'après la remarque importante qu'en a faite M. Cuvier lui-même, l'échancrure mandibulaire est tantôt absente et tantôt existe, et n'a par conséquent aucune importance réelle. Je n'ai pas besoin de dire que cette remarque n'infirme en rien l'importance de ce caractère dans quelques autres groupes : l'observation a en effet dès long-temps appris aux naturalistes que des caractères, constants et vraiment essentiels pour certaines familles, deviennent dans d'autres des modifications organiques dépourvues de toute influence, fugitives presque d'une espèce à l'autre, et ne pouvant plus servir de base à aucune considération générale.

Ces remarques démontrent, ce me semble, d'une manière positive, que les *corvus, coracias* et *paradisœa* offrent quelques rapports avec les passereaux conirostres, comme l'ont admis les ornithologistes, et aussi avec les ténuirostres; mais qu'ils se trouvent surtout liés d'une manière intime avec les dentirostres, et notamment avec les premiers genres, plusieurs *Corvus* étant même de véritables dentirostres, c'est-à-dire présentant l'échancrure de la mandibule supérieure, qui au contraire manque dans un oiseau classé parmi les dentirostres, le mainate de Java, *Eulabes Javanus* de M. Cuvier.

J'ai dû présenter ces remarques générales, et chercher à faire apprécier les rapports naturels des genres *corvus*, *coracias* et *paradisœa* avec les Pies-grièches et les autres dentirostres omnivores ou insectivores, avant de passer à la description du genre Rhinomie que je n'eusse pu autrement faire connaître qu'imparfaitement. On va voir en effet que ce genre, appartenant essentiellement aux dentirostres, offre cependant une très grande analogie avec les Geais et les Rolliers, et peut être considéré comme établissant, par un anneau de plus, une liaison intime entre les deux grandes familles que je viens de comparer.

Description et détermination du genre Rhinomie (*Rhinomya*).

Comparé à un geai, et pour prendre un exemple plus spécial, au geai bleu de l'Amérique du nord, le genre Rhinomie présente en commun avec lui un grand nombre de caractères, que je vais indiquer en même temps que les différences qui distinguent notre nouveau genre des geais et le rapprochent de divers dentirostres.

Le bec a la même forme générale que chez le geai bleu; il est triangulaire, conique et recouvert à sa base par des

plumes alongées. La mandibule supérieure, dont la largeur égale à peu près la hauteur, et dont l'arête est légèrement convexe, dépasse un peu l'inférieure, et se termine par une pointe mousse et arrondie, que précède, de chaque côté, une échancrure peu marquée. La Rhinomie a d'ailleurs le bec un peu plus court et terminé supérieurement par une arête un peu plus vive que chez le geai. Chez tous deux la mandibule inférieure est de moitié moins haute que la supérieure.

Les narines sont, dans la Rhinomie comme dans le geai, placées de chaque côté à la base du bec; mais elles ont dans la première une disposition très curieuse et très caractéristique. Les plumes dirigées en avant et effilées, que tout le monde connaît chez les *corvus*, manquent complètement et sont remplacées de chaque côté par une grande écaille ovale qui recouvre et ferme presque entièrement les narines, et ne les laisse plus apercevoir à l'extérieur que sous la forme d'une fente longitudinale, très étroite, surtout en avant, et placée à peu de distance au-dessus de la commissure des mandibules [1]. C'est ce caractère qui distingue essentiellement la Rhinomie des geais, et on peut ajouter même de tous les autres *corvus* et *coracias* : si en effet les narines des rolliers sont linéaires, du moins elles ne sont pas fermées par une écaille, mais bien par une membrane recouverte de petites plumes. Parmi les autres oiseaux, quelques genres, les Accentors, par exemple, ont aussi, il est vrai, les narines fermées en partie par une écaille, mais cette écaille est généralement plus petite, moins distincte et disposée d'une manière assez différente.

Les membres inférieurs ne diffèrent de ceux des geais que par un tarse et des doigts sensiblement plus longs à

1 C'est à cette disposition très curieuse des narines que se rapporte le nom de rhinomie, *rhinomya*, venant des mots ῥῖνες, *narines*, et μύω, *je ferme, je oligne*.

proportion : on peut ajouter que les ongles postérieurs sont moins recourbés. Au contraire, les caractères beaucoup plus importants que l'on peut tirer de la proportion des doigts n'offrent rien de spécial pour la Rhinomie, qui a, de même que les geais, le doigt interne un peu plus court que l'externe, le médian étant d'ailleurs comme à l'ordinaire le plus long de tous. Le pouce ne présente rien de particulier.

La queue est, comme celle du geai bleu, assez longue, composée de douze pennes et un peu étagée.

C'est encore avec les ailes des geais que celles de la Rhinomie offrent le plus de rapport, la première rémige étant très courte, la seconde plus longue, la troisième plus longue encore, mais encore inférieure aux suivantes. Mais la Rhinomie a aussi des caractères qui lui sont propres dans la forme arrondie de l'extrémité de ses pennes alaires, et surtout dans l'extrême brièveté de ses ailes qui se terminent au niveau de l'origine de sa queue, et semblent même ne pas l'atteindre, à cause des plumes qui cachent cette origine, et la font paraître plus reculée qu'elle ne l'est en effet. Ce caractère, joint à celui que nous a fourni la forme des narines, distingue au premier aspect le genre Rhinomie, non-seulement des geais, mais même de tous les autres oiseaux.

Enfin le plumage de la Rhinomie rappelle encore celui des geais par la mollesse et le moelleux de toutes les plumes du corps, et surtout par l'existence sur la tête d'une huppe dont je ferai connaître en particulier la disposition et la couleur en donnant la description spécifique de la Rhinomie. Enfin quelques poils noirs sortant du milieu des plumes au-dessous de l'œil et autour de la base du bec, établissent un rapport de plus entre la Rhinomie et les geais.

Cette description ne saurait, ce me semble, laisser aucun doute sur les rapports intimes qui lient la Rhinomie aux geais. Cependant, dans l'état actuel de la méthode ornithologique la plus généralement suivie en France, c'est à la famille des passereaux dentirostres qu'elle appartient essentiellement. Les zoologistes qui adoptent cette classification devront placer notre nouveau genre entre les mainates et les martins, quoiqu'il ait aussi quelques rapports avec les accentors. Suivant la méthode de Temminck, il se placera très naturellement dans l'ordre des omnivores où se trouvent réunis tous les genres dont on peut le considérer comme voisin à divers égards, et notamment les geais, les martins, les jaseurs, etc. On va voir, par l'histoire spécifique de la Rhinomie, que les observations faites sur ses mœurs confirment ces rapprochements, notre nouveau genre vivant également d'insectes et de graines.

C'est à M. Dessalines d'Orbigny que nous devons la connaissance de l'espèce d'après laquelle je viens d'établir le genre Rhinomie, et qui est jusqu'à présent la seule connue. Ce savant et zélé voyageur, en envoyant en France l'individu qui a servi de type à ma description, le signalait comme un objet très remarquable et précieux pour la zoologie. Aussi a-t-il pris soin de joindre à son envoi un grand nombre de renseignements que l'on trouvera plus bas, et qui seront, sans doute, je me plais à le reconnaître moi-même, la partie la plus intéressante de cette notice.

Rhinomie lancéolée. *Rhinomya lanceolata.* Is. Geoff. et d'Orb.

1. *Description.*

Le nom spécifique que M. d'Orbigny et moi donnons à la Rhinomie se rapporte à celui des caractères de plumage

qui nous a paru le plus remarquable dans cet oiseau. Tout le dessus de la tête est couvert de plumes étroites, effilées, dirigées d'avant en arrière, dont quelques-unes, insérées sur le sommet du crâne, sont très longues, ainsi qu'on pourra le voir sur la planche qui accompagne cette notice. Toutes ces plumes sont blanches sur toute la longueur de leur tige, d'un roux foncé sur leur bord, et ces deux couleurs sont séparées par un peu de noir. Les plumes du dessus du col sont de même blanches et rousses, mais elles n'ont pas du tout de noir, et n'offrent rien de remarquable ni dans leur forme ni dans leur disposition. La gorge et le milieu de la poitrine sont d'un cendré clair. Les flancs sont d'un roux vif, le milieu du ventre étant au contraire blanc. Les épaules, les ailes, le croupion et le reste du corps sont olivâtres. Les pennes caudales sont aussi dans leur presque totalité de cette couleur, mais elles sont d'un noir brunâtre à leur extrémité, les premières conservant cependant encore la couleur générale olivâtre sur leur bord externe. Les pieds sont noirs et le bec est corné. Les yeux sont bruns.

La taille de la Rhinomie lancéolée est à peu près celle d'un merle. Sa longueur totale et les dimensions de ses principales parties sont comme il suit :

Longueur totale (depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité de la queue).	7 pouces	9 lignes.
Longueur de la queue..	3	»
— des ailes.	3	»
— du tarse.	1	2
— du doigt médian (y compris l'ongle).	1	»
— des longues plumes de la huppe.	1	2

2. *Patrie et habitudes.*

L'individu d'après lequel je viens de décrire la Rhinomie lancéolée a été envoyé au Muséum d'histoire naturelle par M. d'Orbigny, qui l'avait tué en Patagonie sur les bords du Rio-Négro. C'est la seule localité où ce savant zoologiste ait rencontré l'espèce, et je ne sache pas qu'aucun autre voyageur ait eu occasion de l'observer. Aussi est-ce à M. d'Orbigny que l'on doit tous les détails suivants, que je ne fais, pour ainsi dire, qu'extraire du précieux recueil des notes qu'il a bien voulu me communiquer.

La Rhinomie lancéolée se tient ordinairement dans les haies et les buissons les plus épais; lorsqu'elle en sort, elle s'en éloigne peu, et s'y réfugie au moindre bruit. Aussi ne l'aperçoit-on que très rarement, et est-il difficile de se la procurer, quoiqu'on l'entende souvent. Lorsqu'elle est sans crainte, elle fait entendre une ou deux fois par minute, tout en marchant ou en sautant dans les buissons, un petit cri modulé que rendent assez bien les syllabes *clot*, *clot*. Inquiétée, elle se tait aussitôt, s'enfuit et se cache. Lorsque la tranquillité est rétablie et que son inquiétude a cessé, on la voit avancer la tête entre les branches, regarder de tous côtés et sortir enfin en sautillant; sa huppe est alors redressée et sa queue dirigée presque verticalement; d'où le nom de *Gallito* ou *petit coq* qu'on lui donne quelquefois en Patagonie. Ses mouvements sont en général pleins de grâce et de vivacité, et les mouvements de sa huppe varient et animent sa physionomie.

La description que j'ai donnée de l'aile de la Rhinomie indique que cet oiseau vole peu et mal. C'est en effet ce qu'a observé M. d'Orbigny. Jamais la Rhinomie ne s'élève que de quelques pieds au-dessus du sol, et on ne la voit guère franchir par le vol une distance de plus de douze

ou quinze pas. Il est rare qu'on l'aperçoive sur les branches un peu élevées des arbres, et c'est presque à terre qu'elle fait son nid. Au contraire, et nous aurions pu le conclure encore de l'examen de ses membres, la Rhinomie saute et court avec beaucoup d'agilité : souvent même on la voit, comme l'autruche, s'aider de ses ailes pour la marche, et s'enfuir rapidement avec une allure qui n'est exactement ni le vol ni la marche, mais qui tient de tous deux.

Enfin M. d'Orbigny a encore constaté que les Rhinomies vivent isolées, mais qu'il en existe en général dans la même contrée un assez grand nombre d'individus qui semblent s'appeler et se répondre presque à chaque instant. Leur nourriture consiste tantôt en petites graines, tantôt en petits animaux, et principalement en insectes et en araignées.

Les mœurs particulières de cette espèce, son naturel très craintif et l'habitude qu'elle a de se tenir cachée dans les buissons, font qu'elle est peu connue dans les lieux mêmes où elle est le moins rare : aussi le nom de *Gallito* que j'ai cité plus haut, et qui est même peu usité, est-il le seul que M. d'Orbigny ait entendu donner à l'intéressant oiseau dont nous lui devons la connaissance.

Is. Geoffroy Saint-Hilaire.

30 mars 1832.

MERLE. Turdus.

M. importun du Cap. Levaillant.

T. importunus. Vieillot.

Mémoire lu à la Société d'Histoire naturelle de Paris, le 4 mai 1832.

Cet oiseau n'est point une espèce nouvelle, puisqu'il est décrit et figuré, dans les oiseaux d'Afrique de Levaillant, sous le nom de *Merle importun du Cap*, et, d'après lui, par Vieillot (Dict. d'hist. nat.), sous le même nom, *Turdus importunus.*

Levaillant lui donna ce nom parce que souvent, dans ses excursions aux environs du Cap, cet oiseau le suivait, voltigeant d'arbre en arbre et le fatiguant de ses cris continuels, au point (dit-il) de faire prendre la fuite quelquefois à des oiseaux précieux dont il cherchait à s'approcher pour les tirer.

Le fils de M. Verreaux, naturaliste préparateur revenu depuis peu du Cap, où il a passé plusieurs années, a rapporté quelques individus de cette espèce, et en a tué lui-même à une vingtaine de lieues du Cap. Il a remarqué effectivement que cet oiseau était très criard, qu'il se réfugiait presque toujours dans l'épaisseur des buissons, ou plutôt des grandes bruyères dont le canton qu'il habite est couvert, et d'où il fait entendre ses cris très fréquents; mais il n'a point remarqué qu'il s'attachât à ses pas en le poursuivant de ses cris répétés avec cette sorte d'acharnement dont parle Levaillant.

Notre oiseau me paraît tout-à-fait devoir appartenir à cette section du genre Merle que M. Cuvier distingue

très judicieusement dans son Règne animal (dernière édition), comme paraissant devoir tenir aux Pies-grièches pour les mœurs, sans que la forme de leur bec puisse les faire distinguer des autres Merles. Il est bien certain que les habitudes criardes de l'*importun* le rapprochent tout-à-fait des Pies-grièches. Sous ce rapport, M. Cuvier range dans ce petit groupe le *Turdus zeilonius,* Buff., enl. 272; le *Turdus cafer,* Gmel., enl. 563, ou *Merle à cul rouge*, Vaill. 107; le *Lanius jocosus*, Gmel., qui est le *Petit Merle huppé de la Chine*, Buff., enl. 508; le *Turdus capensis,* Lath., qui est le *Brunet du cap de Bonne-Espérance,* Buff., et le *Turdus chrysorrhœus*, qui est le *Cul d'or*, Vaill. 107. On doit y joindre, ce me semble, le *Turdus bimaculatus*, Horsf., le même que le *Lanius bimaculatus,* Less., et l'*importun de Levaillant,* dont il est ici question. Ce groupe me paraît avoir été désigné par M. Horsfield sous le nom de *Pycnonotus*, et par M. Temminck sous celui de turdoïde.

Les caractères les plus marquants de ce groupe sont un bec plus court et un peu plus élevé que chez les merles ordinaires, muni de chaque côté à sa base de quatre ou cinq poils forts et rigides (fig. *a*, *b*). Ce caractère les rapproche, de même que la brièveté de leurs tarses et de leurs doigts, du genre *Crinon criniger*, Temm. Les tarses et les doigts sont beaucoup plus courts que chez les merles ordinaires.

Levaillant, et, d'après lui, Vieillot (article *Merle* du Dictionnaire d'Histoire naturelle de Déterville), en décrivant le *Merle importun,* n'ont nullement fait mention d'un caractère particulier à cette espèce, et qui, à la rigueur, pourrait l'éloigner non-seulement de la famille des merles, mais même de toute la division des dentirostres de M. Cuvier. Ce caractère consiste dans la forme de la mandibule supérieure (fig. *c*), qui est terminée par quatre petites échancrures au lieu d'une seule, comme chez tous les den-

tirostres de Cuvier. Si un seul individu eût présenté ce caractère, on aurait pu penser que cela était accidentel ou provenant du genre de nourriture particulier à cet oiseau, comme de baies assez dures pour avoir usé les bords des mandibules. Mais j'ai remarqué cette particularité sur quatre individus de cette espèce que j'ai été à même d'observer et qui ont été rapportés du Cap par M. Edouard Verreaux. D'ailleurs les quatre échancrures sont disposées de la même manière sur chaque individu, et avec une symétrie qui ne permet pas de supposer qu'elles soient accidentelles.

Ce fait est d'autant plus remarquable que c'est, dans toute la famille des dentirostres de Cuvier, la seule espèce offrant un bec serriforme: comme, dans celle des conirostres, le seul genre *Phytotome,* composé aujourd'hui de deux ou trois espèces seulement; dans celle des ténuirostres, le genre *Ramphodon,* Less., Traité d'ornithologie, composé d'une seule espèce de colibri, le *Colibri tacheté, Trochilus nævius,* Temm. pl. col. 120, f. 3, et le genre *Souimanga, Cinnyris,* Cuv.; dans les syndactyles de Cuvier, le seul genre *Symé, Syma,* Less., composé d'une seule espèce et démembré du genre Martin-Pêcheur, *Alcedo,* et les genres *Calao* et Momot.

On voit par là que ce caractère de bec serriforme se rencontre fort rarement dans les espèces composant la grande division des Passereaux de Linné, et qu'elle a presque toujours donné lieu à la formation de genres particuliers souvent composés d'une seule ou de très peu d'espèces. Pourquoi alors le *Merle importun,* Vaill., *Turdus importunus,* Vieillot, qui seul présente ce caractère chez tous les dentirostres de Cuvier, ne deviendrait-il pas l'espèce type d'un genre ou sous-genre dans cette grande famille? Si des ornithologistes plus habiles que moi étaient de cette

opinion, je pense qu'on pourrait alors désigner ce groupe par le nom générique de Polyodon, *Polyodon* (La Fresnaye); et l'importun de Levaillant deviendrait alors le Polyodon importun, *Polyodon importunus* (de La Fresnaye).

Description.

L'importun est long de sept pouces environ; tout son plumage en dessus est d'un vert olive sombre, un peu verdâtre sur les barbes extérieures des rémiges et des rectrices: tout le dessous est d'un gris verdâtre sale. Le bec et les pieds sont d'un noir brun; la mandibule supérieure est terminée par quatre petites échancrures, qui paraissent terminer autant de petits sillons obliques dans l'intérieur de cette mandibule. L'aile en dessous est couleur de soufre pâle. — M. Verreaux l'a rencontré à une vingtaine de lieues du Cap, dans l'intérieur du pays.

Fr. de Lafresnaye.

PHYTOTOME. Phytotoma. *Molina, Daudin,* etc.

Mémoire lu à la Société d'Histoire naturelle de Paris, le 4 mai 1832.

L'acquisition que j'ai faite récemment d'un oiseau qui m'a paru, par la conformation de son bec, devoir appartenir au genre Phytotome, l'incertitude qui existe encore sur les caractères positifs de ce genre, jointe à l'obscurité des descriptions du petit nombre d'espèces qu'on y a rapportées, m'ont engagé, avant de décrire mon oiseau, à publier une notice sur l'établissement du genre et sur les espèces qu'on y a rangées [1].

Le genre Phytotome, *Phytotoma,* a été créé par Molina dans son Histoire naturelle du Chili, et adopté depuis par la plupart des ornithologistes, quoique l'espèce type sur laquelle il le fonda, le *Phytotoma rara,* n'existe peut-être dans aucune collection, et qu'on n'en ait même pas de figure.

Cette dénomination, *phytotoma,* formée du grec, signifie *coupeur de plantes.* Molina (*Histoire naturelle du Chili,* pag. 234) assigne à ce genre les caractères suivants : « *Rostrum conicum, rectum, serratum; nares ovatæ; lingua brevis, obtusa.* » Puis il décrit ainsi l'oiseau sur lequel il le forma : « Le rara des habitants du Chili est ainsi appelé à » cause de son cri rauque et interrompu, qui exprime à » peu près ce mot. Il est presque de la grosseur d'une

L'existence du genre et de l'espèce type du *Phytotoma* était encore si obscure et si incertaine dans ces derniers temps, que Cuvier, dans son Règne animal (dernière édition), n'en fait pas même mention, et que Temminck, en indiquant le genre, dit qu'il en a copié les caractères dans les auteurs, n'ayant jamais été à portée de voir aucun oiseau de ce genre.

» caille : le bec est assez gros, conique, droit, un peu » pointu, *entaillé en scie* d'un demi-pouce de long; la lan- » gue très courte et obtuse; quatre doigts : le pouce un » peu plus court qne les autres doigts; queue médiocre et » arrondie; gris obscur sur le dos, un peu plus clair sur » le ventre; les pennes des ailes et de la queue ont des » points noirs. Cet oiseau se nourrit de plantes dont il » coupe d'abord les tiges près de terre; souvent même » par caprice il en arrache une assez grande quantité sans » s'en nourrir, ce qui l'a rendu un objet d'aversion pour » tous les cultivateurs du Chili, qui le poursuivent à ou- » trance, détruisent ses nichées et ont mis sa tête à prix. Il » s'est réfugié dans les endroits couverts et ombragés, où » il niche sur les arbres les plus élevés; et l'espèce en est » considérablement diminuée, soit par suite de cette guerre » à mort que lui font les habitants, ou parce que l'espèce » est peu féconde d'elle-même. » Telle est la description donnée par Molina de son *Phytotoma rara.*

Daudin (*Ornithologie*, tom. 2, pag. 364) adopte ce genre de Molina, et y réunit à son *Phytotoma rara*, le *Guifso balito*, trouvé par Bruce en Abyssinie, et nommé par Gmelin *Loxia tridactyla.* « Cet oiseau d'Abyssinie, dit-il, ne se » nourrit pas de jeunes plantes, comme celui du Chili; il » vit solitaire dans les bois, y brise des noyaux pour man- » ger l'amande qu'ils renferment. Il n'a que trois doigts, » deux seulement en avant et un en arrière; le bec est » brun, conique et dentelé; la tête, tout le devant du col » sont rouges; le reste du plumage est noir avec le man- » teau d'un brun un peu verdâtre, et les grandes couver- » tures des ailes, en forme d'écailles, sont noires, bordées » de blanc olivâtre; la queue est un peu fourchue. » Cet oiseau, que Daudin a figuré d'après un dessin qui lui avait été envoyé de Hollande, et qu'il désigne sous le nom de

Phytotome d'Abyssinie, forme la seconde espèce décrite.

Vieillot (*Dictionnaire d'histoire naturelle*, tom. 26, pag. 64, article *Phytotome*) forme dans ce genre deux subdivisions, l'une composée des espèces à quatre doigts, l'autre de l'espèce à trois doigts. Dans la première, il range le *Phytotoma rara*, ou *chilensis*, de Molina, et y ajoute le *Phytotome du Paraguay*, *Phytotoma rutila* Vieillot, qui est le *Dentato* d'Azara. Ce dernier, dans son *Histoire du Paraguay*, tom. 3, pag. 226, décrit ainsi son *Dentato* : « Bec pointu, un » peu courbé, robuste ; la mandibule inférieure beaucoup » plus large et un peu moins longue que la supérieure, » dont les bords ont, surtout à l'intérieur, des dents fines, » qu'on ne distingue bien qu'en ouvrant le bec; la man- » dibule inférieure est également garnie de dents moins » apparentes ; front, gorge, haut du col par-devant, et bas- » ventre, d'un roux vif; une longue tache de la même » couleur sur les côtés de la poitrine; le reste de cette » partie et du devant du col couverts de plumes à barbes » presque blanches et à tiges d'une teinte un peu moins » claire; la tête, le dessus du col et du corps d'un brun » lavé de vert; les scapulaires noirâtres dans leur milieu ; » les couvertures et les pennes des ailes de cette teinte, les » premières bordées et tachetées de blanc, les pennes » frangées de verdâtre; les deux plumes du milieu de la » queue noirâtres. Longueur, 7 pouces ; queue, 3 pouces ; » longueur du bec, 5 lig. 1/3 ; hauteur du bec, 3 lig. 1/2. » Vieillot ajoute : Sonnini regarde cet oiseau comme une espèce très voisine du *Phytotoma rara*, si ce n'est pas lui-même. Vieillot range ensuite dans la seconde section le *Phytotome d'Abyssinie*, ou *Guifso balito* de Bruce, la seule espèce à trois doigts connue juqu'à ce jour.

M. Benjamin Leadbeater (*Trans. linn.*, tom. 16, 1re part., pag. 85), décrivant quelques espèces nouvelles d'oiseaux,

rapporte au genre Phytotome, sous le nom de *Phytotoma ferreo-rostre, Phytotome bec de fer,* un oiseau dont il détermine ainsi les caractères : « Bec court, très gros, très large » à la base, remarquable par une dimension et une force » surpassant celles de tous les loxias, denté en scie irrégu- » lièrement; la mandibule supérieure armée à sa base » d'une forte dent; commissure anguleuse et déjetée en » bas; ailes courtes, arrondies; les 3e, 4e, 5e et 6e rémiges » presque égales et les plus longues; queue médiocre, » arrondie; tarses médiocres, scutellés, etc. » Il décrit ainsi le plumage : « Brun; la tête, la gorge et la queue en-dessus » rousses, le bec énorme et noir, les ailes brunes, les rémi- » ges en-dessus d'un brun noirâtre, en-dessous noirâtres; » les deux rectrices du milieu de la queue rousses en-dessus, » toutes les autres ayant leurs barbes extérieures de cette » couleur et leurs barbes intérieures noirâtres; tout le » dessous de la queue noirâtre. Longueur totale, 5 pouces » 4 lignes. » M. Leadbeater, après avoir rapporté son espèce nouvelle au genre Phytotome de Gmelin, ajoute que le bec est d'une dimension si extraordinaire, et que l'oiseau présente dans son ensemble des caractères si particuliers, qu'il ne doute pas qu'il ne dût former un groupe distinct dans le genre Phytotome, si des ornithologistes plus heureux que lui étaient à même de pouvoir comparer sa nouvelle espèce avec celles de ce genre déjà connues, avantage qu'il n'a pas encore eu, n'ayant jamais vu aucun individu du vrai Phytotome. Il ajoute encore, quant aux proportions extraordinaires du bec de son espèce, que les branches de la mandibule supérieure s'étendent sur les côtés au-delà du bec lui-même, de sorte que l'espace entre elles est de 9/10 d'un pouce, tandis qu'entre celles de la mandibule inférieure il n'est que des 7/10. Il n'indique pas sa patrie et n'en donne pas la figure.

De ces quatre différentes espèces, on peut conclure, ce me semble, que deux d'entre elles, le *Guifso balito* de Bruce, cité par Buffon et Daudin, et le *Phytotoma ferreorostre* (Leadbeater), présentent des caractères tout-à-fait particuliers à chacun d'eux, et qui les éloignent spécifiquement des deux autres : ce sont, chez le premier, des pieds tridactyles; et chez le second, un bec à mandibule supérieure munie d'une forte dent à sa base, et si démesurément volumineux que les branches de cette mandibule supérieure ont 9/10 de pouce d'écartement chez un oiseau qui n'a en tout que 5 pouces 1/2 de longueur totale, ce qui est presque monstrueux. Quant aux deux autres espèces, le *Phytotoma rara* et le *Dentato* d'Azara, ou *Phytotoma rutila* de Vieillot, ils pourraient ne former qu'une espèce, comme l'a pensé Sonnini, en supposant que l'individu décrit si imparfaitement par Molina, quant au plumage (gris obscur sur le dos, un peu plus clair sur le ventre), fût une femelle ou un jeune privé de la couleur rousse qu'Azara a remarquée sur la tête et sur le ventre de son *Dentato*. Toutes ces espèces, ainsi que celle que je vais décrire, présentent toutefois un caractère commun, le seul générique, ce me semble, pour le genre Phytotome : c'est un bec voisin de celui des *Pitylus* (Cuvier), mais à mandibule supérieure finement dentée en scie.

L'espèce que j'ai en ma possession semble se rapprocher, par son plumage surtout, du *Dentato* d'Azara, *Phytotoma rutila* Vieillot. Tout le dessus est d'un olive sombre, un peu roussâtre, avec toutes les plumes noirâtres dans leur milieu, le long de leur tige. Le dessus de la tête est d'un roux vif de cannelle; les plumes en sont un peu alongées et comme disposées à s'élever un peu en huppe. Cette même nuance, quoique affaiblie, se remarque mêlée au roussâtre qui borde les plumes de la nuque et du der-

rière du col. Les ailes sont noirâtres, les pennes primaires, depuis la troisième et suivantes, sont finement bordées d'olive blanchâtre; les secondaires, surtout celles qui recouvrent l'aile en-dessus, le sont largement de roussâtre, teinté légèrement du roux cannelle de la tête; quelques-unes des petites couvertures de l'aile et toutes les moyennes sont blanches; les plus voisines du dos parmi celles-ci ont une tache noire sur leurs barbes intérieures; les grandes couvertures sont terminées de blanc et finement bordées de cette teinte cannelle, mais affaiblie, de la nuque. Il résulte de cette disposition de couleurs, que l'aile est barrée en travers par deux bandes blanches, la première à l'épaule, moitié plus large et d'un blanc un peu plus net que la seconde, qui est vers le tiers de la longueur. La gorge et le devant du col sont d'un blanc mêlé de roux clair; la poitrine et tout le dessous sont de ce même roux-cannelle du dessus de la tête, mais un peu mélangé de gris roussâtre, surtout vers les flancs et l'anus; les couvertures inférieures de la queue sont roux-cannelle; la queue est noirâtre; la penne extérieure est finement bordée de blanc; toutes les suivantes, excepté les deux du milieu, sont noires sur leur côté extérieur, et roux-cannelle sur toutes leurs barbes intérieures, excepté à leur origine et à leur extrémité, sur le dernier quart de leur longueur, où elles offrent la même nuance noirâtre de leur bord externe: on y remarque toutefois à leur fine pointe une petite tache angulaire rousse; les deux pennes du milieu sont entièrement noirâtres dans toute leur longueur, mais plus pâles à leur base; la queue, vue en-dessous, est d'un gris noirâtre à la base et à l'extrémité, et est traversée dans son milieu par une large bande rousse qui occupe plus du tiers de sa longueur; le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont semblables au dos; les tarses et les doigts sont assez gros et alongés, les ongles longs et

arqués. Le bec étant fermé offre aussi le même ensemble de formes que celui du *Dentato :* il est gros, bombé en-dessus, large à la base, arqué dans sa longueur, à peu près comme chez les Colious, à mandibule supérieure (f. A. *a.*) finement dentée en scie sur ses bords, à mandibule inférieure (f. B. *b.*) plus large à sa base et non dentée sur ses bords.

En comparant cette description avec celle du *Dentato, Phytotoma rutila* Vieillot, il est impossible de n'y pas remarquer les plus grands rapports, et je suis très porté à croire que c'est le même oiseau : la teinte rousse du dessus de la tête et du dessous du corps, mêlée de blanchâtre sur le devant du cou et de la poitrine, se retrouve chez les deux oiseaux, et serait, je n'en doute pas, d'un roux uniforme sans mélange de blanc, si mon oiseau était parfaitement adulte. Tout le dessus du corps à plumes noirâtres dans leur milieu, les couvertures et les pennes des ailes également noirâtres, mais les premières bordées et tachetées de blanc, et les secondes frangées de verdâtre ; les deux plumes du milieu de la queue noirâtres : tous ces détails du *Dentato* se retrouvent exactement chez notre oiseau. Azara donne au *Dentato* 7 pouces de longueur ; le nôtre n'en a que 6 tout au plus : celui-là était du Paraguay ; le nôtre a été rapporté du Pérou. Mais ces différences de taille et de localités ne suffisent pas, ce me semble, pour détruire l'identité très probable de ces deux oiseaux, d'après les rapports nombreux qui paraissent exister entre eux; et si le *Dentato* d'Azára, *Phytotoma rutila* Vieillot, était effectivement (comme le pense Sonnini) le même oiseau que le *Phytotoma rara*, on pourrait regarder mon oiseau comme étant ce *Phytotoma rara,* qui habiterait non-seulement le Chili, mais aussi le Paraguay et même le Pérou. Je suis d'autant plus porté à le croire, que je viens d'avoir l'occasion de voir trois peaux arrivant de Valparaiso, tout-

à-fait semblables à notre oiseau quant aux formes et aux proportions : chez l'une, le dessus de la tête et tout le dessous du corps étaient uniformément roux; chez les deux autres, le dessus de la tête était semblable à tout le dessus du corps, et le dessous, au lieu d'avoir la teinte rousse du *rutila* et de mon oiseau, était à peu près de la couleur du dos, mais plus clair. Il n'y a pas de doute que ce ne soient un mâle et deux femelles de la même espèce, et il est bien probable que c'est une femelle aussi que Molina aura décrite dans son *Phytotoma rara.*

Jusqu'ici je me suis contenté de décrire le bec de mon oiseau dans son ensemble, lorsqu'il est fermé, et tel qu'il l'aura été sans doute par Molina et Azara, pour faire apercevoir plus facilement les rapports de leurs descriptions avec mon espèce; mais étant parvenu à l'ouvrir, j'ai remarqué, dans l'intérieur, des caractères si particuliers et si nouveaux en ornithologie, que je crois indispensable d'en donner ici une description détaillée.

J'ai déjà dit que ce bec avait la mandibule supérieure arquée d'une manière sensible dans sa longueur, dans le genre de celui des Colious; elle est d'une teinte de corne; l'inférieure est gris blanchâtre; elle entame les plumes du front angulairement, et dans cette partie elle semble s'élever un peu en forme d'arête arrondie, par suite de deux légères dépressions parallèles qui règnent de chaque côté entre cette arête et le bord supérieur de la fosse nasale. Ce bord se trouve par là un peu relevé en forme d'un petit bourrelet qui se prolonge, ainsi que la dépression, au-delà de la fosse nasale, jusqu'à moitié de la longueur du bec à peu près; au-dessous de cette fosse nasale, les bords de la mandibule, surtout vers la base, sont fortement rentrés en-dedans, ce qui forme encore une espèce de bourrelet régnant au bord de l'ouverture du bec. Cette

mandibule supérieure est bien distinctement dentée en scie dans toute sa longueur. La mandibule inférieure, vue de profil (le bec étant toujours fermé), présente peu d'élévation, comparativement à la supérieure ; ses bords sont également très rentrants en-dedans, mais non dentés en scie ; ils sont contigus à ceux de la mandibule supérieure, en sorte que l'une ne déborde pas l'autre, excepté à la base du bec, où cette mandibule inférieure est surmontée, de chaque côté, d'une dent en forme de lame verticale arrondie en dessus et emboîtant, dans cette partie seulement, la base de la mandibule supérieure. Mais lorsque le bec est ouvert, il présente, le long des bords des deux mandibules, une espèce de petit canal intérieur, puis un rebord denté ou strié, qui, dans la mandibule supérieure, ne descend pas aussi bas que le bord extérieur, mais qui, dans la mandibule inférieure, s'élève plus que ce même bord. Cette complication des bords des mandibules, qui sont comme doublés et composés d'un bord externe et d'un bord interne, séparés par un petit canal, rétrécit tellement la cavité intérieure du bec, qu'elle ne forme plus, surtout dans la mandibule inférieure, qu'une gouttière de la largeur à peu près du tiers de cette mandibule. Il doit résulter de cette conformation singulière dans l'ensemble du bec que ces rebords internes denticulés s'engrenant les uns dans les autres de la manière la plus intime, par suite des petits canaux correspondants, l'oiseau doit avoir de puissants moyens de couper et broyer les plantes dont il se nourrit, au rapport de Molina, le seul auteur qui l'ait observé vivant dans son pays natal.

Si mon espèce (comme je le présume fortement) est la même que le *Phytotoma rutila* Vieillot, le *Dentato* d'Azara, et que celui-ci ne soit autre que le mâle du *Phytotoma rara* de Molina, les caractères du genre *Phytotoma*

seraient bien plus compliqués que cet auteur ne les a établis d'abord; ou, s'il n'y a pas identité, mon oiseau, que je crois toutefois le *Rutila* de Vieillot, deviendrait, par la bizarre conformation de son bec, le type d'un genre nouveau des plus remarquables, puisque ce bec présente des caractères de forme inconnus jusqu'alors et qu'on peut définir ainsi :

« Bec gros, convexe, arqué dans sa longueur; mandi-
» bules ayant leurs bords rentrants en-dedans, la supé-
» rieure entamant les plumes du front angulairement et
» ayant ses bords dentés en scie; fosses nasales surmon-
» tées d'un pli ou bourrelet arrondi, se prolongeant paral-
» lèlement à l'arête du bec, dont il est séparé de chaque
» côté par une légère dépression; mandibule inférieure
» ayant ses bords unis et étant munie à sa base d'une dent
» en forme de lame verticale arrondie en-dessus, et re-
» couvrant la base de la mandibule supérieure. Ces deux
» mandibules ayant intérieurement un rebord dentelé et
» strié parallèle au bord extérieur, dont il est séparé par un
» canal ou gouttière de chaque côté; la cavité des mandi-
» bules rétrécie par ce rebord interne, et n'occupant plus
» que le tiers de la largeur totale de ces mandibules [1]. »

Il serait intéressant de s'assurer s'il existe dans aucune collection quelque espèce du genre Phytotome différente de celle que je viens de décrire, et si ces espèces, ainsi que le *Phytotoma ferreo-rostre* de Leadbeater, qui est probablement en Angleterre, présentent la même conformation de bec que notre oiseau, ou si elles n'ont de remarquable que des mandibules dentées en scie, seul caractère marquant

1 On peut aisément se faire une idée de cette conformation, en voyant, au bas de la planche ci-jointe, le dessin des deux mandibules sur leur face interne; la mandibule supérieure a la lettre *a*; la mandibule inférieure a la lettre *b*.

assigné au genre par Molina, Gmelin, Daudin et Vieillot. Dans ce dernier cas, le genre Phytotome formerait deux groupes bien distincts, l'un remarquable par des mandibules simplement dentées en scie, tel que l'ont caractérisé les auteurs, et l'autre par une conformation intérieure de bec telle que je viens de la décrire.

J'avais terminé mes recherches sur ce genre, et déjà même mon oiseau était figuré pour paraître dans le *Magasin de zoologie;* j'avais même parcouru la plus grande partie des ouvrages d'ornithologie que renferme la riche bibliothèque de M. le duc de Rivoli, et dans laquelle on m'a permis si obligeamment de faire des recherches, lorsque j'y ai enfin trouvé, dans un ouvrage de William Jardine, la description et la figure d'un oiseau sous le nom de *Phytotoma Bloxami, Bloxam's plant-cutter,* que j'ai reconnu, à n'en pouvoir douter, pour être le même que le nôtre.

L'auteur, croyant nécessaire de revenir sur ce qui a été écrit sur le genre Phytotome, à cause de son obscurité, ainsi que je l'ai fait moi-même, cite les différentes espèces décrites ou figurées, et qui, d'après lui, se bornent à trois : le *Phytotoma rara* de Molina, le *Guifso balito* de Bruce, et le *Phytotoma rutila* de Vieillot; mais il omet le *Phytotoma ferreo-rostre*, publié par Leadbeater dans les Transactions linnéennes (décembre 1825). Il décrit ensuite, sous le nom de *Phytotoma Bloxami*, un oiseau rapporté du Chili par lord Byron, tué à Valparaiso, présenté au British-Muséum par les lords commissaires de l'amirauté, et nommé *Phytotoma Bloxami* en l'honneur du naturaliste qui avait accompagné lord Byron. Je suis étonné que l'auteur, qui cite le *Phytotoma rutila* de Vieillot, n'ait pas été frappé des rapports extraordinaires qui se trouvent dans sa description et dans son *Phytotoma Bloxami,* qui est aussi

notre oiseau; rapports tels, que je suis persuadé qu'il y a identité.

En résumé, je suis très porté à croire, surtout depuis que j'ai eu occasion de voir, parmi des peaux nouvellement envoyées de Valparaiso au Muséum, deux ou trois individus mâle et femelle de la même espèce que le nôtre qui vient du Pérou, et d'après les rapports de plumage de la femelle avec la description de Molina, que le *Phytotoma rara* de cet auteur n'était autre que la femelle du *Dentato* d'Azara, *Phytotoma rutila* Vieillot, que je regarde comme notre espèce décrite et figurée ici, et qui serait aussi le *Phytotoma Bloxami* de William Jardine. Il résulterait de ce rapprochement, qui me paraît tout-à-fait vraisemblable, que le *Phytotoma rara* habiterait non-seulement le Chili, où Molina en aurait décrit le premier une femelle, mais aussi le Paraguay, où Azara en aurait décrit un mâle sous le nom du *Dentato*, et probablement aussi le Pérou, puisque j'ai acheté cet oiseau dans un petit lot rapporté de ce pays.

Fr. de Lafresnaye.

Mai 1832.

Nota. Nous avons vu, dans la belle collection rapportée de San-Iago par M. Gay, des individus mâles de cette espèce un peu plus grands que celui que nous figurons ici. Le dessous de leur corps est uniformément teint d'un rouge cannelle un peu plus intense. M. Gay a rapporté le nid et les œufs de cet oiseau : il est probable qu'il les fera connaître bientôt ; aussi nous abstiendrons-nous d'anticiper ici sur sa publication à ce sujet.

Guérin.

JACANA. Parra [1]. *Lin.*

La série ornithologique nous offre peu de genres aussi remarquables que celui des Jacanas. Leurs caractères extérieurs et leur organisation, leurs mœurs, leur distribution géographique, méritent presque au même degré de fixer l'attention, et offrent également quelque chose d'anomal.

Ainsi, pour ce qui concerne les caractères extérieurs, ces oiseaux ne sont pas seulement remarquables par les proportions de leurs doigts, tellement développés que la longueur du pied est égale aux trois quarts de la longueur totale, et par l'éperon alongé et très aigu qui, dans une espèce, arme chacune des ailes; mais d'autres caractères non moins intéressants sont offerts par presque toutes les parties du corps. Les ongles des doigts antérieurs sont extrêmement longs, parfaitement droits, pointus et très comprimés; et les ongles des pouces, plus comprimés encore, plus aigus et deux fois plus longs, sont légèrement arqués, non pas en bas comme à l'ordinaire, mais en haut: on ne saurait donner une idée plus exacte de ces derniers que par leur comparaison avec une lame de sabre. (fig. *b*).

Toutes les phalanges sont, comme les ongles, alongées et comprimées; elles sont bordées des deux côtés et sur toute leur étendue d'un prolongement membraneux fort étroit. Les ailes, de longueur moyenne, ont leurs quatre premières pennes toutes à peu près égales. Il n'est pas

[1] Je me conforme à l'usage en adoptant comme génériques en français le nom de Jacana, en latin le nom de *Parra*, qui n'a aucun rapport avec le premier. De ces deux mots, le premier, déjà employé par Marcgrave, a été consacré par l'autorité de Buffon, le second par celle de Linné et de tous les naturalistes Linnéens. Ce n'est pas ici le lieu de montrer comment l'ornithologie, ayant été créée presque simultanément par Buffon et par Linné, s'est trouvée dès son origine dotée ou, pour mieux dire, embarrassée de deux nomenclatures établies sur des bases totalement différentes : mais je signalerai du moins comme compliquant d'immenses difficultés l'étude de l'histoire naturelle des Oiseaux, cette terminologie éminemment vicieuse qui attribue si souvent deux noms au même objet, quand la série des mots strictement nécessaires dépasse presque déjà les facultés d'une mémoire ordinaire.

exact, comme on le dit dans un grand nombre d'ouvrages, même récents, que l'existence au poignet de l'aile d'un éperon corné, très aigu, soit un caractère générique pour les Jacanas. On ne retrouve, en effet, dans la plupart des espèces qu'un rudiment de cet éperon, rudiment qui consiste dans une sorte de capsule cornée revêtant une petite tubérosité osseuse, et cachée sous les plumes tectrices du fouet de l'aile. C'est, comme on le voit, un petit ongle alaire, très analogue à celui qui termine les pouces rudimentaires d'un grand nombre de mammifères.

Le bec est grêle, aussi long ou un peu plus long que le reste de la tête, un peu renflé vers son extrémité : la mandibule inférieure est plus courte que la supérieure. Les narines, de forme ovalaire, sont ouvertes à peu près dans la portion moyenne du bec, qui se trouve en ce point percé d'outre en outre. Le dessus de la tête présente ordinairement chez les adultes une large nudité, se continuant en avant avec la racine du bec, et offrant à peu près la même étendue dans toutes les espèces. Enfin, la racine du bec et le dessus de la tête sont quelquefois surmontées d'une crête membraneuse très comprimée et verticale.

Les Jacanas sont des oiseaux très sauvages, vivant dans les marais et sur les bords des ruisseaux et des étangs, et y recherchant surtout les insectes aquatiques et les petits mollusques. Ils se servent avec beaucoup d'adresse de leurs longs doigts pour courir en quelque sorte à la surface des eaux en s'appuyant légèrement et rapidement sur les larges feuilles des plantes aquatiques. Ils construisent leur nid au milieu des roseaux, et souvent même pondent sur des feuilles, et presque sans avoir fait aucun apprêt, des œufs qu'ils ne couvent guère que la nuit, d'après les observations que M. d'Orbigny a faites récemment sur les espèces américaines, et qu'il a bien voulu me communiquer. Les espèces dont les ailes sont armées d'éperons, se servent de

ces armes pour combattre entre eux, et ils se défendent même à coups d'ailes contre des oiseaux de proie d'une assez grande taille.

On ne connaît encore qu'un petit nombre de Jacanas [1], tous habitants des contrées chaudes et principalement de la zone intertropicale, et répandus également en Amérique et dans l'ancien monde : les deux continents possèdent même des espèces extrêmement voisines à tous égards, et se ressemblant jusque par leurs couleurs. La distribution méthodique de ces oiseaux n'est donc point en harmonie avec leur distribution géographique, ainsi que cela a lieu très généralement pour les genres intertropicaux composés d'un petit nombre d'espèces.

On connaissait déjà des Jacanas dans presque toutes les contrées chaudes de l'ancien monde, par exemple dans plusieurs parties de l'Afrique, dans l'Inde continentale et dans l'Archipel indien. Nous devons à M. Goudot de savoir que le genre existe aussi à Madagascar, et s'y trouve représenté par une espèce distincte. Cette espèce est celle dont la description va suivre.

J. A NUQUE BLANCHE. *P. albinuca.* Is. Geoffr.

Cette espèce ne nous présente aucune nuance de couleur qui ne se retrouve dans un ou plusieurs des Jacanas déjà connus ; mais ses couleurs sont distribuées non seulement d'une manière différente de celle que nous observons dans les autres espèces, mais même en sens précisément inverse. Ainsi, plusieurs Jacanas ont la gorge blanche et le derrière du col noir ; notre nouvelle espèce a au contraire le col complètement noir en avant et complètement blanc par derrière : disposition de couleurs qui forme pour elle un ex-

[1] Les auteurs en comptent jusqu'à douze ; mais plusieurs de leurs prétendues espèces résultent de doubles emplois, ou sont établies sur de jeunes sujets.

cellent caractère spécifique. Du reste, le corps est tout entier roux-marron, et les ailes sont d'un noir profond. La queue, très courte, comme à l'ordinaire, est irrégulièrement variée de roux et de noir, et ses couvertures supérieures sont en grande partie blanches. Enfin, on remarque au bas du col quelques plumes d'un jaune doré qui, existant à la fois en avant et latéralement, sont disposées en demi-cercle, ou, si l'on veut, forment un demi-collier très peu apparent.

Quant aux proportions et aux formes du Jacana à nuque blanche, il me suffira de dire qu'elles sont les mêmes que dans les autres espèces. Ses dimensions sont les suivantes :

Hauteur totale.	10 pouces.	» lignes.
Longueur de l'aile.	6	6
— du tarse.	2	8
— de la partie nue de la jambe.	1	6
— du bec.	1	2

A cette description, j'ajouterai qu'il n'existe aucune trace de crête membraneuse ni sur le bec ni sur le front, mais que la nudité de la tête est fort étendue, et couvre presque toute la face supérieure du crâne. Enfin, l'éperon alaire n'est représenté, comme dans la plupart des espèces, que par une petite tubérosité osseuse que revêt un petit ongle (fig. *a*).

Les mœurs de cette espèce ne nous sont pas connues d'une manière spéciale; mais nous pouvons espérer que cette lacune dans son histoire sera comblée par M. Goudot, qui est retourné à Madagascar pour continuer l'exploration de cette île jusqu'à présent si peu connue.

Isid.-Geoffroy-Saint-Hilaire.

25 juillet 1832.

Sur l'importance de la forme des pieds comme caractère générique chez les Passereaux, et en particulier chez les Picucules, *les* Sittines, *les*-Fourmiliers, *etc.*

M. Cuvier, dans son Règne animal, en établissant les caractères de l'ordre des Passereaux, y forme deux divisions d'après la forme des pieds. La première comprend les genres où le doigt externe est réuni à l'interne seulement par une ou par deux phalanges; et la seconde, autrement les Syndactyles, comprend ceux où le doigt externe, presque aussi long que celui du milieu, lui est uni jusqu'à l'avant-dernière articulation. Il détermine ensuite les genres d'après la forme générale du bec. Ce mode de détermination des genres ne doit pas, ce me semble, être rigoureusement admis pour tous, car dans certains genres (le genre Picucule, *Dendrocolaptes*, par exemple), le caractère générique tiré du bec devient nul, puisque la plupart des espèces diffèrent entre elles par la forme du bec, qui offre toutes les nuances de longueur et de courbure; depuis l'espèce nommée par M. Temminck le Grimpart promerops, *Dendrocolaptes procurvus*, *col.* 2°, qui rappelle tout-à-fait le bec du Promérops, mais beaucoup plus long à proportion, bien plus arqué dans sa longueur, et comprimé en lame dès sa base, jusqu'au Grimpart fauvette, *Dendrocolaptes sylviellus* du même auteur, dont le bec est celui d'un bec-fin. Entre ces deux espèces, placées comme les jalons les plus éloignés du genre, il s'en trouve à bec de Sittelle (*le Talapiot*, Buff.); à bec deux fois plus long que la tête, droit et arqué seulement au bout (*le Nasican*, Vaill.); d'autres à bec de merle, ou plutôt de tyran (*Dendrocolaptes turdinus*, Lichtenstein); et enfin d'autres à bec se rapprochant plus ou moins de celui des guêpiers et des soui-mangas, les *Picucules à gorge blanche* (Vieillot) de Cayenne; *Dendrocolaptes platyrostris*, *falcirostris*, *tenuirostris* (Spix et Lichtenstein). La nature, en variant ainsi à l'infini la forme du bec des Picucules, semble nous prouver la nullité du caractère générique, pris de la forme du bec dans ce genre, tandis qu'elle nous indique d'une manière évidente qu'ils doivent être réunis en un seul groupe, les autres parties du

corps, telles que les pieds, la queue, et les couleurs même du plumage, offrant des caractères tout-à-fait particuliers à ce genre, et des rapports parfaits d'identité générique entre toutes ces espèces. Toutes effectivement se font remarquer par des pieds dont les deux doigts externes et intermédiaires sont absolument de la même longueur (l'un ne dépassant pas l'autre à leur extrémité, tandis que l'interne est fort court; tous trois sont armés d'ongles assez forts, comprimés, et absolument de même dimension : le pouce est court; l'ongle en est un peu moins recourbé que ceux des doigts antérieurs, et n'est que très légèrement plus fort. Cette disposition donne aux pieds des Picucules une forme toute particulière qui ne se retrouve chez aucun oiseau. Tous ont les pennes de la queue raides, les baguettes dépassant plus ou moins l'extrémité et formant des pointes ou droites ou contournées plus ou moins en spirale; tous encore ont les ailes et la queue de couleur brun-roux, le dos brun-olivâtre, et la plupart ont sur la tête, le cou et la poitrine, des taches alongées en forme de flammettes de couleur claire. On ne peut douter, d'après cette forme de queue et de pieds commune à toutes les espèces, qu'ils ne soient grimpeurs comme notre Grimpereau d'Europe. Je suis étonné, d'après cela, que M. Cuvier, dans la dernière édition de son Règne animal, ait retranché de ce genre, si bien caractérisé, une des espèces (la Picucule à bec de fauvette, *Dendrocolaptes sylviellus*, Temm.), pour le réunir aux Synnalaxes, dont les pieds sont conformés d'une manière toute différente, et dont la queue n'est terminée en petites pointes que chez quelques espèces, n'offrant point d'ailleurs cette raideur de pennes que l'on remarque chez les Picucules comme chez les Pics. M. Lesson, dans son Traité, distrait du genre, non-seulement ce *Picucule fauvette* dont il fait le genre Sylviette, *Sittasomus* (Swains.), mais il en retire aussi le *Picucule nasican* dont il fait le genre Nasican, *Nasica;* le *Picucule promerops,* dont il fait le genre Falcirostre; et enfin les *Picucules tenuirostris* et *bivittatus*, de Spix, pour en former son genre Grimpic, *Picolaptes.* Cette multiplicité de genres, démembrés d'un groupe qui offre dans toutes ses espèces plusieurs caractères communs et si faciles à saisir, me paraît en opposition avec ce que la nature semble avoir indiqué elle-même.

SITTINE. Xenops. *Illig., Vieill., Temm., Cuvier.*

Cette conformité remarquable dans les pieds de toutes les espèces du genre Picucule m'ayant fait examiner avec plus de soin la forme des pieds dans les autres genres d'oiseaux, j'ai voulu reconnaître celle que M. Temminck assigne à son genre Sittine *Xenops*, dans son Analyse du système général, et dans ses planches coloriées. Au caractère tiré de la forme du bec, il réunit celui des pieds en ces termes : « Pieds médiocres, les doigts latéraux à peu près égaux, » l'externe uni jusqu'à la seconde articulation, l'interne jus- » qu'à la première. » M. Vieillot, qui, plusieurs années auparavant, avait également adopté ce genre d'Illiger, en définit ainsi le caractère tiré des pieds. (*Dict.*, vol. 31, pag. 337): « Doigt intermédiaire uni à l'externe jusqu'au-delà du mi- » lieu, et à l'interne par la base. » J'ai reconnu parfaitement ce caractère chez la Sittine Hoffmansegg, *Xenops genibarbis* (Illig., col. 150-1), et chez la Sittine bibande, *Xenops rutilus* (Licht. Catal., page 17, et col. 72-2); mais je ne l'ai reconnu que chez ces deux espèces, et point chez la Sittine anabatoïde (Temm., Col. 150-2), qui a les pieds conformés d'une manière toute différente, les doigts latéraux étant tous deux séparés de l'intermédiaire dès la base, et à la même distance de chaque côté, comme chez les Anabates, et le pouce étant armé d'un ongle très puissant, comme chez les Sittelles. Vieillot, qui, comme je l'ai dit plus haut, avait adopté ce genre Sittine, n'y avait point rangé cette espèce, qu'il décrit au contraire comme une Sittelle (Dict., vol. 31, p. 331) sous le nom de Sittelle brune, *Sitta fusca*, nom spécifique qu'on aurait dû lui conserver, puisque cet auteur l'avait décrite et nommée le premier (1). D'après sa description, il est

(1) Je suis étonné que l'on ne consulte pas davantage, pour la détermination des espèces, les nombreuses descriptions d'oiseaux données par Vieillot dans le Dictionnaire d'histoire naturelle de Déterville. S'il s'est contenté quelquefois de citer littéralement celles un peu trop succinctes de Buffon, souvent aussi il a fait connaître avec des détails circonstanciés les caractères de forme et de plumage, et les mœurs même d'un grand nombre d'espèces américaines qu'il avait observées par lui-même pendant son séjour en Amérique. Parmi celles-ci se retrouvent quelquefois des espèces que l'on a décrites depuis comme nouvelles, telles que la Sittine anabatoïde de Temminck, présentée comme nouvelle par cet auteur dans ses plan-

impossible de ne pas reconnaître la Sittine anabatoïde de Temminck ; il ajoute même que « cette Sittelle brune, *Sitta fusca*, qui se trouve au Brésil, ayant le bec glabre à sa » base et plus pointu que les autres Sittelles, doit faire une » section de ce genre dans laquelle on pourrait encore classer quelques individus apportés de la même contrée, et » qui sont au Muséum d'histoire naturelle. » Cette section, que Vieillot avait en vue en 1819, est, il n'y a pas à en douter, le genre Anabate que Temminck a formé depuis.

Il est facile de se convaincre dès-lors que la Sittine anabatoïde de Temminck, qui est la Sittelle brune de Vieillot, a bien un bec de Sittine, ce qui avait déterminé Temminck à la placer dans ce genre ; mais qu'elle n'en a nullement les pieds, tels qu'il les décrit lui-même dans les caractères du genre, et que ces pieds ont au contraire un rapport très marqué avec ceux des Anabates, dont ils ne diffèrent que par un pouce un peu plus long, armé aussi d'un ongle plus fort.

Comme je possède une seconde espèce que je vais décrire, et qui, comme la Sittine anabatoïde de Temminck, réunit à un bec de Sittine des pieds d'Anabate, ayant seulement le pouce et l'ongle du pouce plus forts à proportion, il serait assez naturel, ce me semble, de faire de ces deux espèces une subdivision des vraies Sittines, sous le nom de *Sittines anabatoïdes*, nom qui exprime bien leur double rapport avec les deux genres, faisant ainsi du nom spécifique de Temminck le nom de la subdivision nouvelle, et donnant à l'espèce type sa Sittine anabatoïde le nom de Sittine brune, *Xenops fuscus*, que Vieillot lui avait imposé plusieurs années auparavant en 1819. Je crois donc pouvoir adjoindre

ches coloriées, décrite en 1823 dans le Catalogue des doubles de Berlin, page 41, sous le nom de *Sphenura albicollis*, par le professeur Lichtenstein, et que Vieillot avait décrite plusieurs années auparavant, de manière à ne pas s'y méprendre, sous le nom de Sittelle brune, *Sitta fusca*, dans le volume 31 du Dictionnaire publié en 1819. Telle est encore une espèce des plus intéressantes, puisqu'elle se trouve la seconde connue du genre Rhynchée, *Rhynchœa*, Cuvier, qu'elle est particulière au Nouveau-Monde, tandis que l'autre, *Rhynchœa capensis*, Gmel., est de l'ancien. Cette espèce, nommée Rhynchée de Saint-Hilaire *Rhynchœa Hilarea*, Valenc. (Bulletin des sciences de Férussac, 2e cahier), et citée sous ce nom par M. Cuvier, R. an. p. 524, avait été décrite d'une manière aussi détaillée qu'exacte par Vieillot (Dict. t. 6, p. 402, publié en 1816) sous le nom de Chevalier à demi-collier, *Totanus semi-collaris*. Il le regardait comme le *Chorlito gola obscura y bianca* de Azara, ce qui en ferait remonter la description encore plus loin. M. Vieillot ne l'avait pas rangé, à la vérité, dans le genre qui lui convenait (genre qui n'est basé toutefois que sur une légère courbure de l'extrémité des mandibules, et sur une

à cette espèce (dans cette nouvelle subdivision des *Sittines anabatoïdes*) une espèce nouvelle dont je vais donner la description.

S. A SOURCILS ROUX. *X. rufosuperciliatus.* Delafresnaye.

Cette espèce a tout-à-fait, mais en plus petit, l'ensemble des formes de la Sittine anabatoïde de Temminck (notre Sittine brune); elle est moins forte qu'elle d'un quart environ. Le bec, d'une dimension moins forte, offre aussi une mandibule supérieure dont l'arête est presque rectiligne; cette mandibule est en entier d'une couleur de corne noirâtre; l'inférieure, qui est très bombée en dessous et par conséquent retroussée à la pointe, est également couleur de corne sur ses bords et sur le tiers de sa longueur vers la pointe; mais le dessous, vers la base et jusqu'aux deux tiers, est d'un blanc jaunâtre. Les pieds sont couleur de plomb; le pouce est alongé, muni d'un ongle fort: tous les ongles sont blanchâtres. Quant au plumage, tout le dessus de la tête et du corps est d'un brun olivâtre uniforme: de chaque narine part une bande d'un roux vif, passant sur l'œil en forme de sourcils, et se prolongeant assez loin en arrière vers la nuque, où elle prend une teinte un peu plus claire. L'œil est bordé en dessous de petites plumes en forme de cils de cette même couleur rousse; les plumes décomposées qui recouvrent le méat auditif sont de la couleur du dessus du corps, mais leur disque est d'un roussâtre clair.

prolongation des sillons des narines jusqu'à l'extrémité du bec); mais il l'avait très bien décrit, et avant lui d'Azara. Il serait donc naturel, tout en faisant de cet oiseau un Rhynchée, de lui laisser le nom spécifique donné antérieurement par Vieillot, et de le nommer alors Rhynchée à demi-collier, *Rhynchœa semi-collaris*. Je puis encore citer le Fourmilier à long bec, *Myothera longirostriis* (Cuv. Gal. du Mus.) que Vieillot a décrit (Dict. t. 3, p. 310, publié en 1816) sous le nom de Batara agripenne, *Thamnophilus caudaculus*, nom spécifique qui lui convient d'autant mieux qu'il exprime un caractère particulier à cette espèce, et unique dans toute la famille des Fourmiliers: une queue dont les pennes ont leurs baguettes raides et piquantes à l'extrémité comme chez les picucules. Je crois reconnaître cet oiseau dans le *Myothera umbretta*, Licht., Catal. Il n'y a que le caractère de la queue qui y soit omis: la description du reste est parfaitement conforme à mon oiseau. Cette espèce est encore une de celles dont la place est des plus embarrassantes à fixer, et je compte revenir incessamment sur sa description dans un article particulier.

Les petites plumes des coins de l'ouverture du bec sont aussi d'un blanc roussâtre bordées de noirâtre en forme d'écailles. La gorge, le devant du cou et ses côtés, sont d'un blanc lavé de roussâtre, mais les plumes de ces parties ont leur fine pointe légèrement bordée de brun d'une manière plus ou moins apparente, suivant l'âge ou le sexe. La poitrine et tout le dessous sont d'une teinte semblable au dos, mais moins foncée et plus olivâtre, et sont couverts de flammettes d'un blanc jaunâtre le long de la tige des plumes. Les ailes sont d'un roux-brun, les rémiges ayant leurs barbes internes noirâtres : le pli de l'aile est d'un roux vif, semblable aux sourcils. La queue, qui est étagée, est alongée et étoffée, toutes les rectrices étant fort élargies sur leur côté intérieur : elles sont toutes terminées en pointe insensiblement acuminée, mais sans raideur, et sans que les tiges en dépassent l'extrémité ; ce sont les barbes elles-mêmes qui diminuent insensiblement de longueur, au point de ne plus présenter que l'épaisseur d'un fil à l'extrémité de chaque penne, caractère qui se retrouve absolument semblable chez les Synallaxe albane, Temm., et S. à queue rousse, Vieill. (Dict.); *Sphenura mentalis*, Lichtenstein (Cat.). Cette queue est d'un roux cannelle vif, comme celle de la Sittine anabatoïde de Temminck.

Elle a 6 pouces 1/2 de longueur. Elle vient du Brésil. Un second individu, que je crois plus jeune, a le bec un peu plus court et moins retroussé, et des taches brunes plus prononcées sur la gorge et le devant du cou. Les sourcils roux sont moins prononcés entre l'œil et les narines. Dans ce genre comme dans celui Anabate, les jeunes ont presque toujours (comme le remarque M. Lichtenstein) le bec plus court et plus obtus que les adultes; d'où il résulte que chez les Sittines par exemple, il ne prend sa forme bien rectiligne en dessus et retroussée en dessous que chez les vieux individus ou parfaitement adultes.

Nota. A la planche qui représente cette espèce sont joints les dessins d'une patte de Sittine proprement dite, *fig. a*, et d'une patte de Sittine anabatoïde, fig. *b*.

Il est impossible de ne pas reconnaître entre les Sittines proprement dites, les Sittines anabatoides et les Anabates, les plus grands rapports de forme et de plumage, et je conçois fort bien que M. Lesson ait rangé dans son Traité, sous un même nom générique, celui de Sittine, les Sittines américaines et les Anabates. Il est certain que, malgré les caractères tirés du bec et des pattes pour le genre Sittine, il semble passer à celui d'Anabate par les Sittines anabatoïdes, qui, conservant le caractère du bec des Sittines, n'en ont plus les pieds. Tous ces oiseaux américains ont d'ailleurs une conformité de couleur dans leur plumage vraiment remarquable : une couleur rousse plus ou moins olivâtre, et la queue toujours d'un roux vif. Cette queue est toujours longue, étagée, et souvent usée du bout; ce qui prouve que les Anabates s'en servent pour grimper, comme les Sittines et les Sittelles.

On pourrait, ce me semble, établir le caractère des subdivisions de la famille des Sittelles ainsi qu'il suit.

1. LES SITTELLES. *Sitta L.*

Bec droit, alongé, prismatique; queue courte, coupée carrément à son extrémité; doigts très longs, le pouce surtout, qui est armé d'un ongle puissant; plumage en général gris bleuâtre et noir en dessus, avec la queue de même couleur.

La Sittelle d'Europe, *Sitta europæa*. Buff. Enl. 623. 1. — La Sittelle à tête noire, *Sitta melanocephala*. Vieillot. Gal. 171. — La petite Sittelle à tête brune, *Sitta pusilla*. Lat.—La Sittelle voilée, *Sitta velata*. Tem.Col. 72-3.—La Sittelle azur, *Sitta azurea*. Less. Tr. 316.

2. LES SITTINES. *Xenops* (Illiger), Vieillot, Temm., Cuv., Less.

Queue alongée, très étagée, toujours de couleur rousse, plumage en général brun-roux, plus ou moins olivâtre en dessus, souvent flammé de nuances plus claires en dessous.

a. LES SITTINES PROPREMENT DITES. Illig. Vieillot.

Bec très comprimé, élevé; la mandibule supérieure rectiligne en dessus, l'inférieure très convexe en dessous et comme retroussée à la

pointe; pieds ayant le doigt intermédiaire uni à l'interne à sa base et à l'externe jusqu'à moitié de sa longueur.

La Sittine Hoffmansegg, *Xenops genibarbis*. Illig. Temm., Col. 150-1; la Sittine à queue rousse, Vieillot. Gal., pl. 170. — La Sittine bibande, *Xenops rutilans*, Temm. Col. 72-2; *Xenops rutilus*, Licht., Cat. 17.

b. LES SITTINES ANABATOÏDES. Delafresnaye.

Bec très comprimé, comme dans les Sittines proprement dites, mais la mandibule supérieure un peu moins rectiligne à son extrémité. Pieds ayant le doigt intermédiaire uni à l'interne et à l'externe par la base seulement, et de manière que leur point d'insertion est vis-à-vis l'un de l'autre; doigts robustes et munis d'ongles puissants, le pouce particulièrement.

La Sittine brune, *Xenops fuscus*. Nob. *Sitta fusca*, Vieillot. Dict.; la Sittine anabatoïde, *Xenops anabatoïdes*, Temm. Col. 150-2.—La Sittine à sourcils roux, *Xenops rufo-superciliatus* (Nob.).

c. LES ANABATES. *Anabates*. Temm.

Bec ayant l'arête supérieure un peu courbée dans sa longueur, variant beaucoup en longueur et en grosseur. La mandibule inférieure plus courte que la supérieure. Pieds conformés comme ceux des Sittines anabatoïdes, mais ayant le pouce moins alongé, et l'ongle du pouce moins fort.

Sphenura superciliaris. Licht. 41; *Philydor superciliaris*. Spix, 73-1. Le même que le *Grimpar Canivet*. Lesson, Centurie, pl. 16. —*Sphenura sulphurascens*. Licht. Catal. 41; *Philydor albo-gularis*. Spix, pl. 74. ♂ et ♀. — *Sphenura polyocephala*. Licht. 41; *Philydor ruficollis*. Spix, 75. — *Sphenura striolata*. Lich. 42; qui est l'*Anabate moucheté*. Temm. Col. 238-1.—L'Anabate oreillon brun. *Anabates amaurotis*. Temm. Col. 238-2.—*Sphenura frontalis*. Licht. 42.—*Anabates rufifrons*. Spix, 85-1.—*Anabates aradoïdes* (Nob.), Anabate à bec d'Arada.

F. Delafresnaye.

ANABATE. Anabates. *Temm.*

Si le genre Anabate, qui se groupe si naturellement avec les Sittines par mes Sittines anabatoïdes, ne nous offre pas, chez les différentes espèces dont il se compose, cette variété incroyable dans la forme du bec que nous remarquons chez les Picucules, on y observe toutefois des différences très marquées selon les espèces, tandis que chez tous, les pieds sont absolument conformés de même. Ils sont même chez tous, comme chez les Sittines anabatoïdes, d'une teinte bleuâtre couleur de plomb, avec les ongles d'un blanc jaunâtre. Nous voyons au contraire, quant à la forme du bec, que chez certaines espèces il est alongé, tendu, droit, comme chez les Pics; chez d'autres, il se rapproche de la forme d'un bec de merle, d'un bec de fauvette; enfin, chez l'espèce que nous allons décrire, il rappelle entièrement le bec du Fourmilier arada, *Turdus cantans* L., et du genre Mérulaxe de M. Lesson, Tr. 397.

A. a bec d'arada. *A. aradoïdes.* Delafresnaye.

Un trait bien marquant distingue cette espèce de ses congénères; c'est un bec droit, longicône, et s'élevant en petite carène au-dessus des narines, comme chez le fourmilier arada, ou comme chez le nouveau genre Mérulaxe de M. Lesson. Cette carène se prolonge assez avant entre les plumes du front, et diminue insensiblement de hauteur à l'insertion du bec dans le crâne. Un second trait marquant peut encore faire distinguer notre oiseau, c'est la grandeur de sa queue. Le dessus de la tête, du cou et du dos, ainsi

que les côtés du cou, de la poitrine et les flancs sont d'une teinte uniforme, olivâtre un peu roux; le front, jusqu'à la ligne des yeux, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un roux vif plus foncé sur le front, plus clair sur le cou et la poitrine. Les petites plumes qui recouvrent les narines et le capistrum sont alongées, redressées comme chez l'*anabate rufifrons* de Spix. L'olivâtre des flancs prend une teinte un peu plus rousse sur la ligne médiane de l'abdomen. La queue, qui est d'un roux cannelle comme chez tous les Anabates, est remarquable par sa grande dimension en longueur comme en largeur; elle est très étagée, puisque la dernière plume latérale n'a que 15 lignes de long, tandis que les deux intermédiaires ont trois pouces 9 lignes de longueur totale. Les ailes, qui sont très courtes à proportion de l'oiseau, ont leurs pennes d'un roux terne à l'extérieur, noirâtres à l'intérieur et à l'extrémité. Les pieds sont couleur de plomb avec les ongles blanchâtres, comme chez tous les Anabates.

Du Brésil.

F. Delafresnaye.

ÉCHENILLEUR. Ceblepyris [1]. *Cuv.*

É. a épaulettes rouges. *C. phœnicopterus.* Is. Geoff.

S'il est utile dans l'état présent de nos connaissances d'enrichir, par la description exacte et précise d'êtres nouveaux, le catalogue déjà si vaste des productions de la nature, c'est peut-être concourir d'une manière plus directe encore aux progrès de la zoologie que de rectifier des erreurs, et, on peut le dire, de simplifier la science par la suppression de quelques-unes de ces espèces nominales que l'on trouve en si grand nombre dans toutes ses branches. L'établissement de ces espèces nominales, effet et, à son tour, cause fréquente d'erreurs plus ou moins graves, doit être imputé dans la plupart des cas à l'inexactitude et à la précipitation des auteurs; mais souvent aussi on ne doit en accuser que l'imperfection de nos connaissances, et quelquefois celui qui plus tard vient faire d'utiles rectifications doit les résultats auxquels il arrive bien moins à la précision plus grande de ses observations qu'à l'avantage d'avoir pu étendre son examen à un plus grand nombre d'individus, fruit des acquisitions récentes de la science.

C'est une rectification de ce genre que je me propose de faire dans cet article, en démontrant l'identité spécifique de deux oiseaux qui, chose remarquable, se trouvent classés dans deux genres très différents, savoir, le

1 Ce genre, établi d'abord par Levaillant, sous le nom qu'il porte en français, a été adopté par Cuvier sous le nom latin de *Ceblepyris*, par Vieillot sous celui de *Campephaga*. Je me conforme à l'usage en employant le premier de ces noms, que l'on trouve en effet admis (mais presque toujours avec une légère altération que j'ai ici rectifiée) dans les ouvrages ornithologiques les plus estimés.

Turdoïde à épaulettes rouges, de M. Temminck, et l'Echenilleur jaune, de Levaillant, qui n'est autre chose que le jeune âge du premier. Il suffit, pour convaincre de cette identité toutes les personnes versées dans l'étude de l'ornithologie, d'appeler leur attention sur l'oiseau représenté dans la planche jointe à cette notice, et qui, ayant été tué avant d'avoir complètement revêtu son plumage parfait, offre le mélange très remarquable des caractères de l'état adulte et du jeune âge, ou, en d'autres termes, du Turdoïde à épaulettes rouges et de l'Échenilleur jaune. Cet oiseau, venu du Sénégal, et semblable aux échenilleurs par les formes de son bec et par la nature des plumes de la portion inférieure du dos, a le plumage bigarré de noir, de gris et de jaune, avec une tache d'un rouge mêlé de brunâtre au fouet de l'aile. Ce dernier caractère, la couleur noire qui forme le fond du plumage, les formes du bec et des pattes, ne permettent pas de méconnaître en lui un jeune âge du Turdoïde à épaulettes rouges (*Turdus phœnicopterus*, Temm.), qui habite aussi le Sénégal. L'oiseau figuré dans notre planche est en même temps, par les portions jaunes et grises de son plumage, et spécialement par sa queue, entièrement semblable à l'Échenilleur jaune, dont il ne diffère d'ailleurs en aucune façon par la forme de son bec et de ses pattes [1].

Cette double ressemblance, d'abord remarquée par M. Florent Prévot, auquel j'ai dû la communication de l'oiseau que je viens de décrire, prouve que le Turdoïde

[1] J'avais déjà appelé l'attention sur cet oiseau dans une note lue à la Société d'histoire naturelle, à l'époque à laquelle j'eus occasion de l'observer pour la première fois. Cette note, citée déjà dans plusieurs ouvrages, mais d'une manière assez inexacte, se trouve imprimée en entier dans le *Bulletin des Sciences naturelles*, t. 10; mais l'oiseau n'avait pas été représenté, j'ai cru utile de lui consacrer une figure que ne saurait complètement suppléer la description même la plus précise et la plus minutieuse.

à épaulettes rouges, ou (comme on devra le nommer, s'il reste dans le genre *Ceblepyris*) que l'Echenilleur à épaulettes rouges, généralement noir, avec une tache rouge au fouet de l'aile dans l'état adulte, est dans le premier âge entièrement jaune et gris, et que l'Echenilleur jaune n'est autre que cette même espèce, avant qu'elle ait commencé à revêtir les plumes noires et rouges de l'état parfait.

Ce rapprochement que donne la simple observation, et qui a également frappé toutes les personnes qui ont pu réunir sous leurs yeux l'adulte, le jeune et l'âge intermédiaire, peut être confirmé par quelques autres remarques.

Il est d'abord à noter que l'Echenilleur jaune figuré par Levaillant dans son ouvrage sur les oiseaux de l'Afrique australe n'est pas exclusivement propre à cette région, mais habite aussi au Sénégal [1] : il appartient donc à la même contrée d'où l'on reçoit ordinairement en Europe l'Echenilleur à épaulettes rouges.

Je trouve d'ailleurs dans l'ouvrage de Levaillant quelques indications qu'il est intéressant de recueillir ici. Cet illustre voyageur nous apprend qu'il a mis tous ses soins à chercher, sans pouvoir jamais se les procurer, le nid et les œufs de l'Echenilleur jaune. L'explication de l'inutilité de ces recherches, explication que Levaillant avait tenté de déduire de diverses considérations [2], se trouve évidemment dans la non-existence de cette prétendue espèce

1 Le Muséum possède en effet un individu rapporté du royaume de Galam par M. Bacle.

2 « Il pourrait se faire, dit Levaillant, que tous ces oiseaux (les Echenilleurs) ne fissent que passer par la partie de l'Afrique où je les ai trouvés, et qu'ils ne nichassent point dans ces contrées. » Et à l'appui de cette supposition, il cite la circonstance suivante peu propre à la confirmer : « Dans le très long séjour que j'ai fait sur le Duywenhock, où j'ai commencé à voir la seconde espèce (l'Echenilleur jaune), je n'en vis qu'un seul individu que je tuai; ce fut même le jour de mon départ de cet endroit; arrivé au Gamtoos, j'en vis beaucoup. »

de l'Echenilleur jaune, établie seulement sur de jeunes individus qui ne sauraient ni construire un nid ni pondre des œufs.

Le même fait nous rend compte de la manière la plus satisfaisante des nombreuses variations que présente l'Echenilleur jaune, quant aux couleurs de son plumage; variations qui ont dû frapper tous les ornithologistes placés près des grandes collections, et qui correspondent aux degrés divers de développement que traverse nécessairement le *Ceblepyris phœnicopterus* pour arriver de la livrée du premier âge au plumage de l'adulte.

Enfin, nous voyons aussi par analogie pourquoi l'individu que Levaillant a figuré comme type de l'espèce de l'Echenilleur noir, a l'aile frangée de jaune, tandis que la plupart des Échenilleurs noirs présentent sur toutes les parties de leur plumage la couleur qui leur a valu leur nom. Cette différence, nous pouvons maintenant l'affirmer avec certitude, tient à ce que l'individu de Levaillant n'était point encore complètement adulte, comme le sont les individus entièrement noirs. L'analogie est ici un guide assuré, l'Echenilleur noir étant si voisin à tous égards de l'Echenilleur à épaulettes, qu'on les a même quelquefois considérés, mais à tort, comme étant le premier la femelle, le second le mâle d'une seule et même espèce.

Ces observations sur l'identité spécifique de deux oiseaux placés dans des genres différents, offrent de l'analogie avec d'autres observations faites il y a quelques années par M. Guérin sur l'identité spécifique du *Cebrio gigas* et du *Cebrio brevicornis*, type du genre *Ammonia* de M. Latreille. Elles rappellent également les intéressantes recherches de MM. Desmarest et Audouin sur le *Drilus flavescens*, dont la femelle avait été considérée comme le type d'un genre particulier, sous le nom de *Cochleoctonus*. Mais il est à remarquer qu'il existait réellement des différences impor-

tantes entre le *Cochleoctonus* et le *Drilus flavescens*, comme entre le *Cebrio gigas* et le *Cebrio brevicornis*. L'Echenilleur jaune et le Turdoïde à épaulettes rouges ne diffèrent au contraire par aucun caractère qui puisse permettre de les considérer comme appartenant à des groupes différents, le bec, les narines, les pattes, les ailes, tout, excepté la couleur, étant exactement semblable chez l'un et chez l'autre. Cependant, nous devons le dire, cette séparation du jeune et de l'adulte de la même espèce en deux genres différents, ne peut en aucune façon être imputée à reproche au célèbre ornithologiste qui a le premier établi l'adulte sous un nom particulier et comme une espèce distincte. Il était en effet absolument impossible, tant que l'on ne possédait pas un âge intermédiaire entre le jeune à plumage entièrement jaune et l'adulte à plumage entièrement noir, non-seulement de reconnaître, mais même de soupçonner leur identité spécifique. On était d'ailleurs presque également fondé à rapporter au genre Turdoïde ou au genre Échenilleur le *Ceblepyris phœnicopterus*, qui se trouve, par ses rapports naturels, placé sur la limite de ces deux groupes [1]. L'erreur a donc pour principale cause la très grande difficulté ou même l'impossibilité dans laquelle on se trouve encore de définir avec précision les caractères des genres ornithologiques, et surtout ceux des genres qui appartiennent à la famille des Passereaux dentirostres [2];

1 Il n'est pas vrai que l'existence, à la région inférieure du dos, de plumes à tiges roides et piquantes, suffise, comme on le croit assez généralement, pour faire distinguer immédiatement un échenilleur. Non-seulement cette modification, assez peu importante, peut ne pas se retrouver dans toutes les espèces du genre, mais on l'observe dans des espèces de plusieurs autres genres, et notamment, comme l'ont déjà remarqué Levaillant et M. Temminck, chez plusieurs couroucous et plusieurs grives.

2 On peut consulter à ce sujet le mémoire que je viens de publier dans les Nouvelles Annales du Muséum, tom. I, sous le titre suivant : *Considérations sur les caractères employés en ornithologie pour la distinction des genres, des familles et des ordres, et détermination de plusieurs genres nouveaux.*

famille dont les innombrables espèces sont presque toutes liées entre elles par des nuances insensibles, et dans laquelle on ne parviendra peut-être jamais à tracer des groupes à la fois complètement naturels et bien circonscrits par rapport aux groupes voisins.

Is. Geoffroy Saint-Hilaire.

ABLEPHARIS. Ablepharis. *Fitzinger.*

L'on rencontre dans la famille des Scincoïdes des individus qui se distinguent par un caractère anatomique bien sensible, par l'absence de paupières mobiles : chez eux l'œil est protégé par une lame épidermique mince, transparente, en forme de segment de sphère, fixe, et adhérente par tous les points de sa circonférence au pourtour de l'orbite. Sans doute cette disposition particulière de l'appareil palpébral doit entraîner quelque modification dans le mécanisme de la vision et dans la structure des voies lacrymales; peut-être aussi cette conformation des paupières, qui rappelle, au moins en apparence, celle des Ophidiens, coïncide avec quelque particularité dans les habitudes et la manière de vivre des espèces où elle s'observe; mais l'histoire de ces animaux commence, et l'on n'a pas encore pu examiner les divers points qui se rattachent à l'étude de ces considérations.

L'on doit, à ce qu'il paraît, la découverte de l'espèce de ce genre qui a été connue la première à Kitaibel, professeur à Pesth (Hungarn), et célèbre dans la science, surtout par la publication de la *Flore* de sa patrie. En 1813, il adressa, sous le nom de *Lacerta nitida*, deux individus vivants de cette espèce à Schreibers, directeur des musées de Wien, où l'on put les observer pendant plusieurs années. A l'envoi étaient joints un croquis et une légère description de ces animaux; mais ils n'ont pas été publiés.

M. Fitzinger, à même d'examiner aussi cette espèce intéressante, en fit depuis le sujet d'un mémoire inséré dans le Recueil des travaux de la Société des naturalistes de Berlin, et la désigna sous le nom plus caractéristique de *Ablepharus Pannonicus*. (Voir pour les détails *Verhandlungen der geselschaft naturforschender freund in Berlin*, in-4°.

1824, p. 297, fig. pl. XIV, et *Eduard Eversmann Reise von Orenburg nash Buchara*, in-4°, Berlin, 1825.)

A. Leschenault. *A. Leschenault.* Cocteau.

Un scincoïde du même genre sous le rapport de la disposition des paupières, mais fort différent du précédent sous beaucoup d'autres points, existe depuis plusieurs années dans les collections du Muséum national d'histoire naturelle de Paris, auquel il a été envoyé par M. Leschenault, sous la désignation de *Peté,* nom qu'il porte à Java, où il a été recueilli.

Oppel, qui pendant son séjour à Paris, en 1812-13, avait obtenu la permission d'examiner et de décrire les reptiles du Muséum, inscrivit sur l'étiquette de cet individu le nom de *Scincus aureus.* La mort empêcha Oppel de publier ses travaux; mais a-t-il voulu, en donnant à cet individu le nom de *Scincus aureus*, le rapporter à l'espèce déjà désignée par Plumier sous celui de *Scincus terrestris aureus*, ou bien, oubliant que l'épithète *aureus* avait déjà été donnée à une espèce précédemment décrite, a-t-il voulu signaler par cet adjectif une espèce qu'il regardait comme nouvelle, et dont il se promettait vainement de publier plus tard la description? voilà sur quoi je n'ai pu obtenir de renseignements.

A en juger d'après l'indication de Schneider, fasc. II, pag. 188, alinéa 1, seules notes que j'aie pu me procurer sur le Scincus mentionné par Plumier, l'individu envoyé de Java par M. Leschenault serait assurément une espèce distincte [1].

Quoi qu'il en soit, le nom que ce Scincoïde porte à Java

[1] « In codice Blochiani picturarum Plumierii, folio 142, juxta Stellionis speciem pictam reperio speciem Scinci, quem titulus adscriptus *Scincum terrestrem aureum* indigitat. Hic caudam corpore multum longiorem gerit, corpus ipsum suprà pluribus tæniis flavescentibus ornatum; INFRA *oculos et pedes anteriores linea nigra* LATA *ad medium laterum excurrit.* »

n'est probablement pas spécifique, et s'applique sans doute dans le langage javanais à tous les reptiles sauroïdes qui, comme lui, ont des écailles et quatre pieds; il ne peut par conséquent être conservé avec avantage. Dans tous les cas, la désignation d'*aureus* n'est pas caractéristique dans une famille où un grand nombre de membres peuvent, avec autant de titres, obtenir la même qualification, et peut n'être pas sans danger au milieu d'individus auxquels on a déjà attribué confusément l'adjectif presque synonymique d'*auratus*. Il serait donc convenable de donner à cet individu un nom plus spécifique, et je proposerai de lui attribuer celui du savant et laborieux voyageur auquel nous sommes redevables de sa découverte.

L'Ablepharus et mieux l'Ablepharis de Leschenault a les formes sveltes et élancées; la tête courte, déprimée en dessus; le museau effilé et légèrement aplati comme celui du caïman ou du brochet; les yeux proéminents, très grands, recouverts d'une plaque épidermique transparente, hémisphérique, adhérente au pourtour de l'orbite, sans replis ni rainure d'insertion à sa circonférence; les narines petites, ovalaires, dirigées en dehors et en arrière, placées près de l'extrémité du museau et sur ses côtés; le tympan simple, petit, enfoncé, entouré de petites écailles de la même forme que celles du reste du corps; la bouche peu sinueuse, étendue un peu au-delà des yeux et près de l'orifice du tympan.

Des dents très petites, coniques, simples, uniformes, aux mâchoires seulement; anus transversal, semi-circulaire, à convexité postérieure; sexe non apparent; point de pores à la partie interne des cuisses, ni au-devant de l'anus. Tronc légèrement déprimé en dessus, un peu aplati en dessous; queue arrondie, conique, très effilée, plus longue que le corps. Pieds peu écartés, bien développés, doigts grêles et assez alongés: ils offrent cette particularité, que le quatrième des pieds antérieurs est, comme pour les posté-

rieurs, le plus long de tous, ce qui n'a pas lieu dans la majeure partie des Scincoïdes.

Longueur totale	9 cent.	» millim.
—— de la tête	»	8
—— de la queue	5	»
—— du membre antérieur. .	1	3
—— du membre postérieur. .	1	8
Distance d'un membre à l'autre. .	2	»
Largeur de la tête.	»	4

Le dessus et le dessous du corps sont d'un jaune pâle (sulfure d'arsenic), brillant, à reflets irisés et métalliques, légèrement roussâtre sur la partie postérieure de la queue. A la partie moyenne du rachis, une raie noire d'un à deux millimètres de large, atténuée à ses extrémités, étendue en avant un peu au-delà des membres antérieurs, et en arrière à quelque distance au-delà des postérieurs, sur la naissance de la queue. De chaque côté, et à un millimètre environ de cette première raie, s'en trouve une autre moins arrêtée, d'un à deux millimètres de largeur : ces deux raies naissent en pointe sur les côtés du museau; là, elles se trouvent à peine séparées l'une de l'autre; elles passent au-dessus de l'œil; arrivées au cou, elles s'éloignent l'une de l'autre, marchent parallèlement sur les côtés du dos, et se terminent insensiblement vers l'origine des membres supérieurs. Sur les côtés du museau naît une autre ligne noire qui s'élargit bientôt, passe sur l'œil au-dessus du tympan et des membres, s'étend sur les côtés de la queue, et se perd vers sa partie moyenne; l'on trouve encore sur les côtés du museau une petite ligne noire qui borde seulement la partie supérieure des premières plaques labiales; au-delà du tympan, et sur chaque côté du corps, l'on voit, à quelque distance de la grande raie noire, une série longitudinale de points noirs, plus ou moins distincts les uns des autres sur les flancs, et se confondant sur l'origine de la queue avec la ligne noire qui se trouve au-dessus d'elle.

Les taches qui semblent constituer cette dernière raie par leur réunion, se disséminent et s'unissent plus ou moins sur la partie supérieure des membres.

Synopsis Characterum.

ABLEPHARUS (sin melius *Ablepharis*). Fitzinger, 1824 (*Verhandlungen der geselschaft, nat fors. freund in Berlin*).

Scincoïdeorum dispositio generalis. — Palpebræ monophyllæ, immobiles, pellucidæ, poris femoralibus nullis.

I. Ablepharis pannonicus. *Fitzinger*, 1824 (op. cit. descript. p. 297, figur. pl. XIV).

Lacerta nitida. *Kitaibel*, 1813 (manuscript.).

A. dentibus in maxillis et palato : scutum frontale majus, interparietale minus; præanalibus scutatis.

Hab. Hungaria. Mus. Vindobonense.

II. Ablepharis Leschenault. Nov. spec.

Peté. *Javanensibus.*

Scincus aureus. *Oppel*, 1813 (manuscript.).

A. dentibus in palato nullis : scutum interparietale majus, frontale majus; præanalibus squamosis.

Hab. Java. Mus. Parisiense.

J. Th. Cocteau, D. M.

Explication de la planche.

1 L'animal de grandeur naturelle.
2 La tête grossie, vue en dessus.
3 La tête grossie, vue en dessous.
4 La tête grossie, vue de profil.
5 La région préanale grossie.
6 Forme apparente des écailles du dos.
7 Forme apparente des écailles de l'abdomen.

Voir pour la description des plaques et des écailles : *Etudes sur les Scincoïdes.*

ATLANTE. Atlanta. *Lesueur.*

A. de Keraudren. *A. Keraudrenii.* Lesueur.

A. testâ suborbiculari, spirali, tenui, membranaceâ, diaphanâ, utrinquè umbilicatâ; anfractibus omnibus in utroque umbilico perspicuis, ultimo carinato; aperturâ triangulatâ, anticè fissuratâ; operculo vitreo, striato, subtriangulato; corpore spirale, diaphano, purpureo.

Diam., 2 à 3 mill.

L'Atlante de Keraudren se distingue de celle de Péron par sa texture membraneuse et un peu moins transparente; par sa forme plus épaisse, en même temps que son diamètre est moins grand (fig. 2, 3); par sa carène toujours moins large et qui n'occupe qu'un peu plus de la moitié du dernier tour, s'atténuant insensiblement et se changeant ensuite en une cannelure médiane; par ses tours contigus, dont la disposition est telle que les premiers rentrent dans l'ouverture; enfin par la forme de cette ouverture même (fig. 4), qui est à peu de chose près celle d'un triangle équilatéral, et qui présente en avant une échancrure profonde au lieu d'une véritable fissure.

L'opercule (fig. 7) est vitré, strié en travers, faiblement flexueux dans son plan, et en forme de demi-cercle, présentant un angle qui est le sommet, au milieu du bord arqué.

L'animal nous a donné lieu, non-seulement de distinguer cette espèce de celle de Péron, mais encore d'ajouter des caractères importants à la description générique que nous avons donnée dans un Mémoire publié par la Société d'Histoire naturelle de Paris.

Sa couleur générale est le pourpre le plus éclatant, nuancé de diverses manières, selon les organes où il se montre. Très foncé dans le tourillon, il devient pres-

que bleu plus en avant, rose à la nageoire, et d'un vif éclatant à la ventouse ainsi qu'à la trompe. L'extrémité postérieure, que nous avons fait connaître dans notre Mémoire comme portant un opercule, nous a offert dans cette espèce, et depuis aussi dans l'autre, une seconde nageoire moins grande que la principale et plissée. La trompe, qui est transparente, porte à sa base deux tentacules coniques et peu allongés qu'accompagnent en arrière des yeux (fig. 6) d'un brillant très vif : à travers sa transparence on voit la bouche se porter avec vivacité, quand l'animal est vivant, en arrière et en avant, et, dans ce dernier cas, deux petites pièces cornées, finement découpées et analogues à ce que nous connaissons dans les Carinaires, se montrer tout entières au dehors (fig. 5). Cette observation fournit encore un caractère important à ajouter à la connaissance du genre.

L'Atlante de Keraudren nage avec une grande vivacité et comme par un sautillement vague. Quand elle veut descendre au fond de l'eau, il lui suffit de rester immobile.

Nous l'avons trouvée en abondance dans la Méditerranée, entre les îles Baléares et la côte d'Espagne.

Rang.

Juillet 1831.

MARGINELLE. Marginella. *Lam.*

M. helmatine. *M. helmatina.* Rang.

M. testâ ovato-oblongâ, griseo-fulvâ, fasciis duabus fuscescentibus cinctâ, punctis nigricantibus per series transversas dispositis; spirâ brevi, conicâ; labro intùs crenato; columellâ quadriplicatâ.

Long., 20 millim.

Cette jolie petite coquille présente par sa forme tous les caractères de la *Marginelle galonnée* de M. de Lamarck, près de laquelle elle doit être placée; mais elle est seulement plus petite. Elle est, sur un fond gris, chargée d'une grande quantité de petits points plus gris, tirant sur le noir, et qui, lorsqu'on les regarde attentivement, semblent avoir été effacés; ces points, rapprochés les uns des autres, sont disposés assez régulièrement en séries de petites lignes; deux fascies faiblement marquées ornent son dernier tour. Le bord droit, très marginé, portant quelques petites lignes noires et distantes, est finement crénelé à l'intérieur. Nous avons trouvé la Marginelle helmatine sur la côte d'Afrique, depuis l'embouchure de la Gambie jusqu'aux Bisagots.

Rang.

Décembre 1829.

PLEUROBRANCHE. Pleurobranchus. *Cuvier.*

P. réticulé. *P. reticulatus.* Rang.

P. corpore ovali-oblongo, convexo, lævigato, antice obtuso, postice subacuto; suprà bruneo-luteo, maculis rotundis nigris ornato, lineolisque albidis reticulato; pede magno, ovali, pallido; tentaculis superioribus bruneis, inferioribus pallidis; oculis nigris; branchiis luteis perlucidis.

Long., 7 centim. 1/2.

Testâ parvâ, oblongâ, subquadrangulatâ, concavâ, corneâ, bruneâ, striatâ; rostro sinistro, spirali.

Long., 7 millim.

Le Pleurobranche réticulé se distingue des espèces connues jusqu'à ce jour par sa coloration et par les caractères de son test. Il est généralement d'un jaune couleur de chair plus foncé sur le bouclier que partout ailleurs; la surface de celui-ci présente en même temps des taches noirâtres assez nombreuses, surtout vers les bords, plus ou moins grandes, arrondies, et un peu nébuleuses; on y remarque encore une grande quantité de petites lignes blanches, irrégulières, et qui par leur entrelacement imitent assez les mailles d'un filet. Le bouclier est de forme ovale et un peu bombé; l'échancrure qu'il forme en avant est assez large, et en relevant son bord antérieur, on voit les deux yeux qui sont noirs, rapprochés, et postérieurs aux tentacules. Le pied, dont la couleur est pâle et uniforme, est très grand. La tête et les deux tentacules inférieurs sont de même couleur que le pied, et comme lui ils débordent le bouclier : les tenta-

cules supérieurs sont longs, subcylindriques, légèrement renflés dans leur tiers supérieur, de couleur brune foncée, et régulièrement striés en travers. Les branchies présentent un panache pyramidal, coloré d'un beau jaune transparent, et ont leurs découpures serrées.

La coquille est petite, oblongue, quadrangulaire, concave en dessous et convexe en dessus. Elle présente un bord droit et un bord antérieur qui sont minces, tandis que le bord gauche est épais et se termine en arrière par un petit sommet spiral bien distinct, sur lequel on peut facilement compter un tour et demi : elle est irrégulièrement striée; sa texture est cornée, et sa couleur roussâtre en dessous et bleuâtre en dessus.

J'ai trouvé le Pleurobranche réticulé à l'île du Prieur, dans la baie de Saint-Antoine, dans le mois de mars. Il paraît y être peu commun, et vit sous les rochers que la mer délaisse dans ses mortes eaux.

Rang.

Mars 1830.

CALYPTRÉE. Calyptræa. *Lamarck.*

C. (Calypéopsis) rugueuse. *C. (Calypeopsis) rugosa.* Less. *Zool. Coq.*, *n*° 158.

Longueur 6 cent. $\frac{1}{2}$; largeur 53 mill.; hauteur 2 cent.

Cette coquille est patelliforme, convexo-conique, oblongue, à circonférence profondément dentelée, à dents inégales, arrondies, festonnées. L'extrémité antérieure est un peu plus étroite que la postérieure. La surface supérieure s'élève en cône à sommet obtus, placé un peu en arrière. Une dépression assez marquée entoure la base du cône et forme sur le pourtour un talus marginal. Des côtes noueuses, grosses, séparées par des sillons profonds, raboteux, descendent obliquement du sommet jusqu'aux bords, où ils se perdent après avoir été coudés par la dépression, en formant les dents saillantes du pourtour. L'intervalle des côtes est plane sur le bord et marqué d'un trou ou d'une fossette dans la portion amincie ou terminale du sillon. Cette face supérieure, côteleuse, est rouge-brunâtre.

En dedans cette Calyptrée est concave, et sa surface est sillonnée de rigoles larges et peu creusées, qui répondent aux sillons du dessus. Le fond ou la voûte est lisse. D'une lame fixée au côté droit, et canaliculée à l'angle aigu du même bord, s'évase et se forme un cornet interne, qui constitue une deuxième coquille, entière, libre dans toute son étendue, hormis au fond et sur le côté droit. Ce cornet est obovalaire, lisse, assez épais, évasé à sa circonférence, qui est mince et libre. Il est coloré en blanc mat, tandis que sa surface interne est rougeâtre.

Nous n'en avons rencontré qu'un seul individu, qui est déposé au Muséum, sur les sables de Payta, sur la côte du Pérou.

Lesson.

FIROLE. Firola. *Péron.*

F. caudine. *F. caudina.* Rang.

F. corpore elongato, cylindraceo, anticè truncato, posticè acuminato; pinnâ unicâ, subrotundâ, punctulis purpureis ornatâ; rostro purpureo, tentaculis elongatis, oculisque nigris ad basim instructo; caudâ acutâ ad apicem purpureâ, maculâ nigrâ in medio notatâ; nucleo pédunculato, nigro, pectinem branchiarum anticè ferente.

Long., 8 cent.

La nouvelle espèce de Firole que nous décrivons ici nous est connue par plusieurs beaux individus parfaitement complets que nous avons observés vivants et qui nous ont fourni les caractères suivants.

Le corps est gélatineux et diaphane à tel point que lorsqu'il est dans l'eau on ne distingue que les parties colorées. Il est allongé, cylindrique, recourbé en avant et en arrière, tronqué d'une part et acuminé de l'autre. La nageoire est presque arrondie et porte une petite ventouse bien distincte à sa partie postéro-supérieure. La tête, ou pour mieux dire le mufle, est cylindrique, un peu renflé à son extrémité où s'ouvre la bouche, dont les bords sont un peu plissés. A la base de ce mufle sont situés deux tentacules assez longs, recourbés en crochets pointus et portant les yeux à leur pied sur de petits renflements et un peu en dehors. La queue est bien distincte du reste du corps; elle est conique, effilée, aiguë et sinueuse. Le nucléus est assez volumineux et présente ses branchies un peu en avant; il est placé à l'extrémité d'un pédoncule gros et conique. Le canal alimentaire est visible dans toute sa longueur, à l'aide de sa transparence générale, et sa partie la

plus volumineuse, située en avant de la nageoire, est colorée d'une teinte vineuse assez foncée. Le nucléus est noir de même que les tubercules où sont placés les yeux et qu'une large tache que l'on remarque au milieu de la longueur de la queue, du côté ventral. La base de la nageoire est pourprée, avec des points de la même couleur, mais plus foncés; enfin l'extrémité de la queue est rose, et celle du mufle est d'un violet foncé.

Des rapports frappants existent entre cette espèce etles Carinaires; ils consistent surtout dans la forme des tentacules et dans la disposition du nucléus et des branchies.

De même que toutes les espèces de Firoles et de Carinaires que nous avons observées jusqu'à ce jour, cette nouvelle espèce nage constamment dans une position renversée, soit qu'elle aille en avant, soit, comme il arrive souvent, qu'elle se porte en arrière.

Nous l'avons trouvée dans l'océan Atlantique, aux approches de l'équateur.

Rang.

Juin 1830.

MITRE. Mitra. *Lamarck.*

M. orangée. *M. aurantiaca.* Lamarck.

M. testâ ovatâ, transversim sulcatâ, aurantiâ, albo zonatâ; columellâ quadriplicatâ, labro crenulato.

Lamarck. Anim. s. vert. t. 7, p. 316.—Encycl. pl. 375, f. 5.
Mitra aurantia. Ann. ibid. n° 50.

Long., 40 millim.

Coquille fort rare qui provient des mers de la Nouvelle-Zélande. Un très bel individu nous a été communiqué par M. Quoy, l'un des voyageurs naturalistes qui ont illustré dans ces derniers temps la marine française. La Mitre orangée est conique, pointue, plus courte que le dernier tour; elle est formée de huit tours aplatis, légèrement étagés, à suture simple, mais un peu profonde. Ces tours sont étroits, et ornés de cinq à six stries transverses très fines, écartées et assez profondes; elles sont simples, et sur le dernier tour elles continuent jusqu'à la base, où elles se changent en rides transverses. Ces rides sont plus rapprochées que les stries. L'ouverture est alongée, fort étroite, rétrécie à ses deux extrémités; le bord droit est épaissi, crénelé en dedans dans toute sa longueur. La columelle est pourvue dans son milieu de cinq plis graduellement décroissants et toujours blancs; au-dessous de ces plis, le bord gauche est extrêmement mince et appliqué, mais il se relève et s'épaissit dans tout le reste de la longueur de la columelle. Ce bord gauche est blanc, tandis que l'intérieur de l'ouverture est d'un blanc rosâtre. En dehors cette coquille est d'une belle couleur orangée, et la partie supérieure des tours est ornée d'une zone blanche assez

large. Cette zone occupe ordinairement trois ou quatre stries. Cette coquille est longue de 40 millimètres: elle est ordinairement plus petite.

Deshayes.

Avril 1831.

MITRE. Mitra. *Lamarck.*

M. batonnet. *M. bacillum.* Lamarck.

M. testâ fusiformi, subcylindricâ, transversè sulcatâ, fuscescente, albido undatâ; spirâ brevi, obtusiusculâ; columellâ sexplicatâ.

Mitra bacillum. Lam. An. s. vert. t. 7, p. 321, n° 66.—Ann. ibid. n° 66.

Long., 24 millim.

Cette espèce de mitre présente cet intérêt particulier de former le passage entre les mitres proprement dites, et celles dont M. Sowerby a fait son genre *Cône helix*. Elle ressemble en effet à un petit cône à spire fort longue, et dont les tours sont arrondis à leur partie supérieure; elle est oblongue alongée, subcylindracée, à spire conique et pointue plus courte que le dernier tour. Elle est composée de huit tours courts, légèrement étagés, convexes vers les sutures, aplatis dans le reste de leur étendue; ils sont chargés de quatre à cinq gros sillons transverses, subanguleux, dont l'un, ordinairement plus gros, est situé immédiatement au-dessous de la suture. Ces sillons sont simples, non ponctués, même dans le jeune âge. Le dernier tour est conoïde; il est régulièrement sillonné comme ceux qui précèdent. L'ouverture, qui le termine antérieurement, ressemble entièrement à celle des cônes et notamment à ceux de la section des bâtonnets; elle est longue et étroite; le bord droit est mince, tranchant, un peu échancré à sa partie supérieure, légèrement ondulé dans sa longueur par les sillons qui y aboutissent. La columelle est droite, parallèle au bord droit; elle porte dans son milieu six plis tranchants subimbriqués. Cette coquille est as-

sez variable, quant à la couleur; tantôt elle est grisâtre, tantôt d'un jaune orangé, et quelquefois rougeâtre. Sur ces diverses couleurs se dessinent assez nettement des flammules longitudinales blanches, tantôt droites, tantôt onduleuses.

Cette coquille, fort rare, provient, à ce qu'il paraît, des mers de la Nouvelle-Hollande.

Deshayes.

Avril 1831.

FUSEAU. Fusus. *Bruguière.*

F. mandarin. *F. mandarinus.* Duclos.

F. testâ ovato-fusiformi, subventricosâ, transversim tenuissime striatâ, fuscâ, anfractibus valde convexis; caudâ spirâ breviore; aperturâ elongatâ; labro intus sulcato.

Long., 96 millim.; largeur, 40 mill.

Coquille ovale fusiforme, légèrement ventrue, assez épaisse, striée finement d'une manière uniforme et de couleur brune tirant sur le rouge. Spire composée de huit tours, dont les premiers présentent une légère apparence de nodulation; bouche blanche; bord droit fortement strié à l'intérieur. Cette coquille, d'une grande fraîcheur et d'une parfaite conservation, vient des mers de la Chine, et, quoique bien distincte, a pourtant quelque analogie avec les *Fusus cornutus* et *nodocarinatus* de MM. *Quoy et Gaimard*, en tête desquels elle doit être placée. Ces deux Fuseaux font partie de la collection du Muséum, et celui que nous décrivons appartient à la nôtre. Nous n'en connaissons que deux exemplaires.

Duclos.

Décembre 1831.

CABOCHON. Pileopsis. *Lamarck.*

C. velu. *P. pilosus.* Deshayes.

P. testâ ovato-rotundâ, patelliformi, conicâ, irregulari, albâ, eleganter decussatâ, cuticulo fusco piloso operto, apice subrecto excentrico, posticali; marginibus integris, incrassatis.

Long., 13 millim.; larg., 11 millim.

Nous plaçons cette jolie coquille dans les cabochons; il serait possible cependant qu'elle appartînt aux hipponices; mais ne l'ayant pas vue en place, nous ignorons si elle se fait un support. Elle est ovale-obronde, conique, patelliforme, irrégulière. Son sommet, redressé, est postérieur; la surface extérieure, sous un épiderme velu et à poils fort longs et flexibles, est blanche et couverte de petites côtes longitudinales droites, nombreuses, serrées, rayonnantes, un peu onduleuses, coupées en travers par des stries assez profondes, subécailleuses. L'intercroisement des stries et des côtes produit sur la surface un réseau aussi fin qu'élégant. En dessous la coquille est évasée comme un pavillon de trompette, les bords sont élargis et assez épais; la cavité intérieure est blanche, et l'on y remarque une grande impression musculaire en fer-à-cheval. Nous ignorons quelle est la patrie de cette espèce.

Deshayes.

Décembre 1831.

VÉNÉRICARDE. Venericardia. *Lamarck.*

V. a grandes écailles. *V. squamigera.* Deshayes.

V. testâ ovato-subrotundâ, oblique cordatâ, inæquilaterali, multicostatâ; costis elevatis, subcarinatis, squamosis; squammis prælongis, suberectis, plicatis, anticis brevioribus; lunulâ cordiformi planulatâ; cardine bidentato, altero unidentato.

Long., 11 millim.; larg., 14 millim.

Coquille d'une petite taille ovale-obronde, transverse, épaisse, renflée, cordiforme, très inéquilatérale, à crochets proéminents et presque terminaux, au-dessous desquels se voit antérieurement une petite lunule cordiforme, peu profonde et aplatie ; le corselet est enfoncé, court, et contient un petit ligament peu saillant au dehors. La surface extérieure de la coquille est chargée de dix-huit ou dix-neuf côtes rayonnantes, droites, élevées, séparées par des espaces aplatis aussi larges qu'elles ; sur le sommet de ces côtes se voient des écailles grandes, redressées ou obliques, imbriquées et ployées dans leur longueur; sur le côté antérieur de la coquille les écailles sont plus courtes et plus arrondies à leur sommet. Les bords sont profondément crénelés dans toute leur étendue ; le bord cardinal est droit, oblique ; il offre sur la valve droite une seule dent cardinale épaisse, et dans la direction du bord supérieur il y a deux dents sur la valve gauche ; l'une est antérieure et inclinée de ce côté, l'autre est postérieure et dirigée obliquement en arrière. Cette petite espèce est d'un fauve pâle en dehors et blanche en dedans. Sa patrie nous est inconnue.

Deshayes.

Novembre 1831.

CYRÈNE. Cyrena. *Lamarck.*

C. papoue. *C. papua.* Less.

Longueur, 56 mill.; largeur, 6 cent.; épaisseur, 36 mill.

Cette Cyrène a beaucoup de rapports avec la *Cyrena zeylanica* de Lamarck, figurée dans Chemnitz, n° 336; mais elle s'en distingue par une épaisseur plus considérable dans la charnière, et par quelques autres particularités de détails.

Cette coquille est subarrondie, renflée, à valves inéquilatérales, à côté supérieur aigu, l'inférieur en demi-cercle, les bords antérieur et postérieur comprimés, minces, irrégulièrement arrondis. Les crochets sont courts, convexes, rapprochés, dirigés en avant. Le ligament externe, brunâtre, occupe une lunule alongée, étroite. Les valves sont extérieurement convexes, revêtues d'un épiderme vert-pomme, rarement brunâtre, couvert de stries circulaires, régulières. L'intérieur est lisse, blanc de lait. Les dents cardinales sont au nombre de trois, séparées par deux fossettes profondes. Chaque dent est divisée en deux portions par une rainure moyenne. Des deux dents marginales de la valve gauche, l'antérieure, rapprochée des dents cardinales, est conique, élevée; la postérieure, alongée et obsolète. La valve droite a sa dent marginale antérieure conique, creusée en-dessus d'une fossette profonde, concave pour recevoir la dent opposée.

Ses onglets ne sont jamais déchirés et sont seulement colorés en blanc mat. Une légère variété a son épiderme

brunâtre ; une autre variété est beaucoup plus mince, et a sa charnière moins épaisse.

La Cyrène-papoue est abondante dans les eaux douces des petits ruisseaux de la Nouvelle-Guinée et de l'île de Waigiou.

Lesson.

MÉLANIE. Melania. *Lamarck.*

M. muriquée. *M. aurita.* Muller.

Bulimus auritus. Brug. — *Strombus auritus.* Gmel. — *Pirena aurita.* Lam.

M. testa turritâ, conicâ, muricatâ, rufescente, fasciâ bruneâ cinctâ; anfractibus medio tuberculis obtusis, compressis, armatis; apice corrosâ; aperturâ ovali, albâ; labro anticè prominente.

Long., 5 cent.

Corpore elongato, aurantio, bruneo marmorato; pallio fimbriato, luteo-pallide; rostro antice bruneo; pede carnicolore.

La *Mélanie muriquée* est conique et turriculée, toujours plus ou moins rongée au sommet, selon son âge. Elle est revêtue d'un épiderme extrêmement mince et transparent; sa couleur est d'un roux verdâtre assez clair, interrompu par des bandes noires. Une seule rangée de tubercules élevés, obtus et un peu comprimés, s'étend depuis le sommet jusqu'au bord droit, en parcourant chaque tour dans son milieu. L'ouverture est ovale, très blanche et un peu évasée en avant. Le bord droit est proéminent à sa partie antérieure.

L'animal est alongé et de couleur orangée marbrée de brun; les franges du manteau sont d'un jaune pâle; l'extrémité du mufle brun, et le pied couleur de chair.

L'opercule est ovale, corné, noir et pauci-spiré. L'un de

ses côtés forme un arc rentrant, tandis que l'autre est très arrondi en dehors.

Cette espèce, qui offre quelques variétés, habite dans les fleuves de la côte de Malaguette avec la *M. tuberculosa*.

Rang.

MÉLANIE. Melania. *Lamarck.*

M. tuberculeuse. *M. tuberculosa.* Rang.

M. testâ turritâ, conicâ, tuberculosissimâ, epiderme bruneo-virente; apice truncatâ; tuberculis obtusis, bruneis, per series transversales et longitudinales dispositis; aperturâ ovali, albidâ; labro antice prominente.

Long., 5 cent. 7 mill.

Corpore elongato, nigro-viride; pallio fimbriato, nigro marginato; rostro, tentaculisque nigris.

La Mélanie tuberculeuse est conique et turriculée, toujours tronquée et rongée à son sommet, à moins qu'elle ne soit jeune. Elle est revêtue d'un épiderme mince et de couleur jaune-verdâtre, qui passe quelquefois au châtain. Ses tours sont presque aplatis et présentent chacun deux rangées transverses de tubercules élevés, obtus et bruns, qui, par leur disposition, forment aussi des séries longitudinales. Outre ces deux rangées de tubercules, le dernier tour en porte encore quelques autres plus en avant, mais de moins en moins saillants. L'ouverture est ovale, blanchâtre, et un peu évasée en avant; le bord droit est très avancé à la partie antérieure.

L'animal est alongé et de couleur noire un peu verdâtre; il porte un mufle proboscidiforme très saillant, demi-cylindrique, échancré en avant, et de couleur noire. De chaque côté de ce mufle se trouve un tentacule conique, peu alongé, également noir et portant l'œil à la base extérieure

voûte et sur les bords : parfois une teinte rouille remplace le rouge noir.

Cette espèce de mollusque pullule dans la baie de Talcahuano, dans la province de la Conception, au Chili. Elle est surtout abondante sur les rochers de l'île de Quiriquine, où sa circonférence se moule aux inégalités des rochers sur lesquels elle s'attache. Son test se recouvre de serpules et de vermilies.

Lesson.

NUMMULITE. Nummulites.

N. mille-têtes. *N. mille-caput.* N. Boubée.

N. testâ latissimâ, tenuiter striatâ, striis parallelis, subtùs complanatâ, superiùs vix in medio convexâ, intùs multispiratâ, spiris dicothomis, inæqualiter bipartitâ, parte superiori minus crassâ.

Diamètre, 40 à 50 millim.; épaisseur, 5 millim.

La Nummulite mille-têtes est ainsi nommée, parce que, au lieu de rester simple et de ne présenter qu'une seule série de loges, la spire se bifide plusieurs fois et donne ainsi naissance à plusieurs séries nouvelles qui se continuent et s'enroulent ensemble avec la première dans le même plan, au nombre de neuf ou dix, comme si plusieurs animaux avaient simultanément concouru à la former. Toutefois il est difficile de s'expliquer bien exactement cette singulière particularité, vu que l'on ne connaît pas d'une manière assez précise l'organisation des animaux qui ont produit les nummulites.

Quelques individus (fig. 4) présentent des lobes arrondis et semblent composés de plusieurs nummulites soudées ensemble, comme si quelques-uns des animaux coexistants, en supposant qu'il y en eût plusieurs, se fussent un peu écartés, dans leur enroulement, du plan de la spire, et eussent ainsi formé leur coquille à part. Ce double fait, si extraordinaire et tout nouveau dans l'étude de ces coquilles, pourra confirmer ou infirmer fortement la théorie des malacologistes sur ces corps, qui longtemps sont demeurés problématiques.

La Nummulite mille-têtes est peu épaisse (f. 1, 2); elle semble lisse extérieurement, quoique couverte de *stries*. Ces stries offrent cette double singularité encore bien difficile à comprendre : 1° qu'au lieu d'être disposées radiairement, comme il semble que ce dût être d'après l'organisation intérieure de la coquille, elles sont toutes *parallèles;* 2° qu'elles ne règnent de chaque côté de la coquille que sur la *moitié de sa surface*, la moitié striée d'une face correspondant à la moitié non striée de l'autre. Il est des individus sur lesquels les stries semblent effacées ou ne pas exister; les jeunes individus surtout en sont généralement dépourvus.

Les deux moitiés de cette nummulite ne sont pas également épaisses ; la partie la plus épaisse est en même temps la moins convexe, tandis que celle qui est moins épaisse est un peu plus arquée et présente même dans le centre un petit bouton très peu sensible, mais qui l'est assez pour que l'on puisse déterminer extérieurement et sans casser la coquille, quelle est la *partie supérieure* de la nummulite, en donnant ce nom à la moitié plus mince et plus convexe.

Cette espèce est la plus grande des nummulites connues; dans un échantillon déposé dans les collections du Muséum, son diamètre dépasse 50 millim. (près de 2 pouces). Elle se trouve à Bastennes, près de Dax (Landes), dans un calcaire grossier marin, remarquable par la quantité de nummulites dont il est pétri. Elles se réduisent à quatre espèces, dont les trois autres, également nouvelles, sont brièvement décrites dans le *Bulletin de nouveaux gisements de France* (1er livr.), sous les noms de *N. lenticularis, crassa, planospira.*

Nérée Boubée.

14 juillet 1832.

CANCELLAIRE. Cancellaria. *Lamarck.*

C. impériale. *C. imperialis.* Michelin.

C. testâ ovatâ, ventricosâ, transversìm et longitudinaliter costatâ, aurantiâ, cinctâ zonæ albæ; costis nodulosis, spirâ brevi, suturis canaliculatis, anfractibus supernè angulatis obtusis, tuberculato-coronatis, suprà convexis, striatis, albidis, columellâ subtriplicatâ, labro sulcato, intùs albo.

Long., 35-40 mill.; larg., 30 mill.

La forme extérieure de cette coquille lui donne l'apparence d'une cassidaire qui n'aurait pas de canal; mais la disposition des plis de la columelle m'a déterminé à la classer dans les Cancellaires. Ses plis transverses sont de différentes grosseurs, alternativement placés. Ses côtes longitudinales sont peu marquées; cependant elles forment des nodosités aux points de rencontre avec les plis. L'angle du sommet des tours est orné d'une couronne de tubercules anguleux. La couleur de la coquille est orangée avec une zone blanche vers le milieu et sur le sommet des tours. La suture est profondément et irrégulièrement canaliculée. La columelle est à trois plis, et elle est blanche, ainsi que l'intérieur de la coquille, qui est successivement lisse et sillonnée.

H. Michelin.

Septembre 1832.

SIPHONAIRE. Siphonaria. *Sowerby.*

S. de Sowerby. *S. Sowerbyi.* Michelin.

S. testâ ovali, convexâ, luteo-cinereâ, intùs albidâ, nitidâ; costellis numerosis, irregularibus, rotundatis; vertice centrali cincto punctis parvulis rufis; siphoni luteo, margine dentato, serrato: impressio muscularis arcuata, transversa, rufa.

Long., 22 mill.; larg., 19 mill.

Cette coquille est une des plus tranchées de ce genre encore peu nombreux en espèces. Le siphon est large et profond. — Il est facile de la distinguer par son impression musculaire dont la couleur brune ressort bien sur un fond blanchâtre. Le dessus est d'un jaune cendré et à côtes irrégulières, dont le prolongement forme des dents de scie qui sont quelquefois séparées entre elles intérieurement par des points bruns. Patrie inconnue.

H. Michelin.

Septembre 1832.

BUCCIN. Buccinum.

B. sepimente. *B. sepimentum.* Rang.

B. testâ ovatâ, levigatâ, subcrassâ, albo griseâ; suturâ decurrente ad partem anteriorem positâ; spirâ conicâ, acutâ; aperturâ ovatâ, callo posteriore septiformi transversim disposito; columellâ planâ, anticè acutâ.

Long., 21 à 24 millim.

Cette curieuse petite coquille est ovale, ventrue, assez solide et épaisse, presque lisse, et d'une couleur générale verdâtre, interrompue par des bandes violettes au nombre de deux. Le dernier tour, qui est beaucoup plus grand que tous les autres réunis, présente à sa partie antérieure une suture assez profonde. La spire est conique, pointue, et les tours qui la composent, un peu arrondis et bien distincts, sont au nombre de cinq et demi environ. L'ouverture est ovale et de grandeur moyenne, malgré la longueur du bord droit, ce qui provient de ce qu'il existe à la partie postérieure de la columelle une callosité très élevée et en forme de cloison, qui, s'avançant vers ce bord droit, forme une séparation ou cavité particulière en arrière de l'ouverture véritable. Cette callosité, que l'on voit dans les éburnes et dans beaucoup de pourpres, est ici plus sensible que partout ailleurs. La columelle est assez fortement arquée; elle est plane, calleuse et aiguë en avant; le bord droit est mince, tranchant, et forme en avant une échancrure large et profonde.

Lorsqu'en 1829 nous trouvâmes pour la première fois cette coquille, il nous fut impossible de saisir sur-le-champ le genre auquel elle devait appartenir; nous doutâmes aussi qu'elle fût adulte; mais sur ce dernier point nous n'avons

plus d'incertitude, aujourd'hui que nous en avons observé un grand nombre à tous les âges. Deux genres seuls pouvaient se disputer cette espèce : les *Éburnes* et les *Buccins*. Ses rapports avec le premier consistent dans la callosité qui obstrue la partie postérieure de l'ouverture et dans la suture décurrente que l'on remarque extérieurement à la partie antérieure du dernier tour. Le caractère le plus important manque, c'est celui de la columelle, de l'ombilic et de son canal. Cette considération seule nous a éloigné des Éburnes. Le rapprochement avec le Buccin est bien plus complet; on le reconnaît dans la forme générale, la concavité de la columelle, la callosité dont venons de parler, et qui se montre souvent, quoique d'une manière moins évidente, dans certaines espèces de buccins, tels que le *maculatum* et le *glans*.

Nous avons découvert le buccin sépimente sur la rade de Saint-Antoine de l'île au Prince, où il se tient par une profondeur de 8 à 14 brasses. Nous n'avons point été assez heureux pour observer son animal.

OBSERVATIONS

Sur les Crustacés du genre Mithrax

Par M. H. Milne Edwards.

Les crustacés qui ont servi de type pour l'établissement du petit groupe générique des Mithrax ont été pendant long-temps réunis aux Majas ; en 1817, M. Latreille les en a séparés, et il se proposait de donner à ce nouveau genre le nom de *Trachonite*, lorsqu'il apprit que M. Leach, ayant été conduit de son côté à établir la même coupe, y avait appliqué celui de Mithrax ; ce motif détermina le savant entomologiste français à abandonner la première de ces dénominations, et le genre Mithrax, mentionné d'abord dans le Règne animal de M. Cuvier [1], et décrit avec plus de détails dans le Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle [2], a été depuis lors généralement adopté. Enfin M. Desmarest en a traité plus au long dans ses Considérations sur les Crustacés [3]. Mais l'état de nos connaissances sur ce sujet laisse encore beaucoup à desirer, et le genre Mithrax, de même que la plupart des autres divisions de la classe des Crustacés, réclame une étude plus sérieuse.

La place que les Mithrax doivent occuper dans nos méthodes ne donne lieu à aucune incertitude. En effet, quelle que soit la manière dont on divise les Décapodes brachyures, on est toujours conduit à distinguer parmi eux une famille qui correspond aux Oxyrhinques de M. La-

1 *Règne animal*, première édition, t. 3, p. 23. (1817.)

2 *Nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle* (Déterville). Tom. 21, p. 224. (1818.)

3 *Considérations générales sur la classe des Crustacés*; p. 149. (1825.)

treille, et c'est évidemment dans ce groupe que les Mithrax doivent être rangés. Si l'on rejette de la section des Brachyures les Pactoles et quelques autres crustacés anomaux [1], on ne trouve plus dans la famille des Oxyrhinques que trois tribus : les Macropodiens, les Majens et les Parthénopiens; et c'est parmi les Majens que le genre dont nous nous occupons ici se place naturellement, car la disposition des pattes et des antennes ne permet pas de le confondre avec les Macropodiens ou les Parthénopiens [2].

Il est quelques espèces de Mithrax qui, par la forme générale de leur corps, établissent un léger passage vers

[1] Voyez notre mémoire intitulé : *Recherches sur l'organisation et la classification des Crustacés décapodes*. Ann. des Sciences naturelles, tom. 25.

[2] Des recherches que j'exposerai dans une autre occasion m'ont conduit à diviser les Brachyures proprement dits en quatre familles naturelles, savoir : les *Oxyrhinques*, les *Cyclométopes*, les *Catométopes* et les *Oxystomes*. La première de ces divisions peut être caractérisée de la manière suivante : Orifices copulateurs du mâle creusés dans l'article basilaire des pattes postérieures, et ne se continuant pas avec un canal transversal du plastron sternal (comme chez les Catométopes); cadre buccal à peu près quadrilatère, très large en avant et n'arrivant jamais jusqu'au front; épistome très grand, presque carré, et occupant avec les fossettes antennaires un espace presqu'aussi long que le cadre buccal; carapace rétrécie antérieurement; front avancé, en général en forme de rostre; orbites dirigées en dehors; régions branchiales très développées et occupant presque toutes les parties latérales de la carapace.

Les Oxyrhinques me paraissent devoir être subdivisés en trois tribus que l'on peut distinguer à l'aide des caractères suivants :

§ Pattes grêles et très longues; celles de la seconde ou de la troisième paires toujours beaucoup plus longues que les antérieures, et plus de deux fois aussi longues que la portion post frontale de la carapace.

Tribu des Macropodiens.

§§ Pattes de grandeur médiocre; celles de la seconde et de la troisième paires n'ayant jamais deux fois la longueur de la portion post-frontale de la carapace, et ayant ordinairement moins d'une fois et demie cette longueur.

* Article basilaire des antennes externes très développé, constituant la majeure partie de la paroi inférieure de l'orbite, et allant toujours se souder au front au-devant du canthus interne des yeux. Pattes antérieures souvent plus longues et plus

les Crabes proprement dits, car la *carapace* de ces crustacés est quelquefois notablement plus large que longue; ainsi, dans le M. Verruqueux, le diamètre transversal est au diamètre longitudinal [1], comme 120 est à 100 (= 6 : 5), et dans les espèces où la carapace est la plus étroite, dans

fortes que les suivantes, mais n'ayant jamais plus de deux fois la longueur de la portion post-frontale de la carapace.

Tribu des Majens.

** Article basilaire des antennes externes presque toujours peu développé, point soudé au front, et ne contribuant que peu ou point à former la paroi inférieure de l'orbite. Pattes antérieures très grosses et ayant chez le mâle, sinon dans les deux sexes, deux ou trois fois la longueur de la portion post-frontale de la carapace.

Tribu des Parthénopiens.

[1] L'inspection des animaux eux-mêmes ou de bonnes figures destinées à les représenter, donne mieux que toute description la connaissance de leur aspect général; mais lorsqu'on est privé de ces objets, on peut jusqu'à un certain point y suppléer par l'indication des proportions des diverses parties du corps et de la direction des lignes les plus remarquables. Si la grandeur des individus varie très peu (comme dans les insectes), il suffit pour cela de donner les mesures réelles de ces parties; mais, pour les animaux dont la taille varie beaucoup, il faut procéder autrement, car les indications ainsi fournies seraient en général inapplicables, à moins d'un calcul assez long. La marche la plus simple m'a semblé être de prendre une partie déterminée du corps comme objet de comparaison, et d'exprimer sa longueur par le nombre 100 auquel je rapporte proportionnellement toutes les autres dimensions; ainsi, la partie servant ainsi d'unité de mesure étant représentée par 100, et celle que j'examine comparativement étant représentée par 120, je saurai toujours qu'elles sont dans les rapports de 5 à 6, quelle que soit leur longueur réelle. La partie servant ainsi d'objet constant de comparaison m'a paru devoir être celle qui offre le moins de variations d'une espèce ou d'un genre à d'autres, ou bien celle dont les changements entraînent le plus de différence dans l'aspect général de l'animal; or, le diamètre longitudinal de la carapace, le rostre non compris, est dans ce cas, et je l'emploie par conséquent comme unité de mesure : la longueur du rostre varie trop pour ne pas en être exclu. Quant à la direction des lignes qu'il importe de signaler, on peut la faire connaître en indiquant les angles qu'elles forment avec d'autres lignes déjà connues, telles que la ligne médiane du corps ou la ligne transversale, perpendiculaire à celle-ci, et ces angles sont faciles à déterminer en appliquant sur la carapace de l'animal un rapporteur transparent. On trouvera la définition des termes que j'emploie pour désigner les diverses parties dont je parle, et des limites que j'y assigne, dans l'explication de la planche 3.

le M. Dichotome, par exemple, ce diamètre transversal est encore égal aux $\frac{9}{10}$ de la longueur du diamètre longitudinal. Les bords latéro-antérieurs arqués, les latéro-postérieurs obliques et le rostre à peine saillant de quelques-uns de ces crustacés, sont aussi des dispositions qui constituent un des traits caractéristiques des Cyclométopes; mais le plus ordinairement la forme des Mithrax ne s'éloigne que peu de celle des autres oxyrhinques de la même tribu et suffirait pour les faire distinguer des autres Brachyures. Leur *carapace* est toujours peu bombée en dessus et assez fortement rétrécie en avant, et l'épaisseur du corps, mesurée de la base de la seconde patte au bord latéral de la carapace (immédiatement en dedans des épines), est presque aussi grande que celle du milieu du thorax, mesurée du centre de la région cordiale au niveau de l'articulation des pattes de la troisième paire, ou bien du centre de la région stomacale au niveau de la base des secondes pattes. La carapace est aussi assez fortement rétrécie en avant, et son diamètre, derrière l'épine formant l'angle orbitaire externe, dépasse à peine la moitié de la largeur du diamètre transversal; enfin, de même que chez les autres Oxyrhinques, les régions hépatiques antérieures sont très peu étendues, tandis que les régions branchiales offrent un grand développement; le sillon qui les sépare est en général très marqué, et se porte obliquement de la région génitale vers l'angle orbitaire externe, en formant avec la ligne médiane du corps un angle d'environ 30 degrés. (Voyez pl. 3, fig. 1, *g*.) La région stomacale est ordinairement très étendue et à peu près hexagonale; l'espace occupé par cette région et par la génitale forme toujours plus de la moitié du diamètre longitudinal de la carapace (51 à 64 centièmes). Le *rostre* est bifide, en général très court (environ un dixième de la longueur du diamètre longitudinal), et séparé du canthus interne des yeux par

un espace assez considérable. Les *orbites* sont presque toujours armées de deux ou trois épines à leur bord supérieur, d'une grosse dent spiniforme à leur angle externe, et d'une ou deux épines à leur bord inférieur. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont épineux ou du moins dentés; ils se dirigent en arrière en formant avec la ligne médiane du corps un angle ayant jusqu'à 50 degrés d'ouverture, et ils se continuent avec les bords latéraux sans former de coude notable. Enfin le bord postérieur de la carapace ne dépasse guère en longueur le quart du diamètre antéro-postérieur de ce même bouclier dorsal.

Les *yeux* sont gros, se reploient en arrière et rentrent ainsi en entier dans la cavité orbitaire.

Les *antennes internes* ne présentent rien de remarquable; elles se reploient un peu obliquement en dehors, et la portion frontale de la cloison qui les sépare est armée d'une épine recourbée en avant comme chez les Majas. L'article basilaire des *antennes externes* est grand et soudé au bord inférieur du front et aux parois de l'orbite d'une manière si intime, qu'il est difficile de le distinguer des parties voisines de la carapace [1]; il est presque toujours armé en avant de deux fortes épines (pl. 3, fig. 2, *e*); le second article est au contraire grêle, cylindrique et mobile; il s'insère sur les côtés du rostre, plus près de la fossette antennaire que de l'orbite; le troisième article est presque aussi gros et aussi long que le deuxième; enfin, la tige terminale multi-articulée est en général assez courte.

Les *pattes mâchoires* externes ne présentent rien de remarquable, elles ressemblent à celles de tous les Majens

1 Cette soudure a lieu après la naissance, et dans le jeune âge il est facile de s'assurer que la portion de l'enveloppe générale comprise entre la fossette antennaire et l'orbite n'est autre chose que l'article basilaire de l'antenne externe qui prend chez tous les Oxyrhinques un très grand développement (Voyez mon *Mémoire sur les changements de forme que les crustacés éprouvent pendant le jeune âge.*)

(pl. 3, fig. 2, *g*, et pl. 4, fig. 2). Il en est de même pour les autres appendices de la bouche et pour le cadre buccal, dont la largeur est en général aussi grande et même plus grande à sa partie antérieure qu'à sa partie postérieure (pl. 5, fig. 3). Le plastron sternal est presque circulaire (pl. 3, fig. 2, *m*).

Les *pattes* antérieures sont en général, chez le mâle, beaucoup plus longues et plus grosses que celles de la seconde paire; elles ont quelquefois plus du double de la longueur de la portion post-frontale de la carapace, et la main qui les termine est presque toujours forte et renflée; enfin, les pinces sont écartées à leur base, élargies au bout, profondément creusées en cuiller, un peu recourbées en dedans, terminées par un bord tranchant semi-circulaire (pl. 5, fig. 1 et 2). Les pattes de la seconde paire ont environ une fois un tiers la longueur de la portion post-frontale de la carapace, et les suivantes se raccourcissent graduellement; les tarses sont courts, crochus et souvent armés de quelques pointes à leur face inférieure. Enfin, l'abdomen est en général formé de sept articles distincts dans les deux sexes (pl. 1, fig. 3); mais quelquefois on n'en voit chez les femelles, pendant le jeune âge, que quatre; les second, troisième, quatrième et cinquième segments étant soudés entre eux [1].

Quant à l'organisation intérieure des Mithrax, elle nous a paru (autant que nous avons pu en juger par des individus conservés dans de l'alcool) très semblable à celle du Maja squinado.

Si nous comparons maintenant ces crustacés avec les autres genres qui prennent également place dans la tribu des Majens, nous verrons d'abord qu'ils se distinguent de nos Leucippes par la forme arrondie de la face supérieur

[1] Ce fait seul suffirait pour montrer combien les bases adoptées par MM. Leach et Desmarest pour la classification des Oxyrhinques ont réellement peu de valeur.

de leurs pattes [1]. La disposition de leurs pédoncules oculaires les éloigne des Percères, des Ménéthies, des Epialtes, des Paramicippes, des Halimes et des Sténocinops (où ces tiges ne peuvent se reployer en arrière, et où il n'existe pas de portion post-foraminaire de l'orbite). Leur rostre presque horizontal ne permet pas de les confondre avec les Micippes, et la position de la tige mobile des antennes externes les distingue nettement des Majas. Enfin, la forme de leurs pinces les sépare des Pises, des Libinies, des Lissa de M. Leach, de ses Hyas et de ses Chlorines, où ces organes s'amincissent vers le bout et ne sont pas creusés en cuiller. Du reste, c'est évidemment avec les Majas et les Pises que les Mithrax ont le plus d'analogie, et c'est immédiatement à côté de ces deux genres qu'ils doivent prendre place dans la méthode naturelle; analogie qui n'a point échappé à M. Latreille.

Les Mithrax appartiennent pour la plupart aux mers d'Amérique, et quelques-uns d'entre eux parviennent à une grosseur considérable; ce sont en quelque sorte les représentants américains des Majas de l'ancien continent.

Ce groupe se laisse diviser en trois sous-genres faciles à distinguer à l'aide des caractères suivants :

GENRE MITHRAX.	Bord supérieur de l'orbite armé de fortes épines.	Pattes des 4 dernières paires non épineuses.	MITHRAX TRIANGULAIRES.
		Pattes des 4 dernières paires hérissées d'épines.	MITHRAX TRANSVERSAUX.
	Bord supérieur de l'orbite dépourvu d'épines.		MITHRAX DÉPRIMÉS.

1 Dans notre genre Leucippe, les pattes des quatre dernières paires sont surmontées d'une crête tranchante et longitudinale qui s'étend jusqu'à l'origine du tarse.

Ier Sous-genre.

MITHRAX TRIANGULAIRES.

Dans les espèces qui composent ce premier groupe naturel, la forme générale du corps se rapproche beaucoup de celle des Pises ; le diamètre antéro-postérieur de la carapace est au moins d'un dixième plus long que le diamètre transversal, et les bords latéro-antérieurs forment avec la ligne médiane un angle de 30 à 35 degrés ; aussi ce bouclier dorsal est-il presque triangulaire dans ses deux tiers antérieurs, et arrondi postérieurement. Le rostre est formé de deux cornes assez grosses et bidentées ; le bord inférieur de l'orbite n'est pas épineux, mais les côtés de la carapace sont armés d'épines très fortes. Enfin, les pattes antérieures sont moins longues et moins fortes que dans les deux sous-genres suivants ; elles n'excèdent que de peu la longueur du diamètre antéro-postérieur de la carapace.

Nous ne connaissons que trois espèces de Mithrax triangulaires, que l'on peut distinguer entre elles à l'aide des caractères suivants :

M. TRIANGULAIRES.	Carapace granuleuse et sans épines en dessus.	Cornes du rostre très divergentes, terminées par 2 dents presque égales et guère plus longues que larges.	M. DICHOTOME.
		Cornes du rostre très divergentes, armées de 3 dents spiniformes (1 terminale et 2 externes), et plus de 3 fois aussi longues que larges.	M. DAIM.
	Carapace granuleuse et hérissée en dessus de petites pointes.		M. RUDE.

1. M. DICHOTOME. M. Dichotomus. *Latr.* (Planche 1).

M. Dichotomus. Desmarest. *op. cit.* p. 150.

Dans cette espèce, le diamètre transversal de la carapace est égal aux $\frac{90}{100}$ de son diamètre longitudinal, et les régions stomacale et génitale n'occupent que les $\frac{55}{100}$ de cette dernière longueur; la largeur de la carapace, mesurée devant les orbites, est de 50 (le diamètre longitudinal de la portion post-frontale de la carapace étant toujours pris pour 100), et le rostre a 30 de long; le sillon qui borne de chaque côté la région stomacale fait un angle d'environ 20° avec la ligne médiane, et le bord latéro-antérieur se porte très obliquement en arrière (en formant un angle d'environ 32° avec la ligne médiane). On y remarque 7 grosses dents spiniformes, dont une forme l'orbitaire externe, et dont 5 sont situées sur la région branchiale; il existe aussi 2 petites pointes sur le bord postérieur de la carapace; et sa face supérieure est plus bombée que dans la plupart des Mithrax. (Epaisseur à la région stomacale, 55; au bord latéral, 37.) Les orbites sont armés, à leur bord supérieur, de 2 épines triangulaires et sont parfaitement lisses en dessous. Les fossettes antennaires sont très larges en avant, et ne présentent pas de tubercule saillant à leur bord postérieur; l'épistome est deux fois aussi large que long, et les bords latéraux du cadre buccal sont droits (f. 2). Les pattes antérieures sont médiocres et hérissées de pointes sur le 3e et 4e articles; la main (chez la femelle) est de la grosseur du bras, et les pinces sont faibles; les pattes de la seconde paire sont à peu près de la même longueur que les premières et guère plus courtes que les troisièmes; de même que les suivantes, elles sont grêles, munies d'une petite dent à l'extrémité du 3e article, et garnies de poils crochus; les tarses sont unis (fig. 4).

Le M. Dichotome est de couleur jaunâtre et habite les

côtes des îles Baléares; il est représenté de grandeur naturelle.

2. M. DAIM. M. Dama.

Cancer Dama. Herbst, pl. 59, fig. 5.

Ce crustacé ressemble beaucoup à l'espèce précédente, et ne nous est connu que par l'ouvrage de Herbst. On ignore sa patrie.

3. M. RUDE. M. Asper.

Cornes du rostre deux fois aussi longues que larges, terminées par une grosse épine aiguë, et armées en dehors d'une seconde dent beaucoup plus petite; une petite dent au milieu du bord orbitaire inférieur.

Cette espèce, qui existe dans la collection du Muséum, mais dont on ne connaît pas la patrie, ressemble du reste beaucoup au *M. Dichotome.*

IIe Sous-genre.

MITHRAX TRANSVERSAUX.

Dans ce groupe, caractérisé comme nous l'avons déjà indiqué, le diamètre transversal de la carapace est au moins à peu près égal à son diamètre longitudinal, et quelquefois l'excède de beaucoup. Le rostre est formé de deux petites cornes spiniformes, sur les côtés desquelles on remarque d'autres épines presqu'aussi fortes, mais appartenant à l'article basilaire des antennes externes ou à l'angle interne de l'orbite. Les bords latéro-antérieurs de la carapace divergent beaucoup (angle de 40 à 50°), et sont armés, ainsi que les bords latéraux, de fortes épines souvent bifurquées. La grosseur des pattes antérieures varie suivant l'âge et les

sexes, mais les pinces sont toujours très fortes chez le mâle adulte. Toutes les espèces de ce sous-genre appartiennent aux mers des Antilles. Celles qui sont suffisamment connues pour être déterminées avec quelque certitude, peuvent être distinguées par les caractères suivants :

M. TRANSVERSAUX.	Bord supérieur des mains armé de tubercules spiniformes.	Caparace couverte d'épines plus ou moins allongées.	M. TRÈS ÉPINEUX.
		Caparace couverte de granulations aplaties qui y donnent un aspect framboisé.	M. AIGUILLONNÉ.
	Bord supérieur des mains parfaitement lisse.	Caparace couverte de granulations.	M. VERRUQUEUX.
		Caparace lisse en dessus.	M. HISPIDE.

4. M. TRES ÉPINEUX. M. Spinosissimus. (Pl. 2 et 3.)

Cangrejo denton. Parra. *Descripcion de diferentes piezas de historia natural*, pl. 51, fig. 1; *Maja Spinosissima.* Lamk., Hist. nat. des Animaux sans vertèbres, t. 5, p. 241.

Ce crustacé est remarquable par le nombre des épines et des poils raides dont sa carapace et ses pattes sont hérissées. La forme générale de son corps le rapproche un peu des espèces du sous-genre précédent, car le diamètre transversal de la carapace est seulement égal à son diamètre longitudinal, et dans le jeune âge il est même un peu moins long (=94 : 100). Le rostre est formé de 2 grosses épines très écartées entre elles, mais dirigées en avant, et n'occupe qu'environ la moitié de la largeur du front. Les bords latéro-antérieurs de la carapace sont arrondis, et s'écartent de la ligne médiane en formant un angle d'environ 40°; ils sont armés de 5 ou 6 grosses épines, dont les deux premières sont bifurquées, et ils se continuent sans former de coude avec les bords latéraux, qui à leur tour se confondent avec les bords latéro-postérieurs; ces der-

niers se portent brusquement au dehors en formant avec la ligne médiane un angle d'environ 50°. Le bord antérieur de la région cordiale est situé un peu en arrière de la moitié de la portion post-frontale de la carapace, et les sillons qui séparent la région stomacale des branchiales forment avec la ligne médiane un angle de 30 ou 35° seulement. Enfin la carapace n'est que d'environ $\frac{1}{5}$ plus élevée au milieu que près des bords latéraux. L'article basilaire des antennes externes est terminé par 2 épines dont l'interne est très longue ; le 2e article grêle et alongé; le 4e est extrêmement court, et la soie qu'il supporte est assez longue. Les pattes antérieures, à peu près de la longueur de celles de la seconde paire chez les femelles, et les mâles dans le jeune âge, mais beaucoup plus longues et très fortes chez le mâle adulte, sont hérissées d'épines sur les 3e et 4e articles et sur presque toute la longueur du bord supérieur de la main; les pattes suivantes sont très épineuses. Ce crustacé atteint jusqu'à 6 pouces de longueur; sa couleur est jaune mêlée de rouge, et les côtés du corps ainsi que les pattes des 4 dernières paires sont poilus.

Habite la mer des Antilles, et est connu à la Martinique sous le nom de *Cabouca*.

5. M. AIGUILLONNÉ. M. Aculeatus.

Cancer Aculeatus. Herbst, pl. 19, fig. 104.

Cette espèce ressemble beaucoup à la précédente; mais la carapace, au lieu d'être lisse entre les épines dont sa surface est hérissée, est toute couverte de petites granulations circulaires et aplaties qui lui donnent un aspect framboisé. Les proportions des différentes parties de son corps l'en distinguent également. Elle habite aussi les mers des Antilles, et atteint une longueur de 4 à 5 pouces.

6. M. VERRUQUEUX. M. Verrucosus. (Pl. 4.)

Cangrejo santoya? Parra *op. cit.* Tab. 44.

Diam. longit., 100; diam. transv., 120 ou même plus; reg. stom. et génit., 60; longueur du front, 32; — du bord antérieur, 53; angle du bord latéro-antérieur, 50; — du bord latéro-post., 60; — des sillons stomacaux, 40.

Rostre dépassant à peine les épines terminales de l'article basilaire des antennes externes; tige terminale de ces antennes courte et grosse; régions branchiales à peine épineuses en dessus; pattes antérieures très grosses chez le mâle; main tuberculeuse sur le bord antérieur du carpe, mais parfaitement lisse dans le reste de son étendue; 8 à 10 petites dents en scie sur la partie antérieure du bord de la cuiller formée par les doigts, et un petit paquet de poils noirs au fond de sa concavité; doigts des pattes suivantes présentant à peine quelques traces d'épines en dessous.

Sous les autres rapports, cette espèce ne diffère pas notablement de la précédente. Longueur, environ 3 pouces; couleur rouge plus ou moins intense.

Trouvé sous les pierres dans la baie Robert, à la Martinique.

7. M. HISPIDE. M. Hispidus.

Cancer hispidus. Herb. pl. 18, fig. 100; *Maja spini-cincta.* Lamk., Hist. des Animaux sans vertèbres, t. 5, p. 241; *Mithrax spini-cinctus.* Desm., p. 150, pl. 23, fig. 1 et 2.

Bord supérieur des mains parfaitement lisse; carapace lisse en dessus, non verruqueuse, mais armée de quelques épines. Rostre ne dépassant pas l'article basilaire des antennes externes, qui n'est armé que de 2 épines; 3e article de ces antennes notablement plus long que le 2e; filet terminal très grêle; troisième article des pattes antérieures

entièrement lisse, sans tubercules ni épines sur le bord; environ 20 dentelures s'étendant dans presque toute la longueur des bords externe et antérieur de la cuiller formée par les pinces; point de bouquet de poils au fond de la cuiller. Doigts des pattes des 4 dernières paires armés en dessous d'une rangée de petites pointes. Du reste, très semblable à l'espèce précédente. Longueur, 2 pouces et demi; couleur jaune verdâtre; pattes poilues.

Habite les Antilles.

IIIe Sous-genre.

MITRAX DÉPRIMÉS.

Dans cette subdivision, la carapace est à peine convexe et encore plus large que dans les groupes précédents. Nous ne connaissons encore qu'une seule espèce qui y appartienne.

8. M. SCULPTÉ. M. Sculptus. (Pl. 5.)

Cancer rugosus. Petiver, Petrigraphia americana, pl. 20, fig. 6. Seba, t. 3, pl. 19, fig. 22; *Maja sculpta*. Lamk. Hist. des Animaux sans vertèbres, t. 5, p. 242.

Diam. longit., 100; diam. transv., 124; rég. stom. et génit., 65; larg. du front., 40; — du bord antérieur, 76; angle du bord latéro-antérieur, 40°; — du bord latéro-post., 60°; — des sillons stomacaux, 30°.

Carapace couverte de petites bosselures lisses; rostre formé de 2 petites dents arrondies et n'occupant qu'environ le tiers de la largeur du front. Orbites avec 2 petits replis à leur bord supérieur, et 2 petites dents à leur angle externe; bords latéro-antérieurs de la carapace comme festonnés, garnis de 4 à 5 tubercules arrondis; article basilaire des antennes externes armé en avant de 2 petites dents obtuses; pattes antérieures très fortes chez le mâle,

deux fois aussi longues que la portion post-frontale de la carapace; 3e article armé de dents spiniformes sur le bord antérieur; carpe et main parfaitement lisses; extrémité des pinces sans dentelures; pattes des 4 dernières paires très épineuses en dessus et garnies de poils; longueur, environ 1 pouce; couleur jaunâtre.

Habite les côtes de la Martinique.

APPENDICE.

ESPÈCES DOUTEUSES.

1. CANCER SPINIPES. Herb., pl. 19, fig. 94.

Cette espèce paraît être très voisine du Mithrax hispide, mais en différer par l'existence de tubercules assez nombreux sur la face interne des mains.

2. CANCER HIRCUS. Fabr. Ent. Syst., t. 2, p. 58, etc.

Il nous paraît probable que ce crustacé est une des espèces de Mithrax transversales décrites ci-dessus, mais nous ne pouvons affirmer qu'il appartienne même à ce genre.

Il habite la Jamaïque.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 1re.

Figure 1. Mithrax dichotome vu en dessus.

Fig. 2. Portion antérieure de la face inférieure du corps du même, pour montrer le cadre buccal, etc.

Fig. 3. Abdomen du mâle.

Fig. 4. Tarse de l'un des pieds.

Planche 2.

Mithrax très épineux.

Planche 3.

Fig. 1. Carapace d'un jeune Mithrax très épineux. La portion de la ligne longitudinale *a b*, comprise entre les lignes transversales *f* et *e*, représente le diamètre longitudinal de la portion post-frontale de la carapace, qui se termine antérieurement au niveau du canthus interne des orbites. La ligne *c d* représente le diamètre transversal ; la portion de la carapace située entre cette ligne et la ligne *f* est celle occupée par les régions stomacale (R S) et génitale. La ligne *h* correspond à la direction des bords latéro-antérieurs de la carapace, et l'arc de cercle *h b* indique l'ouverture de l'angle formée par cette ligne et la ligne médiane. La ligne *i* correspond au bord latéro-postérieur, et la ligne *g* au sillon qui sépare les régions stomacale et branchiale (R B). Région cordiale R C.

Fig. 2. Face inférieure du corps d'un Mithrax très épineux. *a* épistome ; *b* tubercule auditif ; *c* rostre ; *d* fossettes antennaires ; *e* article basilaire des antennes externes ; *g* pattes mâchoires externes ; *f* cadre buccal ; *m* plastron sternal ; *n* abdomen.

Planche 4.

Fig. 1. Mithrax verruqueux (mâle) vu en dessus ; de grandeur naturelle.

Fig. 2. Patte mâchoire externe.

Fig. 3. Antenne externe et rostre vus en dessus.

Fig. 4. Abdomen.

Planche 5.

Fig. 1. Mithrax sculpté. Grandeur naturelle.

Fig. 2. Doigt immobile de l'une des pattes antérieures grossi ; *b* articulation du pouce ; *a* tubercule dentelé ; *c* bouquet de poils placé au fond de l'excavation en forme d'écuelle.

Fig. 3. Portion antérieure de la face inférieure du corps, pour montrer le cadre buccal, etc. *a* rostre ; *b* fossettes antennaires ; *c* deuxième article des antennes externes ; *d* article basilaire des antennes externes confondu avec les parties voisines du test ; *e* cercle auditif ; *f* orbite ; *g* région ptérygostomien ; *h* portion des régions ptérygostomiens qui recouvre le canal respirateur.

SEGESTRIE. Segestria. *Latreille.*

S. a tête rouge. *S. ruficeps.* Guérin.

S. thorace pedibusque brunneo rufis, thorace apice coccineo, mandibulis nitide viridibus, apice rubris; abdomine fuscescenti.

Long., 20 millim.; larg., 6 millim.

Cette belle espèce ressemble beaucoup, pour la forme et pour la taille, à la Ségestrie des caves, si commune en Europe; mais elle en diffère par la belle tache rouge du devant de son céphalothorax, et par la couleur rouge-brun de tout son corps. Ses pattes sont grandes, velues, plus obscures que le céphalothorax, avec les articulations rougeâtres. L'abdomen paraît brunâtre, soyeux; il est très réduit par la dessiccation; ses mandibules sont fortes, d'un beau vert brillant, avec le bout rouge et la griffe noire.

Cette espèce a été trouvée à Sainte-Catherine du Brésil, en octobre. Dans son Journal, M. Durville la note comme ayant été trouvée sous des feuilles.

Guérin.

ANDROCTONE. Androctonus. *Emprich* et *Ehremberg*.

A. varié. *A. variegatus*. Guér.

A. oculis duodecim, manibus elongatis, sublævis, corpore pedibusque obscure flavo, brunneo maculatis, cauda corpore longiore, lineis granulosis elevatis.

Long., 4 centim.; larg., 7 mill.

Ce scorpion appartient évidemment au genre Androctone de MM. Emprich et Ehremberg. Nous avons très bien vu les cinq yeux placés dans chacun des groupes latéraux : on aperçoit aux environs de ces yeux de petits tubercules luisants, ce qui a fait penser à M. Latreille que les auteurs ci-dessus cités auraient pu prendre de ces tubercules pour des yeux lisses (Voy. *Cours d'Ent.* t. 1, p. 481). M. Latreille dit plus loin (p. 482) qu'il n'a jamais vu de scorpion offrant douze yeux. Celui que nous venons de décrire, présentant ce caractère d'une manière évidente, pourra détruire tous les doutes du savant français, et servira à démontrer toute l'exactitude des observations de MM. Emprich et Ehremberg.

Le céphalothorax est alongé, de forme trapezoïde, plus étroit en avant, échancré au bord antérieur, ayant un sillon profond au milieu et inégal sur toute sa surface. Les deux gros yeux du centre sont situés un peu en avant du milieu, sur une éminence, et dirigés sur les côtés. Les autres yeux sont placés tout-à-fait aux angles antérieurs et latéraux ; chaque groupe est composé de cinq yeux dont les trois plus gros sont égaux, placés tout-à-fait au bord du thorax, sur une élévation ovalaire : en dedans de ces

trois yeux et sur le bord interne du tubercule qui les supporte, on observe deux autres yeux de moitié plus petits, situés un peu plus bas, le postérieur plus près et au-dessous du dernier des trois gros ; l'autre plus loin et entre l'avant-dernier et le dernier des précédents. Les segments de l'abdomen sont transverses, et présentent une petite carêne au milieu. Le dernier, ou celui qui précède la queue, en présente trois. Les anneaux de la queue vont en augmentant de longueur jusqu'au dernier; ils sont creusés en sillon au milieu; leurs arêtes latérales supérieures sont très saillantes, crénelées et terminées en arrière en une petite pointe saillante. Les deux premiers anneaux ont sur les côtés et au-dessous de l'arête dont nous venons de parler, trois petites arêtes longitudinales. Les anneaux suivants n'en ont que deux, et le dernier n'en a plus qu'une. Nous n'avons pas vu la copule à venin, l'individu unique recueilli par M. d'Urville en ayant été privé par accident. Les pinces sont un peu plus longues que le corps, grêles ; l'avant-dernier article est un peu élargi au milieu; il porte en dessus trois côtés lisses, et en dedans plusieurs petites dents. La main est grêle, avec les doigts courbés en dedans, ayant presque deux fois la longueur du poignet. Les pattes sont alongées, aplaties. La couleur générale de ce scorpion est d'un jaune obscur; tout son corps en dessus est marqué de petites marbrures noirâtres; les pattes et les pinces sont comme annelées par des taches de la même couleur. La queue est plus uniforme de couleur; enfin, le dessous est plus pâle et très peu tacheté.

Ce scorpion a été trouvé au port Praslin, dans la Nouvelle-Irlande : il était sous des pierres.

Guérin.

HAMATICHÈRE. Hamaticherus. *Megerle.*

H. Sutural. *H. Suturalis.* Gory.

H. fuscus, fascia elytris utriusque, longitudinali lata flavescenti.

Long., 6 centim. 1/2; larg., 16 millim.

Tête avancée, mandibules fortes, bidentées à leur extrémité. Premier article des antennes beaucoup plus court et plus gros que les autres. Corcelet presque rond, tuberculé. Ecusson très petit, triangulaire. Elytres parallèles, arrondies à leur extrémité; une petite épine à côté de la suture.

Entièrement brun, dessous du corps plus clair. Sur chaque élytre une grande bande d'un fauve clair, irrégulière, oblongue, l'occupant dans sa plus grande partie.

Ce magnifique insecte m'a été envoyé de Cayenne.

Gory.

Novembre 1831.

* DESMIE. Desmia [1]. *Westwood.*

Caput parvum. — *Oculi* magni globosi, laterales. (fig. 2.) — *Ocelli* duo minuti. (fig. 2.)—*Antennæ* (♂ ?) tenues, setaceæ, fere corporis longitudine. Articulo 1° crassiori, articulis 2° — 15° magnitudine fere æqualibus, vel vix crassioribus, subtus ciliatis; tunc articuli pauci, nodum bipartitum hirsutum formantes; articulis reliquis (circiter 30) deflexis, discretis, ad apicem sensim tenuioribus, subhirsutis (fig. 2. fig. 3, nodus externe, et fig. 4, interne visus).— *Mandibulæ* minutæ triangulares, interne ciliatæ (fig. 6, a). — *Maxillæ* antennarum dimidio paulo longiores, tenuissimæ, valde attenuatæ; basi externe farinosæ (fig. 6, b) ad apicem subciliatæ (fig. 2). *Palpi maxillares* nulli aut minutissimi et inconspicui.—*Palpi labiales* parvi, lati, breves, sursum producti, apice subacuminati (fig. 2, 5). — *Alæ superiores* elongatæ; *inferiores* parvæ. — *Pedes* (præsertim antici) longi, *coxis* anticis elongatis; *tibiis* anticis perbrevibus. — *Tarsis* tenuissimis. — *Abdomen* gracile.

L'ordre des Lépidoptères, si on considère son étendue, est peut-être celui qui présente parmi ses espèces le moins d'exemples de déviations d'avec sa structure typique. On ne doit donc pas s'étonner que, malgré la beauté des insectes qui composent cet ordre, les véritables entomologistes s'en soient peu occupés. Cependant dans cet ordre, comme dans tous les autres, il se présente parfois des objets qui, par la structure particulière de leurs organes, méritent de fixer l'attention de l'observateur. L'insecte que je viens de décrire et de dessiner doit être considéré comme tel : il se rapproche, par sa forme extérieure, la forme de ses ailes et la structure de ses pattes, du genre *Scopula* de Schrank, et de celui qui, sous le nom de *Botys*, est placé par Latreille (*Règne anim.*, 2e édit., v. 5, p. 417) dans la 1re section de la 1re division de ses *Tinéites*. Mon insecte diffère pourtant des caractères de cette division, puisqu'il n'a pas les palpes maxillaires développés. Ce caractère, joint à la structure particulière de ses antennes noueuses (qui, à cause de leur forme rompue, paraissent semblables, au premier coup

[1] Nomen a δεσμος, nodus, derivatum; ob antennas nodosas.

d'œil, à celles des Chalcis), de sa langue ayant plus de la moitié de la longueur des antennes, de ses palpes courts et comprimés, courbés par en haut, et de la couleur de ses ailes, le sépare tout-à-fait de toutes les autres Pyralides.

L'insecte figuré est un mâle; les antennes de la femelle sont probablement simples; mais elle n'est point connue.

Les entomologistes connaissent déjà plusieurs insectes qui se rapprochent de celui-ci. Celui figuré par Drury (vol. 2, pl. 6, fig. 1), quoique natif de la Côte-d'Or en Afrique, en paraît très voisin, si ce n'est même congénère. Les antennes sont décrites semblables à de longs fils, très singulières, et paraissant comme si elles avaient été rompues au milieu et qu'elles eussent ensuite acquis leur longueur complète (*id.*, p. 9). J'ai observé aussi dans la riche collection de Swainson une autre espèce du Brésil dont les antennes sont semblables à celles-ci; mais je suis porté à croire qu'il y a quelque variété dans la structure de la portion noueuse.

D. Maculée. *D. Maculalis.* Westwood.

D. fresco-atra, alis superioribus maculis duabus; inferioribus macula unica centrali albis. Abdomen supra fascia basali macula dorsali analique albis. Pedes et abdomen subtus albo nigroque variegati.

Long., 12 millim.; envergure, 24 millim.

Je dois à M. Sowerby cette espèce intéressante qu'il avait reçue de l'Amérique du Nord avec une grande collection d'insectes de Neva-Scotia. Elle ressemble beaucoup, par sa forme extérieure, au *Botys bicolor* (Swainson, *Zool. illustr.* 77), qui est probablement la femelle de ce genre.

Westvood.

Août 1831.

* DRYOPHILE. Dryophilus [1]. *Chevrolat.*

Fam. des Serricornes, tribu des *Ptiniores*. Lat. R. A., tom. 2, p. 480.

Antennæ *longitudine fere corporis*, 11-*articulatæ*, *ante oculos insertæ, tam ab oculis distantes quàm inter se, pilis exiguis indutæ. Art°* 1° *crassiore obovali*; 2° *subtransverso, minuto*; 3.— 8 *brevibus, moniliformibus, coarctatis, apice truncatis; ultimo minutissimo*; 9° *antè recto, et retro sinuato*; 10° *paulo breviore quàm præcedente et subsequente; his postremis tribus articulis crassis, cylindricis, et singulis longitudine cæteros conjunctos æquantibus.*— Palpi maxillares *minuti*, 4 *articulis* : 2° *modice elongato conico*; 3° *brevi, quadrato, oblique truncato*; 4° *longiore pyriformi.* — Caput *parvum, prolatum : fossula juxta oculos posita, ad primum articulum accipiendum.* — Mandibulæ *vix conspicuæ.* — Oculi *laterales, prominuli, globosi, reticulati.* — Thorax *longior latitudine, subcylindricus, ultra medium paulo extensior, basi vix sinuatus.* — Scutellum *rotundatum, punctiforme.*— Elytra *parallela thorace latior, angulo humerali excelso.*— Abdomen 5 *segmentis*; 1° *in medio valdè protenso*; 2° *majore*; 2—4 *transversis; ultimo semi-circulato.* — Pedes *mutici, inserti trochanteris triangularibus, globosisque in femoribus posticis : femoribus medio crassiusculis: tibiis rectis et interiore spina apice armatis.*

D. Anobioïde. *D. anobioides.* Chevrolat.

D. alatus, nigro-fuscus, thorace subcylindrico; elytris elongatis, striatis, castaneis; antennis pedibusque rufis.

Ce singulier insecte a la forme et la taille d'un petit mâle d'*Anobium pertinax*. Tête noirâtre et rugueuse, avec une ligne longitudinale et courte, à peine prononcée, près du corselet. Yeux noirs. Antennes rougeâtres; le premier article plus obscur que les autres. Corselet ayant deux faibles impressions obliques à son sommet, un peu rebordé postérieurement, arrondi sur les côtés, noirâtre, tant soit peu rugueux. Ecusson presque blanc. Élytres fauves, trois fois aussi longues que larges, arrondies à l'extrémité,

[1] Δρυς, chêne; Φιλεω, j'aime.

ayant chacune dix stries légères, les trois premières se réunissant aux trois dernières : on en voit une autre petite oblique, courte, près de l'écusson. Tarses comme dans les Vrillettes. Le premier article seulement plus long que ceux qui suivent.

N'ayant trouvé que ce seul exemplaire, je n'ai pu donner tous les détails de la bouche. Je l'ai pris le 27 avril aux environs de Saumur, dans une forêt, en frappant fortement avec une perche les branches d'un vieux chêne. Je suppose que c'est un mâle, et que la femelle doit offrir la différence que l'on observe dans les Ptines. Il se place entre les genres *Anobium* et *Hedobia*.

Chevrolat,

Rue des Champs-Élysées, n° 6, à Paris.

N. B. M'occupant en ce moment d'une monographie du genre *Doryphore*, je prie les entomologistes qui en posséderaient, ou qui auraient des observations et des ouvrages sur ce genre de vouloir bien me les communiquer.

* CÉROCÉPHALE [1]. Cerocephala. *Westwood.*

Antennæ elongatæ, filiformes, cylindricæ, pubescentes, 10-articulatæ, articulo 1° longissimo, in impressione faciei non recepta; 2° brevissimo; 3° 4° duplo longiori; 4° ad nonum subæqualibus; 10° vel ultimo antecedentibus paulo longiori tenuiorique, absque articulorum rudimentis (fig. 4). — *Caput* verticale, thoracis latitudine, postice rotundatum, antice tricornutum; cornu medio subtus concavo, marginibus hirsutis (fig. 3). — *Oculi* sublaterales, mediocres. — *Ocelli* 3 in triangulum, capitis vertice, dispositi. — *Truncus* (*thorax*, Lin.) oblongo-ovatus, *collari* subtriangulari, vel antice angustiori, *mesothorace metathoraceque* conjunctim fere quadratis, at speciminе nostro unico aciculâ mutilatis. — *Abdomen* articulo 1° elongato tenui petioliformi; articulis reliquis conjunctim subquadratis, convexis, angulo antico rotundato; articulo ultimo minuto, acuto. — *Alæ* anticæ pubescentes, nerva unica tenui e basi ad medium alæ currente, cum margine ejus antico parallellâ, inde paululum cum margine ipso conjuncta quando in alæ discum breviter descendit. Aliæ inferiores nerva brevi cortali. — *Pedes* simplices, postici tenuiores, tarsi 5 articulati, articulis 1° 5°-que longioribus (fig. 5).

La tête cornue, les antennes alongées, le collier triangulaire et l'abdomen pétiolé, distinguent les insectes dont j'ai composé ce genre de la grande masse de petits insectes qui composent la famille des *Chalcididæ*, si remarquable par la beauté de ses couleurs, la singularité de sa structure, et le mode de vie singulier des insectes qui la composent. Il me paraît se rapprocher, malgré la différence que j'ai mentionnée ci-dessus, du genre *Callimone*, Spinola (*Mysocampus*, Latr.; *Torymus*, Dalm.) dont certains mâles ont l'abdomen pédonculé. Je ne doute pas que l'insecte que j'ai figuré ne soit de ce sexe, et la femelle, lorsqu'elle sera découverte, aura la tête non armée et les antennes s'épaississant au sommet.

Je ne me suis cependant pas aperçu que la jointure ter-

[1] Nomen a κέρας, *cornu*, et κεφαλη, *caput*, derivatum ob cornua caput armantia.

minale fût triangulaire comme dans plusieurs autres genres de la famille.

C. cornue. *C. cornigera.* Stephens, synonymical catalogue of 10,000 British insects Mandibulata, p. 394. gen. 746.

C. nigra; caput fulvum, oculis verticique nigris, antennis basi fulvis. Thorax punctatus, collare lateribus anticis, pedibusque fulvis. Abdomen nitidum. Alæ hyalinæ, anteriores macula parva antica media nigra, nubilaque magna postice dilatata, post alæ medium, obscura. Habitat in Anglia.

Long, 4 millim. Enverg, 8 millim.

Mon ami J. Stephens, auteur d'un catalogue synonymique de 10,000 insectes d'Angleterre et d'un ouvrage en train de publier, contenant des descriptions détaillées des mêmes insectes, a trouvé un seul individu de ce joli insecte près du village de Ripley, dans le comté de Surrey en Angleterre, au mois de juillet 1827. Il ne fit aucune observation sur ses mœurs. Il n'avait pas été décrit jusqu'à présent.

Westwood.

Août 1831.

SCARITE. Scarites. *Fabr. Latr.*

S. de Goudot. *S. Goudotii.* Guérin.

S. niger, tibiis anticis tridentatis, posterioribus denticulatis, capite quadrato, thorace magno luniformi, plano. Elytris ovatis, depressis, striatis, interstitiis punctatis.

Long., 4 centim. 6 millim. Largeur, au corselet, 16 millim.

Ce magnifique Scarite, le plus grand que nous connaissions, est entièrement d'un noir assez luisant. Sa tête est très grande, presque carrée, plane en avant avec deux impressions arquées, et assez convexe sur le vertex. Les mandibules sont un peu moins longues que la tête, arquées, terminées en pointe mousse, et sillonnées en dessus. Les antennes sont de la longueur de la tête et des mandibules réunies. Le corselet est beaucoup plus large que la tête et les élytres, sa longueur est deux fois dans sa largeur : il est en forme de croissant, assez plan, et n'ayant que les angles antérieurs de courbés; il a la ligne longitudinale qu'on observe au milieu chez tous les Scarites, et, de plus, son bord intérieur présente un sillon transverse parallèle à ce bord; l'intervalle entre ce bord et le sillon est rempli par une infinité de petites stries longitudinales. Le nœud qui sépare le corselet de l'abdomen est grand, un peu plus large en avant et très convexe. L'écusson est petit, arrondi : les élytres sont assez planes, relevées sur leurs bords, de forme ovale; elles s'élargissent un peu postérieurement; elles ont des stries assez larges, peu élevées et lisses, entre lesquelles on observe des lignes de petits points enfoncés. Le dessous de l'insecte est noir, peu luisant. Ses pattes sont grandes et semblables à celles des autres Scarites.

Cette belle espèce a été trouvée une seule fois à Tamatave, près d'un marais, dans l'île de Madagascar, par M. Goudot, à qui nous nous plaisons à le dédier comme un témoignage de notre estime pour son courageux dévoûment à l'entomologie.

GUÉRIN.

Janvier 1832.

N. B. La science est redevable des beaux insectes de Madagascar que nous allons faire connaître ici au zèle infatigable et éclairé de M. Goudot, qui a, pour les recueillir, affronté les dangers sans nombre auxquels est exposé le voyageur sous le climat insalubre de l'île de Madagascar. En nous autorisant à publier ces insectes nouveaux, il a fait preuve d'un vrai patriotisme, puisque sa position ne lui permet pas de les garder, et qu'il est probable qu'ils seront cedés à quelque naturaliste étranger.

HELLUO. Helluo. *Bonelli.*

H. a deux taches. *H. biguttatus.* Gory.

H. hirtus, ater; elytrorum maculis duabus femoribusque testaceis; antennis tarsisque ferrugineis.

Long., 15 millim. Larg., 5 millim.

Lèvre supérieure lisse, très avancée, recouvrant les mandibules, arrondie antérieurement : palpes d'un brun ferrugineux : antennes de la même couleur : tête très ponctuée, se rétrécissant postérieurement. Corselet plus large que la tête, ponctué, ayant les angles antérieurs arrondis, et les postérieurs coupés carrément. Élytres plus larges que le corselet, parallèles presqu'en forme de carré long, fortement striées, les stries et les intervalles ponctués. Sur chaque élytre une grande tache fauve placée à son milieu. Pattes ferrugineuses. Entièrement noir, avec le dessus du corps couvert de poils fauves.

J'ai eu cet insecte dans une collection venant du Sénégal.

Gory.
Nov. 1831.

* CALICNEMIS. Calicnemis [1]. *Laporte.*

Antennæ 8-articulatæ, 1° valdè crasso, sequentibus sat brevibus, ultimis 3 in clavam perfoliatis. — Palpi breves, maxillorum articulo ultimo cylindrico, subovato. — Tarsi breves, crassi, hirsuti, articulo ultimo crassiori, uncis 2 simplicibus æqualibus armato.

Tête tronquée carrément en avant; corselet transversal, légèrement bombé; élytres ovales, convexes, ne couvrant pas entièrement l'abdomen; pattes courtes, fortes, surtout les jambes postérieures qui sont élargies en massue, les antérieures bidentées.

C. de Latreille. *C. Latreillii.* Laporte.

C. fusco-ferruginea, hirsuta; elytris pallidè luteis, suturâ obscuriore.

Long., 16 millim.; larg., 8 millim.

D'un brun rougeâtre; corselet très lisse, entouré de poils jaunes; élytres couvertes de points enfoncés, d'un jaune clair, la suture plus foncée; dessous du corps et pattes très velus.

Italie.

Nota. Cet insecte est le *Pachypus truncatifrons* du catalogue de M. le comte Dejean.

F. L. de Laporte.

[1] χαλὴ, belle; χνήμη, jambe.

FIDONIE. Fidonia. *Duponchel.*

F. gris-cendré. *S. spodiaria* [1]. A. Lefebvre.

Envergure, 30 à 32 millim.

F. alæ integræ, cinerascentes. Anticæ, maris præsertim, margine lato obscuriore, intùs lineâ rufâ inscripto. Punctum discoïdale, ad basim, virgulaque, rufa. Subtùs, anticæ et posticæ, atomis rubigineis, lineâ minutâ transversali punctoque discoïdali, rufis. — Frons palpique albescentia. — Antennæ maris ciliatæ, feminæ filiformes. — Eruca chrysalisque ignotæ. — Fidoniæ cinerariæ vicina.

Ailes entières et arrondies.

Dessus. Supérieures et inférieures d'un cendré luisant et uni. Sur la côte des supérieures, à son origine, 2 à 3 trémus bruns. Aux supérieures, un point discoïdal brun, moins visible ou presque nul aux inférieures du mâle. Une large marge d'un gris plus foncé, qui borde les supérieures, y est intérieurement sentie par un trait brun foncé, d'abord oblique en dehors, puis rentrant, fortement écrit sur la côte supérieure, et diminuant ensuite d'intensité et de largeur jusque sur le bord inférieur, où il se termine en mourant. Souvent dans le mâle, sur la côte, entre l'origine de cette ligne et l'angle externe, est un accent brun, et à cette partie l'aile est un peu teinte de rouille. Dans la femelle principalement, une série de points bruns marginaux touchant sa frange.

Dessous. Supérieures. Leur dessin correspondant à celui du dessus, mais la côte largement teinte de rouille, surtout chez la femelle. La ligne transverse du dessus, indiquée seulement sur la côte par un accent rouilleux.

Bord des ailes, dans le mâle, d'un gris luisant.

[1] De σποδιαιος, gris cendré.

Inférieures chargées d'atomes rouilleux : une large marge plus foncée, atteignant le centre de l'aile, est bordée intérieurement par une série d'atomes plus sombres. Parfois, dans la femelle, une seconde ligne intérieure, parallèle et semblable, partage en deux le point discoïdal. Ce point est visible aux supérieures comme aux inférieures. La série de points marginaux exactement répétée.

Antennes très ciliées dans le mâle, filiformes dans la femelle. Corps et antennes de la couleur des ailes ; front et palpes un peu blancs. Frange, en dessus et en dessous, unie et plus pâle que les ailes.

Décrit d'après deux mâles et deux femelles que j'ai pris dans le Val di Noto, en Sicile. Cette Fidonie se place près de la *Fidon. cineraria*.

A. Lefebvre.

30 Mars 1831.

N. B. Je me disposais à insérer dans la prochaine livraison une Boarmie nouvelle, que j'appelais *Scorpiaria*, lorsque M. Duponchel, dans les dernières livraisons de Hubner qu'il venait de recevoir, me fit reconnaître le mâle de cette belle espèce sous le nom de *Nyctemeraria*, n. 564-566.

La femelle, dont Hubner ne donne pas la figure, est en tout semblable au mâle. La chenille en a été trouvée le 12 avril, par MM. Cantener et Aurran, sur le genêt épineux (*genista scorpius*) aux environs d'Hyères (Var). Peu après elle fila une coque composée de soie et de débris de bois, et le papillon femelle en sortit le 6 mai suivant, mois dans lequel je trouvai cet individu en 1824, dans les campagnes de Bandazzo en Sicile, au pied nord de l'Etna.

PROCÈRE. Procerus. *Megerle.*

P. de Duponchel. *P. Duponchelii.* Dej. Spéc. des coléopt., t. 5.

P. niger, capite thoraceque rugosis; thorace elongato, truncato, marginibus lateralibus posticè elevatis; elytris punctis elevatis intricato concatenatis, subseriatim dispositis.

Long. 4 centim. 1/2; larg. 2 centim.

Noir, un peu luisant. Tête alongée, fortement chagrinée, plus faiblement en arrière; bouche et antennes noires; ces dernières, plus longues que la tête et le corselet réunis, ont leur sept derniers articles un peu velus. Chaque lobe de la lèvre supérieure est marqué d'un point enfoncé assez gros. Le corcelet, beaucoup plus étroit que dans les autres espèces du genre, est fortement chagriné en travers, légèrement bordé en avant, élargi au milieu, tronqué en avant et en arrière; ses bords latéraux sont relevés vers la partie postérieure, et l'on remarque à chaque angle de la même partie une forte impression et une ligne longitudinale très faible à son milieu. L'écusson est moins long que large et marqué de quelques petites impressions longitudinales. Les élytres, ovales, un peu convexes, et beaucoup plus larges que le corselet, sont couvertes de gros points élevés disposés en séries presque régulières au milieu; sur les bords latéraux, ces points sont plus petits et de forme arrondie. Le dessous du corps est assez brillant et ponctué sur les côtés; les cuisses sont légèrement striées en travers, et les tibias des deux dernières paires de pattes fortement ponctués.

Nota. C'est surtout par le peu de largeur du corselet que cette espèce diffère du *P. scabrosus.*

Cette belle espèce se trouve en Morée, au mois de mai; elle court dans les terrains pierreux en partie couverts de végétation. Je l'ai prise au pied du mont Ithome, aujourd'hui Vourcano, qui domine les ruines de Messine. M. Duponchel fils, médecin militaire à l'armée française, l'a rencontrée aux environs de Modon. Elle est fort rare.

Brullé.

* HÉTÉROSTERNE. Heterosternus[1]. *Dupont.*

Famille des Lamellicornes, tribu des *Scarabaeïdes*. Lat. R. A., t. IV, p. 350.

Tête et antennes petites. — Chaperon arrondi, semblable en tout à celui des *Pelidnota*. — Menton creusé longitudinalement et légèrement échancré. — Mandibules courtes et relevées. — Corselet assez plane, moitié moins long que large, rétréci en avant. — Écusson arrondi. — Élytres longues, plus larges que le corselet, se rétrécissant brusquement à leur extrémité. — Sternum prodigieusement proéminent, se dirigeant en arrière.

Pattes antérieures courtes ; jambes armées en dehors de trois dents aiguës ; et à leur extrémité intérieure d'une épine assez fine qui se dirige en avant; tarses courts, un des crochets bifurqué. — Pattes intermédiaires de même grandeur ; jambes simples, ayant à leur extrémité trois épines dont deux à la partie intérieure ; tarses plus longs et moins gros que les précédents; un des deux crochets également bifurqué. — Pattes postérieures très longues ; cuisses s'articulant sur deux fortes dents, qui, par une disposition convexe et demi-circulaire, se dirigent en avant ; jambes plus longues que les cuisses, assez grêles, légèrement arquées, garnies à l'extrémité de poils raides; tarses plus longs que tous les autres, s'articulant en dessus et à deux lignes environ de l'extrémité de la jambe ; point de bifurcation aux crochets.

H. buprestoïde. *H. buprestoïdes*. Dupont.

H. fulvus ; elytris punctatis; antennis, corpore subtùs, thorace, pedibusque nigris.

Ce bel insecte est sans contredit un des plus curieux que je connaisse. Par sa forme singulière il s'éloigne à la première vue de la famille à laquelle il appartient réellement, et a beaucoup de ressemblance avec le *Buprestis castanea*. Il paraît être intermédiaire entre les *Chrysophora* et les *Pelidnota*.

[1] ἕτερος, différent ; στέρνον, sternum.

Il est en dessus d'un jaune fauve. Le chaperon est séparé des yeux et du reste de la tête par un encadrement noir : la tête est finement pointillée ; la partie encadrée l'est davantage. Les yeux sont lisses et noirâtres. Le corselet est également pointillé, mais plus fortement sur les côtés. Il est finement bordé de noir, et cette bordure est plus large du côté de la tête. L'écusson est presque lisse et bordé de noir postérieurement. Les élytres sont fortement ponctuées. Elles se compriment brusquement à leur extrémité et se terminent presque en pointe. Elles sont également entourées d'une ligne noire très fine; cette ligne se fait davantage apercevoir à la partie antérieure et extérieure de leur base. Le dessous du corps et les deux premières paires de pattes sont d'un noir douteux. Le sternum, très avancé, est velu, ainsi que le dedans de la cuisse des pattes intermédiaires. Les pattes postérieures et tous les tarses sont d'un noir profond.

Il fait partie de ma collection, et il habite les montagnes de l'intérieur du Mexico, d'où il a été rapporté par M. Lesueur.

Dupont jeune.

Mars 1832.

ARGYNNE. ARGYNNIS. *Lat.*

A. MONNAIE. *A. moneta.* Hub. *Sam. exot.*, tom. 2.— Guérin, *Iconog. du règne animal, Ins.*; pl. 78, f. 2.

On trouve dans le 2e volume de la collection des papillons exotiques d'Hubner, continuée avec succès par M. Geyer, une nouvelle espèce d'argynne, sous le nom de Dione Moneta, très voisine de celle de la Vanille, plus petite; les ailes supérieures anguleuses, les inférieures très dentées; ces deux derniers caractères beaucoup plus prononcés dans les deux individus que j'ai vus en nature que dans la figure d'Hubner, qui en cela m'a paru manquer à son exactitude ordinaire, ainsi que dans le bouton des antennes, qui est en cuilleron, et qu'il représente en massue insensible : les antennes sont longues et les palpes barbus et très développés, ce qui n'est pas assez bien indiqué dans sa figure. Les quatres taches qui sont placées sur le milieu de la côte de l'Argynne de la Vanille sont ici réunies et forment deux bandes : le fond des ailes en dessous offre la base des supérieures plus rouge, et les inférieures d'un brun plus foncé, qui fait ressortir les taches nacrées.

L'individu représenté dans Hubner est un mâle, qui diffère de la femelle, 1° en ce que les nervures marginales des ailes supérieures, et même celles des inférieures, sont plus larges, noires, et marquées en travers par des lignes imprimées comme les dentelures d'une lime; caractère distinctif du sexe dans les espèces de ce genre; 2° en ce que la surface inférieure des premières ailes offre, au-dessous du disque, trois taches du même rouge que la base, bordées de noir en dehors, tandis que dans la femelle il n'y en a qu'une seule au milieu de l'aile; 3° en ce que ces mêmes ailes ont sur la base deux points noirs qui manquent dans l'autre sexe. Les deux individus que j'ai vus sont des femelles qui ont été prises en Amérique, dans la Colombie.

Ces observations, jointes à la figure d'Hubner, suffiront pour faire connaître l'*argynne moneta*. L'objet de cette notice et de la figure ci-jointe est d'en présenter une variété mâle, que M. Dupont a reçue du Mexique. Elle ressemble parfaitement à l'*argynne moneta* par la coupe des ailes, la disposition des taches et la couleur du dessous, ainsi que par la forme des palpes et des antennes. Elle en diffère 1° en ce qu'elle a un demi-pouce de plus d'envergure; 2° en ce que la couleur fauve du dessus est beaucoup plus foncée vers les bases et sur la moitié antérieure des premières ailes; l'angle interne de ces mêmes ailes et tout le contour des secondes est au contraire d'un ton plus pâle; ce qui produit une teinte bien tranchée sur toute la côte des supérieures et sur une partie des inférieures, caractère le plus remarquable de cette variété; 3° en ce que le dessous des inférieures offre une petite tache nacrée, faiblement prononcée, sur la quatrième cellule interne, près du disque; et que les bandes noires qui partent de la côte des supérieures brillent, dans l'intérieur, de molécules argentées.

Ph. Poey.

Décembre 1831.

STENOCHEILE. Stenocheila [1]. *Laporte.*

Antennes à 1er article un peu renflé, le 2e court, les deux suivants assez longs et grêles, les suivants assez courts, un peu élargis. — *Palpes* assez longs, à dernier article ovalaire, un peu renflé au milieu, pointu à l'extrémité. — *Mandibules* assez longues, avancées, assez fortes, droites, légèrement arquées à l'extrémité et échancrées intérieurement dans cette partie. — *Labre* transversal, un peu relevé antérieurement. — *Tarses* longs, surtout les postérieurs, le 1er article long.

Tête assez forte, rétrécie en arrière; yeux gros, ronds; corselet pentagonal à côtés presque parallèles, un peu élargi en avant, convexe; il est légèrement rebordé latéralement; écusson très petit, presque triangulaire; élytres alongés, convexes, fortement échancrés à l'extrémité, striés; pattes et surtout les cuisses postérieures, longues.

Ce genre se rapproche par son faciès de celui des *Casnonia*, mais il en diffère essentiellement par 1° la forme des mandibules; 2° la tête non étranglée en arrière; 3° la forme des antennes; 4° celle du corselet. Nous croyons que cet insecte doit être placé entre les genres *Casnonia* et *Odacanthe*. Il a été envoyé de Cayenne par M. Lacordaire.

S. de Lacordaire. *S. Lacordairei.* Laporte.

S. nigra, antennarum femorumque basi flavescente, elytris cinereo marmoratis.

Long., 1 centim.

D'un beau noir velouté. Tête granuleuse; parties de la bouche brunâtres; antennes à premier article obscur, les trois suivants jaunes, les autres noirs. Corselet avec un

[1] στενός, angustus; κεῖλος, maxilla.

léger sillon longitudinal au milieu. Elytres assez fortement striés, avec des taches d'un gris ardoisé qui forment des bandes transversales irrégulières, sinueuses; ces lignes sont d'un beau velouté changeant; l'une est située près de la base, la deuxième vers le milieu, et la troisième, rapprochée de la suture, occupe l'extrémité de l'élytre. Le dessous du corps est d'un noir peu luisant, mais non velouté. Pattes d'un brun noirâtre, avec la base des cuisses et les trochanters jaunes.

Cayenne.

De Laporte.

24 mars 1832.

BUPRESTE. Buprestis. *Lin.*

B. a duvet doré. *B. aureopilosa.* Guérin.

B. depressa, ovata; corpore nitenti viridi aureo; thorace transverso; elytris aureo maculatis, pilosis; pedibus nitentibus, viridi-aureis.

Long., 3 cent. 7 millim.; larg., 16 millim.

Ce magnifique bupreste est d'une forme ovale, aplatie et déprimée, qu'on ne peut comparer à celle d'aucune des espèces déjà décrites. Sa tête est plus étroite que le corselet, un peu plus large que longue, verte. Les antennes sont de la même couleur, un peu plus longues que la tête et dentées. Les yeux sont grands, ovales, assez saillants et d'une couleur marron foncé. Le corselet est transverse, sa longueur étant un peu plus de deux fois dans sa largeur; il est assez aplati, un peu dilaté sur ses côtés qui sont arrondis, un peu plus large en avant, échancré en avant pour recevoir la tête, coupé un peu obliquement à sa partie postérieure, et de chaque côté, pour former un léger angle à son insertion avec les élytres. On observe sur la ligne médiane une impression longitudinale, large; toute sa surface est irrégulièrement couverte de petits points enfoncés, et on voit sur le milieu de chacun de ses bords latéraux une impression assez profonde. La couleur générale de ce corselet est le vert brillant, ses bords sont d'un beau bleu, et la partie postérieure de son disque présente des taches d'un doré tournant au cuivré, selon les accidents de la lumière.

L'écusson est petit et arrondi. Les élytres sont de la largeur du corselet à leur base; ils s'élargissent insensiblement jusqu'au quart antérieur, forment à cet endroit un

pli relevé et diminuent ensuite jusqu'à leur extrémité, sans être dentées. Ces élytres ne sont pas rebordés à leur commencement; on n'observe un rebord sensible qu'après le pli antérieur dont nous avons parlé : leur surface présente plusieurs élévations longitudinales, parmi lesquelles on en observe trois principales. Leur couleur générale est le cuivreux brillant changeant en vert; les bords sont d'une couleur plus dorée, et on observe sur leur surface des taches d'un jaune doré, produites par de petits poils jaunes courts, couchés et dirigés en arrière. Les pattes sont d'un beau vert brillant à reflets bleus. Le dessous est d'un vert brillant à reflets dorés. L'abdomen et les pièces du thorax sont débordés par les élytres.

De Madagascar; collection de M. Goudot.

Guérin.

Janvier 1832.

BUPRESTE. Buprestis. *Lin.*

B. a épaulettes. *B. scapularis.* Guérin.

B. æneo-brunnea; elytris ad basim dilatatis, æneo maculatis, in postica parte flavo bimaculatis.

Long., 4 cent. 3 mill.; larg., 2 centim.

Ce bupreste est moins aplati que les autres espèces du même pays; sa couleur générale est le bronze antique presque noir. Sa tête est un peu plus large que longue, presque noire, avec deux taches en forme de sourcils placées au-dessus des yeux et formées par un duvet court et d'un jaune d'ocre. Les yeux sont grands, d'une couleur marron clair. Le corselet est de la largeur de la tête en avant, un peu échancré; il s'élargit beaucoup en arrière et son bord postérieur forme un angle. Ses bords antérieurs sont surbaissés jusqu'au milieu, et ensuite ils se relèvent postérieurement. Il a un large sillon au milieu; sa surface est ponctuée, mais ses bords sont chagrinés et présentent des tubercules irréguliers. Sa couleur est le bronze foncé avec quelques reflets cuivreux, les côtés ont plus de cette dernière couleur. L'écusson est très petit.

Les élytres sont plus larges que le corselet à leur naissance; ils ont une dilatation relevée à l'épaule; ils se rétrécissent un peu après cette épaule pour s'élargir ensuite et enfin diminuer graduellement et se terminer un peu en queue. Leur surface est couverte de stries irrégulières interrompues par des impressions; ils sont de la même couleur de bronze antique, avec des reflets cuivrés, et ils ont jusqu'aux deux tiers postérieurs des espaces irrégulièrement placés, arrondis, un peu enfoncés et de couleur de cuivre neuf. On voit au quart postérieur et sur

les bords de chaque élytre une tache arrondie, d'un jaune d'ocre, formée par un duvet court et serré. Quelques très petites houppes du même duvet s'observent aux environs de ces taches.

Les pattes et les antennes sont d'un cuivreux brillant; le dessous est de la même couleur que le dessus, tout couvert d'impressions brillantes. Les segments de l'abdomen ont chacun quatre petites houppes de duvet jaune d'ocre.

De Madagascar.

Guérin.

Janvier 1832.

* ACANTHOTHORAX. Acanthothorax. *Gaede.*

Famille des Rhynchophores. Lat.

Antennes de 11 articles, dont le premier est pyriforme, deux fois plus long que le second, qui offre la même forme ; les suivants sont très alongés, un peu arqués, et s'amincissant insensiblement (*fig. a.*) — *Labre* visible, peu grand, et arrondi.

A. longicorne. *A. longicornis.* Gaede.

A. corpore, pedibus, antennisque nigris; maculis cœrulescente-albidis; antennis longissimis.

Long., 13 millim.; long. des antennes, 8 centim.; long. de la trompe, 7 millim.

Cet insecte singulier, que l'on prendrait au premier abord pour un insecte de la famille des *Longicornes*, à cause de ses antennes qui ressemblent beaucoup à celles de la *Lamia œdilis*, m'a été envoyée par M. Wisard, marchand naturaliste à Tournay.

Sa trompe, une fois plus longue que la tête, porte les antennes près de son extrémité. Sur le thorax s'observent à sa partie postérieure deux stries transversales; il porte en dessous deux épines tournées en avant, entre lesquelles se trouve une cavité assez profonde, ce qui a encore lieu dans d'autres genres de cette section de coléoptères. La première paire des pattes est plus longue que les autres. La couleur du corps est noire, avec un duvet blanc, bleuâtre, distribué par taches. Les cuisses, les jambes et les tarses (fig. *b.*) portent sur leur milieu le même duvet; on l'observe encore sur le devant des trois premiers articles des antennes.

Il se trouve à Java.

Gaede.

Nota. Cet insecte ressemble beaucoup à l'*anthribus gigas* de Fabricius; mais cet auteur ne parle pas du tout des épines qui se trouvent sous le corselet, et il dit

que son insecte se trouve en Guinée, tandis que l'espèce décrite par M. Gaede vient de Java. J'en possède plusieurs individus mâles et femelles qui ont été rapportés du Bengale par M. Bellanger; la femelle, que M. Gaede n'a pas connue, est plus petite et n'a pas d'épines sous le corselet ; ses antennes sont de très peu plus longues que la tête et le corselet (fig. c, d).

Ce nouveau genre se rapproche du sous-genre *phlæotragus* de Schœnnerr ; mais il en diffère par l'insertion des antennes.

J'ai ajouté le dessin d'un tarse du mâle (fig. b) pour montrer distinctement les quatre articles qui le composent, et l'extrémité de son antenne (fig. a) où la division des trois derniers articles est difficile à voir.

Guérin.

Mars 1832.

ANTHRIBE. Anthribus. *Fabr.; Latr.*— *Tropideres.* Sch.

A. nain. *A. pygmæus.* Robert.

A. niger, vel nigro-piceus, subtilissime punctatus, elytris striatis, punctatis, antennarum basi pedibusque rufo-testaceis.

Long., 2 millim.; larg., 1 mill.

Le corps est d'un brun noirâtre, ou même entièrement noir. Il ressemble assez par la forme à l'*anthribus varius,* mais il est beaucoup plus petit. La tête (fig. a), vue à la loupe, est finement ponctuée et les points très serrés; la bouche est d'un jaune testacé; les antennes sont de la grandeur de la tête et du corselet réunis, insérées très près des yeux, avec les deux premiers articles d'un jaune testacé et les autres d'un brun obscur; le corselet est ponctué de la même manière que la tête, arrondi sur les côtés et rebordé postérieurement; les élytres sont assez profondément striées-ponctuées, très convexes et plus courtes que l'abdomen; les pattes (fig. b) sont toutes à peu près de la même grandeur, d'une couleur jaunâtre-testacée, avec les cuisses plus foncées et même aussi l'extrémité des jambes. Tout le corps est couvert d'un léger duvet jaunâtre qui ne s'aperçoit bien qu'avec une loupe. Le dessous du corselet et la poitrine sont également ponctués, mais l'abdomen est lisse.

Mœurs, habitat. — Cet insecte est surtout remarquable en ce qu'il possède la faculté de sauter, et il ne le cède point, sous ce rapport, à la plus agile de nos altises. Je l'ai trouvé en assez grand nombre, dans le mois de juin, sur un vieux saule au bord de l'Ourte, près de

Liége. Il se tient immobile sur l'arbre et s'éclipse facilement au moindre mouvement. Je présume qu'il vit sur le bois et qu'il le perfore à la manière des *anobium*, car je l'ai toujours rencontré à proximité de quelques petits trous semblables à ceux que forment les anobies.

Ch. Robert.

Chênée, près Liége, le 31 novembre 1831.

Nota. M. Robert ayant bien voulu m'envoyer quelques individus de cet insecte, je les ai soumis à l'examen de M. Chevrolat, qui est en correspond nce avec Schönherr, et qui connaît parfaitement sa méthode de classification des charansons; M. Chevrolat a reconnu que cette espèce appartient au genre *tropideres*, Sch. par beaucoup de caractères, mais qu'elle en diffère un peu sous plusieurs rapports, et pourrait bien constituer un sous-genre dépendant des *tropideres*.

Guérin.

BUPRESTE. Buprestis. *Lin.*

B. riche. *B. opulenta.* Gory.

B. viridi-aurata; abdomine, metathorace, maculaque transversa in elytris, flavis.

Long., 5 centim. 1/2; larg., 17 mill.

Tête petite, creusée à son milieu; yeux ovales, saillants. Antennes bronze violet; corselet de la largeur de la tête antérieurement, légèrement lobé, couvrant entièrement l'écusson et plus étroit que les élytres postérieurement; une impression longitudinale dans son milieu, et de chaque côté un gros point placé vers les deux tiers de sa longueur. Élytres se rétrécissant après leur origine, se dilatant beaucoup ensuite, terminés par une petite échancrure, et épineux à la suture.

Tête, corselet, élytres, pattes d'un vert doré, finement ponctué. Sur les élytres un grand nombre de côtes longitudinales bronze foncé. Sur chaque élytre et passé le milieu de sa longueur, une bande transversale jaunâtre, n'atteignant ni la côte externe ni la suture. Portion considérable du métasternum, abdomen, jaunâtres. Sur chaque segment de l'abdomen deux taches latérales noires.

J'ai reçu cette magnifique espèce de Java.

Gory.

Avril 1832.

N. B. La figure de cette espèce était déjà gravée quand je me suis aperçu que le nom de *Superba*, que je lui donnais, était employé par M. Klug pour une autre espèce. J'ai donc adopté le nom de *B. Opulenta* pour cette nouvelle espèce.

CICINDÈLE. Cicindela. *Lin.*

C. a quatre taches. *C. quadrimaculata.* Sturm [1].

C. cyaneo-virescens ; elytris maculis tribus, aureo-flavis ; maculâ humerali vix distinctâ, mediâ subtransversâ, tertiâ rotundatâ.

Long. 17 millim.; larg. 6 millim.

Près de cent cinquante espèces de cicindèles ont été décrites par les auteurs, et je me serais abstenu, comme d'une chose peu utile, d'augmenter le nombre de cette liste, si l'espèce nouvelle que je vais faire connaître n'offrait aux entomologistes une particularité digne d'intérêt. Je veux parler de la couleur des taches qui ornent ses élytres. On a généralement remarqué que dans la classe des insectes, comme dans les classes plus élevées ou plus inférieures du règne animal, les couleurs ainsi que leur dessin affectent souvent dans une même famille et dans un même genre une sorte de constance qui fournit un excellent caractère distinctif : ainsi, quant aux cicindèles, on sait qu'elles sont toutes ornées de couleurs métalliques plus ou moins vives, et que lorsque quelques taches se montrent, elles sont ordinairement blanches. La couleur blanche des taches est donc un des traits caractéristiques du genre, et il n'y a que très peu d'exceptions à cette règle. La plus remarquable est celle qui nous est offerte par une cicindèle des Indes orientales, *cicindela princeps*, de Vigors (*Zoological Journal*, n° 3, pag. 413, pl. 15, fig. 1), sur les élytres de laquelle on voit six taches d'un beau jaune et d'une

(1) Au moment de donner le bon à tirer de cette feuille, je reçois le catalogue de M. Sturm, et j'y trouve figurée sous le nom de *C. quadrimaculata* l'espèce que je décris. J'y substitue volontiers ce nom à celui de *flavopunctata* dont j'avais fait choix et que portera la planche, parce que malheureusement elle était déjà tirée.

forme particulière. L'espèce qui va être décrite présente un nouvel exemple de ce genre de coloration ; elle appartiendrait à la cinquième division de M. Dejean et pourrait prendre place à côté des *Cicindela octonotata, aurulenta* et *lugubris*.

Tête nuancée de bleu et de vert métallique. Les quatre premiers articles des antennes de même couleur, mais les suivants ternes. Labre d'un beau vert, muni de cinq dents sur son bord libre. Mandibules de longueur moyenne à cinq dents, en comptant la pointe terminale et le tubercule de la base, noires avec une tache jaune près de leur insertion. Mâchoires, palpes maxillaires et palpes labiaux, d'un brun plus ou moins clair, violacé. Menton brun, échancré de chaque côté, avec une dent aigüe au milieu. Yeux saillants, à cornée d'un brun clair.

Thorax nuancé inférieurement de vert et de bleu avec des reflets métalliques. Élytres d'un bleu terne très foncé passant au verdâtre à leur sommet, et ornées de six taches d'une belle couleur jaune : les deux premières, situées à leur base externe, très petites, à peine visibles ; les deux suivantes, les plus grandes, irrégulièrement ovales et placées transversalement au milieu de l'élytre ; les deux postérieures rondes. Ces élytres présentent en outre, quand elles sont examinées à la loupe, une foule de petits points enfoncés plus visibles sur les taches colorées en jaune que partout ailleurs. Pattes assez longues mélangées de bleu et de vert, et pourvues de quelques poils d'un blanc sale ; les trochanters bruns.

Abdomen composé extérieurement et en dessous de cinq anneaux (en comptant le deuxième qui est soudé avec le premier et ne s'en distingue que par un léger sillon) d'un brun violacé. Le dernier segment d'un brun châtain rougeâtre qui se prolonge un peu sur les bords du pénultième anneau.

Des Indes-Orientales : collection du Muséum.

Audouin.

Jardin du Roi, 25 janvier 1832.

BUPRESTE. Buprestis. *Lin.*

B. empyrea. *B. empyrea.* Gory.

B. viridi-cyanea; ore, thoracis lateribus, corporeque infra, auratis.

Longueur, 4 cent. ½; larg., 2 cent.

Corps méplat, ovoïde; tête très enfoncée dans le corselet; corselet triangulaire aussi large que l'abdomen, fortement lobé, tronqué pour découvrir l'écusson; élytres se rétrécissant postérieurement, épineuses à la suture, finement chagrinées.

Vertex, corselet, écusson, élytres, vert-bleu; côtes des élytres plus foncées et lisses; face, antennes, angles latéraux du corselet, parties inférieures du corps doré chatoyant en feu; bords des anneaux de l'abdomen d'un bleu d'acier bronzé.

Cette espèce m'a été envoyée de Cayenne.

Gory.

Avril 1832.

HOPLOPE. Hoplopus[1]. *Laporte.—Melolontha.* Fab.

Antennæ oculorum angulo antico et inferiori insertæ; articulo 1° magno, apice valdè inflato; clava 3-articulatâ, perfoliatâ.
Palpi maxillares brevissimi; labialium articulo ultimo elongato, compresso, ovato.
Tarsorum articulis 4 primis brevibus, singulis apice valdè spinosis; ultimo elongato, arcuato, uncis 2 magnis, inæqualibus, arcuatis armato.

Tête petite, chaperon rebordé, corselet presque carré; écusson assez grand, arrondi; élytres bombées, ne couvrant pas tout l'abdomen: pattes fortes, courtes; cuisses renflées; jambes antérieures aplaties; les intermédiaires et les postérieures avec deux rangées d'épines placées le long d'une lame oblique et sur le côté externe et antérieur; une rangée d'épines courtes et fortes termine les jambes extérieurement.

H. de l'Aurroche. *H. atriplicis.* Fab. *Syst. Eleuth.* II, 165, 23. — Oliv. I, 5, 28, pl. 8, f. 99.

H. luteus, elytrorum apice et suturâ nigris.

Long., 17 mill.; larg., 8 mill.

Tête et corselet finement ponctués; élytres avec des stries formées de points enfoncés, jaunes avec la suture et l'extrémité noires; tarses bruns; dessous du corps et pattes très velus.

Barbarie, Tunis.

Delaporte.

[1] ὅπλον, arme; ποῦς, pied.

CÉTOINE. Cetonia. *Linn.*

C. épiscopale. *C. episcopalis.* Guérin.

C. rubro-brunea, capite aurantiaco nigro-marginato, nigro-maculato in media porte. Thorace aurantiaco-marginato; thorace et abdomine infrà aurantiaco-maculatis; corpore subtus pedibusque nigris.

Long., 25 mill.; larg., 7 mill.

Cette Cétoine est de la plus belle couleur de velours carmélite tournant au rougeâtre. Sa tête est en carré long, d'une belle couleur orange vif, bordée de noir luisant et ayant sur le vertex une tache longitudinale noire qui touche au corselet et se termine en pointe vers le tiers antérieur. Les yeux sont assez saillants, noirâtres; les antennes et les palpes, ainsi que le dessous de la tête, sont noirs. Le corselet est de forme ordinaire, plus étroit en avant: il a de chaque côté une bande étroite orangée, qui n'atteint pas les angles postérieurs; on voit à son bord antérieur deux très petites taches de la même couleur. L'écusson est de grandeur ordinaire, d'une couleur plus foncée que les élytres et terminé en pointe. Les pièces humérales sont noires, avec une tache transverse orangée. Les élytres sont un peu plus étroites en arrière; elles ont chacune deux côtes peu élevées, et l'on aperçoit à leur bord extérieur et en arrière deux petites taches orangées. Les pattes sont noires et luisantes; les antérieures ont trois petites dents au côté extérieur. Le dessous de tout l'insecte est d'un noir luisant; le prothorax est marqué de chaque côté et en avant d'une tache orangée assez grande; le mésothorax présente aussi

à ses bords antérieurs deux autres taches plus petites : on en compte trois d'inégales grandeurs sur les épimères : enfin, il y en a une très petite placée de chaque côté sur le bord postérieur des anneaux de l'abdomen : celles de l'avant-dernier segment sont plus grandes et placées plus vers le milieu.

Cette belle espèce a été trouvée une seule fois à Tamatave, dans l'île de Madagascar.

Guérin.

Juillet 1832.

EURYDÈRE. Eurydera. *Laporte.*

E. striée. *E. striata.* Guérin.

E. corpore nigro nitente; oculis albis. Ultimis articulis antennarum bruneis. Thorace cordiformi. Elytris dilatatis, planis, marginatis, striatis. Infra nigra, segmentis abdominis rubescentibus.

Long., 30 mill.; larg., 9 mill.

Cette espèce est la plus grande des quatre qui ont été découvertes par M. Goudot à Madagascar; en dessus elle est d'un noir luisant sans aucune tache; sa tête est plus longue que large, rétrécie en avant et en arrière. Les yeux sont blancs. Les antennes sont de la longueur de la tête et du corselet réunis, un peu plus épaisses à la base, noires, avec les sept derniers articles bruns et velus. Le corselet est plus large que long, échancré en avant, en forme de cœur, rebordé et ayant un sillon au milieu. Les élytres sont deux fois plus larges que le corselet, presque de la même largeur dans toute leur longueur, planes, tronquées postérieurement et terminées chacune près de la suture par une petite pointe aiguë; elles sont régulièrement sillonnées par des stries assez profondes; leurs bords sont relevés, et elles ont près de ces bords des points enfoncés qui suivent la dernière strie. Les pattes sont d'un noir luisant avec les cuisses renflées, et les jambes et les tarses garnis en dedans d'un duvet rougeâtre. Le dessous du corps est noir, avec

quelques teintes rougeâtres aux articulations : il n'y a que les segments de l'abdomen où le rouge domine.

Cette belle espèce vient de Madagascar; on la trouve sous les pierres et sous les troncs d'arbres abattus, aux environs de Tamatave, près Manourou, au pied des montagnes.

Guérin.

SYNTOMIS. Syntomis.

S. de Khulwein. *S. Khulweinii. A. Lefebvre.*

S. alis omnibus nigro-viridis, anticis sex, posticis duabus maculis fenestratis; fronte, anticis femoribus, tarsorum origine, insuper albis. Pectore, abdomine que maculis sanguineis. (*Synt. Cerbera* vicina.)

Envergure, 37 mill.

(Mâle.) *Ailes supérieures.* D'un vert noir luisant avec six taches blanches, transparentes, d'inégale grandeur : une ovale à la base, deux plus grandes et un peu trapézoïdes au milieu (l'une supérieure, l'autre inférieure) ; trois autres ovalaires, plus petites, à l'extrémité, dont les deux premières ne sont séparées que par une forte nervure, et la troisième isolée, presque à l'angle externe.

Ailes inférieures. De même couleur. A leur base, une très grande tache transparente, horizontalement coupée à son sommet, et inférieurement très arrondie; une autre semblable très petite, et ronde à leur angle externe.

Dessous des supérieures et des inférieures entièrement semblable au dessus.

Frange des ailes, de même couleur que le fond, excepté à l'extrémité, où elle est d'un beau blanc.

Antennes. Vert noir; leur extrémité blanche en dessus.

Palpes, tête, épaulettes, corselet. D'un vert noir très brillant; sur le front une tache ronde très blanche; sur chaque côté de la poitrine une longue tache d'un rouge carmin.

Pattes. Vert noir; les cuisses des antérieures, ainsi que les tarses de toutes les pattes, à leur origine, marqués en-dessus de blanc vif.

Abdomen. Également d'un vert noir brillant. A sa base, une tache triangulaire, d'un rouge carmin (tronquée à sa partie supérieure); et sur chaque côté des troisième, quatrième et cinquième anneaux, une tache de même couleur.

(Femelle.)... A moi inconnue.

Habitat. Cap de Bonne-Espérance.

Décrit d'après un individu mâle envoyé comme nouvelle espèce par M. Khulwein, savant entomologiste de Prusse, auquel je me suis fait un devoir de la dédier.

Nota. Cette Syntomis a de très grands rapports avec la *S. Cerbera* des auteurs; mais elle en diffère par les caractères suivants, selon la description qu'en donne M. Boisduval dans sa Monographie des Zygénides, pag. 118.

SYNT. CERBERA (mâle).	SYNT. KHULWEINII (mâle).
ENVERGURE.	
8 à 9 lignes.	16 lignes.
TÊTE, JAMBES, ET CUISSES DES PATTES ANTÉRIEURES.	
Sans tache blanche.	Avec une tache blanche.
POITRINE.	
Deux taches rouges de chaque côté.	Une seule de chaque côté.
ABDOMEN.	
3 ou 4 anneaux rouges, sanguins en dessus.	Seulement des points rouges sur les côtés.

D'après ces différences notables, j'ai pensé, comme M. Khulwein, que cette *Syntomis* devait faire une nouvelle espèce, et non une variété locale de la *S. Cerbera*, malgré leur communauté de patrie.

A. Lefebvre.

15 juillet 1831.

HYPOCÉPHALE. Hypocephalus. *Desmarest.*

Antennes de onze articles; le premier le plus long, à peu près cylindrique et un peu plus gros à l'extrémité; le deuxième le plus court; le troisième presque carré; les suivants un peu plus coniques; le dernier assez aplati, obtus à l'extrémité.

Mandibules très épaisses de forme triangulaire, obliques au côté externe, droites au côté interne, avec une arête supérieure saillante, qui se prolonge jusqu'à l'extrémité.

Labre petit, triangulaire.

Lèvre grande, plane, entière.

Palpes maxillaires de quatre articles, les deux premiers assez longs, cylindriques, un peu renflés à l'extrémité; le troisième plus court, le quatrième aplati, presque sécuriforme (fig. *e*).

Palpes labiaux de trois articles, le premier le plus long, assez grêle, un peu renflé à l'extrémité; le suivant moins long, de même forme; le dernier aplati, arrondi (fig. *f*).

Description. — La forme de l'insecte (fig. *a, b*) a quelques rapports avec celle du taupe-grillon, à cause de la grande étendue du corselet comparée à celle des élytres; tout le corps est ovoïde, terminé en pointe assez obtuse. La tête (fig. *c, d*) est très infléchie, le front plan, muni de deux échancrures de chaque côté, et avancé pour l'insertion des antennes et des mandibules. Le corselet est presque aussi large que les élytres, ovalaire, peu bombé, plus large vers les deux tiers postérieurs, légèrement échancré en avant, sinué en arrière, faiblement bordé sur les côtés; sternum creusé en gouttière dans son milieu; poitrine très large; écusson très petit: élytres séparées du corselet par un espace demi-circulaire assez grand, qu'elles recouvrent et embrassent totalement; ces élytres paraissent soudées entre elles, excepté à leur extrémité, et ne recouvrent probablement pas d'ailes; elles ont la forme d'un bouclier ovalaire alongé, pointu à l'extrémité; elles em-

brassent l'abdomen sur les côtés et sont surmontées d'une côte latérale en carène qui suit leur bord à peu près parallèlement, mais s'en rapproche beaucoup en arrière. Pattes antérieures ayant les cuisses assez longues et grosses, simples; les intermédiaires ayant les cuisses un peu comprimées, avec une arête inférieure et oblique dans toute leur longueur; cuisses postérieures très grosses et robustes, renflées, un peu comprimées, munies de deux épines courtes dont l'extérieure se termine par une arête qui va gagner le trochanter, et l'intérieure se rend au contraire vers la jambe; trochanters postérieurs spiniformes; jambes antérieures et intermédiaires munies de deux dents au côté externe, les postérieures plus longues, très arquées, surmontées en dehors d'une arête peu relevée et oblique, élargies à l'extrémité en forme de palette ovalaire, garnie en dessous d'une brosse de poils roux, courts et serrés, terminée en pointe antérieurement et échancrée en arrière pour l'insertion du tarse. Tarses de cinq articles, le premier et le cinquième plus longs que les autres, ceux-ci courts, obconiques; tous un peu canaliculés en dessous.

Nota. — Ce genre singulier rentre dans les Pentamères, à cause de ses cinq articles à tous les tarses; les palpes, au nombre de quatre, l'éloignent de la famille des Carnassiers; il ne peut rentrer dans les Brachélytres, tant à cause de la longueur de ses élytres que de la forme des antennes; ce dernier caractère, qui l'empêche de faire partie des Serricornes, le porte parmi les Clavicornes, où l'on peut le placer auprès des Nécrophores, dans la tribu des Silphales de M. Latreille.

H. armé. *H. armatus.* Desmarest.

H. punctulatus, obscure fuscus, capite spinis 4 validis subtus inflexis armato; thorace punctis 6 impresso; elytris striis 3 obliquis, lateribus rugosis, tarsis subtus rufo hirsutis.

Long., 55 mill.; larg. 18 mill.

Entièrement d'un brun très foncé et sans éclat; tête marquée d'un sillon demi-circulaire profond, armée de quatre fortes épines, savoir, deux en avant, entre les mandibules et les antennes, parallèles entre elles et dirigées de haut en bas, et deux autres en arrière des yeux qui se prolongent perpendiculairement en dessous de la tête; quelques points enfoncés rares se remarquent sur sa surface; corselet finement ponctué, marqué en arrière de quatre enfoncements assez légers, dont deux plus avancés et plus rapprochés, et en avant de deux impressions écartées placées vers le tiers antérieur. Elytres légèrement rugueuses, surmontées de trois côtes peu saillantes, parallèles entre elles, toutes trois obliques à la suture; bords latéraux des élytres entre la côte extérieure, plus rugueux que le reste; épaules marquées d'un pli transversal très prononcé; dessous des tarses revêtu de quelques poils roussâtres.

De l'intérieur du Brésil, province des Mines.

Desmarest.

BUPRESTE. Buprestis. *Lin.*

B. aplati. *B. complanata.* Guérin.

B. æneo-nigra, latissima, dilatata; thorace transverso, rugoso-punctato. Elytris dilatatis, striatis, nigrescentibus; costis elevatis æneis. Infrà et pedibus nigro-rubro-æneo variegatis.

Long., 25 mill.; larg., 12 mill.

Il ressemble un peu au Bupreste casside pour la forme, mais il est un peu plus alongé. La tête est bronzée, avec les yeux bruns. Le corselet est transverse, deux fois plus large que long postérieurement, arrondi et un peu sinué sur les côtés, d'un noir de bronze antique, avec un sillon longitudinal large et doré au milieu, quelques petits points sur la surface et des impressions sur les bords, d'un cuivré moins brillant. L'écusson est très petit; les élytres sont peu convexes, très larges, dilatées [1] à leurs bords, et débordant de beaucoup l'abdomen; elles sont tronquées au bout et forment un angle rentrant vers la suture; leur surface est d'un noir de bronze antique, avec des côtes arrondies assez saillantes, circonscrites par des enfoncements irréguliers et plus ou moins profonds et cuivrés. Ces côtes ont leur sommet lisse, cuivré. Leur dilatation est irrégulièrement ponctuée, un peu cuivrée. Le dessous du

[1] Dans les descriptions qui suivent on a mis le mot *élytre* au masculin, comme cela a lieu dans les Dictionnaires français; mais l'usage ayant toujours été de mettre ce mot au féminin, j'ai suivi l'exemple de tous les entomologistes de notre époque.

corps, la dilatation des élytres et les pattes sont ponctués, d'un noirâtre bronzé à reflets rouges cuivrés. Les cuisses ne dépassent pas le bord des élytres.

Cette espèce a été prise à Tamatave, dans l'île de Madagascar. M. Goudot n'en a trouvé que peu d'individus.

Guérin.

BUPRESTE. Buprestis. *Lin.*

B. a gros yeux. *B. exophthalma.* Guérin.

B. oblonga, ænea; capite thorace latiori; thorace trapeziformi, postice latiori, rugoso; elytris oblongis, striato-punctatis, duabus vittis transversalibus viridibus, eodemque colore rarò maculatis; infrà et pedibus æneis; tarsis viridibus.

Long., 21 millim.; larg., 6 millim. 1/2.

Il varie beaucoup pour la taille. La tête est un peu plus large que le corselet, transverse, bronzée et rugueuse; sa partie antérieure offre une impression terminée en cœur par le chaperon. Le corselet est trapézoïde, plus large postérieurement, rugueux, avec une ligne longitudinale au milieu et quelques petites élévations lisses; sa couleur est bronzée à reflets cuivrés. Les élytres sont de la largeur du corselet à leur base, un peu élargis ensuite, assez bombés au milieu, ayant plus de deux fois leur largeur dans leur longueur, rétrécis postérieurement et terminés chacun par deux petites pointes. Leur surface est sillonnée par des lignes de points enfoncés; ils sont d'un bronzé cuivré luisant, et on observe vers leur milieu deux bandes vertes peu visibles, et en arrière quelques taches de la même couleur placées sans ordre. Le dessous est cuivreux, finement rugueux. Les pattes sont de la même couleur, avec les tarses verts.

De Madagascar. Guérin.

BUPRESTE. Buprestis. *Lin.*

B. a gouttière. *B. colliciata.* Guérin.

B. oblonga, ænea; thorace trapeziformi, rugoso, punctato quatuor maculis albis in margine; infrà cærulea, punctato-ænea.

Long., 24 à 30 mill.; larg., 12 à 14 millim.

Cette espèce est oblongue, peu convexe. La tête est cuivreuse, avec les yeux d'un marron clair. Le corselet est trapézoïde, avec les côtés arrondis; il est rugueux sur les bords, ponctué au milieu, et d'un verdâtre bronzé : on observe sur son disque quatre taches élevées, rondes, très lisses et luisantes, d'une couleur cuivrée rougeâtre, dont deux plus petites placées de chaque côté au bord extérieur et antérieur, et les deux autres placées sur le milieu du corselet, une de chaque côté. L'écusson est très petit. Les élytres sont plus larges que le corselet, un peu dilatés sur les côtés, sinués, terminés par une troncature qui forme un angle rentrant. Ils sont d'une couleur de bronze verdâtre, avec des reflets cuivrés et rougeâtres. Ils ont des côtes élevées et assez tranchantes dans les intervalles desquelles il y a des points enfoncés; leur milieu est un peu aplati et les côtes sont comme usées et écrasées. Sur leurs bords extérieurs sont placées quatre taches enfoncées, ovales, blanches, formées par de petits poils courts et serrés, et bordées en dedans d'une tache jaune de rouille formée par le même duvet; ces taches sont placées de cette manière : deux au tiers antérieur, à l'endroit où les élytres sont un peu sinués, et deux au tiers postérieur. Le

dessous est d'un beau bleu luisant, avec un grand nombre d'impressions cuivrées et dorées. Les pattes sont bronzées, ponctuées, et l'on voit à peine déborder l'extrémité de leurs cuisses.

Cette espèce est assez commune aux environs de Tamatave, dans l'île de Madagascar.

Guérin.

BUPRESTE. Buprestis. *Lin.*

B. arrondi. *B. rotundata.* Guérin.

B. depressa, lata, nigro-ænea; thorace trapeziformi, punctato; elytris dilatatis, sulcatis, æneo-punctatis, margine rubescenti; infrà æneo-viridis.

Long., 18 millim.; larg., 12 millim.

Il est aplati, moins élargi que le Bupreste casside; sa tête est bronzée, avec les yeux blanchâtres. Le corselet est trapézoïde, plus large en arrière, avec ses bords presque droits; il est d'un noir de bronze antique, avec des élévations lisses entre lesquelles on aperçoit des points enfoncés dorés. L'écusson est très petit. Les élytres sont plus larges antérieurement, dilatés, peu convexes, un peu sinués sur leurs bords, terminés par une troncature formant un angle rentrant. Ils ont des côtes assez élevées dans l'intervalle desquelles sont des fossettes dorées : leur couleur générale est le bronzé noirâtre; leurs bords sont rougeâtres; ils paraissent peu brillants et n'ont des reflets bronzés que vers la suture. Le dessous est ponctué, d'un vert bronzé bleuâtre. Les pattes sont de la même couleur, et leurs cuisses ne dépassent pas les bords des élytres.

M. Goudot n'a trouvé que peu d'individus de cette espèce aux environs de Tamatave, dans l'île de Madagascar.

Guérin.

BUPRESTE. Buprestis. *Lin.*

B. cassidé. *B. cassidoïdes.* Guérin.

B. depressa, latissima, œnea; thorace rugoso, œneo; elytris maximè dilatatis in margine, sulcato-rugosis et aureis maculis transversis impressis ad suturam; infrà et pedibus œneo-viridibus.

Long., 20 millim.; larg., 13 millim.

On ne peut mieux indiquer la forme générale de ce Bupreste qu'en le comparant à une Casside. Il est très aplati, ovale; sa tête est de forme ordinaire, d'un vert bronzé, avec les yeux d'une couleur marron clair. Les antennes sont bronzées, en scie, et deux fois plus longues que la tête. Le corselet est de la largeur de la tête en avant, arrondi sur les côtés; il s'élargit et acquiert le double de cette largeur à son bord postérieur, et sa longueur n'est pas deux fois dans sa largeur. Il est très peu convexe, couvert d'impressions irrégulières, avec un sillon longitudinal large et peu arrêté au milieu; sa couleur est le vert bronzé, et les impressions sont de couleur de cuivre. L'écusson est très petit, rond. Les élytres sont presque aussi larges que longs; ils débordent de beaucoup les côtés de l'abdomen; leur dos est un peu convexe, et la partie qui déborde est tranchante et plate : ces élytres sont beaucoup plus larges que le corselet, arrondis; leur plus grande largeur est vers le tiers antérieur, et ils sont tronqués obliquement de dedans en dehors à l'extrémité, et forment un angle rentrant vers la suture : leur disque est d'un bronzé verdâtre à reflets dorés et couleur de cuivre, for-

mant trois bandes transverses peu arrêtées, et il a des côtes. élevées un peu sinueuses entre lesquelles sont des impressions assez profondes. Sur la deuxième strie, à partir de la suture, on aperçoit cinq fossettes dorées, et le bord dilaté de chaque élytre présente une impression large, peu sensible et métallique. L'extrémité des élytres est garnie de petits poils roides. Le dessous du corps est ponctué, d'un bronzé plus vert, et le bord dilaté des élytres est d'un beau vert luisant. Les pattes sont bronzées, verdâtres, couvertes de petits points enfoncés; elles sont de grandeur ordinaire; mais la dilatation des élytres ne permet pas d'apercevoir l'extrémité de leurs cuisses.

Trouvé à Madagascar sur les feuilles des végétaux M. Goudot n'a pris que peu d'individus de cette espèce.

Guérin.

TAUPIN. Elater. *Fab.*

T. de Gory. *E. Goryi.* Duftschmid.

E. niger; thorace cinereo pubescente, punctis duobus in medio nigris; elytris cinereo marmoratis.

Longueur, 37 millim.

Tête carrée, se rétrécissant antérieurement, avec une large impression en forme de triangle entre les yeux; corselet bombé; élytres oblongs, arrondis à leur extrémité.

Noir mat. Corselet entièrement couvert de petits poils blancs très serrés, ne laissant apercevoir qu'une tache ronde, noire, de chaque côté, qui se trouve placée dans la direction des yeux à son milieu. Elytres couvertes irrégulièrement de ces mêmes poils blancs et formant une espèce de marbrure.

Je suis redevable de ce bel insecte à la générosité de M. Duftschmid, qui me l'a dédié; il l'avait reçu du Caucase.

Un autre individu m'a été donné par M. Alexandre Lefebvre, qui l'a pris à Milo et me l'a offert, quoiqu'il fût unique dans sa collection.

Gory.

ANACOLE. Anacolus. *Lat.*

A. a quatre taches. *A. quadrimaculatus.* Gory.

A. fulvus; elytris nigro quadrimaculatis; antennis nigris; femoribus flavis; tibiis piceis, basi tarsisque flavescentibus.

Long., 16 millim.

Corselet coupé carrément antérieurement et postérieurement, avec une légère épine à ses bords externes; élytres arrondis à leur base, ne se joignant pas à la suture, de manière que chaque élytre forme un carré oblong.

Entièrement d'un beau fauve; antennes noires; sur chaque élytre deux taches noires, l'une placée sur son milieu presqu'à sa base, l'autre à l'extrémité et plus petite; cuisses fauves; jambes d'un brun noirâtre, les postérieures plus foncées, avec la base et les tarses fauves.

Cet insecte m'a été envoyé de Cayenne.

Gory.

SAGRA. Sagra. *Fab.*

S. de Boisduval. *S. Boisduvalii.* Dejean.

S. viridis, suturâ refulgente.

Long., 3 cent. ; larg., 15 mill.

Cette espèce est la plus belle et la plus grande de ce genre. Elle est entièrement d'un vert métallique mat. Les élytres sont légèrement ridés obliquement; une large suture, d'un rouge de feu changeant et du plus bel éclat, couvre d'abord presque entièrement leur base, diminue peu à peu, et s'arrête à une ligne environ de l'extrémité. Les cuisses postérieures sont fortes, armées de plusieurs dents : la première, au tiers de leur naissance, termine une espèce de tranchant, et les deux autres sont tout-à-fait près de l'articulation des jambes. Celles-ci, courbées irrégulièrement, ont une large cannelure à l'intérieur garnie de poils fauves, et se terminent par trois dents aiguës dont la plus longue est au milieu.

La femelle est lisse. La suture rouge est une fois plus large que chez le mâle, beaucoup plus brillante. Les pattes postérieures (fig. *a*) sont aussi plus simples, plus brillantes et plus lisses; elles n'ont qu'une petite épine à l'endroit où s'articulent les tarses, qui sont, ainsi que tous les autres, de couleur fauve en dessous.

De Batavia.

Dupont.

Mai 1832.

CALLIPOGON. Callipogon. *Serville* [1].

C. vieillard. *C. senex.* Dupont.

C. magnus, mandibulis exsertis nigris, dense ferrugineo hirsutissimis; capite nigro, antennis longioribus, fuscis, scabris; thorace nigro, marginibus elevatis; elytris dilute castaneis, basi suturaque saturatioribus; abdomine pedibusque nigro fuscis villosis.

C. grand; mandibules saillantes, noires, couvertes intérieurement de poils serrés d'un roux clair; tête noire avec les antennes longues, scabres et d'une couleur brunâtre; corselet noir avec les bords relevés; abdomen et pieds noirs couverts de duvet.

Longueur, 10 1/2 cent.; largeur, 2 1/2 cent.

Cette espèce, que je sépare avec peine de celle que Fabricius indique dans son *Systema Eleutheratorum*, et qui est figurée dans l'Entomologie d'Olivier sous le nom de *Prionus barbatus*, offre tant de différence de grandeur et de développement, que je serais tenté de croire que c'est la même espèce. Cependant je n'ai pas osé l'y réunir dans la crainte de commettre une erreur; toutefois les individus que j'ai examinés, et qui sont dans ma collection, m'offrent une assez belle série de variétés depuis la plus grande taille jusqu'à celle de deux pouces environ, pour que ma première idée ne soit point sans fondement.

Le type que je donne aujourd'hui du genre Callipogon de Serville, et que cet auteur m'a indiqué sur un individu que je lui ai communiqué, est certainement bien opposé à la figure qu'Olivier représente; mais cela ne peut m'empêcher d'admettre qu'il pourrait bien être aussi le plus grand

[1] Nouvelle classification de la famille des Longicornes, par Audinet-Serville. *Annales de la Societé Entomologique de France*, 1832, tom. 1, page 140.

développement de l'espèce. On sait qu'en diminuant de taille les insectes perdent peu à peu les principaux traits qui les caractérisent; c'est pourquoi, avec un passage de plus, qui n'aurait présenté qu'une dent au lieu de deux à l'extrémité des mandibules, j'aurais obtenu par cet intermédiaire la certitude que mon nouvel insecte, malgré d'énormes différences, était celui des auteurs cités.

J'avouerai cependant que, m'étant trouvé seul de cet avis, j'ai cru devoir me rendre à l'examen de gens plus instruits que moi, et qu'en définitive la dernière preuve, qu'il faut toujours pour soutenir une chose, n'était point là pour me convaincre.

Description. Mandibules noires, en dessus et en dessous couvertes de poils roux très serrés, nues et ponctuées latéralement; parties de la bouche ferrugineuse, garnies de poils de la même couleur. Antennes assez luisantes, clairement ponctuées; les articles égaux, rugueux jusqu'au neuvième; les deux derniers presque moitié plus petits. Tête noire, couverte plus ou moins de poils roux; yeux échancrés, médiocrement éloignés, peu saillants en dessous. Corselet bordé en avant de poils fauves et raides, généralement d'un noir mat chagriné; à peu près au milieu, deux parties, plus ou moins grandes, un peu obliques, d'un noir luisant; une autre en forme de bouche humaine, également luisante près du bord postérieur; bords latéraux dentelés. Ecusson court, demi-circulaire, noirâtre, légèrement velu. Elytres rétrécies, postérieurement fauves, plus foncées à leur base, généralement ponctuées, avec quelques lignes longitudinales saillantes, unies, épineuses à leur extrémité. Cuisses noires, velues, ainsi que le dessous du corps; partie interne des jambes garnie de poils roux; au bout de celles-ci trois épines; tarses bruns, noirâtres en dessus, à brosse fauve en dessous.

(Femelle.) Mandibules courtes, paraissant inermes, également velues; antennes lisses, moins longues; corselet noduleux, plus petit, à quelques places velu; élytres plus longues, chagrinées et noirâtres à leur base.

Du Mexique.

Dupont jeune.

CALODROME. Calodromus [1]. *Guérin.*

Car. génér. *Antennes* (*a b*) assez courtes, de onze articles; les trois derniers plus grands, formant une massue un peu aplatie; le dernier un peu plus long, arrondi au bout. — *Bec* très court, peu avancé. — *Tête* (*c*) assez alongée, un peu plus étroite en arrière. — *Corselet* alongé, plus étroit en avant, ayant en avant et de chaque côté une large fossette qui le fait paraître très comprimé. — *Elytres* alongées, cylindriques, arrondies au bout. — *Cuisses* (*f*) courtes, renflées à l'extrémité. — *Jambes* (*g*) des quatre pattes antérieures courtes, comprimées. — *Tarses* (h^1) antérieurs de la longueur de la jambe, ayant les trois premiers articles égaux; *tarses* (h^2) des jambes intermédiaires plus longs que ces jambes, ayant le premier article comprimé aussi long que la jambe, les deux suivants égaux. *Jambes* (*g*) des pattes postérieures très courtes, en forme de nœud, avec le premier article des tarses (h^3) beaucoup (trois fois) plus long que la cuisse et la jambe prises ensemble; le second, inséré sous un prolongement de l'extrémité du premier, plus long que le suivant; et le dernier égal à ceux des autres pattes, et précédé comme eux d'un petit nœud qui remplace le cinquième article des tarses pentamères.

Ce genre ne peut être placé que dans la division des Brenthides de Schoennherr : il avoisine son genre *Taphroderes*, surtout à cause des dépressions placées sur les côtés du corselet; mais il en diffère par l'ensemble de ses caractères. Il présente l'aspect le plus singulier, à cause de ses tarses postérieurs, qui ressemblent à deux longues jambes : les jambes proprement dites sont si petites qu'il est nécessaire de s'armer d'une forte loupe pour les voir. Cette singulière organisation pourrait devenir le sujet de considérations très importantes relatives au développement des organes : on pourrait comparer cet accroissement d'une partie aux dépens d'une autre, à ce qui s'observe dans les animaux supérieurs et dans plusieurs cas de monstruosité; mais ces recherches seraient déplacées dans un travail

[1] Qui marche avec des échasses de bois.

comme celui-ci. Je vais donc arriver de suite à la description du Calodrome.

C. de Melly. *C. Mellyi.* Guérin et Gory.

C. ferrugineus nitidus, elongatus; thorace lævigato, lateribus, subtilissime punctato; foveis anticis pilosis; capite infra villoso; elytris striatis; tarsis posterioribus articulo primo maxime elongato, basi dilatato dentato, villoso; apice intùs producto villoso; cæteris minutis pilosis. (Fig. 1, 2, 3, 4, 5.)

Long., 8 mill.; larg., 1 mill.

Cet insecte est uniformément de couleur ferrugineuse; ses antennes sont à peu près deux fois aussi longues que la tête; leurs premiers articles sont lisses, égaux; les trois derniers sont velus et plus grands. La bouche est large, armée de deux fortes mandibules, qui cachent toutes les autres parties. Les yeux sont saillants; le corselet est aussi long que les élytres, un peu plus large postérieurement. Les élytres sont parallèles, striées. Le dessous de l'abdomen est lisse, luisant, coupé dans le milieu par trois sutures, comme on le voit dans les brentes. Les jambes antérieures sont terminées par un crochet, et offrent en dedans quelques dentelures; les cuisses postérieures sont très renflées, minces à leur base; la jambe est carrée, aussi longue que large, avec une dent obtuse en dessous. Le premier article des tarses, démesurément long, offre à sa base une élévation arrondie, velue en dedans, opposée à une grande dent qui part du bord externe et se courbe de suite vers le bord interne et se termine par deux lobes. Vers le tiers antérieur de ce tarse, qui devient plus mince à ce point, il y a deux dents, une petite en dedans, et une autre plus grande, partant du bord externe et courbée en dedans. L'extrémité de ce tarse est courbée en dedans, et c'est au dessous et au dehors de ce prolongement qu'est inséré le second article.

Cet insecte a été trouvé au Coromandel; il a été communiqué à M. Gory par M. Melly, de Manchester, et nous avons cru devoir témoigner à cet entomologiste toute notre reconnaissance en lui dédiant cette espèce remarquable.

Guérin et Gory.

2 août 1832.

TRICTENOTOME. Trictenotoma. *Gray.*

Famille des Longicornes, tribu des Prioniens.

Ce genre, déjà indiqué par Gray dans un ouvrage anglais (Règne animal par Griffith), ayant été, selon moi, fort mal placé par cet auteur dans les Lamellicornes, à la suite des Passalus, j'ai cru pouvoir apporter un changement notable, en le retirant de cette famille, et malgré le nombre d'articles de ses tarses, qui en ferait un hétéromère, pour le classer en tête des Longicornes, famille où, par tous ses rapports, il entre tout naturellement. D'un autre côté, l'ouvrage anglais est, par son prix, à la portée de si peu de personnes, et cet insecte a des caractères si extraordinaires, que j'ai pensé rendre un léger service aux entomologistes en leur donnant un plus grand développement de ses caractères. Je ne terminerai pas sans faire savoir que j'ai eu le bonheur d'être du même avis que M. Latreille pour la place que j'ai assignée à ce nouveau genre, et que son approbation était celle à laquelle je devais attacher le plus de prix.

CARACTÈRES GÉNÉRIQUES.

Tarses de cinq articles aux deux premières paires de pattes, de quatre seulement aux postérieures; non aplatis, non cordiformes; l'avant-dernier non bilobé, comme cela se présente toujours dans cette famille, tous cylindriques et dénués de brosses en dessous; se rapprochant assez de ceux des Lucanus, moins le petit plumet de poils; une double épine interne au bout des jambes, celles-ci simples.

Antennes moitié moins longues que l'insecte, de onze articles cylindriques : le premier claviforme; le second plus distinct que de coutume ; les suivants, jusqu'au huitième, égaux ; les trois derniers graduellement plus petits, aplatis, en forme de scie : une fine impression longitudinale en dessus et en dessous de chaque article, à partir du 3e jusqu'au 9e seulement.

Mandibules fortes, épaisses, un peu arquées, de longueur moyenne, arrondies extérieurement, semi-creusées longitudinalement, surtout en dessous ; armées de deux et trois dents principales, avec d'autres plus petites à leur base, presque toutes entièrement raboteuses, ainsi que les deux parties creusées.

Palpes maxillaires alongés, atteignant presque l'extrémité des mandibules; leurs

articles déprimés : premier, troisième et quatrième de même grandeur ; le deuxième plus long, le quatrième seulement très dilaté au bout; labiaux presque moitié plus courts, à articles égaux.

Mâchoires très avancées, de même que la lèvre supérieure; celle-ci, nue, est échancrée en avant.

Menton étroit, faiblement enfoncé, présentant en travers deux parties de poils serrés, presque rondes, formant brosses; yeux écartés, peu échancrés par les antennes; tête moyenne, unie, déprimée avec une impression longitudinale, notablement plus distincte vers la lèvre.

Corselet transversal, assez plane, moitié moins long que large, échancré en avant, avec deux parties saillantes transversalement placées; chaque bord latéral rebordé, un peu relevé, un peu dilaté; cette dilatation unidentée à son milieu; écusson grand, triangulaire, alongé.

Élytres de longueur moyenne, angles huméraux mucronés, plus larges à leur base qu'à leur extrémité, avec une fine épine suturale; sternum conique avancé.

T. de Schildren. *T. Schildrenii.* Gray.

T. oblonga, supra tomentoso-lutescens, subtus villoso-subvirescens : thorace transverso antice emarginato, lateribus oblique bisectis; elytris convexis : pedibus antennisque nigris.

T. oblongue, couverte en dessus d'un duvet jaunâtre et en dessous d'une villosité d'un jaune verdâtre; corselet transversal échancré en avant, avec les bords latéraux coupés obliquement en avant et en arrière; élytres convexes; pieds et antennes noirs.

Long., 7 cent.; larg., 21 mill.

Généralement velue; de couleur fauve assez foncée en dessous; mandibules noires, ponctuées extérieurement; parties de la bouche, antennes et yeux noirs; corselet court, le double plus large que la tête; ses bords latéraux noirs, assez saillants; écusson d'un beau noir lisse; élytres légèrement convexes, plus larges à leur base qu'à leur extrémité; dessous du corps et pattes noirs, velus comme le dessus, d'un jaune presque verdâtre.

De Java.

Dupont.

DERBE. Derbe. *Fabricius.*

Ordre *Hémiptères;* sect. *Homoptères;* fam. *Cicadaires;* trib. *Fulgorelles.*

Fabricius a créé ce genre dans son *Systema rhyngotorum;* mais quoiqu'il soit dans son ouvrage établi sur huit espèces différentes, il avait été jusqu'à présent impossible de le reconnaître. M. Latreille même avait consigné, dans ses différents ouvrages, que ce genre lui était totalement inconnu, indiquant toutefois que, eu égard aux caractères indiqués par Fabricius, il devait venir à côté du genre *Anotia* de Kirby. Cependant Fabricius avait indiqué, à l'appui de la synonymie de sa première espèce, une figure de Stoll, qui présentait une coupe d'ailes alongées sortant des formes ordinaires; je desirais beaucoup reconnaître ce genre; je fis prier M. Westermann, qui possède la collection de Fabricius, de faire quelques recherches pour voir s'il l'y découvrirait, et de m'en envoyer un croquis. Une première recherche fut infructueuse, et je croyais que je serais obligé d'y renoncer, lorsque, ces jours derniers, dans un envoi adressé à mon ami Gory, qui avait été mon interprète, M. Westermann a eu la bonté de m'envoyer un des individus mêmes sur lesquels avait été fondé le genre, et pour lequel je lui dois mille remercîments, car probablement il s'en est privé pour moi. Je pense donc faire plaisir aux amateurs d'hémiptères en leur donnant ici la figure et les caractères de ce genre en détail : j'y joins l'exposition des caractères assignés par Fabricius et de ceux que j'ai moi-même observés pour servir de comparaison.

Derbe. *Os rostro inflexo.—Labium tricarinatum involvens.—Antennæ breves, crassæ, biarticulatæ fere apice emarginatæ.*

Corpus parvum, breve, immarginatum, agile; *capite* parvo excerto compresso margine laterali elevato, carinato, postico producto, thoracis basin tegente; *oculis* magnis, globosis, lateralibus, prominulis; *antennis* brevibus ante oculos insertis, thorace gibbo, immarginato; *alis* quatuor abdomine longioribus, membranaceis, nervosis; *abdomine* brevi, obtuso : pedibus elongatis, tenuibus, cursoriis; *tarsis* triarticulatis.

Tête comprimée, bicarénée longitudinalement (1. *a*,

b, c.); deux ocelles très près des carènes, plus rapprochés des yeux que des antennes; antennes insérées bien au-dessous des yeux; premier article claviforme entièrement couvert de globules et de papilles, fortement échancré au sommet (1. *d.*); (je présume que les autres articles doivent s'insérer au point central de l'échancrure, mais ils manquent dans mon individu); dernier article du rostre très court (1. *a, b.*); premier segment du corselet presque divisé en deux parties par une échancrure postérieure (1. *c.*); ailes plus longues que l'abdomen (1. *e.*); tibia postérieurs non épineux; tarses de trois articles, le premier aussi long au moins que les deux autres, le second le plus court de tous. Chacun de ces articles et l'extrémité du tibia sont terminés par une petite couronne d'épine; le dernier l'est par deux crochets très courts (1. *f*).

Je crois que ce genre doit venir à côté des listres et des *aphæna* de M. Guérin, à cause de l'organisation de ses antennes.

D. Hæmorrhoïdalis. Fab. Stoll. Cicad. rob. 27. fig. 160? Voyez notre fig. 2, copiée de Stoll.

D. Pallida. Fab. *Alis albidis, fusco strigosis; tota pallida, immaculata; alæ quatuor tenues, teneræ, corpore multo longiores, anticæ longiores, albidæ; strigis variis fuscis, obsoletis, costa obscura basi albo punctata.*

Long., 6 mill.; envergure, 22 mill.

La description de Fabricius me paraît assez bonne, seulement mon individu étant vieux et en mauvais état de conservation, me paraît jaunâtre; quant aux taches blanchâtres de la côte, ce sont des globules formés dans l'intervalle de la nervure et qui sont transparentes. (Fig. 1, *a* à *f*.)

De l'Amérique méridionale.

D. squamigera. — *D. costata.* — *D. punctum.* — *D. testacea.* — *D. nivea.* Fab. — De l'Amérique méridionale.

D. elongata. Fab. — De la Nouvelle-Hollande.

Il reste à vérifier si toutes ces espèces, quand on les rencontrera, appartiennent bien au genre.

A. Percheron.

PACHYDEME. Pachydema [1]. *Laporte.*

Antennæ 10 articulatæ, 1° magno, elongato, sequentibus brevibus, ultimis 5 perfoliatis, acutis.—Palpi sat breves; labiales filiformes, maxillarium articulo ultimo inflato, ovato.—Tarsi valdè elongati, uncis duobus æqualibus, bifidis, armatis.

Tête forte, épaisse; corselet transversal, légèrement convexe; écusson arrondi; élytres convexes, ne couvrant pas entièrement l'abdomen; pattes fortes, cuisses postérieures dilatées à l'extrémité; jambes antérieures bidentées.

P. noiratre. *P. nigricans.* Laporte.

P. nigra; elytris fusco ferrugineis.

Long. 14 mill.; larg., 7 ½ mill.

Ponctué, noir; élytres brunes, fortement ponctuées, avec quelques légères lignes longitudinales peu marquées; abdomen renflé, formant une espèce de tarière courte, émoussée; corselet, dessous du corps et pattes velus.

Barbarie, Tunis.

F. Delaporte.

[1] παχὺς, épais; δέμας, corps.

ANTHIE. Anthia [1]. *Weber.*

En formant le genre Anthie, adopté par Fabricius et tous les entomologistes suivants, Weber (*Observationes entomologicæ,* pag. 17) n'en avait pas séparé les espèces que Latreille (Règne animal, tom. IV, pag. 367) a depuis désignées sous le nom de *Graphiptères.* Les Anthies se distinguent des Graphiptères principalement par la languette qui est longue, avancée entre les palpes, et entièrement cornée : ce dernier caractère les éloigne aussi de la plupart des autres Carabiques, qui ont la languette munie, de chaque côté, de paraglosses membraneuses.

Fabricius (*Systema Eleuth.*, I, pag. 220) en décrit seize espèces; mais cinq appartiennent au genre Graphiptère; une autre n'est qu'une variété : ce qui réduit à dix le nombre des véritables Anthies connues de cet auteur. Depuis cette époque, les découvertes des voyageurs en ont doublé le nombre. J'ai pensé que le tableau de toutes les espèces de ce genre connues aujourd'hui pourrait offrir quelque intérêt : on y trouvera quelques rectifications importantes dans la synonymie, des observations sur les espèces déjà connues, et la description de quelques espèces nouvelles.

Les Anthies sont de grands carabiques noirs, souvent tachetés de blanc, qui paraissent habiter exclusivement l'Afrique et les parties de l'Asie qui l'avoisinent. L'Europe n'en possède pas une seule, et on n'en a encore découvert aucune dans le Nouveau-Monde. Leurs mœurs sont à peu près inconnues : on les trouve dans le sable, ordinairement non loin des étangs salés ou des rivières, près des monu-

[1] De ἀνθίας, nom de poisson dans Aristote.

ments en ruines, sous les pierres. Quand on les inquiète, elles répandent par l'anus, d'après l'observation de Leschenault de Latour, une liqueur caustique : elles ont d'ailleurs cela de commun avec plusieurs autres carabiques. Leurs larves n'avaient pas encore été observées : je m'estime heureux de pouvoir donner ici la figure et la description de la larve d'une des plus belles espèces de ce genre (*A. sexguttata*), trouvée au Bengale et envoyée par M. Westermann à M. Latreille, qui a eu l'obligeance de me la communiquer, et à qui je devrai ainsi la partie de cette notice qui sera sans doute la plus intéressante aux yeux des entomologistes.

Ire division. — *Corselet des mâles prolongé en arrière.*

1. A. maxillaire. *A. maxillosa.*

Fabr. *Sys. el.*, I, p. 220, 1.
Oliv. III, 35, p. 13, 1 ; Pl. 8, fig. 90 ; et Pl. 1, fig. 10.
Sch. *Syn. ins.*, I, p. 232, 1.
Dejean. *Species*, I. p. 339, 1.—Id., *ibid.*, V, p. 465, 1.

A. atra, elytris lævibus.

Long., 4 ½ cent.; larg., 15 mill.

Cap de Bonne-Espérance.

N. B. Le mâle de cette espèce a été décrit par Thunberg (*Nov. Ins. Sp.*, III, p. 70) sous le nom de *Carabus agilis* ; et par Linné (*Ed. Gmel.*, IV, p. 1967, 76) sous celui de *Carabus alacer*.

2. A. THORACIQUE. *A. thoracica.*

Fabr. *Sys. el.*, I, p. 221, 2.
Oliv. III, 35, p. 14, 2; Pl. 10, fig. 5 *b*.
Sch. *Syn. ins.*, I, p. 232, 3.
Dejean. *Species*, I, p. 340, 2.

A. atra, elytris lævibus; thoracis maculis duabus elytrorumque marginibus albo-tomentosis.

Long., 4-4 ½ cent.; larg., 13-16 mill.

Cap de Bonne-Espérance.

N. B. Thunberg (*Nov. Ins. Sp.*; III, p. 70; fig. 83) et Olivier (III, 35, p. 14, 3; T. 1, fig. 5) ont décrit la femelle de cette espèce sous le nom de *Carabus fimbriatus*.

3. A. A ÉLYTRES BORDÉES. *A. cinctipennis.* Dupont.

(Pl. 38.)

A. atra, elytris substriatis; elytrorum marginibus albo-tomentosis.

Long., 35-42 mill.; larg., 12-15 mill.

Elle ressemble beaucoup à la *thoracica*; elle est un peu plus petite; le corselet entièrement noir et les élytres bordées [1] de blanc la distinguent au premier coup-d'œil de toutes ses congénères.

Tête grande, alongée, légèrement ponctuée, avec un grand enfoncement entre les yeux; labre grand, arrondi, convexe, lisse, avec une légère impression transversale de chaque côté à la base, et quatre points enfoncés à son bord

[1] En employant le mot *élytre* au féminin, je me conforme à l'usage. Cependant les dictionnaires français font tous ce mot du masculin.

antérieur; mandibules du mâle longues, très aiguës; celles de la femelle obtuses, plus courtes : les quatre premiers articles des antennes noirs, avec un duvet blanchâtre en dessus; les autres, d'un brun noirâtre : yeux brunâtres. *Corselet* en cœur, légèrement pointillé, rebordé : celui du mâle (fig. *a*) prolongé en arrière, coupé carrément, avec un enfoncement au milieu, commençant en forme de V très ouvert, ensuite parallèle et non en forme de cœur, comme dans le mâle de la *thoracica;* celui de la femelle non prolongé, arrondi postérieurement, enfoncement terminé en pointe obtuse. *Écusson* à peine visible. *Élytres* ovales, assez convexes, peu sinuées à l'extrémité, ayant chacune sept stries très fines, pointillées, plus sensibles chez le mâle, avec des points peu marqués, placés irrégulièrement dans les intervalles : bordure blanche, formée par un duvet court et serré. *Dessous du corps* et *pattes* d'un noir assez brillant.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

4. A. SIX-GOUTTES. *A. sexguttata.* (Pl. 41.)

Fabr. *Sys. el.*, I, p. 221, 4.
Oliv. III, 35, p. 15, 4; Pl. 1, fig. 6.
Sch. *Syn. ins.*, I, p. 233, 8.
Dej. *Species*, I, p. 341, 3.

A. atra, elytris lævibus; maculis thorace duabus elytrisque quatuor albo-tomentosis.

Long., 40-48 mill.; larg., 14-16 mill.

Indes orientales.

La larve de cette espèce a été trouvée au Bengale par M. Westermann, qui l'a envoyée à M. Latreille. Il est à

regretter qu'il n'ait pu y joindre quelques renseignements sur sa manière de vivre.

Cette larve (fig. *a* et *b*), ayant environ un décimètre de longueur et deux centimètres de largeur, est entièrement écailleuse. Le corps est subcylindrique, plat en dessous composé de douze anneaux.

La tête, deux fois aussi large que longue, est brune, fortement pointillée, ayant en dessus, au milieu, deux impressions longitudinales, lisses; son bord antérieur est un peu arrondi, garni de poils fauves : le labre est petit, trilobé, cilié. On voit de chaque côté, derrière les antennes et sur la même ligne, un œil très petit [1], ovalaire, jaunâtre et luisant (fig. *c*, 3). Les mandibules (fig. *c* et *d*, 1) sont assez fortes, arquées, sans dentelures intérieures, et ne se croisent pas l'une sur l'autre quand elles sont fermées. Les antennes (fig. *c* et *d*, 2), insérées à la base extérieure des mandibules, sont très courtes, composées de trois articles, dont deux seulement sont mobiles : le premier est extrêmement court et semble être d'une consistance plus membraneuse; le second est deux fois plus long; et le troisième, égal en longueur aux deux précédents réunis, est cylindrique, tronqué à l'extrémité. La lèvre inférieure (fig. *d*, 6) paraît soudée avec la mâchoire ; elle est triangulaire, et terminée par deux palpes (fig. *d*, 7) composés chacun de trois articles dont le dernier est extrêmement petit. Les mâchoires (fig. *d*, 4) sont alongées; le lobe interne est composé de deux articles dont le premier très court et le deuxième arrondi, beaucoup plus long, cilié intérieurement. On ne voit derrière ce lobe qu'un seul palpe

1 Malgré les recherches les plus minutieuses, je n'ai pu découvrir qu'un seul œil de chaque côté de la tête, ce qui est en contradiction avec la description donnée par plusieurs auteurs (Kirby, Westwood, Latreille), qui ont vu six, huit et même quelquefois douze yeux dans des larves de Carabiques.

de quatre articles (fig. *d*, 5): les deux premiers courts, un peu dilatés; le troisième subcylindrique, un peu plus long; le dernier très petit, conique.

Les trois premiers segments, composant le thorax, ne diffèrent pas de ceux de l'abdomen : le premier, un peu plus long que les autres et de forme trapézoïde, est d'un brun noir, avec les bords antérieurs et postérieurs rougeâtres; les deux autres sont de la même couleur; mais le bord postérieur seul est rougeâtre. Les stigmates manquent sur le premier segment; ils sont placés, sur les deuxième et troisième, au-dessous du bord latéral, en avant. Les pattes, composées de trois articles à peu près égaux, sont portées sur une hanche globuleuse, dirigée en dedans, et terminées par un fort crochet.

Les segments de l'abdomen sont semblables, pour la forme et la couleur, aux deux segments postérieurs du thorax; mais les stigmates, marqués par une tache noire triangulaire, entourée de rougeâtre, au lieu d'être placés en dessous, sont sur les côtés et toujours en avant. On remarque sur chaque segment quelques rides transversales, et une impression qui règne tout le long du bord antérieur et se prolonge en arrière, sur chaque côté, en une pointe aiguë en relief; ils ont, en outre, sur le milieu, une ligne longitudinale enfoncée, et le bord postérieur est très finement strié longitudinalement. Cette ligne et ces stries se retrouvent également sur les trois segments du thorax. Le dessous de chaque anneau est mélangé de brun et de rougeâtre; il offre, à droite et à gauche, plusieurs lignes obliques, profondément marquées.

Le dernier anneau est noir, très rugueux en dessus, bifide à son extrémité, et armé tout autour d'un assez grand nombre d'épines, qui sont d'autant plus fortes qu'elles sont plus près de la pointe, et parmi lesquelles on re-

marque des poils raides et fauves; le bord postérieur qui se replie en dessous est rougeâtre, comme dans les précédents. L'anus est arrondi, d'un brun obscur.

Par son organisation, cette larve diffère beaucoup de celle des Cicindèles, découverte par M. Desmarest (*Bull. de la Soc. philom. de Paris*, vol. 1801–1805, n° 190), et décrite ensuite avec plus de détails par M. Westwood (*Annales des sciences naturelles*, t. XXII, p. 299, pl. 8); ce qui doit faire présumer que ses mœurs sont différentes, et qu'elle ne s'enfonce pas dans la terre.

IIe Division.—*Corselet non prolongé en arrière chez les mâles, convexe.*

5. A. chasseresse. *A. venator.*

Fabr. *Sys. el.*, I, p. 222, 5.
Sch. *Syn. ins.*, I, p. 234, 9.
Dej. *Species*, I, p. 342, 4.
Carabus cursor. Oliv. III, 35, p. 16, 5; Pl. 10, fig, 116.

A. atra; elytris lævibus, macula humerali palmata marginibusque albo-tomentosis.

Long., 5 cent.; larg., 17 mill.

Sénégal et côte de Barbarie; trouvée par M. Cailliaud dans la Petite-Oasis.

6. A. homoplate. *A. homoplata.* Dupont. (Pl. 39).

A. atra; elytris punctato-striatis, macula humerali margineque postico albo-tomentosis.

Long., 46 mill.; larg., 16 mill.

Elle ressemble beaucoup, par sa forme, à la *Nimrod;* elle est un peu plus grande.

Tête alongée, ponctuée; impression transversale entre les antennes, et deux autres longitudinales, irrégulières, se réunissant entre les yeux; labre grand, arrondi, un peu

convexe, avec une impression transversale à la base, interrompue au milieu, et deux autres formant une dentelure peu marquée de chaque côté antérieur : mandibules peu avancées; les quatre premiers articles des antennes noirs, les autres brunâtres : yeux brunâtres. *Corselet* en cœur, coupé carrément en avant et en arrière, légèrement pointillé, rebordé, convexe, avec une impression longitudinale peu marquée, terminé antérieurement en forme de V très ouvert, et une autre très peu sensible à chaque angle latéral. *Écusson* très petit, triangulaire, lisse. *Élytres* étroites, surtout antérieurement, alongées, sinuées à l'extrémité, ayant chacune sept stries bien marquées, ponctuées; sur les intervalles des stries, deux rangées de points peu enfoncés de chacun desquels sort un petit poil noir : tache assez grande, blanche, placée près du bord huméral, et une bande marginale de la même couleur, commençant vers le milieu de l'élytre et se terminant en pointe près de l'extrémité. *Dessous du corps* et *pattes* noirs.

Cette belle espèce a été donnée à M. Dupont par M. Marchal, qui l'a rapportée du Cap de Bonne-Espérance.

7. A. de Burchell. *A. Burchellii.* Hope.

Griffith. *The animal Kingdom*, t. XIV, p. 270; Pl. 13, fig. 1.

A. atra, elytris sulcatis; thoracis maculis duabus elytrorumque sulcis flavo-tomentosis.

Long., 52 mill.; larg., 17 mill.

Cette belle et grande espèce se trouve décrite et figurée dans la traduction anglaise du Règne animal de Cuvier par Ed. Griffith, qui en donne la description suivante : «Noire; les trois premiers articles des antennes, côtés du corselet, et sillons des élytres, couverts d'un duvet court, jaunâtre.

Elle a été trouvée (l'auteur ne dit pas dans quel pays) par M. Burchell, célèbre voyageur, à qui elle a été dédiée par M. F. W. Hope, qui la possède dans son cabinet. »

Il est probable qu'elle provient de la Cafrerie ou des pays voisins.

8. A. Nimrod. *A. Nimrod.*

Fabr. *Sys. el.*, I, p. 222, 9.
Sch. *Syn. ins.*, I, p. 234, 13.
Dej. *Species*, I, p. 343, 5.
Carabus errans. Oliv. III, 35, p. 16, 6; Pl. 10, fig. 117.

A. atra ; elytris sulcatis, maculis quatuor albo-tomentosis.

Long., 37-43 mill.; larg., 13-15 mill.

Sénégal.

9. A. sillonnée. *A. sulcata.*

Fabr. *Sys. el.*, I, p. 222, 6.
Oliv. III, 35, p. 24, 17; Pl. 8, fig. 97.
Sch. *Syn. ins.*, I, p. 234, 10.
Dej. *Species*, I, p. 345, 6.

A. atra ; thoracis margine albo ; elytris sulcatis, margine maculisque sex impressis albo-tomentosis.

Long., 33-36 mill.; larg., 11-13 mill.

Var. A. *A. angustata.* Dej. *Catal.*

Sénégal.

10. A. six-taches. *A. sexmaculata.*

Fabr. *Sys el.*, I, p. 222, 7.
Sch. *Syn. ins.*, I, p. 234, 11.
Dej. *Species*, I, p. 346, 7.

nom de *quadriguttatus* étant employé par Fabricius dans son *Entom. syst.* pour deux espèces différentes. Mais Fabricius s'était aperçu lui-même de son erreur, et avait changé ce nom en celui de *Actæon*, qu'Olivier aurait dû conserver. Dans son *Syst. Eleuth.*, Fabricius, sans tenir compte du changement opéré par Olivier, reprend le nom de *quadriguttatus*, parce qu'alors le genre Anthie était connu, et que l'espèce portant le même nom se trouvait dans un autre genre, ce qui évitait toute méprise.

Var. B. *A. alboguttata.* Schoenherr. — Trois taches sur chaque élytre; une humérale, une après le milieu dans le troisième sillon, la troisième à l'extrémité.

Var. C. *A. lævicollis.* Schoenherr. — Corselet rouge, presque lisse.

Var. D. *A. villosa.* Westermann. — Corselet rougeâtre; sillons des élytres couverts d'un duvet cendré presque blanchâtre. Les dix taches blanches sont assez visibles.

Var. E. *A. guttata.* Mihi. — Je propose de donner ce nom à la variété remarquable dont les dix taches sont grandes, très blanches, bien arrondies; le corselet est ferrugineux.

Cap de Bonne-Espérance.

14. A. velue. *A. villosa.* Thunberg.

Sch. *Syn. ins.*, I, p. 233, 7.
Dej. *Species*, V, p. 465, 14.
A. decemsulcata. Bonelli. *Observ. ent.*, Mém. de l'Acad. de Turin, t. V, p. 452.

A. atra; elytris quadrisulcatis, sulcis cinereo-villosis.

Long., 28-32 mill.; larg., 9½-11 mill.

Cap de Bonne-Espérance.

N. B. En donnant la description de cette espèce sous le nom de *decemsulcata*, Bonelli cite le nom de Thunberg avec un point de doute. Quoique la description

de Thunberg soit très courte, il est évident que l'espèce qu'il a voulu indiquer est bien la même que celle dont Bonelli donne une description un peu plus longue. Cette espèce est très distincte de la variété D de la *Decemguttata*, que l'on avait d'abord regardée comme la *Villosa* de Thunberg.

15. A. deux-gouttes. *A. biguttata.*

Bonelli. *Observ. entom.* Mém. de l'Acad. de Turin, t. V, p. 452.

Dej. *Species*, I, 351, 11.

Germar. *Magasin*, IV, p. 108.

A. atra; elytris quadri-sulcatis, puncto ante medium margineque postico albo-tomentosis.

Long., 3 cent.; larg., 1 cent.

Cap de Bonne-Espérance.

N. B. Westermann, dans Germar, *Magazin der entomologie*, t. IV, p. 108, décrit cette Anthie sous le nom de *biguttata*, Wiedemann. Germar, *ibid*, p. 446, indique lui-même que cette espèce doit être la même que celle décrite antérieurement par Bonelli sous le même nom.

16. A. bordée. *A. limbata.*

Dejean. *Species*, V, 466, 15.

A. atra; elytris sulcatis, margine subinterrupto albo-tomentoso.

Long., 26-30 mill.; largeur, 9-10 mill.

Cap de Bonne-Espérance.

N. B. L'*A. biguttata* et l'*A. limbata* forment deux espèces bien rapprochées. Dans les deux espèces, le labre n'a point de dentelures; les sillons de la tête, celui du corselet et les quatre premiers articles des antennes sont couverts de poils roussâtres. Quelques individus de la *biguttata* ont les angles du corselet moins saillants et les côtes intermédiaires des sillons fortement élevées, ce qui leur donne alors beaucoup de ressemblance avec la *limbata*. Mais, dans cette dernière, la bordure blanche, entière, et large à son origine, suffit pour la distinguer; cependant, dans la *biguttata*, on voit à l'extrémité de l'élytre une tache blanche (dont ne parle pas M. Dejean) faisant une bordure étroite plus ou moins longue, et paraissant avoir, chez quelques individus, de la disposition à monter jusqu'à la tache humérale, comme dans la *limbata*.

IIIe DIVISION. — *Corselet déprimé, en cœur.*

17. A. SEPT-GOUTTES. *A. septemguttata.*

FABR. *Sys. el.*, I, p. 222, 8. — *Ent. Syst.*, 4 app., p. 442, 78, 9.

SCH. *Syn. ins.*, I, p. 234, 12.

Anthia sexnotata. THUNB. SCH. *Syn. ins.*, I, p. 233, 6.

DEJ. *Species*, I, p. 352, 12.

LATREILLE et DEJEAN. *Icon. des col. d'Eur.*, p. 94; Pl. 6, fig. 2.

A. fusca, tomentosa; elytris octo-sulcatis, punctis sex flavo-tomentosis.

Long., 22-27 mill.; larg., 7 ½ - 10 mill.

Cap de Bonne-Espérance.

J'ai cru devoir, pour les motifs exposés ci-dessous, annuler le nom *sexnotata* donné à cette espèce par Thunberg et par tous ceux qui ont écrit après lui, pour lui conserver le nom de *septemguttata*, que lui avait d'abord assigné Fabricius.

On a remarqué que dans les insectes, aussi bien que dans les classes plus élevées du règne animal, le système de coloration présente souvent les mêmes dispositions dans les espèces d'un même groupe naturel; plus nos méthodes se rapprochent de l'ordre établi par la nature, plus cette observation se trouve confirmée. Ainsi, dans la famille des Carabiques, il est à remarquer que, même dans les genres dont les espèces sont ordinairement tachetées (Cicindèle, Graphiptère, Anthie, etc.), aucune espèce n'a

de tache à l'écusson, comme on en voit dans d'autres familles, notamment dans les Coccinelles [1]; en d'autres termes, le nombre des taches, dans les Carabiques, n'est jamais impair.

Le nom de *septemguttata*, donné par Fabricius à un Carabique, devait donc faire soupçonner quelque erreur. Dans cette espèce, Fabricius a considéré comme une septième tache la réunion de plusieurs poils courts qui se trouvent à la place de l'écusson : le reste de la description se rapporte parfaitement à l'*A. sexnotata* de Thunberg, comme on peut s'en convaincre en la lisant.

« *Præcedentibus minor. Caput et thorax fusca, immaculata.*
» *Elytra striata, planiora, fusca, puncto humerali et communi*
» *prope basim, secundo in medio ad suturam, et tertio versùs*
» *apicem. Corpus atrum. Habitat ad Cap. Bon.-Spei.*»

18. A. a points rugueux. *A. rugosopunctata.* Thunberg. (Pl. 40.)

Sch. *Syn. ins.*, I, p. 234, 17.

A. fusca, tomentosa; elytra quadrisulcata, sulcis costâ valdè elevatâ inter puncta in duplici serie impressa.

Long., 19 mill.; larg., 6 mill.

L'espèce qui fait l'objet de cette description m'avait été communiquée par M. Dupont, sous le nom de *sulcipennis*, que j'avais d'abord adopté; depuis, j'ai cru devoir la rapporter à l'*A. rugoso-punctata*, décrite dans Schœnherr par Thunberg. Malheureusement sa description est si courte, qu'elle laisse un peu de doute à cet égard; mais j'ai préféré l'inconvénient d'un mauvais rapprochement à la descrip-

[1] Il est même à remarquer que dans les Coléoptères, le genre Coccinelle est à peu près le seul dans lequel on trouve beaucoup d'espèces ayant une tache commune près de l'écusson.

tion de Thunberg [1] à celui de donner un nom nouveau à une espèce déjà décrite. Au surplus, la figure que je donne de cette espèce, et la description qui va suivre, suffiront pour qu'elle ne puisse être confondue avec aucune autre, quel que soit le nom que l'on voudra adopter pour elle.

Elle ressemble, pour la forme, à la *tabida ;* mais elle est entièrement couverte de poils roussâtres, courts, serrés, et couchés les uns sur les autres, ce qui la fait paraître presque lisse : les élytres sont moins convexes, plus larges à leur base, moins ovales.

Tête finement pointillée, avec deux enfoncements entre les antennes, et une impression transversale derrière les yeux ; labre peu enfoncé, peu convexe, lisse, avec quatre points enfoncés au bord antérieur de chacun desquels sort un long poil : antennes noires; les derniers articles plus obscurs : yeux petits, brunâtres. *Corselet* en cœur, presque plane, rebordé, légèrement échancré en avant et arrondi postérieurement, pointillé, avec une impression longitudinale, s'élargissant antérieurement en forme de fer de flèche renversé. *Écusson* à peine visible. *Élytres* peu convexes, presque parallèles, sinuées à l'extrémité, non terminées en pointe, ayant chacune quatre sillons, dans lesquels se trouvent deux rangées de points enfoncés, séparées par une côte élevée, presque aussi forte que celles qui forment les sillons ; ce qui, au premier coup-d'œil, les fait paraître avoir huit stries formées par des lignes presque égales. *Dessous du corps* et *pattes* noirs.

Elle se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

[1] Corpus magnitudine fere *A. tabidæ*, seu inter mediocres, totum atrum, supra opacum, subtus glabrum, nitens. Antennæ, maxillæ, caput, et thorax ut in cæteris. Elytra inermia, nec spinosa, sulcata, sulcis rugoso-punctatis et costæ, quod in hac singulare, pubescentes. Habitat in Capite Bonæ Spei.

Thunberg. Schœnherr, *loco citato*.

Pl. 40, fig. *a. A. rugoso-punctata;* grandeur naturelle.

Fig. *b.* Elytre grossie. — N° 1. Côte commune de la suture. — N°s 3, 5, 7. Côtes élevées, qui forment les quatre sillons. — N°s 2, 4, 6, 8. Côtes moins élevées, qui se trouvent dans les sillons, entre une double ligne de points enfoncés.

Fig. *c.* Coupe de l'élytre, faisant voir la proportion des côtes.

19. A. languissante. *A. tabida.*

Fabr. *Sys. el.*, I, p. 223, 11.
Oliv. III, 35, p. 25, 19; Pl. 2, fig. 17.
Sch. *Syn. ins.*, I, p. 234, 15.
Dej. *Species*, I, p. 354, 13.
Carabus spinosus. Linn. *Ed. Gmel.*, n° 77.

A. atra; elytris quadrisulcatis, sulcis punctis impressis in duplici serie.

Long., 17-22 mill.; larg., 6-8 mill.

Cap de Bonne-Espérance.

IVe division. — *Corselet en cœur alongé, presque cylindrique.*

20. A. exténuée. *A. macilenta.*

Oliv. III, 35, p. 26, 20; Pl. 11, fig. 130.
Sch. *Syn. ins.*, I, p. 234, 14.
Dej. *Species*, V, p. 467, 16.

A. angustata, atra, supra fusco-tomentosa; thorace oblongo cordato; elytris oblongis, punctis rotundatis, profundè impressis, striatim dispositis, posticè sublævigatis.

Long., 2 cent.; larg., 6 mill.

Cap de Bonne-Espérance.

21. A. MIGNONNE. *A. gracilis.*

Dej. *Species,* V, 468, 17.

A. angustata, atra, suprà fusco-tomentosa; thorace oblongo, subcordato; elytris oblongo-ovatis, sulcatis, sulcis profundè punctatis.

Long., 17 mill.; larg., 5 mill.

Cap de Bonne-Espérance.

N. B. L'*A. gracilis* pourrait bien n'être qu'une variété de sexe de la précédente. Ces deux espèces sont assez rares dans les collections. Ce doute sera éclairci quand on en aura reçu un plus grand nombre.

N^a. Les *Anthia umbraculata, variegata, exclamationis, trilineata, obsoleta,* Fabr.; *Carab. multiguttatus,* Oliv.; *A. cicindeloides,* Schoenh., doivent être rapportés au genre Graphiptère.

L'*Anthia truncata,* Latr., est devenue depuis le *Helluo costatus,* Bonelli.

Lequien.

Septembre 1832.

METOPIAS. Metopias [1]. *Gory*.

Antennes aussi longues que tout le corps ; premier article presque aussi long que tous les autres réunis ; terminées en une massue formée par les trois derniers, et dont le dernier est ovoïdo-conique. — Palpes maxillaires longs. — Deux crochets aux tarses ; celui interne est le plus grand aux pattes antérieures et internes.

Long., 4 mill. ; larg., 2 mill.

M. pubescens, ferrugineus ; elytris truncatis subtilissimè punctatis.

M. curculionoïde. *M. curculionoides*. Gory.

J'ai formé ce genre sur un insecte de Cayenne. D'après les caractères qu'il m'a offerts je n'ai pas cru en devoir faire une nouvelle division, et je l'ai placé après les dionix de M. le comte Dejean, avec lesquels il a le plus de rapport.

Palpes maxillaires très longs; tête petite, arrondie, avec un prolongement au front très prononcé, sur lequel les antennes prennent naissance; yeux noirs, petits, arrondis. — Corselet globuleux, arrondi, rétréci postérieurement en forme de cœur coupé carrément à sa base. — Écusson très petit, triangulaire; élytres très finement ponctuées, peu alongées, arrondies à la base, coupées carrément à l'extrémité, laissant à découvert une partie de l'abdomen. — Tarses à deux crochets, dont le plus grand est interne aux pattes antérieures et internes; entièrement rouge, ferru-

[1] Μετωπίας, qui a un grand front.

gineux, pubescent; antennes couvertes de longs poils roux peu serrés.

Cet insecte, remarquable par sa taille, a été trouvé et rapporté par M. Lacordaire de son voyage à Cayenne, et portait le n° 984 de son dernier envoi.

Gory.

BUPRESTE. Buprestis. *Lin.*

B. de Roger. *B. Rogerii.* Dupont.

B. subparallela, thorace subtransversali punctato, violaceo purpureo, aureo mutabili; coleoptris obscure æneis, fascia media lutea; abdomine, pectore pedibusque violaceo-purpureis nitidissimis.

Presque parallèle ; corselet presque transverse, d'un pourpre violet avec des reflets dorés ; élytres d'un bronzé noirâtre, traversées au milieu par une bande jaune ; abdomen, poitrine et pattes d'un violet pourpré très brillant.

Long. 43 mill.; larg. 12 mill.

Les trois premiers articles des antennes d'un bronzé obscur, les autres d'un brun noirâtre. Tête à reflets métalliques rouges, verts et violets, plus brillants à la partie inférieure. Corselet ponctué irrégulièrement, surtout près des bords latéraux, ayant dans son milieu une belle nuance violette, en forme de cœur retourné; le reste d'un rouge éclatant, mêlé d'or et de feu, changeant de teinte selon le jour; bord postérieur presque lisse. Elytres d'un bronzé olivâtre, finement pointillées sur toute leur étendue, traversées par une bande irrégulière d'un beau jaune un peu au-delà du milieu. Dessous du corps et cuisses mélangés de reflets pourpres et violets très brillants. Jambes d'un vert métallique; dessus des tarses bronzé, dessous fauve.

Il doit être placé près du *B. ocellata.*

Je dois cette espèce, que je considère comme une des belles du genre, à la bienveillante amitié de M. Roger, qui me l'a envoyée, quoique unique dans sa collection. Il l'avait reçue de Pondichéry.

Dupont jeune.

TROCHALE. Trochalus [1]. *Laporte.*

Antennæ 10-articulatæ, 1° elongato, clavato; 2° globoso, sequentibus brevissimis, cylindricis; 6° et 7° cyathiformibus, ultimis tribus in clavem perforatam dispositis.
Palpi medii; maxillorum articulo ultimo cylindrico, subacuto.
Tarsi graciles, elongati, articulo ultimo longiori, uncis bifidis.
Clypeus anticè subitò coarctatus.
Corpus globosum; pedes lati, compressi.

Ce genre diffère des *serica* Mac-Leay (Omaloplia. *Meg.*) 1° par le chaperon rétréci subitement en avant, très épais; 2° par ses pattes larges, aplaties, surtout les postérieures; 3° par la forme du corps, qui est globuleuse, et qui leur donne une grande ressemblance avec les espèces du genre Byrrhus.

Nous possédons quatre espèces de ce genre, toutes propres au Sénégal.

T. arrondi. *T. rotundatus.* Laporte.

A. cupreo-nigricante, elytris sublævibus.

Long. 10 mill.; larg. 7 mill.

D'un noir cuivreux, pubescent, très finement ponctué; élytres à peine striées; parties de la bouche et antennes rougeâtres.

Sénégal.

F. de Laporte.

[1] Τροχάλος, rond.

ACANTHOCINUS. Acanthocinus. *Fab.*

A. de Bory. *A. Boryi.* Gory.

Aureo-supra niger; thorace elytrisque multis maculis, aureo-viridibus; abdomine pedibusque pallidè testaceis.

Long., 19 mill.; larg., 9 mill.

Antennes avec une touffe de poils noirs placée au côté interne du sixième article. — Tête petite avec le front tombant, aplati. Corselet pas plus large que la tête antérieurement, s'élargissant dans son milieu où il est fortement épineux, rétréci postérieurement, couvert de points enfoncés peu serrés, coupé carrément à sa partie antérieure, et le milieu de sa base un peu prolongé sur l'écusson. Celui-ci petit, arrondi. Elytres beaucoup plus larges que le corselet à leur base, se diminuant beaucoup à l'extrémité, ayant leurs angles huméraux très saillants, et coupées carrément à l'extrémité. Antennes ferrugineuses.

Dessus du corps noir velouté. — Dessous du corps et pattes jaune très pâle. — Sur le corselet et les élytres des taches d'un beau vert doré.

Ce bel insecte a été trouvé et rapporté par M. Lacordaire de son voyage à Cayenne, et est noté dans son dernier catalogue sous le n° 658.

Gory.

PERICALE. Pericalus. *Mac Leay* [1].

Caput latum, planiusculum, in collum retro attenuatum. — *Oculi* laterales, globosi, prominentes. — *Clypeus* planus, antice truncatus. — *Labrum* elongatum, apice medio fissum. — *Mandibulæ* subrectæ, inclinatæ, latæ basi et rugatæ, recurvæ in extrema parte, utrinque subtus et intus unidentatæ. — *Corpus* planum. — *Pedes* graciles, femoribus crassiusculis.

Ce genre se place entre les *Eurydera* et les *Catascopus*.

P. a gouttes. *P. guttatus*. Chevrolat.

P. nigro-cyaneus, capite longitudine, thorace latitudine, rugatis. Elytris cum striis novem impressis, decemque guttis croceis in singulo coleoptero.

Long., 12 mill.; larg., 4 ½.

D'un noir bleuâtre. Tête ridée, lisse en arrière; base du chaperon avec sept côtes serrées d'égale longueur; yeux obscurs. Antennes cendrées, grêles, atteignant les pattes intermédiaires, ayant les quatre premiers article noirs, luisants. Corselet en carré, un peu plus élargi en avant, échancré droit sur la tête, déprimé près des bords; côtés relevés: il a une ligne longitudinale enfoncée. Écusson triangulaire. Élytres tronquées à la base, beaucoup plus larges que le corselet, arrondies vers l'extrémité, largement échancrées au sommet, terminées en pointe sur la suture, et ayant quelques poils fort longs; sur chaque étui on voit près de la base cinq gouttelettes, disposées en zig-zag, deux au milieu, entre la troisième et la cinquième strie, et trois près de l'extrémité, dont deux entre la première et la troisième strie suturale:

(1) Ann. Jav. *P. Cicindeloïdes*. Je pense qu'elle est la seule décrite et figurée par cet auteur. M. Gray, dans l'édition du Règne animal anglais, l'a également représentée.

toutes sont d'un rouge orangé. Les deux stries marginales ont entre elles une espèce de côte, brisée par des enfoncements de distance en distance. Pattes et tarses grêles, poilus. Cuisses élargies, assez grosses. Jambes droites, antérieures échancrées en dedans, avec une épine raide et deux aux quatre de derrière, à l'insertion des tarses; trochanters rougeâtres, postérieurs elliptiques. 1er article des tarses fort long, 2e d'un tiers plus court, 3e de la moitié du précédent, 4e dans la même proportion que ce dernier, 5e égal en longueur au 1er, muni de deux crochets capillaires opposés. L'abdomen déborde un peu les élytres. Corps d'un noir mat sans points.

De Java.

Nota. Je substitue aux Élatérides qui ont reçu depuis ce même nom dans l'*Encyclopédie méthodique,* celui d'*Eucamptus*.

Chevrolat.

EUCIRRE. Eucirrus. *Dupont.*

Palpes maxillaires à dernier article très alongé, filiformes, dépassant la longueur des antennes; labiaux, très courts et presque cachés. Lèvre supérieure bilobée, fortement échancrée. Lobe enfoncé en avant, sur ses côtés arrondi. Tête fortement ponctuée. Antennes petites. Corselet presque deux fois plus large que la tête, rétréci et creusé en avant; ses bords latéraux arrondis se prolongeant un peu vers son milieu postérieur, et entouré d'une bordure fine et saillante. Écusson grand, présentant en longueur la moitié d'un ovale. Élytres très convexes, presque parallèles, généralement pointillées. Sternum simple. Jambes antérieures armées en dehors de trois dents graduelles assez aiguës, et d'une épine très fine au milieu interne. Jambes intermédiaires plus simples, présentant à peine l'apparence d'une petite dent à leur bord extérieur, avec deux fines épines au bout interne. Pattes postérieures plus fortes, évasées à leur extrémité, ayant ici deux épines assez longues. Tarses obtus, à articles cylindriques. Chacun des crochets est muni d'une petite épine à sa partie interne.

Ce genre doit être placé avant celui des Melolontha.

E. de Melly. *E. Mellyi.* Dupont.

Entièrement d'un velouté grisâtre, avec de légères teintes plus ou moins violacées. Palpes et antennes ferrugineux. Yeux noirs. La bordure saillante du corselet d'un gris blanchâtre. Ecusson lisse et de même couleur. Elytres ondulées, prenant une teinte plus claire vers le bord sutural; celui-ci bordé par une rangée de points serrés et très fins; un point blanc sur la partie saillante qui se trouve à deux lignes environ de leurs extrémités. Le dessous du corps et les pattes sont d'un beau gris, garnis de poils clairs de même couleur. Tous les tarses sont ferrugineux.

Ce nouveau genre, que j'ai reçu de Ceylan, m'a été indiqué par M. Dupont sous le nom que je lui ai conservé.

A. Melly,

à Manchester.

CEPHALÈLE. Cephalelus [1]. *Percheron.*

Ocelli superiores, laterales, ante oculos positi; antennæ inferiores laterales in foveis insertæ; elytris sine alis; oviductus abdomen excedens.

Ocelles situés sur et près des bords du dessus de la tête, en avant des yeux; antennes situées en dessous et insérées dans deux fossettes latérales, à la même hauteur que les ocelles; des élytres, pas d'ailes; oviducte dépassant de beaucoup l'abdomen.

Ce genre se rapproche des *Cicus* de M. Latreille, ou Proconie de MM. Lepelletier et Serville; il en diffère cependant : dans les deux genres que je viens d'indiquer, quelles que soient la forme et l'étendue du prolongement de la tête, les ocelles ainsi que les antennes sont toujours situés, au plus, au niveau du haut des yeux, et jamais au-delà; dans ce genre, au contraire, ils sont situés bien au-delà: l'antenne s'éloigne des caractères assignés aux Cicus : elle est composée d'un nombre d'articles faciles à distinguer, car elle paraît être composée comme dans les autres cicadelles. Dans les Cicus, le rostre est fortement bombé et strié transversalement; ici, il est plat. Enfin, un dernier caractère remarquable, parce qu'il est rare dans cette tribu, c'est l'absence des ailes, au moins dans la femelle. Les pieds postérieurs n'ont pas même l'air destinés à sauter.

[1] κεφαλὴ, tête; ἦλος, clou.

C. enfumé. *C. infumatus*. Percheron.

C. omnino fuscus, pedes pallidiores, caput longitudinem corporis æquans.

Long., 16 mill.; larg., 2 mill.

Entièrement enfumé ; pieds plus clairs. Tête égalant la longueur du corps.

La tête, excessivement prolongée en un cône très grêle, est disposée horizontalement, comme le reste du corps ; les yeux sont tout-à-fait latéraux, peu saillants; le dessous de la tête est aplati ; la bouche..... [1]; les élytres sont arrondies, divergentes à leur extrémité ; les tarses n'ont rien de remarquable et sont conformes à ceux des autres genres de la tribu.

Patrie inconnue.

a. Insecte grossi au double.
b. Grandeur naturelle.
c. Tête en dessus.
d. Tête en dessous.
e. Antenne.
f. Oviducte.

A. Percheron.

1832.

1 L'insecte avait été piqué au travers ; il m'a été impossible de la distinguer.

PAUSSE. Paussus [1]. *Fab.*

Caput rotundatum, cum aversa parte in collum attenuata.
Antennæ biarticulatæ, basi approximatissimæ.
Oculi laterales, rotundati, aliquoties elongati, globosi, mediocres.
Clypeus rotundatus, vel truncatus.
Elytra in scutello, dimentione thoracis, subquadrata.
Scutellum triangulare, minutum.
Corpus alatum.
Abdomen in mare quinque segmentis, in femina quatuor.
Pedes breves, femoribus valde compressis ad juncturam incisis subtus ad partem tibiarum recipiendam, tibiis subæqualibus, genubus vix emarginatis.

P. cornu. *P. cornutus.* Chevrolat.

P. rubro-piceus nitidus, pilis brevibus indutus, capite cornuto, thorace antice posticeque truncato, lateribus anguloso, in medio linea profonda transverse impresso. Elytris punctatis, elongato-quadratis, cum marginali exoriente ab extremo limbo. — Primo articulo antennarum globoso; 2° lenticulari elongato, medio inflato, oris cuneatis, basi compresso, recte producto cum dente in angulo interiore.

Senegalia. Luczotius munifice mihi dedit, quamvis unicum haberet.

Long., 10 millim.; lat., 4 ½ millim.

Brillant, d'un rouge couleur de poix (fig. 1, *b*). Tête arrondie, ayant dans son milieu une petite corne épaisse à la base, noirâtre. Chaperon arrondi en avant, creusé en dessus et marqué d'une petite ligne peu enfoncée. Yeux cendrés, étroits. Corselet deux fois aussi long que large, velu sur ses bords, lisse, angulaire à sa partie antérieure. Ecusson moyen triangulaire. Elytres larges, tronquées, s'arrondissant à l'extrémité, couvertes de quelques gros points, peu enfoncés. Dessous du corps d'une couleur plus claire. Abdomen finement ponctué : le premier segment (fig. 1, *c*) en occupe la plus grande partie ; près de l'insertion de la cuisse

1 Ce genre, qui a été classé par M. Latreille parmi les Xylophages, paraît isolé de toute espèce de groupe de cette famille : il a le port et quelques ressemblances avec les Ozœna de M. Dejean, et particulièrement avec ceux connus dans le Règne animal anglais sous le nom de Goniotropis, Gray.

postérieure, une petite strie arquée, formée de points également espacés; le 2e et 3e étroits, transverses; 4e grand, à peine échancré à son sommet: de cette partie sortent deux filets recourbés. Pattes d'un brun noirâtre; extrémité des jambes élargie, tronquée, munie de deux épines raides. Tarses joints entre eux, diminuant de grosseur jusqu'au dernier; 4e article de la longueur des autres ensemble, ayant deux crochets arqués opposés, avec une petite pelotte au milieu de chacun d'eux. Femelle.

M. Companyo m'avait prêté un mâle que j'avais cru devoir rapporter à cette espèce (figure 1 *a*, 2 et 2 *a*); mais, après l'avoir examiné attentivement, j'ai vu qu'il devait former une espèce nouvelle.

Je joins ci-après la liste des espèces qui, à ma connaissance, se trouvent décrites et figurées.

? *Bihamatus*. Linné (Hispa). *Ind. Or.*

Bucephalus. Schr *App.* p. 15, tab. 6, fig. 2, a, b, c. *Sie. Leo.*

? *Cruciatus*. Dalmn. *Om. Insekter inneslutnei copal.* *Am.?*

Denticornis. Schr *App.* (Mg gbl.). tabl. 6, fig. 1, a, b. *Ind. Or.*

Flavicornis. Fab. *Java.*

Hardwickii. Hope. *Zoolog. miscelany.* *Nepaul.*

Latipes. Sweder. (Cerapterus Sw.) *Hunduras. Am.*

Lineatus. F. Thg. *Act. holl.* t. 3, fig. 4, 5. *C. B. S.*

Mac Leay. Don. (Cerapterus.) *N. Holl.*

Microcephalus. Fab. Hbst. *col.* 4, t. 39, f. 6. *Af.*

Ruber. Thg. Ill. *C. B. S.*

Ruficollis. Fab. Afzel. *N?*

Sphærocerus. Afz. *St. Cat.* tab. 4, fig. 31. *Sie. Leo.*

{ *Trigonicornis*. Lat. Schr. tab. 2 fig. 8. *Ind. Or.*
{ Thoracicus. Don. *Lineato* proximus et forte varietas, elytris latius nigris. Chevrolat.

MEGACHILE. Megachile. *Latr.*

M. soyeuse. *M. sericans.* Foudr., Fonscolombe.

M. nigra, abdominis basi albo hirta, segmentorum margine postico albo, ano nudo, nigro, ventris lunâ densâ fulvâ.

Long., 14 mill.; enverg., 20 mill.

Le corps est très ponctué, noir. La tête, le corselet et la base de l'abdomen, celle-ci sur les côtés surtout, couverts de poils gris sur le corselet, assez blancs sur le front et à la base de l'abdomen. Mandibules assez grandes, avancées et très dentelées, couvertes extérieurement d'un léger duvet brun roussâtre. Antennes noires. L'abdomen est assez convexe sur sa partie postérieure, et un peu élevé; mais son extrémité est assez rabaissée : les segments sont bordés postérieurement par une bande de poils très blancs, assez dilatée vers les côtés, arquée du côté de la tête, amincie dans son milieu, du moins aux premiers segments, et quelquefois dans la vieillesse de l'insecte interrompue tout-à-fait. Ces mêmes segments sont marqués d'une ligne enfoncée transverse, vers leur base, moins sensible sur les suivants : tous dans leur milieu ont des poils épars, noirs, peu distincts à la vue simple. Le ventre est couvert d'un épais duvet d'un fauve roussâtre : les ailes sont transparentes, obscures à leurs extrémités; les tégules d'un brun roussâtre : les pattes sont d'un gris brun ; les jambes et les tarses, roussâtres à leur face postérieure.

En Provence, en été, sur les fleurs de la famille des chardons et centaurées.

M. Foudras, à qui je l'avais envoyée, lui a donné le nom que je lui ai conservé.

Boyer de Fonscolombe.

ESSAI

D'UNE

CLASSIFICATION SYSTÉMATIQUE

DE L'ORDRE

DES HÉMIPTÈRES (*Hémiptères Hétéroptères*, Latr.);

PAR F. L. DE LAPORTE,

MEMBRE FONDATEUR DE LA SOCIÉTÉ D'ENTOMOLOGIE,
ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.

PRÉFACE.

L'ordre des Hémiptères sollicitait depuis long-temps un nouvel examen : effectivement, tandis que dans plusieurs parties de l'entomologie l'on a poussé à l'infini les divisions génériques, ici, au contraire, la diversité des objets réunis dans les mêmes genres, dont les caractères sont nécessairement très vagues, en rendait l'étude difficile.

Nous avons entrepris ce travail, et nous avons été amenés à la formation d'une soixantaine de nouvelles coupes génériques; nous aurions pu augmenter singulièrement ce nombre, si nous n'avions borné nos caractères à des considérations tirées d'organes importants, tels que les parties de la bouche, les antennes, les organes de la locomotion. Nous avons pensé que le plus ou moins de longueur ou de largeur du corps, et même sa forme particulière, n'étaient jamais suffisants pour établir des coupes génériques, lorsque ces considérations ne sont pas fortifiées par d'autres plus importantes : cependant, comme il est néces-

saire de réunir autant que possible les objets qui ont le plus de rapports, nous les avons, sous les dénominations de sous-genres ou de divisions, réunis et groupés ensemble.

Nous avons suivi l'opinion de plusieurs Zoologistes modernes, en adoptant comme ordre particulier la première division des Hémiptères de M. Latreille : ils nous paraissent s'éloigner trop essentiellement des *Homoptères* pour pouvoir leur être réunis; d'ailleurs le nom d'Hémiptères n'est applicable qu'aux premiers, qui font seuls l'objet de ce travail. Nous allons actuellement entrer dans quelques détails sur la marche que nous avons suivie.

Nous avons divisé les Hémiptères en quatorze familles : le nom de chacune est dérivé du genre le plus important qu'elle renferme; nous avons adopté la terminaison uniforme en *ite*, comme étant celle qui s'adaptait à tous les noms avec le plus de facilité.

Il nous a semblé que les espèces voraces et ravisseuses devaient ouvrir l'ordre : elles ont plus de rapport avec les Orthoptères que n'en ont les autres Hémiptères; d'ailleurs les espèces que la nature a appelées à poursuivre et à chasser une proie vivante sont nécessairement douées d'une intelligence plus étendue, et par conséquent sont plus avancées dans l'échelle animale, que ces êtres innocents qui doivent rencontrer leur nourriture sur leur route sans avoir besoin de déployer leur intelligence à la poursuivre.

Nous avons donné à la première tribu le nom d'HÆMATHELGES : nous les avons partagés en *terrestres* et en *aquatiques*. Après avoir passé en revue les genres de ces deux coupes, nous sommes arrivés aux espèces à mœurs moins carnassières et dont la principale nourriture est surtout tirée du règne végétal : ce sont nos ANTHOTHELGES. Ils peuvent aussi se séparer en espèces aquatiques et en terrestres; les premières correspondent au genre *Hydromètre* de Fabricius; les secondes composent l'immense majorité des

Hémiptères. Nous avons fait plusieurs changements dans la disposition des genres de cette sous-tribu : ils nous ont été dictés par le desir de faciliter l'étude de ces insectes ; d'ailleurs le nombre des articles apparents du rostre ne nous a pas semblé être bien constant même dans les genres les plus rapprochés, car nous n'avons pu distinguer que trois articles à celui de plusieurs Coréites ; en outre ces insectes nous paraissent passer presque insensiblement aux Tingidites par plusieurs espèces du genre *Syromastes*, Lat., et surtout par celles dont nous avons formé notre genre *Phyllomorphe*. Les Cimicites conduisent aussi aux Pentatomites par les *Phlea* et nos *Discocéphales*. Enfin les *Ælia*, ne conservant dans ce genre que l'*acuminata*, Fab., font un passage presque insensible entre la treizième famille et la dernière.

Nous avons cherché à rendre nos caractères de genres clairs et comparatifs par le moyen de tableaux analytiques. Enfin nous déclarons que nous n'avons nullement espéré faire une classification meilleure que celles qui existent : nous avons seulement cherché à rendre plus facile l'étude de l'un des ordres les plus intéressants de l'entomologie ; si nous y sommes parvenus, nous serons pleinement récompensés de notre travail.

Nous ne pouvons terminer sans rendre un témoignage public de notre reconnaissance à M. le professeur Desmarest et à M. Luczot, qui tous deux ont bien voulu nous communiquer une grande quantité d'Hémiptères précieux.

HÉMIPTÈRES.

				FAMILLES.
Pattes antérieures ravisseuses, ou propres à saisir une proie.	Insectes terrestres..		Tête resserrée en arrière.....	1. *Réduvites.*
			Tête non étranglée en arrière.....	2. *Phymatites.*
	Insectes aquatiques.	Des ocelles.....		3. *Galgulites.*
		Pas d'ocelles.	Pattes postérieures non ciliées....	4. *Belostomites.*
			Pattes postérieures ciliées.....	5. *Notonectites.*
Pattes antérieures non ravisseuses, ni propres à saisir une proie.	Corps alongé.	Antennes insérées sur la partie inférieure des côtés de la tête....	Pas d'ocelles.	Insectes aquatiques... 6. *Hydrométrites.*
				— terrestres.... 9. *Astemmites.*
			Des ocelles.....	8. *Lygéites.*
		Antennes insérées sur la partie supérieure des côtés de la tête..	Dernier article de l'antenne long, aigu.	7. *Anisoscélites.*
			Dernier article de l'antenne ovalaire..	10. *Coréites.*
	Corps aplati, élargi.	Antennes élargies à l'extrémité.....		11. *Tingidites.*
		— non élargies.....		12. *Cimicites.*
	Corps ovoïde, plus ou moins plane.	Ecusson ne s'étendant pas jusqu'à l'extrémité de l'abdomen.....		13. *Pentatomites.*
		Ecusson s'étendant jusqu'à l'extrémité de l'abdomen.....		14. *Scutellérites.*

Ire TRIBU.

HÉMIPTÈRES HÆMATHELGES.

(αἷμα, *sanguis*; ἀθέλγω, *sugo*.)

Insectes vivant de rapine, essentiellement carnassiers; pattes antérieures ravisseuses, ou propres à poursuivre une proie; rostre court, découvert, ordinairement arqué.

Ire Famille. — RÉDUVITES.

Antennes longues, grêles. — *Tarses* de trois articles. — *Ocelles* visibles. — *Gaîne du suçoir* de trois articles apparents. —*Labre* saillant. — *Corps* ovalaire, alongé; tête étranglée en arrière des yeux.—*Pattes* longues; les cuisses antérieures ordinairement élargies.—*Insectes* terrestres.

RÉDUVITES.

- Antennes
  - de 3 articles.
    - Des ocelles..
      - Rapprochés..... 9. *Macrophthalmus.*
      - Ecartés..... 10. *Triatoma.*
    - Pas d'ocelles.
      - Tarses de 3 articles..... 2. *Holoptilus.*
      - Tarses de 2 articles..... 12. *Lophocephala.*
  - de 4 articles.
    - Extrémité sétiforme.
      - Corselet sillonné transversalement en avant.... 3. *Reduvius.*
      - Corselet sillonné transversalement en arrière... 6. *Peirates.*
    - Extrémité cylindrique.
      - Rostre court.
        - Cuisses antérieures renflées..... 14. *Ploiaria.*
        - — non renflées
          - Antennes coudées..... 4. *Harpactor.*
          - — non coudées
            - Yeux très proéminents... 15. *Leptopus.*
            - — non proémin.
              - Pattes longues. 11. *Nabis.*
              - — courtes... 8. *Leptomeris.*
      - Rostre long..... 16. *Pelegonus.*
    - Extrémité barbue..... 7. *Petalocheirus.*
  - de 5 articles..... 13. *Prostemma.*
  - de 6 articles.
    - Velues..... 1. *Ectrichodia.*
    - Non velues..... 5. *Hexatoma.*

Genre 1. Ectrichodia. *Lepelletier et Serville.*

Antennæ villosæ, articulis 6 : 1° sat magno, crasso; 2° longiori; 3° punctiformi; 4 ultimis gracilioribus, subæqualibus.—Rostrum breve, arcuatum, caput haud superans.—Tarsi articulis 3 subæqualibus; unguiculis minutis, simplicibus. — Thoracis impressionibus crucem fingentibus; ocellis conspicuis in tuberculo eodem approximatis.

Tête assez petite; corselet grand; écusson ordinairement échancré postérieurement, et terminé en arrière par deux pointes; abdomen relevé latéralement; pattes assez fortes.

Ce genre est assez nombreux en espèces exotiques.

Reduvius cruciatus. Lepel. et Serv. Encyclop. X, p. 279.— Stoll, Pun. pl. IX, fig. 65.

Ajoutez : *R. sanctus* et *R. hirticornis.* Fab.

Nª. Il est probable que les *R.* 3-*maculatus* et *analis* de Palis. Beauv. *Ins. d'Afr. Hémip.* pl. 2, fig. 34, doivent aussi se rapporter à ce genre, de même que la fig. 139 de Stoll.

Genre 2. Holoptilus. *Lep. et Serv.*

Antennæ setaceæ, post primum fractæ, articulis 3 : 1° brevi, crasso; 2° longissimo, arcuato, pilis longissimis, rigidis, in 2 series dispositis hirsuto; 3° longitudine mediocri, pilis verticillatis.—Rostrum breve. — Tarsi articulis 3; unguiculis simplicibus. — Corpus breve; ocelli nulli.

Tête petite, rétrécie en arrière; yeux saillants; écusson petit, triangulaire; pattes garnies de trois rangées d'épines.

Holoptilus ursus. Lepel. et Serv. Encyclop. X, 280, 1.

Genre 3. Reduvius. *Fabr.*

Antennæ 4-articulatæ : art. 1° cæteris crassiori, longitudine mediocri; 2° cæteris longiori, gracili; ultimis 2 setiformibus; 4° sub-

involuto. — Rostrum breve. — Tarsi articulis 3 æqualibus; unguiculis simplicibus. — Thorax anticè transversè sulcatus.

Tête ovale; yeux saillants, ronds, se touchant presque sur le front; des ocelles; corselet divisé par une ligne transversale située un peu avant le milieu; écusson triangulaire, terminé en arrière par une épine un peu relevée; pattes assez fortes.

Reduvius personatus. FAB. Syst. rh. 267, 7.

Ajoutez : *R. ater, eburneus*, etc., de l'Encyclop. méthodique.

Na. Les Opsicætus de MM. Klug et Ehrenberg me paraissent devoir rentrer dans ce genre et y former une petite division.

Genre 4. HARPACTOR. *Mihi* (ἁρπακτὴρ, raptor). — *Reduvius.* Fab., Lep. et Serv.

Antennæ articulis 4, post primum fractæ : art. 1° brevissimo, vix conspicuo; 2° crasso, valdè elongato; ultimis 2 subgracilioribus; 3° brevi. — Rostrum breve. — Tarsi articulis 2, postici 3; unguiculis minutis, membranâ instructis.—Thorax anticè transversè sulcatus.

Tête alongée; yeux latéraux; des ocelles visibles; corselet triangulaire; écusson petit, en triangle; pattes longues.

Ier Sous-genre. HARPACTOR. *Mihi.*

Corpus oblongum; thorace medio haud carenato, sæpè spinoso; hemelytris posticè abdomen haud obtegentibus.

Division très nombreuse en espèces.

Reduvius angulatus. Encyclop. X, part. 2, p. 277.

Ajoutez : *R. rufipes; R. leucocephalus.* Fab.

IIe Sous-genre. PRIONOTUS. *Mihi.* (πρίων, serra; νῶτος, dorsum.)

Corpus oblongum; thorace longitudinaliter carinato, carinâ denticulatâ; abdomine hemelytrorum lateribus haud obtecto.

Reduvius serratus. FAB. Syst. rh. 266, 2.

III. Sous-genre. Zelus. *Fab.*

Corpus valdè elongatum, lineare; pedes longissimi; hemelytris abdomen obtegentibus.

Espèces exotiques.

Zelus festinans. Fab. 281, 1.

Genre 5. Hexatoma. *Mihi.* (ἕξ, six; τέμνω, scindo.)— *Zelus.* Pal. Beauv.

Antennæ longæ, graciles, glabræ, 6-articulatæ, tuberculo basali insertæ: art. 1° gracillimo, cæteris unà multò longiori; 2° brevissimo; 3° elongato; ultimis 3 brevibus; 6° ovato.—Rostrum arcuatum. — Tarsi 3-articulati.

Tête alongée, rétrécie en arrière; deux ocelles; corselet divisé antérieurement par un sillon transversal; écusson triangulaire; hémélytres couvrant le dessus de l'abdomen; pattes très longues.

Insectes exotiques.

Zelus marginalis. Palis. Ins. p. 64, pl. 2, f. 6.

Genre 6. Peirates. *Serv.* (1) — *Eumerus* et *Pachynomus.* Klug et Ehrenberg. — *Reduvius*, des auteurs.

Antennæ 4-articulatæ: art. 1° mediocri, subvalido; 2° subvalido, longissimo; ultimis 2 setiformibus. — Rostrum breve — Tarsi 3-articulati; unguiculis simplicibus.—Thorax posticè transversè sulcatus. — Femora antica dilatata.

Forme du genre Reduvius.

Reduvius stridulus. Fab. Syst. rh. 268, 16.

(1) Quoique MM. Klug et Ehrenberg aient publié leur genre *Eumerus* (Symbolæ physicæ seu Icones insectorum, etc., decas 2) avant que M. Serville eût fait paraître sa notice sur le genre *Peirates* (Annales des sciences naturelles, juin 1831), je crois cependant devoir conserver le nom de ce dernier auteur; car son genre répond exactement à celui que nous décrivons ici, tandis que les naturalistes prussiens en ont formé plusieurs.

Ajoutez : *P. rufus*, *sulcicollis*, *brevipennis*, etc. Serville ; et beaucoup d'espèces exotiques.

NOTA. Les *Pachynomus* de MM. Klug et Ehremberg sont des *Peirates* à corps aplati.

Genre 7. PETALOCHEIRUS. *Pal. Beauv.*

Antennæ articulis 4 : 1° brevissimo, subinflato ; sequentibus 2 longissimis, filiformibus; ultimo gracili, longo, plumoso. — Rostrum breve, apice inter 2 sternî carinas productum. — Tarsi 3-articulati; unguiculis simplicibus. — Tibiæ anticæ latè membranaceæ.

Tête alongée, rétrécie en cou en arrière ; corselet divisé transversalement ; écusson ayant une pointe relevée ; hémélytres couvrant à peu près l'abdomen en dessus; pattes assez longues.

Petalocheirus variegatus. PALIS. Ins. p. 13, pl. 1, f. 1.

Ajoutez : *P. rubiginosus*. Pal. B. p. 14, pl. 1, fig. 2.

Genre 8. LEPTOMERIS. *Mihi.* (λεπτομερής, minutus.)

Antennæ validæ, subbreves, articulis 4 : 1° brevissimo ; 2° cæteris longissimo ; ultimis 2 æqualibus ; 4° subovato. — Rostrum breve, subarcuatum, ad pedes anticos productum. — Tarsi subbreves, graciles, articulis 2 ; unguiculis simplicibus.

Corps ovalaire, un peu élargi ; yeux gros, saillants; corselet aplati, sillonné transversalement vers le milieu ; écusson triangulaire ; hémélytres grandes ; pattes courtes, surtout les antérieures.

Ce genre contient un assez grand nombre de petites espèces indigènes, réunies dans beaucoup de collections avec les Stenocéphales, avec lesquels ils ont cependant bien peu de rapports.

Leptomeris picta. MIHI.

Long. 2 lig. ; larg. 1 1/3 lig.

Nigra; *articulis antennarum basi, pedibus, hemelytris basi testaceis ; maculâ ad apicem hemelytrarum fuscâ, parte membranaceâ hyalinâ, apice obscuro.* (Paris.)

Genre 9. MACROPHTHALMUS. *Mihi.* (μακρὸς, magnus; ὀφθαλμὸς, oculus.)

Antennæ articulis 3 : 1° subbrevi; 2° medio; 3° gracillimo, cæteris unà multò longiori. — Rostrum brevissimum, arcuatum, ultrà pectoris bifurcati tuberculos duos productum, sed pedum anticorum basim haud attingens. — Tarsorum articulo 1° brevi; sequentibus 2 elongatis; unguiculis simplicibus.—Corpus elongato-ovatum. Oculi valdè prominuli. Ocelli approximati.

Tête large, transversale; yeux très gros; corselet large en arrière, épineux; écusson avec une forte épine relevée; pattes longues.

Macrophthalmus pallens. MIHI.

Long. 6 lig.; larg. 2 1/2 lig.

Obscurè flavescens; hemelytris obscurè maculatis; abdomine obscuro; pedibus et antennis nigro annulatis. (Brésil.)

Genre 10. TRIATOMA. *Mihi.* (τρία, tria; τέμνω, scindo.)

Antennæ articulis 3: 1° subbrevi; 2° elongato; 3° setiformi.—Rostrum rectum, brevissimum, pedum anticorum basim haud attingens. —Tarsi articulis 3; unguiculis simplicibus. — Corpus elongato-ovatum, depressum; ocelli distantes; thorace transversè vix sulcato.

Tête alongée; yeux peu saillants; corselet aplati; écusson triangulaire, pointu en arrière; pattes assez longues.

Nabis gigas. FAB. WOLF. p. XII, p. 113.

Genre 11. NABIS. *Latr.* — *Reduvius.* Fab.

Antennæ articulis 4, longæ, graciles, post primum fractæ: articulo 1° subelongato; 2° et 3° elongatis; 4° mediocri.—Rostrum longissimum, pedum posticorum basim longitudine superans.— Tarsorum articulo 1° vix conspicuo; 3° oblongo; unguiculis validis, simplicibus.

Tête alongée; yeux ronds; deux ocelles; corselet à peine plus

large en arrière qu'en avant; écusson petit, triangulaire; pattes fortes; cuisses très longues.

Reduvius apterus. FAB. Syst. rh. 281, 72.

Genre 12. LOPHOCEPHALA. *Mihi.* (λόφος, conus; κεφαλή, caput.)

Antennæ articulis 3, post 1um fractæ : 1° et 3° elongatis; 2° brevissimo. — Rostrum breve, pedum anticorum basim haud superans. — Tarsi articulis 2; 2° elongato; unguiculis simplicibus. — Caput valdè elongatum, conicum; ocelli nulli.

Corps alongé; yeux situés latéralement; tête très alongée, pointue en avant, un peu élargie en arrière; corselet arrondi, convexe, sans sillon transversal; écusson triangulaire, assez petit; hémélytres, et surtout leur partie membraneuse, grandes; pattes longues.

Lophocephala Guerini. MIHI.

Long. 8 lig.; larg. 3.

Rubro-ferrugineus, pubescens; antennis, scutello, hemelytrorum parte membranaceâ et abdominis medio, nigris. (Bengale.)

Genre 13. PROSTEMMA. *Mihi.* (πρὸ, pro; στέμμα, ocellus.) — *Reduvius.* Fab. — *Nabis.* Latr.

Antennæ subbreves, articulis 5 : 1° subbrevi; 2° vix conspicuo; ultimis 3 longitudine subæqualibus; 4° et 5° gracilioribus. — Rostrum brevissimum, validum. — Tarsi articulis 2; unguiculis simplicibus. — Ocelli ad rostri basim antè oculos positi.

Tête alongée; yeux assez saillants; corselet peu élargi en arrière, partagé postérieurement par un sillon transversal; écusson triangulaire; cuisses antérieures fortes, renflées, courtes; jambes de devant élargies à l'extrémité; cuisses postérieures assez longues.

Ce genre est composé de 2 ou 3 espèces très voisines les unes des autres et européennes; elles sont d'un vert métallique tacheté de rouge.

Reduvius guttula. FAB. 281, 70.

Genre 14. Ploiaria. *Scop.* — *Gerris.* Fab. — *Cimex.* Linn.; de Géer.

Antennæ longissimæ, gracillimæ, articulis 4, post primum fractæ: articulis 1° et 2° longissimis; ultimis 2 brevibus; 4° subovato. — Rostrum breve, arcuatum. — Tarsi brevissimi. — Corpus lineare; pedes longissimi; femora antica dilatata.

Tête alongée, rétrécie postérieurement en cou; yeux arrondis; corselet alongé, divisé transversalement; hémélytres couvrant tout le dessus de l'abdomen; cuisses antérieures élargies.

Insectes de taille assez petite, ressemblant à des Tipulaires.

Gerris vagabundus. Fab. Syst. rh. 262, 9.

Genre 15. Leptopus. *Latr.*

Antennæ graciles: filiformes; articulo 1° brevi; 2° subelongato, 3° longissimo; 4° cylindrico. — Rostrum breve, arcuatum. — Tarsi graciles, cylindrici; unguiculis simplicibus. — Oculi valdè crassi, prominuli.

Tête transversale, rétrécie en arrière; corselet conique, étranglé antérieurement; écusson triangulaire; pattes assez longues.

Leptopus lapidicola. Brebisson.

Genre 16. Pelegonus. *Latr.* — *Ochterus.* Latr. olim.

Antennæ filiformes, intrà oculos et subtùs insertæ, articulis 4: 1° brevi, cylindrico; 2° subinflato; 3° elongato, gracili; ultimo ovato. — Rostrum elongatum. — Tarsi breves, filiformes, articulis 2, anticis 3.

Corps déprimé, ovalaire; tête petite; yeux gros, saillants; ocelles écartés; corcelet large; écusson grand; pattes grêles.

Pelegonus marginatus. Latr.

IIe Famille.—PHYMATITES.

Antennes courtes. —*Tarses* triarticulés, crochets sans membrane. —*Ocelles* visibles.—*Gaîne du suçoir* de trois articles. — *Corps* ovalaire, aplati, membraneux.—*Pattes* antérieures ravisseuses, leurs cuisses très dilatées.

Insectes terrestres.

Antennes	reçues dans un sillon.	Leur 4e art. aussi long que tous les autres réunis.....	1. *Phymata.*
		4e article moins long que tous les autres réunis.....	2. *Discomérus.*
	non reçues dans un sillon.....		3. *Macrocephalus.*

Genre 1. PHYMATA. *Latr.* — *Syrtis.* Fab. — *Punaise.* Geoff.

Antennæ longitudine mediocres, antè oculos tuberculo capitis bifido insertæ, thoracis inter quietem sulco laterali reflexæ, articulis 4; 1° brevissimo, vix conspicuo; 2° subelongato; 3° breviori, graciliori; ultimo cæteris unà longiori, cylindrico.—Rostrum validum, brevissimum. —Tarsorum articulis 2 primis brevioribus; 3° longissimo; unguiculis magnis, simplicibus.

Corps oblong, rebordé, relevé; tête alongée; corselet échancré en avant, élargi et arrondi en arrière, à bords découpés; écusson assez petit, triangulaire; abdomen très élargi en arrière; pattes grêles.

Genre dont on connaît peu d'espèces.

Syrtis crassipes. FAB. Syst. rh. 121, 1.

Genre 2. DISCOMERUS. *Mihi.* (δίσκος, discus; μηρὸς, femur.) — *Phymata.* Latr.; Lep. et Serv.—*Syrtis.* Fab.

Antennæ breves : articulo 1° brevissimo; sequentibus 2 gracilibus; ultimo subelongato, ovato, inflato.

Ce genre a tous les autres caractères des Phymates.

Syrtis erosa. FAB. Syst. rh. p. 121, n° 2; et quelques autres espèces américaines.

Genre 3. Macrocephalus. *Swed.* — *Syrtis.* Fab.

Antennæ validæ, breves, clypei subbifidi ad apicem insertæ : articulo 1° conico, 2° longiori; 2° quadrato; 3° graciliori; 4° ovali-clavato. — Rostrum breve, in pectus excavatum incumbens. — Tarsorum articulis 2 primis vix conspicuis; unguiculis simplicibus.

Tête cylindrique; yeux globuleux, assez petits; corselet rétréci en avant; écusson très grand, couvrant postérieurement l'abdomen; ce dernier non relevé latéralement; cuisses antérieures très élargies.

Insectes américains.

Syrtis manicata. Fab. Syst. rh. 123, 7.

IIIe Famille. — GALGULITES.

Antennes cachées sous les yeux, très courtes. — *Tarses* antérieurs très courts. — *Ocelles* distincts. — *Gaîne du suçoir* de deux articles. — *Corps* ovalaire. — *Pattes* antérieures à cuisses grandes, ravisseuses, offrant en dessous un canal pour recevoir la jambe; les deux autres pattes assez grêles.

Insectes aquatiques.

Tarses postérieurs	terminés par deux crochets. . .	1	*Galgulus.*
	— — un crochet.	2	*Mononyx.*

Genre 1. GALGULUS. *Latr.* — *Naucoris.* Fab.

Antennæ breves, sub oculos insertæ, articulis 3 : primis 2 æqualibus; 3o magno, ovato. — Rostrum capite brevius. — Tarsi articulis 2, antici articulo unico; unguiculis 2 longis, tenuibus, apice armatis. — Labrum magnum, productum. Corpus breve, latum.

Tête transversale; yeux très saillants; corps aplati, court; pattes assez longues; cuisses antérieures larges, dilatées.

Toutes les espèces de ce genre sont exotiques.

Naucoris oculata. FAB. Syst. rh. III, 5.

Genre 2. MONONYX. *Mihi.* (μόνος, solus; ὄνυξ, unguis.) — *Galgulus.* 2e div. Lep. et Serv.—*Naucoris.* Fab.

Antennæ breves, sub oculos insertæ, articulis 3 : primis 2 æqualibus; 3o magno, ovoideo.— Rostrum capite brevius.— Tarsi antici haud conspicui; tibiæ unco valido et crasso apice terminatæ.

Faciès du genre Galgulus. Yeux peu proéminents; cuisses antérieures triangulaires.

Naucoris raptoria. FAB. Syst. rh. III, 6.

IVe Famille. — BELOSTOMITES.

Antennes cachées sous les yeux, très-courtes.—*Tarses* antérieurs très-courts, souvent non distincts, la jambe alors terminée par un crochet. — *Ocelles* non distincts. — *Corps* ovalaire, ou linéaire.—*Pattes* à cuisses antérieures grandes, ravisseuses, offrant en dessous un canal pour recevoir la jambe; les deux autres paires fortes.

Insectes aquatiques.

- Abdomen
  - terminé par deux filets (1).
    - Tous les tarses d'un seul article.. . . 1 *Ranatra.*
    - Tarses postérieurs de 2 articles.
      - Les antérieurs terminés par 2 crochets. . . . . 3 *Diplonychus.*
      - Les antér. terminés par 1 crochet.
        - Hanches non saillantes. . . 2 *Belostoma.*
        - — saillantes. . 4 *Nepa.*
  - mutique. . . . . 5 *Naucoris.*

Genre 1. Ranatra. *Fab.*

Antennæ sub oculos insertæ, brevissimæ, articulis 3 : 1° annuliformi; 2° sat crasso; 3° subconico. — Rostrum subbreve, anticè productum. — Tarsi 1-articulati, articulo elongato, unguiculis 2 armati; antici unguiculo unico. — Corpus elongatum, lineare; coxis longissimis, tenuibus; abdomine setis 2 terminato.

Tête petite; yeux globuleux; corselet très alongé; écusson pointu en arrière; abdomen très alongé; pattes très longues, grêles; la jambe repliée sous un sillon de la cuisse, comme dans les orthoptères de la famille des Mantides.

Ranatra linearis. Fab. 109, 2.

Genre 2. Belostoma. *Latr.* — *Nepa.* Linn.; Fab.

Antennæ breves, sub oculos in excavatione insertæ, articulis 4 filiformibus, ultimis 3 subpectinatis. — Rostrum breve, valdè arcuatum, acuminatum. — Tarsi 2-articulati; antici unguiculo unico.

Corps plus ou moins ovale, alongé; tête transversale; yeux grands, saillants; point d'ocelles; corselet trapézoïdal; écusson triangulaire; hémélytres grands, leur partie membraneuse petite; pattes fortes; cuisses antérieures renflées.

Ce genre est composé des plus grands hémiptères connus; ils sont très voraces et habitent abondamment les eaux douces des pays chauds. Tous sont exotiques.

Nepa grandis. Fab. Syst. rh. 106, 1.
Belostoma indica. Encyclop. t. X, p. 272.

(1) Au moins dans les femelles.

Genre 3. DIPLONYCHUS. *Mihi.* (Διπλόος, duplex; ὄνυξ, unguis.) — *Belostoma.* Lat.; Lepel.; Serv.

Antennæ breves, sub oculos in excavatione insertæ, articulis 4; ultimis 3 subpectinatis.—Rostrum breve, arcuatum, acuminatum. — Tarsi articulis 2; ungulis 2.

Faciès des Bélostomes : l'abdomen des femelles est terminé par deux longs filets.

Ier Sous-genre. DIPLONYCHUS. *Mihi.*

Corpus elongatum; tarsorum anticorum unguiculis elongatis.

Belostoma rustica. FAB. 106, 3.

Et plusieurs autres espèces exotiques.

IIe Sous-genre. SPHÆRODEMA. *Mihi.* (σφαῖρα, sphæra; δέμας, corpus.)

Corpus subrotundatum; tarsorum anticorum unguiculis brevibus.

Sphærodema rotundata. MIHI.

Long. 11 lig.; larg. 7 1/2 lig.

Subrotundata, pallidè flavescens. (Sumatra.)

Il faut probablement rapporter à ce sous-genre la *Nepa annulata*, FAB.; ainsi que la *Nepa plana*, SULZER. Gesch. ins. p. 92, pl. X, f. 2, qui est aussi figurée par STOLL. Pun. pl. VII, f. 6.

Genre 4. NEPA. *Fab.*

Antennæ breves, sub oculos in excavatione insertæ, articulis 3 : 1° brevissimo; 2° medio, appendiculato; 3° gracili. — Rostrum brevissimum, inflexum. — Tarsi antici 1-articulati, acuminati; cæteri 2-articulati, unguiculis 2 armati. — Corpus ellipticum, depressum; coxis validis, anticè porrectis; femoribus anticis validis, dilatatis; abdomine setis 2 terminato.

Tête petite, enclavée dans le corselet; yeux ronds; corselet

presque carré; hémélytres grands; les quatre pattes postérieures grêles.

Espèces de taille moyenne ou assez grande, de couleur cendrée ou noirâtre. Je les crois propres à l'ancien continent.

Nepa cinerea. Fab. 107, 8.

Genre 5. Naucoris. *Geoff.*

Antennæ breves, oculis obtectæ, articulis 4 : 1° brevissimo; 2° et 3° longioribus; 4° tenui. — Rostrum breve, conicum. — Tarsi 2 articulati, ungulis duobus; antici unguiculo unico. — Corpus breve, ovoïdeum.

Tête large; labre grand, découvert, trigone, arrondi en avant; yeux alongés; corselet court, transversal; hémélytres grands, recouverts l'un par l'autre; pattes antérieures courtes, à cuisses très renflées : les quatre autres sont ciliées.

Insectes de taille moyenne, de couleur jaunâtre ou livide.

Naucoris cimicoïdes. Fab. Syst. rh. 110, 1.
Naucoris æstivalis. Fab. Entom. syst. 66, 2.

Ve Famille. — NOTONECTITES.

Antennes cachées sous les yeux, très courtes. — *Tarses* antérieurs assez longs, ciliés. — *Ocelles* non distincts. — *Corps* cylindrique. — *Pattes* antérieures à cuisses peu renflées, les deux autres paires longues, ciliées.

Insectes aquatiques.

NOTONECTITES.

Tarses antér.	de 2 art.	Les tarses postérieurs munis de crochets.	4.	*Plea.*
		Les tarses postér. non munis de crochets.	1.	*Notonecta.*
	d'un art.	Un écusson.....	2.	*Sigara.*
		Pas d'écusson.....	3.	*Corixa.*

Genre 1. Notonecta. *Geoff.*; *Fab.*

Antennæ sat breves, articulis 4 : 1° brevi; 2° longiori, subinflato; 3° cylindrico; 4° subabbreviato. — Rostrum conico-elongatum, articulatum, pedum anticorum basim haud superans. — Tarsi 2-articulati, unguiculis 2 armati; postici acuminati, haud unguiculati. — Scutellum conspicuum.

Tête grande, arrondie; yeux grands; corselet transversal; écusson triangulaire; hémélytres en toit; pattes postérieures longues.

Notonecta glauca. Fab. Syst. rh. 102, 1.

Ajoutez : *N. furcata*, et *N. maculata*. Fab.

Genre 2. Sigara. *Leach* (1). — *Notonecta*. Fab.

Corpus ovatum, subdepressum. Thorax transversus. Scutellum conspicuum. Elytra basi canaliculata. Pedes postici elongati, tarsis anticis 1, cæteris 2-articulatis.

Notonecta minutissima. Fab. Syst. rh. 204, 10.

Genre 3. Corixa. — *Geoff.* — *Sigara*. Fab. — *Notonecta*. Linn.

Antennæ 4-articulatæ : art. 1° sub capite abscondito, cum 2° longitudine æquali; 3° longiori; 4° tenui, acuto. — Rostrum breve, latum, apice transversè striatum. — Tarsi 1-articulati, unguiculis 2 tenuissimis et longissimis armati. — Pedes postici apice acuti, haud unguiculati. — Scutellum haud conspicuum.

Tête large; yeux non saillants; corselet presque triangulaire; hémélytres plans; pattes antérieures très courtes; cuisses un peu élargies; les autres longues.

Sigara striata. Fab. Syst. rh. 104, 2.

(1) Je n'ai pas vu ce genre.

Genre 4. Plea. *Leach.*

Antennæ breves, 4-articulatæ, art. 3° longiori. — Rostrum elongatum, articulatum, acuminatum. — Tarsi articulis 2, unguiculati; posticorum unguiculi longiores.

Corps court, convexe; yeux alongés, peu saillants; corselet grand; écusson petit, triangulaire; hémélytres avec une pièce axillaire à la base; pattes assez courtes.

Notonecta minutissima. Linn. Faun. suec. 244, 905.

2e TRIBU.

HÉMIPTÈRES ANTHOTHELGES.

(ἄνθος, flos ; ἀθέλγω, sugo.)

Insectes ne vivant pas de rapine, se nourrissant ordinairement de liquides végétaux; pattes antérieures non ravisseuses; rostre souvent long.

VIe Famille. — HYDROMÉTRITES.

Antennes filiformes. — *Tarses* à crochets peu visibles, placés dans un sillon latéral de l'extrémité du dernier article. — *Ocelles* non visibles. — *Gaîne du suçoir* de trois articles apparents. — *Pattes* très grêles, très longues.

Insectes aquatiques.

3e paire de pattes insérée	derrière la 2e	Antennes sétiformes	1. *Hydrometra.*
		— filiformes. Pattes fortes	2. *Velia.*
		— très grêles	3. *Gerris.*
	au-dessus de la 2e		4. *Halobates.*

Genre 1. HYDROMETRA. *Fab.* — *Cimex.* Linn.; de Géer.

Antennæ 4-articulatæ : art. 1° brevissimo, subinflato; 2° subbrevi, tenui; ultimis 2 filiformibus, tenuissimis; 3° cæteris longiori. — Rostrum breve, arcuatum. — Tarsi 2-articulati, unguiculis valdè minutis. — Corpus lineare, capite anticè valdè producto.

Corps très grêle, filiforme; tête très longue, très étroite, très

prolongée devant les yeux, et un peu élargie en avant; yeux petits, saillants, placés latéralement; corselet se prolongeant sur le dos, en forme de lame alongée; écusson non visible; pattes très longues et très grêles.

Ils marchent sur l'eau avec vitesse.

Hydrometra stagnorum. Fab. Syst. rh. 358, 6.

Genre 2. Velia. *Latr.* — *Hydrometra.* Fab. — *Cimex.* Ross.

Antennæ 4-articulatæ : 1° valdè longissimo, arcuato; ultimis 3 æqualibus; 4° ovato. — Rostrum brevissimum, rectum.—Tarsi subelongati, cylindrici, distinctè 3-articulati. — Corpus subbreve; capite anticè haud porrecto.

Tête courte; yeux ronds, placés en arrière; corselet élargi en arrière, et prolongé en-dessus de l'écusson; hémélytres assez longs; pattes assez courtes, très fortes.

Hydrometra rivulorum. Fab. Syst. rh. 259, 8.

Ajoutez : *H. fossularum.* Fab.; *H. aptera.* Id.

Genre 3. Gerris. *Fab.* — *Cimex.* Linn.; de Géer.

Antennæ filiformes, articulis 4 : 1° longiori; ultimo cylindrico. — Rostrum breve, arcuatum.—Tarsi articulis parùm conspicuis; pedibus 4 anticis haud unguiculatis. — Corpus elongatum, capite transverso.

Tête large, yeux très gros, corselet couvrant en arrière l'écusson, hémélytres étroits; pattes antérieures courtes, les autres longues et grêles.

Gerris lacustris. Fab. Syst. rh. p. 256.
Gerris rufoscutellata. Latr. Gen. crust. 111, p. 134.

Abdomen composé d'articles transversaux dans les deux sexes; le sixième ayant de chaque côté dans le mâle un long prolongement spiniforme; anus des femelles avec un sillon longitudinal.

Genre. 4. HALOBATES. *Esch.*

Antennæ sat breves, articulis 4, post primum fractæ : 1° cæteros unà longitudine æquante; 3° præcedenti breviore; ultimo cylindrico, subovato. — Rostrum brevissimum, validum. — Tarsi elongati, articulis vix conspicuis; antici haud unguiculati. — Corpus brevissimum, convexum; abdominis articulis vix conspicuis, imbricatis. — Pedes postici suprà intermedios inserti.

Tête large, yeux assez saillants; corselet grand, presque carré, alongé, coupé carrément en arrière; pas d'écusson; abdomen ne formant pas la sixième partie de la longueur du corselet; pattes antérieures courtes, les autres très longues; base des cuisses postérieures placées au-dessus des intermédiaires.

Ces insectes habitent parmi les plantes marines des mers de l'océan Indien.

Halobates micans. ESCHSCHOLTZ. Entom. 1822, p. 106, n° 78.

Ajoutez : *H. flaviventris* et *H. sericeus* du même, et une nouvelle espèce que nous possédons et qui vient des mers de la *Nouvelle-Guinée.*

VII$_e$ Famille. — ANISOSCÉLITES.

Antennes insérées près des bords latéraux et supérieurs de la tête; le dernier article long, grêle, aigu. — *Tarses* à premier article grand; crochets munis d'une membrane.— *Ocelles* plus ou moins apparents. — *Gaîne du suçoir* de quatre articles.—*Labre* long et strié en dessus.— *Corps* oblong, alongé.

Cuisses	longues, grêles ; rostre très long.	Jambes postérieures dilatées			11. *Anisoscelis.*
		Jambes postérieures simples	Hémélytres homogènes		10. *Holhymenia.*
			— demi-coriaces.	1er art. de l'antenne renflé.	13. *Stenocephalus.*
				1er art. grêle.	12. *Leptoscelis.*
	longues, grêles ; rostre médiocre.	Corps ovalaire			9. *Nematopus.*
		Corps linéaire	Hémélytres longues	Antennes droites.	1. *Leptocorisa.*
				— coudées.	2. *Stenopoda.*
			— très courtes		3. *Micrelytra.*
	fortes, arquées, renflées; rostre très court.	Tête armée d'une épine en avant			7. *Acanthocephalus.*
		Tête sans épine.	Antennes à troisième art. dilaté		8. *Pachylis.*
			— simples.	Hanches non saillantes	4. *Alydus.*
				Hanches très saillantes. Tarses insérés à l'extrémité de la jambe.	6. *Pachymeria.*
				Hanches très saillantes. Tarses insérés avant l'extrém.	5. *Meropachus.*

Genre 1. LEPTOCORISA. *Latr.*

Antennæ longæ, graciles, filiformes, articulis 1° et 4° cæteris longioribus, 2° et 3° subæqualibus. — Rostrum sat longum, sub frontis

angusti margine insertum. — Tarsi articulo 1° longissimo, unguiculis membranâ instructis. — Corpus lineare, elongatum. Femora postica longa, gracilia.

Tête alongée, yeux peu saillants, corselet alongé, écusson long, triangulaire; abdomen très alongé, linéaire; pattes longues.

Nous connaissons plusieurs espèces de ce genre; elles sont presque toutes exotiques.

Leptocorisa linearis. Mihi.

Long. 11 lig.; larg. 1/2 lig.

Flava; hemelytrorum parte membranaceâ hyalinâ; pectore subtùs maculâ utrinque virescente; antennis fuscescentibus. (Cuba.)

Genre 2. Stenopoda. *Mihi.* (στενὸς, angustus; ποῦς, ποδὸς, pes.)

Antennæ 4-articulatæ, post primum fractæ: 1° longissimo; 2° præcedenti longiori; ultimis 2 brevibus. — Rostrum breve, crassum, apice in pectore cavato productum.— Tarsi 3-articulati, articulis subæqualibus, unguiculis simplicibus. — Corpus longum, lineare; capite antè oculos producto; scutello conspicuo.

Tête alongée, yeux globuleux, corselet alongé, écusson petit, triangulaire; hémélytres longs, couvrant l'abdomen; pattes très longues, grêles, surtout les postérieures; cuisses antérieures plus courtes que celles des autres paires de pattes.

Stenopoda cinerea. Mihi.

Long. 12 lig.; larg. 1 1/2 lig.

Cinereo-fusca; lineolis thoracis fuscis; hemelytrorum membranaceâ parte nigro-bilineatâ; antennis pedibusque flavescentibus. (Cuba.)

Genre 3. MICRELYTRA. *Mihi.* (μικρὸς, parvus; ἔλυτρον, elytrum.)

Antennæ sat longæ : articulo 1° subvalido, 3° breviori, ultimo elongato. — Rostrum pedum posticorum basim attingens. — Tarsorum articulus primus valdè elongatus, ultimis 2 brevibus; unguiculis minutissimis membranâ instructis. — Ocelli vix conspicui. — Corpus longum, lineare, hemelytris valdè abbreviatis.

Tête ovalaire, yeux ronds, corselet cylindrique, écusson très petit, triangulaire; hémélytres très courts, pattes longues et assez grêles.

Alydus apterus. DUFOUR.

Insecte du Midi, rare autour de Paris.

Genre 4. ALYDUS. *Fab.*

Antennæ sat longæ, antè oculos insertæ, articulo 1° magno, ultimo longissimo, arcuato. — Rostrum longitudine mediocri. — Tarsi articulo 1° longissimo; unguiculis membranâ instructis. — Oculi valdè prominuli.

Tête triangulaire, pointue en avant; yeux très saillants, ocelles assez rapprochés; corselet élevé en arrière, mais peu élargi; écusson triangulaire, corps alongé, pattes moyennes, cuisses postérieures longues, renflées, arquées.

Genre assez nombreux, composé d'insectes de taille moyenne, à couleurs obscures, et qui paraissent répandus dans les quatre parties du monde.

Alydus calcaratus. FAB. Syst. rh. 251, 15.

Ajoutez : *A. arcuatus*; *A. serripes.* Fab.

Genre 5. MEROPACHUS. *Mihi.* (μηρὸς, femur; παχὺς, crassus.)

Antennæ validæ, antè oculos insertæ, articulo 1° cæteris longiori. — Rostrum brevissimum, pedum anticorum basim haud attingens,

apice in pectore excavato incumbente; pectoris carinâ bilobâ post pedes intermedios. — Tarsi antè apicem tibiarum inserti, articulo 1° elongato, unguiculis membranâ instructis. — Femora postica coxis valdè prominentibus inserta. Abdomen cylindricum. — Scutellum valdè elongatum, basi angustatum.

Tête moyenne, yeux peu saillants, corps alongé, corselet à peine élargi en arrière, écusson étroit et long, hanches très fortes, cuisses postérieures fortes, dilatées; jambes de la même paire arquées, terminées par une pointe.

Les collections renferment plusieurs espèces de ce genre; elles paraissent propres à l'Amérique du sud.

Meropachus nigricans. Mihi.

Long. 8 lig.; larg. 2 lig.

Nigricans; thorace tuberculato; femoribus posticis inflatis, triangulum fingentibus. (Brésil.)

Genre 6. Pachymeria. *Mihi.* (παχὺς, crassus; μηρίον, femur.)

Antennæ sat validæ, antè oculos insertæ, articulis 1° et 2° æqualibus. — Rostrum brevissimum, apice sub carinâ pectoris longitudinali obtectum. — Tarsi ad apicem tibiarum inserti, articulo 1° subelongato, unguiculis membranâ instructis. — Femora postica coxis subprominentibus inserta. Abdomen basi dilatatum. Scutellum triangulare.

Tête petite, yeux peu saillants, corselet très élargi en arrière; cuisses postérieures fortes, très renflées; jambes de la même paire droites.

Nous ne connaissons de ce genre que des insectes américains.

Pachymeria armata. Mihi.

Long. 8 lig.; larg. 3 lig.

Fusco-flavescens; thorace utrinque valdè spinoso, lateribus

denticulatis; scutello abdomineque albidis; femoribus posticis tuberculis nonnullis instructis. (Brésil.)

Genre 7. ACANTHOCEPHALA. *Mihi.* (ἄκανθα, spina; κεφαλή, caput.)— *Lygæus.* Fab.

Antennæ elongatæ, articulo 1° sequenti longiore. — Rostrum breve, pedum posticorum basim haud superans.—Tarsi articulo 1° magno; unguiculis membranâ instructis. — Caput ad marginem anteriorem spinâ acutâ armatum. — Femora postica crassa, inflata, arcuata.

Tête un peu rétrécie en arrière, corselet élargi, élevé et ordinairement anguleux en arrière; abdomen alongé, cuisses renflées, jambes souvent munies d'une membrane peu dilatée.

Genre composé de grands insectes exotiques de couleurs obscures.

Lygæus compressipes. FAB. Syst. rh. 209, 24.

Ajoutez les espèces figurées par Wolf, pl. XIX, fig. 186 et 189.

Genre 8. PACHYLIS. *Lep. et Serv.* — *Lygæus.* Fab.; Latr.

Antennæ ad marginem anteriorem capitis insertæ; articulo 1° sat longo, valido; 2° subbreviori; 3° brevi, apice inflato, discoïdeo; ultimo longo, arcuato, gracili.—Rostrum breve, vix pedum intermediorum basim attingens. — Tarsi sat validi, articulo 1° elongato; unguiculis membranâ instructis.

Tête petite, yeux saillants; deux ocelles saillants, éloignés l'un de l'autre; corselet élargi en arrière, écusson triangulaire, pattes fortes, cuisses postérieures très fortement renflées dans les mâles.

Ce genre est composé de très grands insectes, propres, à ce qu'il paraît, à l'Amérique du sud.

Lygæus Pharaonis. FAB. Syst. rh. 208, 20.

Ajoutez : *H. laticornis*, id.; *H. compressicornis*, id.

Genre 9. Nematopus. *Latr.*

Antennæ longæ, articulo 1° sequenti aut æquali aut longiore. — Rostrum brevissimum, pedum intermedii paris basim haud attingens. — Tarsi articulo 1° sat elongato; unguiculis membranâ instructis.

Tête transversale, non rétrécie en arrière, arrondie en avant; yeux saillants; corselet élargi postérieurement, presque plane; corps alongé; cuisses postérieures souvent un peu élargies, ordinairement dentelées.

Genre nombreux dont toutes les espèces sont exotiques.

Nematopus nervosus. Mihi. — Stoll. Pun. pl. X, fig. 73.

Long. 11 lig.; larg. 3 lig.

Viridi-nigricans; thorace posterius et scutello albo marginatis; hemelytrorum parte membranaceâ pallidè cinereâ, nervuris 4 *albidis; pedibus et antennarum articulis* 3 *ultimis ferrugineis; femoribus posticis* 3 *spinosis, spinâ unicâ in medio tibiarum posticarum.* (Brésil.)

Genre 10. Holhymenia. *Lep. et Serv.* — *Alydus.* Fab. — *Lygæus.* Latr.

Antennæ 4-articulatæ, antè oculos insertæ : articulo 1° elongato, compresso, arcuato; 2° et 3° compressis, valdè dilatatis; 4° cylindrico. — Rostrum valdè elongatum. — Tarsi longissimi, articulo 1° magno; unguiculis membranâ instructis. — Hemelytris totis membranaceis.

Tête petite, étranglée en arrière; yeux assez saillants; deux yeux lisses, éloignés l'un de l'autre; corselet triangulaire, tronqué en avant; écusson triangulaire, pointu en arrière; hémélytres entièrement membraneux; abdomen alongé; pattes longues.

On ne connaît qu'une ou au plus deux espèces de ce genre; il est brésilien.

Holhymenia Latreillii. Serv. et Lepel. Encyclop. X, part. 1, 62. — Stoll. Pun. p. 88, pl. XXII, fig. 152.

Genre 11. Anisoscelis. *Latr.* — *Lygæus.* Fab.

Antennæ longissimæ, articulo 1° cæteris breviori, paulò crassiori.— Rostrum valdè elongatum, pedum posticorum basim longitudine superans. — Tarsi articulo 1° magno; unguiculis minutis, membranâ instructis. — Femora postica longa, gracilia; tibiis insigniter dilatatis.

Tête triangulaire, pointue en avant, légèrement rétrécie derrière les yeux; ceux-ci gros, saillants; corselet triangulaire, élargi et élevé en arrière; abdomen alongé; cuisses postérieures ordinairement épineuses.

Genre très nombreux en espèces, toutes exotiques : beaucoup sont remarquables par leurs formes et leurs couleurs.

Lygæus foliaceus. Fab. Syst. rh. 210, 28.

Ajoutez : *L. phyllopus.* Id. 25; *A. latifolia.* Serville. Magasin d'Entomologie, par Guérin, pl. XVIII.

Genre 12. Leptoscelis. *Mihi.* (λεπτὸς, gracilis; σκελὶς, tibia.) — *Lygæus.* Fab.

Antennæ longissimæ, articulo 1° cæteris breviori. — Rostrum valdè elongatum. — Tarsi articulo 1° magno; unguiculis membranâ instructis. — Femora et tibiæ posticæ longa, gracilia.
Faciès du genre *Anisoscelis.*

Lygæus hæmorrhoïdalis. Fab. Syst. rh. 212, 37.

Genre 13. Stenocephalus. *Latr.* — *Coreus.* Fab.

Antennæ 4-articulatæ, post articulum primum fractæ : articulo 1° crasso, inflato; cæteris filiformibus, tenuibus; 2° et 4° longioribus. — Rostrum sat elongatum, pedes posticos attingens. — Tarsi arti-

culo 1° cæteris unà multò longiori; unguiculis brevibus, membranâ instructis.

Tête alongée, avancée entre les yeux; ceux-ci globuleux; corselet triangulaire, tronqué en avant; écusson étranglé; hémélytres couvrant l'abdomen; pattes longues, surtout les cuisses postérieures; jambes longues, grêles.

Coreus nugax. Fab. Syst. rh. 200, 42.

VIIIe Famille. — LYGÉITES.

Antennes insérées sur la partie inférieure des côtés de la tête, cylindriques ou plus grosses à l'extrémité. — *Tarses* à premier article long; le deuxième ordinairement le plus court. — *Ocelles* distincts. — *Gaîne du suçoir* de quatre articles distincts. — *Labre* long, strié en dessus. — *Hémélytres* à partie membraneuse, offrant peu de nervures.

Antennes à dernier article de longueur moyenne.	Cuisses ant. renflées.	Tête étranglée en arrière		1.	*Myodocha.*
		Tête non étranglée		5.	*Aphanus.*
	Cuisses ant. non renflées.	Tête moins large que le corselet.	2e art. de l'antenne très long.	2.	*Lygæus.*
			2e art. de l'antenne tr. court.	4.	*Nœogeus.*
		Tête plus large que le corselet.	Yeux oblongs	6.	*Salda.*
			Yeux ronds.	7.	*Eurycephala.*
à dernier article à peine visible				3.	*Microtoma.*

Genre 1. Myodocha. *Latr.* (1).

Antennæ articulo 1° subinflato, subbrevi; 2° tenui, elongato; 3° apice subinflato; 4° elongato, subcylindrico, apice acuminato.—

(1) Je n'ai pas vu ce genre en nature.

Rostrum longitudine mediocri. — Tarsi articulo 1° valdè elongato; 2° brevi; 3° spongioso; unguiculis brevissimis. — Caput posticè strangulatum; corpus elongatum.

Tête étroite, avancée, ovalaire; corselet séparé par un sillon transversal en deux parties presque égales; écusson petit, triangulaire; pattes longues, grêles; cuisses antérieures renflées et armées d'épines.

Ce genre est peu nombreux et composé d'insectes aquatiques.

Myodocha serripes. Ol. Encyclop. VIII, part. 1, p. 108. — *Myodocha tipuloïdes.* Ol. Encyclop. VIII, part. 1, p. 108.

Genre 2. Lygæus. *Fab.* — *Cimex.* Linn.

Antennarum articulo 1° brevi; sequentibus 2 tenuibus, subæqualibus; ultimo subovato, sat magno. — Rostrum longitudine mediocri. — Tarsi articulo 1° elongato, 2° brevissimo, 3° sat elongato; unguiculis membranâ minutissimâ instructis.

Tête triangulaire; corselet trapézoïdal; écusson assez grand, triangulaire; abdomen alongé; pattes assez longues.

Genre assez nombreux en espèces qui paraissent répandues dans toutes les parties du monde et y sont très multipliées; elles sont de taille moyenne et de couleur généralement rouge, tachetée de noir.

Lygæus familiaris. Fab. Syst. rh. 219, 54.

Ajoutez : *Lygæus militaris*; *L. equestris*, etc., du même.

Nª. Abdomen des mâles formé de segments transversaux; celui des femelles semblable, mais sillonné longitudinalement.

Genre 3. Microtoma. *Mihi.* — *Lygæus.* Fab.

Antennæ breves, filiformes : articulo 1° brevissimo; 2° cæteris longiori; 3° sat elongato; 4° vix conspicuo, cæteris graciliori. — Rostrum longitudine mediocri. — Tarsi articulo 1° maximo, se-

quentibus 2 brevibus; unguiculis membranâ instructis. — Labrum anticè striatum.

Corps assez aplati; tête triangulaire, corselet plane, presque carré, transversal; écusson grand, triangulaire; abdomen caréné longitudinalement en dessus; jambes postérieures fortement épineuses.

Lygæus Echii. Fab. Syst. rh. 235, 16.

Na. Abdomen composé de segments transversaux dans les mâles; celui des femelles ayant la même forme que dans le genre *Aphanus*.

Genre 4. Nægeus. *Mihi.* (ναίω, habito; γῆ, terra.)

Antennæ ad partem anticam capitis insertæ, breves, articulis 4 : 1° et 2° subinflatis, brevibus; sequentibus 2° tenuibus; ultimo longiori. — Rostrum sat breve, pedum posticorum basim haud attingens. — Tarsi breves, inflati, articulo 1° magno; unguiculis simplicibus.

Corps ovale, épais; tête assez forte; yeux latéraux; ocelles un peu écartés; corselet dilaté, élargi en arrière; écusson large, transversal, court; hémélytres assez grands, partie membraneuse arrondie; pattes fortes.

Insectes de très petite taille. On les trouve dans la terre au pied des arbres.

Nægeus erythrocephalus. Mihi.

N. obscurè fuscus; capite, antennarum basi pedibusque rubris, thorace punctis profundis impresso, hemelytrorum parte membranaceâ albâ.

Na. M. Léon Dufour a décrit dans les Annales des sciences naturelles (t. 22, p. 423, pl. 13, fig. 3) un nouveau genre d'Hémiptères, qu'il nomme *Xylocoris*, et qui me semble avoir de grands rapports avec celui-ci : cependant je ne puis les réunir, 1° parce qu'il décrit les hémélytres de son *Xylocoris*, comme étant très courts et entièrement coriacés, tandis que les *Nægeus* ont la partie membraneuse très grande; et surtout 2° parce qu'il assure que son genre est privé d'ocelles, et que ces organes sont très visibles dans mon insecte. Cependant ne serait-il pas possible que l'insecte décrit par ce savant entomologiste ne fût pas

arrivé à son état parfait? car j'ai observé que, dans ce cas, les ocelles des *Nægeus* sont moins visibles, et que leurs hémélytres sont, comme à l'ordinaire, privés de la partie membraneuse. M. Dufour est mieux que personne à même de vérifier ce fait. Je lui soumets seulement cette observation.

Genre 5. Aphanus. *Mihi.* — *Pachymerus.* Lep. et Serv.

Antennæ sat longæ, articulo 1° brevi; 2° elongato; ultimis 2 æqualibus. — Rostrum longitudine mediocri. — Tarsi tenues, articulo 1° longissimo, ultimis 2 brevibus; unguiculis membranâ instructis. — Labrum haud striatum.

Tête triangulaire, lisse; corps ovalaire, alongé; corselet assez plat; écusson triangulaire; pattes moyennes; cuisses antérieures quelquefois renflées.

Genre très nombreux en espèces européennes, de taille petite et de couleurs obscures.

Lygæus Rolandi. Fab. Syst. rh. 230, 147. — *Lygæus pedestris.* Panz. Faun. germ. p. 14.

Nota. Abdomen des mâles formé de segments transversaux; celui des femelles ayant le pénultième article échancré anguleusement à son milieu; le dernier très grand: anus avec un sillon longitudinal renfermant une longue tarière qui se replie sur elle-même.

Genre 6. Salda. *Fab.*; *Lep.* et *Serv.*

Antennæ inter oculos insertæ, filiformes, breves; articulo 1° brevi, 2° elongato, 3° 4°que æqualibus, ultimo fusiformi. — Rostrum elongatum.—Tarsi articulo 1° valdè elongato, ultimis 2 brevibus; unguiculis membranâ instructis. — Corpus latissimum; oculis valdè prominulis, oblongis, thorace latioribus.

Corps court; tête transversale; corselet presque carré; écusson grand, triangulaire; pattes moyennes.

Genre composé de 3 ou 4 jolies petites espèces européennes.

Salda erythrocephala. Lep. et Serv. Encyclop. X, part. 1, p. 321.

Ajoutez : *S. atra*, Panzer ; *S. steveni*, Encycl.

Nota. Abdomen composé dans les mâles de segments transversaux ; celui des femelles semblable à ce que nous avons dit du genre *Aphanus*.

Genre 7. EURYCEPHALA. *Mihi.* (εὐρύ, latum; κεφαλή, caput) — *Acanthia.* Wolf. — *Salda.* Fab. — *Miris.* Lep. et Serv. — *Lygæus.* Panz.

Antennæ elongatæ, antè oculos insertæ, ad basim sat distantes, articulis 4 : 1o brevi, inflato ; 2o longissimo ; sequentibus 2 gracilioribus, subæqualibus. — Rostrum longitudine mediocri. — Tarsi tenues ; unguiculis simplicibus. — Caput thorace latius ; oculis rotundatis.

Tête transversale ; corselet presque carré ; écusson très petit ; hémélytres plus courts que l'abdomen ; pattes assez grêles et courtes ; les postérieures propres à sauter.

Insectes de petite taille.

Miris luteicollis. LEP. et SERV. Encyclop. X, p. 324.

Nta. Les *Salda flavipes* et *flavicollis* de Fabricius sont de ce genre.

IXe Famille. — ASTEMMITES.

Antennes insérées sur la partie inférieure des côtés de la tête, allant en diminuant d'épaisseur vers l'extrémité. — *Tarses* à premier article grand, deuxième ordinairement le plus court. — *Ocelles* non distincts. — *Gaîne du suçoir* de quatre articles. — *Labre* long, strié en-dessus. — *Hémélytres* à partie membraneuse offrant peu de nervures.

- Antennes à 1er art. plus long que le 2e.
  - Tarses dentelés en-dessus..... 2. *Odontopus.*
  - Tarses non dentelés.
    - Yeux très saillants... 4 *Euryophthalmus.*
    - — peu saillans... 1. *Astemma.*
- Antennes à 1er art. plus court que le 2e.
  - Celui-ci élargi
    - seulement à l'extrémité. 5. *Capsus.*
    - dans toute sa longueur.. 8. *Heterotoma.*
  - — non élargi.
    - Cuisses postérieures un peu renflées..... 6. *Miris.*
    - — non-renflées.
      - Corps ovalaire. 3. *Meganotu*
      - — filiforme. 7. *Stenodema.*

Genre 1. ASTEMMA. *Latr.* — *Lygæus.* Fab. Wolf.—*Cimex.* Linn.

Antennæ longæ, articulo 1° valdè elongato; 3° cæteris breviori; ultimo elongato, apice subacuminato. — Rostrum longissimum, abdominis apicem usquè nonnunquàm productum. — Tarsi articulo 1° longissimo; unguiculis membranâ instructis.

Corps alongé; tête triangulaire, pointue en avant, striée; corselet élargi en arrière, rebordé latéralement; écusson assez petit, abdomen alongé; pattes assez longues.

Genre très nombreux en espèces exotiques.

Lygæus Kœnigii. Fab., WOLF. Icones cimicum. p. 28, pl. 3.

Il ne faut pas confondre cette espèce avec la variété β de Wolf, qui est toute différente; elle est des Indes orient., et la Kœnigii est du Sénégal.

Ajoutez : *L. suturalis.* Fab. Wolf., pag. 29, pl. 3, t. 29.

Genre 2. ODONTOPUS. *Mihi.* (ὀδοὺς, dens; ποῦς, pes.)

Antennæ longæ, articulo 1° cæteris longiori, subinflato, sæpè leviter arcuato; 2° sat elongato; 3° breviori; ultimo apice acuminato. — Rostrum longum. — Tarsi elongati, subtùs valdè denticulati; articulo 1° longissimo, 2° breviori; unguiculis membranâ instructis. — Labrum striatum.

Corps ovale; tête triangulaire; yeux peu saillants; corselet fortement élargi en arrière, sillonné transversalement; écusson assez petit; pattes longues, grêles. — Faciès des Astemmes.

Nous connaissons plusieurs espèces de ce genre; elles viennent du Sénégal et de l'Inde.

Odontopus sexpunctatus. MIHI.

Long. 10 lig.; larg. 4 lig.

Pallidè-flavescens; capite posteriùs, maculâ thoracis transversa, scutello et punctis 3 *utriusque hemelytri, nigris; corpore subtùs fuscescente, nigro annulato; pedibus antennisque rubris.* (Sénégal.)

Genre 3. MEGANOTUS. *Mihi.* (μέγας, magnus; νῶτος, dorsum). — *Platynotus.* Schilling. — *Astemma.* Lep. et Serv. *Lygæus.* Fab. — *Cimex.* Linn.

Antennæ sat longæ, articulo 1° vix 2i longitudinem æquante; 3° cæteris breviori; 4° ovato. — Rostrum longum. — Tarsi validi, hirsuti, articulo 1° longissimo; unguiculis membranâ instructis.

Tête assez petite, triangulaire; yeux peu saillants; corselet trapézoïdal; écusson assez grand, triangulaire; pattes fortes; cuisses antérieures un peu renflées. — Insectes acquérant très rarement la partie membraneuse des hémélytres. Abdomen composé de segments transversaux dans les deux sexes : celui des femelles offrant une strie.

Lygæus apterus. FAB. Syst. rh. 227, 16.

Nota. Le genre *Astemma* a été établi sur la *Salda pallicornis* de Fab. MM. Lepeltier et Serville ont, dans l'Ecyclopédie méthodique, transporté ce nom au genre que nous décrivons ici; de là confusion dans la synonymie. Nous avions d'abord adopté le nom de *Platynotus* donné à ce genre par M. Schilling, (*beitrage zur Entomologie*, 1re liv.); mais ce nom étant déjà employé, nous n'avons pu le conserver.

Genre 4. EURYOPHTHALMUS. *Mihi.* (εὐρὺς, latus; ὀφθαλμος, oculus.) — *Astemma.* Lep. et Serv.

Antennæ fractæ, articulo 1° elongato; 2° breviori; 3° brevissimo; 4° elongato, ovato. — Rostrum pedum secundi paris basim haud superans. — Tarsi validi, articulo 1° magno, 2° brevi, 3° mediocri; unguiculis minutis, membranâ instructis. — Oculi valdè prominuli.

Corps épais; tête triangulaire, rétrécie derrière les yeux; corselet triangulaire, fortement élargi en arrière; écusson assez petit; abdomen renflé; pattes grêles. Abdomen à articles transversaux dans les deux sexes : une tarrière dans les femelles.

Nous connaissons trois ou quatre espèces de ce genre de l'Amérique du Sud et des Indes orientales.

Euryophthalmus puncticollis. MIHI.

Long., 7 lign.; larg., 3 lign.

Niger; thorace valdè punctato, parte posteriori et 2 tuberculis anterioribus flavis; hemelytris fuscescentibus, parte membranaceâ albâ; tibiis et antennis fusco maculatis; thorace posteriùs lineâ flavidâ marginato. (Brésil.)

Euryophthalmus rufipennis. Mihi.

Niger; thoracis marginibus lateralibus et hemelytrorum parte coriaceâ rubris. (Brésil.)

Nota. Je pense qu'il faut aussi rapporter à ce genre l'*Astemma cornuta* de MM. Lepel. et Serv. *Encyclop.*, t. x, p. 323, n° 1.

Genre 5. Capsus. *Fab.* — *Cimex.* Linn.

Antennæ mediocres, articulo 1o brevi; 2° longissimo, apice dilatato; ultimis 2 linearibus, tenuibus; 4o brevi.—Rostrum sat elongatum. — Tarsi articulo 1° sat longo; unguiculis simplicibus.

Tête triangulaire; yeux très saillants, corselet élargi en arrière; écusson triangulaire; hémélytres peu solides; pattes moyennes; cuisses grêles.

Espèces de taille assez petite, nombreuses en France.

Capsus seticornis. Fab. 244, 18.

Capsus flavicollis. Fab. 244, 15.

Genre 6. Miris. *Fab.* — *Cimex.* Linn. — *Lygæus.* Panz.

Antennæ articulo 1° sat valido, basi angustato; 2° longissimo, cylindrico, ultimis 2 subgracilioribus. — Rostrum sat longum. — Tarsi articulo 1° elongato, sequentibus 2 æqualibus, unguiculis simplicibus. — Corpus ovatum; femora postica inflata.

Tête triangulaire, transversale; corselet élargi en arrière, non

rebordé ; écusson triangulaire ; hémélytres peu solides ; pattes longues ; cuisses renflées, propres à sauter.

Insectes de taille assez petite, de couleur jaunâtre et peu éclatante ; espèces très nombreuses dans toute l'Europe.

Lygæus luteicollis. Panz. Faun. Germ., t. 18.

Genre 7. Stenodema. *Mihi.* (στενὸν, angustum ; σῶμα, corpus.) — *Miris.* Fab ; Lep. et Serv.

Antennæ longæ, ad apicem usquè attenuatæ ; articulo 1° crasso, hirto ; sequentibus tenuibus ; 2° longissimo ; ultimis 2 subæqualibus. — Rostrum elongatum. — Tarsi articulo 1° elongato ; sequentibus 2 æqualibus ; uncis simplicibus. — Corpus longissimum, lineare ; femora postica longa, gracilia.

Tête petite, triangulaire ; yeux peu saillants ; corselet plus long que large ; écusson très petit ; abdomen très alongé ; hémélytres peu solides ; pattes longues. Abdomen à articles transversaux dans les deux sexes : celui des femelles avec une forte incision longitudinale.

Insecte de forme très alongée, ne sautant point. Espèces peu éclatantes, nombreuses dans nos environs.

Miris virens. Fab. Syst. rh. 254, 7.

N^a. Le genre *Chorosoma* de Curtis (*Brit. Entom.* pl. 297) me semble être le même que celui-ci, cependant je n'ai pas adopté le nom qu'il lui donne, craignant qu'ils ne soient différents l'un de l'autre ; car cet auteur ne cite comme devant se rapporter à son genre *Chorosoma* qu'une espèce nouvelle, et il se trouve communément en Angleterre de même qu'en France un grand nombre d'espèces de *Stenodema,* dont plusieurs sont décrites même dans Fabricius.

Genre 8. Heterotoma. *Latr.* — *Capsus.* Fab.

Antennæ antè oculos insertæ, hirtæ ; articulo 1° lato, triangulari ; 2° valdè dilatato, compresso, permagno, ovato ; ultimis 2 gra-

cilibus, filiformibus, æqualibus. — Rostrum longitudine mediocri. — Tarsi articulis æqualibus; unguiculis simplicibus.

Corps alongé; tête transversale; yeux ronds, un peu saillants; corselet plus étroit que la tête en avant, un peu élargi en arrière; écusson petit, triangulaire; pattes assez longues; cuisses grêles.

On ne connaît qu'une ou deux espèces de ce genre, de petite taille et européennes.

Capsus spissicornis. Fab. Syst. rh. 246, 28.

Xe *Famille*. — CORÉITES.

Antennes insérées près des bords latéraux et supérieurs de la tête, le dernier article renflé, ovalaire. — *Tarses* à premier article grand, le deuxième très court. — *Ocelles* plus ou moins apparents. — *Gaîne* du suçoir le plus souvent de quatre articles apparents, quelquefois seulement de trois. — *Labre* strié en dessus. — *Corps* oblong, alongé.

Antennes à	art. simples		Corps nonlinéaire.	2. *Spartocera.*
			— linéaire.	1. *Neides.*
	dernier art dilaté.	Un écusson.	Une dent à la base des antennes	3. *Acanthocerus.*
			Pas de dent.	9. *Syromestes.*
		Pas d'écusson.		10. *Phyllomorphus.*
	deux derniers art. dilatés.		réunis en massue.	8. *Atractus.*
			non réun. en massue	5. *Chariesterus.*
	3 premiers art. dilatés.		4e long, cylindrique.	6. *Chondrocera.*
			4e court, ovalaire.	7. *Gonocerus.*
	tous les art. dilatés			4. *Coreus.*

Genre 1. Neides. *Latr.* — *Berytus*. Fab.

Antennæ longissimæ, gracillimæ, articulo 1° valdè elongato, apice subdilatato; 2° brevissimo; 3° elongato; 4° brevi, ovato. — Rostrum

sat breve. — Tarsi brevissimi, articulo 1o longo; unguiculis simplicibus. — Corpus lineare.

Tête alongée, avec une pointe au milieu en avant; yeux ronds, peu saillants; corselet assez étroit; écusson représenté par un petit trait longitudinal; corps très alongé; hémélytres presqu'entièrement membraneux, la partie coriace s'étendant le long du bord extérieur; pattes très longues et très grêles, surtout les postérieures.

Insectes de taille moyenne ou petite, de couleur pâle.

Berytus tipularius. FAB. Syst. rh. 265, 1.

Nota. Curtis a décrit (Brit. Entom.) une nouvelle espèce de ce genre.

Genre 2. SPARTOCERA. *Mihi.* (σπάρτον, funis; κέρας, cornu.)

Antennæ elongatæ, graciles, articulis simplicibus cæteris; 1o sæpiùs longiori. — Rostrum brevissimum, pedum 2 paris basim attingens. — Tarsi sat validi, articulo 1o cæteris longiori; unguiculis membranâ instructis.

Tête assez petite; corselet de forme diverse; écusson triangulaire; corps plus ou moins alongé; pattes assez longues.

Ce genre est très nombreux en espèces exotiques.

Ier Sous-genre. MENENOTUS. *Mihi.* (μήνη, luna; νῶτος, dorsum.)

Thorax profundè emarginatus, semicircularis, angulis anticis valdè productis.

Menenotus lunatus. MIHI.

Long. 14 lignes.

Niger; thorace marginibus denticulato, suprà granulato; hemelytris fusco-flavidis, parte membranaceâ fuliginosâ. (Brésil.)

IIe Sous-genre. SPARTOCERA. *Mihi.*

Thorace lateribus haud productis.

Beaucoup d'espèces exotiques.

Genre 3. ACANTHOCERUS. *Pal. Beauv.* — *Lygæus.* Fab.; Latr.

Antennæ longæ, tuberculo spinoso insertæ, articulo 1° valdè elongato, cum sequentibus 2 gracili; 3° breviori, ovato, subinflato. — Rostrum breve, pedum intermediorum basim haud attingens. — Tarsorum articulus 1 elongatus; unguiculis membranâ instructis.

Tête petite; corselet triangulaire, large en arrière; écusson assez petit en forme de triangle; hémélytres couvrant l'abdomen; cuisses postérieures renflées, arquées et tuberculeuses.

Nous ne connaissons de ce genre que des espèces assez grandes et américaines.

Ier Sous-genre. HYMENIPHERA. *Mihi.* (ὑμὴν, membrana; φέρω, fero.)

Abdomen membranâ suprà femora postica instructum.

Acanthocerus crucifer. PALIS. BEAUV. Ins. p. 208, pl. 12, f. 5, tab. 33, fig. 233.

C'est la *punaise X-blanche* de Stoll.

IIe Sous-genre. ACANTHOCERUS.

Membrana abdominis nulla.

Lygæus sanctus. FAB. Syst. rh. 212, 34.

Figuré par M. Latreille dans les insectes de Humboldt.

Genre 4. COREUS. *Fab.*; *Latr.*

Antennæ articulis validis, compressis; 1° magno, subarcuato, sequentibus 3 subæqualibus, ultimo ovato, acuminato, haud com-

presso. — Rostrum pedum posticorum basim sæpiùs attingens. — — Tarsorum articulus primus sat magnus, unguiculis minutis, membranâ instructis.

Tête presque carrée, corselet triangulaire, tronqué en avant; écusson petit, pattes moyennes.

Insectes de taille moyenne, à couleurs obscures, espèces assez nombreuses dans nos environs.

Coreus hirticornis. FAB. Syst. rh. 198, 31.

Genre 5. CHARIESTERUS. *Mihi.* (χαριέστερος, graciosus.)

Antennæ articulo 1° valido, valdè elongato; 2° gracili, elongato; 3° compresso, discoïdeo; 4° ovato. — Rostrum longitudine mediocri. — Tarsorum articulus 1 elongatus, ultimo sat valido, unguiculis membranâ instructis.

Corps alongé, tête triangulaire, yeux saillants, corselet alongé, écusson triangulaire, pattes longues et grêles.

Chariesterus gracilis. MIHI.

Long. 5 lig.; larg. 1 lig.

Obscurè cinereus; antennarum parte dilatatâ nigrâ; thorace utrinque spinâ validâ armato; corpore subtùs cinereo-albicante. (Cayenne.)

Nota. Je crois qu'il faut aussi rapporter à ce genre la *Cimex hasticornis*, THUNBERG, *Dissertationes*, tom. 3, pl. 9, 1.

Genre 6. CHONDROCERA. *Mihi.* (χόνδρος, granum; κέρας, cornu.)

Antennæ elongatæ, antè oculos insertæ, articulo 1° elongato, compresso, in medio excavato; sequentibus 2 compressis, dilatato-ovatis; 4° elongato, gracili, cylindrico. — Rostrum longissimum, pedum posticorum basim ultrà productum. — Tarsi elongati, arti-

culo 1° cæteris unà multò longiori, unguiculis membranâ instructis.

Corps alongé, tête triangulaire, formant une pointe en avant; yeux placés latéralement, dirigés presque en arrière; corselet triangulaire, écusson petit, en triangle; pattes longues, surtout les cuisses antérieures.

Nous ne connaissons de ce genre qu'une seule espèce.

Chondrocera laticornis. Mihi.

Long., 5 lign.; larg. 1 1/2.

Obscurè ferrugineus; capite, thorace anteriùs et pedibus pallidioribus; capitis lineolis longitudinalibus et thoracis marginis anterioris lineâ brevi, nigris. (Cuba).

Nª. Le seul individu de ce genre que je connaisse étant incomplet, je ne puis assurer si le quatrième article des antennes est bien le dernier.

Genre 7. Gonocerus. *Latr.* — *Coreus.* Fab.

Antennarum articuli compressi, 1us et 2us longiores, 5us cæteris latior; ultimus brevis, ovatus. — Rostrum elongatum. — Tarsorum articulus 1 magnus, unguiculis membranâ instructis.

Tête triangulaire, pointue en avant; yeux latéraux, saillants; corselet triangulaire, tronqué en avant; écusson court, pattes longues, surtout les cuisses postérieures.

Coreus insidiator. Fab.

Coreus sulcicornis. Fab. Entom. syst. 132, 18.

Et beaucoup d'autres espèces, surtout exotiques, chez qui le caractère des antennes est beaucoup plus saillant.

Genre 8. Atractus. *Mihi.* (ἄτρακτος, fusus.)

Antennæ breves, articulis 5, antè oculos superiùs insertæ: articulo

1° crasso, brevi; 2° brevi; 3° longissimo, tenui; ultimis 2 clavam fingentibus, penultimo partim sequentis basim includente. — Rostrum longitudine mediocri, inter carinas capitis insertum. — Tarsorum articulus 1 sat elongatus, sequentibus 2 globosis; unguiculis membranâ instructis.

Tête presque carrée, yeux saillants, latéraux; corselet élargi en arrière, écusson triangulaire, hémélytres couvrant l'abdomen, pattes moyennes.

Nous ne connaissons qu'une espèce de ce genre.

Atractus cinereus. MIHI.

Long., 4 lign.; larg. 1 1/2 lign.

Fusco-cinereus; articulo 1° clavæ antennarum nigro, 2° argentato; hemelytrorum parte membranaceâ hyalinâ. (Anjou.)

Genre 9. SYROMASTES. *Latr.* — *Coreus.* Fab.

Antennæ sat elongatæ; articulo 1° brevi, filiformi, subdilatato, sæpiùs subarcuato; sequentibus elongatis, tenuibus; ultimo brevi, inflato, ovato. — Rostrum longitudine mediocri. — Tarsorum articulus 1 elongatus, 2° brevissimo, 3° mediocri; unguiculis membranâ instructis.

Tête presque carrée, corselet très large, écusson assez grand, hémélytres ne couvrant pas ordinairement les côtés de l'abdomen; pattes grêles.

Insectes de taille moyenne. Beaucoup d'espèces se trouvent en Europe.

Coreus quadratus. FAB. Syst. rh. 232, 142.

Ajoutez : les *Coreus spiniger, marginatus, scapha,* etc., du même.

Nota. Plusieurs espèces de ce genre offrent la petite épine à la base des antennes dont nous avons fait mention au genre *Acanthocerus*, mais tous les autres caractères les en feront toujours facilement distinguer.

Genre 10. PHYLLOMORPHA. *Mihi.* (φύλλον, folium; μορφὴ, forma.) — *Syromastes.* Latr. — *Coreus.* Fab.

Antennæ gracillimæ; articulo 1° subelongato; 2e brevissimo, ovato. — Rostrum longitudine mediocri. — Tarsi breves, tenues; articulo 1° subelongato; unguiculis membranâ instructis. — Scutellum haud conspicuum.

Tête presque carrée, yeux ronds, corselet offrant de larges rebords, ainsi que l'abdomen; partie coriace des hémélytres très petite, quelquefois presque nulle; pattes longues et grêles.

Insectes de forme remarquable, entourés de rebords élevés et découpés, de taille moyenne, généralement de couleur jaunâtre.

Syromastes histrix. LATR.

Nota. Nous croyons que c'est à tort que cet insecte est confondu avec le *Coreus paradoxus* de FAB. Syst. rh. 194, 14; ce dernier est du cap de Bonne-Espérance. Nous pensons que ce sont deux espèces du même genre. Il faut aussi y rapporter une autre espèce de *Syromastes* que M. Latreille a figurée dans le *Règne animal,* 2e édit. pl. 4, f. 3; celle-ci est du Sénégal.

XIe Famille. — TINGIDITES.

Antennes élargies à l'extrémité. — *Tarses* à articles peu distincts et terminés par des crochets insérés au milieu de l'extrémité du dernier article. — *Gaîne du suçoir* n'offrant que deux ou trois articles distincts. — *Labre* court, sans stries. — *Corps* entouré d'appendices membraneux et relevés.

- Rostre
  - reçu dans un sillon du corselet.
    - Un écusson.
      - Hémélytres homogènes . . . 2. *Piesma.*
      - — hétérogènes. 3. *Zosnanus.*
    - Pas d'écusson.
      - Hémélytres homogènes. . . . . 1. *Tingis.*
      - — hétérogènes.
        - Antennes dilatées . . 4. *Eurycera.*
        - — cylindriques . . 5. *Dictyonota.*
  - découvert . . . . . 6. *Lasiocera.*

Genre 1. TINGIS. *Fab.* — *Acanthia.* Panz. — *Cimex.* Linn.

Antennæ graciles; articulo 1° subinflato, 2° brevi, 3° longissimo, 4° clavam ovatam minutam fingente.— Rostrum pedum posticorum basim attingens, in pectore excavato inter carinas minutas incumbens. — Tarsi abbreviati. — Scutellum haud conspicuum; hemelytra heterogena; corpus membracaneum, depressum, marginatum.

Tête petite, yeux gros, corselet se prolongeant en arrière et recouvrant l'écusson, pattes grêles. Insectes de petite taille. Plusieurs espèces se multiplient à l'infini sur les arbres.

Nota. Anus des femelles avec un sillon longitudinal.

Ire div. Côtés du corselet fortement dilatés et membraneux. — *Tingis propriè dicta.* Lepel. et Serv.

Tingis pyri. FAB. Syst. rh. 126, 9.

V. les autres espèces citées dans l'Encyclopédie.

IIe div. Côtés du corselet simplement rebordés, à peine dilatés.— *Monanthia.* Lepel. et Serv.

Tingis echii. FAB. Syst. rh. 126, 8.

Genre 2. PIESMA. *Lep. et Serv.*

Antennæ validæ, breves, anticé productæ, rectæ; articulo 1° et 2° brevibus, inflatis; 3° elongato, cæteris graciliori; 4° clavam minutam ovatam fingente. — Rostrum sat elongatum, in pectore excavato inter carinas minutas incumbens. — Tarsi abbreviati. — Corpus elongatum; hemelytra homogena.

Tête arrondie, yeux peu saillants, corselet élargi en arrière, écusson grand, triangulaire; pattes fortes.

Piesma tricolor. MIHI.

Long., 1 lign. 1/2 : larg., 2/3.

Nigra, scutello et hemelytris albido-flavescentibus, pedibus fusco-ferrugineis, thorace valdè punctato, lineolâ longitudinali elevatâ. (Paris.)

Genre 3. ZOSMENUS. *Mihi.* (Ζώννυμι, cingo.)

Antennæ graciles, breves; articulo 1° crasso, 2° breviori, subinflato; 3° longissimo, 4° clavam subelongatam fingente. — Rostrum sat elongatum, in pectore excavato incumbens. — Tarsi abbreviati; hemelytra heterogena.

Tête transversale, yeux saillants, corselet presque carré, rebordé en avant, élevé en arrière; écusson grand, triangulaire; pattes assez fortes.

Zosmenus maculatus. MIHI.

Long., 1 lign. 1/2; larg., 3/4.

Cinereus, fusco-variegatus; spinâ brevi utrinquè antè oculos, hemelytrorum parte membranaceâ hyalinâ, pedibus flavescentibus, thoracis lineolis 2 elevatis. (Paris.)

Genre 4. EURYCERA. *Mihi.* (εὐρὺς, latus; κέρας, corne.)

Antennæ validæ; articulo 1° crasso, subquadrato; 2° subabbreviato, tenuiori; 3° basi sat gracili, apice multò crassiori; 4° latissimo, crasso, apice rotundato. — Rostrum in pectore excavato cujus margines basi elevantur incumbens. — Tarsi abbreviati. — Scutellum haud conspicuum, hemelytrorum pars heterogena parùm conspicua.

Tête petite, yeux grands, peu saillants; corselet couvrant l'écusson; pattes assez fortes.

Eurycera nigricornis. MIHI.

Long., 1 lign. 1/2; larg., 3/4.

Flavescens, antennis nigris, hemelytrorum marginibus lateralibus nigro-maculatis, pedibus pallidè fuscis, thorace 3-carinato. (Paris.)

Genre 5. Dictyonota. *Curtis.*

Antennæ breves, cylindricæ; articulo 1° rotundato; 2° cordiformi, brevissimo; 3° longissimo, valdè incrassato, cylindrico; ultimo subgraciliori, brevi, ovato. — Rostrum mediocre, in pectore excavato cujus margines basi elevantur incumbens. — Tarsi abbreviati. — Scutellum haud conspicuum; hemelytra heterogena.

Tête presque carrée, yeux globuleux, corselet rebordé recouvrant l'écusson, pattes assez fortes.

Tingis crassicornis. Fallen. Cim. suec. p. 38, n. 8. — Curtis. Brit. Entom. pl. 144.

Genre 6. Holiptilus. *Lep. et Serv.—Lasiocera.* Mihi. (*Olim.*) (1)

Lorsque parut la première feuille de ce travail, je n'avais pu examiner en nature aucun individu de ce genre : depuis je suis parvenu à m'en procurer, et un examen attentif m'a convaincu qu'il était beaucoup plus voisin des tingis que des réduves dont je l'avais alors rapproché; j'ai donc cru devoir le reproduire de nouveau sur le tableau de cette famille. (*Voyez* pour sa description page 7.)

(1) C'est par erreur que dans le tableau ce dernier nom se trouve conservé.

XIIe Famille. — CIMICITES.

Antennes cylindriques. — *Tarses* à articles peu distincts et terminés par des crochets insérés au milieu de l'extrémité du dernier article. — *Gaîne du suçoir* n'offrant que deux ou trois articles distincts. — *Labre* court, sans stries. — *Corps* aplati, déprimé.

Pattes postérieures non-propres à sauter.	Dern. art. de l'ant. ovalaire.	Rostre plus long que la tête.	Ant. de 4 art.	insérées sous le chaperon .	4. *Megymenum.*
				— à découvert . .	5. *Aradus.*
			Antennes de 5 art.		6. *Piestosoma.*
		Rostre plus court que la tête.			7. *Brachyrhynchus.*
	Dernier art. de l'antenne sétiforme.				1. *Cimex.*
propres à sauter.	Rostre inséré sous le chaperon .				2. *Acanthia* (1).
	— à découvert				3. *Pedetieus.*

(1) *Nota.* Ce genre est placé dans les dernières méthodes après les Pelegonus, avec lesquels il a effectivement beaucoup de rapports; mais il me semble être aussi très voisin des Cimex: c'est un de ces chaînons latéraux qu'il est impossible de suivre.

Genre 1. Cimex. *Linn.* — *Acanthia.* Fab.

Antennæ ferè setaceæ; articulis 4: 1° brevi, 2° valido, 3° 4°que longissimis, gracillimis; 4° ad apicem sensim haud increscente. — Rostrum breve, pedum anticorum basim haud superans. — Tarsi breves; articulus tertius 2° breviori; unguiculis simplicibus, validis. — Corpus valdè depressum, apterum.

Corps large, très aplati; tête avancée entre les antennes; corselet transversal, arrondi latéralement; écusson large, transversal, triangulaire; hémélytres très courts; pattes assez longues.

Acanthia lectularia. Fab. Syst. rh. 112, n° 1.

Genre 2. ACANTHIA. *Latr.* — *Lygæus.* Fab. — *Cimex.* Linn.

Antennæ ad rostri basim insertæ; articulo 1° subinflato, sequentibus tenuibus; 2° longissimo; ultimis 2 æqualibus. — Rostrum elongatum, sub clypeo acutè porrecto insertum. — Tarsi tenues, unguiculis simplicibus. — Pedes postici valdè elongati, saltatorii.

Tête transversale; yeux grands; corselet transversal, échancré en arrière au milieu; écusson très grand, triangulaire, divisé transversalement par le milieu; hémélytres couvrant tout l'abdomen.

Ils sautent avec facilité.

Lygæus saltatorius. FAB. Syst. rh. 239, 184.

Genre 3. PEDETICUS. *Mihi.* (πηδητικὸς, habens artem saltandi.)

Antennæ ad rostri basim insertæ; articulo 1° subinflato, 2° gracili sat elongato; ultimis 2 ovatis, subinflatis. — Rostrum sat elongatum, ad capitis apicem extùs insertum. — Tarsi tenues, unguiculis simplicibus. — Pedes postici valdè elongati, saltatorii.

Même forme que les Acanthies.

Ce genre renferme plusieurs insectes de nos environs, de taille assez petite.

Pedeticus marmoratus. MIHI.

Long., 2 lign.; larg., 1 lign.

Niger, antennarum articulis 2 primis antennisque flavescentibus, hemelytris albo nigroque marmoratis. (Paris.)

Genre 4. MEGYMENUM. *Serv. Guér.*

Antennæ mediocres, sub clypei margine insertæ, articulis compressis, dilatatis : 1° brevi, 2° elongato, 3° cæteris latiori, 4° ovato. — Rostrum sat breve, in pectoris sulco subelongato incumbens, sulci

marginibus basi marginatis.—Tarsorum articulus 1us magnus, 2us sat brevis, ultimus elongatus, unguiculis simplicibus.

Corps un peu élevé, tête non rétrécie en arrière, chaperon un peu avancé et légèrement bifide en avant, corselet à angles antérieurs avancés et formant une sorte d'aile de chaque côté; écusson très grand, arrondi en arrière; bords de l'abdomen dentelés, pattes fortes.

Nous ne connaissons de ce genre qu'une seule espèce; elle est de la Nouvelle-Guinée.

Megymenum dentatum. Guérin. Voyage de Duperrey; Insectes, pl. 12, f. 1.

Genre 5. Aradus. *Fab.* — *Cimex.* Linn. — *Acanthia.* Schrank. — *Coreus.* Schell.

Antennæ 4-articulatæ, sat breves, antè oculos insertæ; articulo 1° globoso, 2° cæteris unâ longiori, 3° 4°que subæqualibus, ultimo apice subacuminato. — Rostrum sat breve, in pectorali sulco rostro multò longiori incumbens, sulci marginibus basi carinatis. — Tarsi minuti, articulis 2 primis brevissimis, 3° elongato, unguiculis simplicibus.

Corps très aplati; tête à partie antérieure avancée entre les antennes, rétrécie en arrière en forme de cou; yeux globuleux, très proéminents; corselet transversal, à bords latéraux dentelés; hémélytres ne couvrant pas les côtés de l'abdomen; pattes assez grêles.

Aradus annulicornis. Fab. Syst. rh. p. 118, 7.

Genre 6. Piestosoma. *Mihi.* (πιεςὸς, expressus; σῶμα, corpus.)

Antennæ 5-articulatæ, breves, validæ, articulis 4 primis latitudine æqualibus, basi angustatis: 1° brevi, sequentibus 2 æqualibus, longitudine mediocri; 4° glandiformi, ultimum ferè totum involvente. — Rostrum breve, pectorali sulco lateribus carinatâ subrotundâ

marginato, pedum anticorum basim haud superante. — Tarsorum articulus 1us vix conspicuus, unguiculi simplices.

La forme des insectes de ce genre est semblable à celle des Aradus. Hémélytres recouvrant tout l'abdomen.

Aradus depressus. FAB. Syst. rh. 119, 10.

Genre 7. BRACHYRHYNCHUS. *Mihi.* (βραχὺς, brevis; ῥύγχος, rostrum.) — *Aradus.* Fab.

Antennæ 4-articulatæ: 1° sæpiùs globoso; sequentibus 2 subæqualibus, elongatis; ultimo ovato. — Rostrum brevissimum, sulco marginibus haud elevatis sub capite solùm excavato incumbens. — Tarsorum unguiculi simplices.

Forme des Aradus.

Ier Sous-genre. ANEURUS. *Curtis.* — *Aradus.* FAB.

Antennarum articulus 1us globosus, ultimo cæteris multò longiori.

Aradus lævis. FAB. Syst. rh. 119, 2. — CURTIS. Br. Ent. pl. 86.

IIe Sous-genre. BRACHYRHYNCHUS.

Antennarum articulus 1us globosus, ultimo ovato, præcedentis longitudine.

Brachyrhynchus orientalis. MIHI.

Long., 4 lign.; larg., 2 lign. 1/2.

Elongatus, niger, spinâ penès oculum utrumque et aliâ utrinquè ad basim antennarum validâ, femoribus subinflatis. (Java, Cochinchine, Sumatra.)

IIIe Sous-genre. DYSODIUS. *Lep. Serv.*

Antennarum articulus 1us elongatus, validus, inflatus, ultimo præcedenti breviore, thorace semilunari, angulis anticis anticè valdè productis, rotundatis.

Aradus lunatus. FAB. Syst. rh. 117, 2.

*XIII*e *Famille.* — PENTATOMITES.

Antennes filiformes ou plus grosses à l'extrémité. — *Tarses* à premier article au moins aussi long que les autres. — *Ocelles* très apparentes. — *Gaîne du suçoir* offrant quatre articles distincts. — *Labre* long, offrant des stries en dessus. — *Corps ovoïde* plus ou moins plane. — *Écusson* n'atteignant pas l'extrémité de l'abdomen.

- Crochets des tarses
  - portant une membrane.
    - Antennes insérées sous la tête.
      - Tête transversale.
        - découpée en avant. — Antennes coudées. . . . . 1. *Phloea.*
        - entière. — droites. . . . . 2. *Dryptocephala*
      - — alongée. . . . . 3. *Discocephala.*
    - Antennes insérées à découvert. . . . . 4. *Phyllocephala.*
    - Abdomen se prolongeant en pointe sur la poitrine.
      - Sternum mutique. — Antennes de 5 articles. . . . . 5. *Asponsgopus.*
      - — caréné. — —— de 4 articles. . . . . 6. *Rhaphugaster.*
      - Sternum caréné.
        - Antennes de 5 articles. . . . . 8. *Oncomeris.*
        - — de 4 articles. . . . . 11. *Acanthosoma.*
        - Corselet avancé sur l'écusson. . . . . 12. *Edessa.*
        - — non avancé. . . . . 7. *Tessaratoma.*
    - Abdomen mutique.
      - — mutique.
        - Pattes épineuses. . . . . 13. *Agapophyta.*
        - Tête arrondie ou carrée. — Antennes de 4 art. . . . . 10. *Cydnus.*
        - — de 5 art. . . . . 14. *Dinidor.*
      - — mutiques.
        - Tête pointue. — Antennes de 4 art. . . . . 9. *Pentatoma.*
        - Rostre long. . . . . 16. *Atelocera.*
        - —de 5 art. — Antennes découvert. . . . . 15. *Halys.*
          - — court.
            - — reçues sous le rebord du corselet. . 1 17. *Megarhynchus.*
            - — — 1 *Elia.*
  - simples.
    - Antennes coudées. . . . . 1. *Phloea.*
    - — droites. . . . . 2. *Dryptocephala*
    - . . . . . 3. *Discocephala.*
    - . . . . . 4. *Phyllocephala.*
    - . . . . . 5. *Asponsgopus.*
    - . . . . . 6. *Rhaphugaster.*
    - . . . . . 8. *Oncomeris.*
    - . . . . . 11. *Acanthosoma.*
    - . . . . . 12. *Edessa.*
    - . . . . . 7. *Tessaratoma.*
    - . . . . . 13. *Agapophyta.*
    - . . . . . 10. *Cydnus.*
    - . . . . . 14. *Dinidor.*
    - . . . . . 9. *Pentatoma.*
    - . . . . . 16. *Atelocera.*
    - . . . . . 15. *Halys.*

Genre 1. PHLOEA. *Lep.* et *Serv.* — *Cimex.* Drur.

Antennæ fractæ, filiformes, antè oculos sub capitis margine insertæ, articulis 4 : 1° brevissimo, vix conspicuo ; 2° elongato, sat valido ; ultimis 2 gracilibus. — Rostrum elongatum, ultrà pedes posticos productum. — Tarsorum articulus ultimus longior ; uncis simplicibus. — Corpus depressum, lateribus membranaceis variè incisis.

Tête triangulaire, yeux globuleux, visibles en-dessus et en-dessous de la tête ; corselet transversal, largement rebordé et anguleux ; abdomen offrant un large rebord ; écusson assez grand, triangulaire ; pattes moyennes.

Insecte singulier du Brésil.

Cimex corticatus. DRUR. Ins. t. 2, pl. XL. PHLOEA *cassidoïdes.* SERV. ET LEPEL. Encyclopédie. — GUÉRIN. Iconogr. du Règne animal, ins. pl. 55, fig. 5.

Genre 2. DRYPTOCEPHALA. *Mihi.* (δρύπτω, lacero; κεφαλή, caput.)

Antennæ graciles, quinque-articulatæ, sub capite insertæ ; articulo 2° longissimo. — Rostrum capite subtus, in sulco pectoris insertum. — Tarsi sat validi, articulis 2 brevibus, globosis, ultimo longiori ; uncis simplicibus. — Clypeus 4-incisus.

Corps large, aplati ; tête transversale découpée ; yeux petits, globuleux, placés latéralement en arrière ; corselet grand, arrondi latéralement, beaucoup plus large que la tête, même en avant ; écusson triangulaire ; partie membraneuse des hémélytres offrant des nervures à peine visibles ; pattes moyennes ; cuisses postérieures assez longues.

Dryptocephala Brullei. MIHI.

Long., 4 lig. ; larg., 3 $\frac{1}{2}$.

Sordidè lutea, punctis nigricantibus vagis conspersa, tho-

racis posticâ parte transversè elevatâ, hemelytris basi foràs angulatis, hemelytrorum membranaceâ parte albâ, antennis nigris. (Brésil.)

J'ai dédié cette espèce à mon ami Auguste Brullé, membre de l'expédition scientifique en Morée.

Genre 3. Discocephala. *Mihi.* (δίσκος, discus; κεφαλὴ, caput.)

Antennæ sub capitis margine insertæ, longæ, filiformes, articulis 4, 2° longissimo. — Rostrum gracile, in pectorali sulco haud insertum. — Tarsorum articulus 1us sat validus, 3us longissimus; unci simplices. — Clypeus latus, transversus, anticè rotundatus.

Corps aplati, ovalaire; tête transversale, arrondie en avant; yeux très saillants, placés à l'angle postérieur de la tête; corselet transversal, presque carré; écusson très grand, allant presque jusqu'à l'extrémité de l'abdomen : celui-ci large, tous ses anneaux échancrés en dessous au milieu.

Discocephala marmorea. Mihi.

Long., 5 lig.; larg., 2 ½.

Sordidè luteo-fusca, maculis nigris, longitudinaliter in thorace dispositis, antennis et abdominis lateralibus nigro-annulatis, abdomine pedibusque nigro punctatis. (Brésil.)

Genre 4. Phyllocephala. *Mihi.* (φύλλον, folium; κεφαλὴ, caput.)

Antennæ breves, antè oculos sub capitis margine antico bifido, in folii modum producto, insertæ, post articulum 1um fractæ; articulo ultimo cæteris longiori. — Rostrum breve, posticè sub capitis margine producto, in sulco pectorali insertum. — Tarsi validi, articulo 1° subquadrato; uncis simplicibus.

Tête triangulaire, remarquable par l'avance en feuille de son bord antérieur; yeux très petits, arrondis, placés latéralement; corselet large en arrière; écusson grand; hémélytres presque entièrement coriaces, la partie membraneuse présentant de fortes nervures ramifiées; pattes longues.

Phyllocephala senegalensis.

Long., 7 lig.; larg., 4.

Corpus subrugosum, obscurè luteum, thorace anticè lineâ transversâ elevatâ; hemelytrorum membranaceâ parte hyalinâ nervis nigris. (Sénégal.)

Nota. Le *Pentatoma Ægyptiaca* Lefebvre (Magasin d'Entomologie de Guérin, pl. 20), me paraît devoir rentrer dans ce genre; sa tête offre également un prolongement bifide, mais bien moins prononcé que dans l'espèce du Sénégal.

Genre 5. Aspongopus. *Mihi.* (α, privatif; σπόγγος, spongia pro membrana.) — *Edessa.* Fab.

Antennæ antè oculos insertæ, articulis 1° brevi, 2° longiori, 3° subbreviori; ultimis 2 subcompressis; ultimo ovato. — Rostrum brevissimum, longitudine pedes anticos haud superans. — Tarsorum articulus primus validus, uncis simplicibus.

Tête très petite, rétrécie en avant; corselet grand, large; écusson rétréci vers ses deux tiers postérieurs et arrondi à l'extrémité.

Tous les insectes qui rentrent dans ce genre nous paraissent exotiques.

Edessa janus. Fab. Syst. rh. 151, 23.

Nota. C'est par erreur que ce savant donne à cette espèce l'Amérique pour patrie; elle est des Indes orientales.

Genre 6. Rhaphigaster. *Mihi.* (ραφὶς, acus, γαστὴρ, venter.) — *Cimex* et *Edessa.* Fab. — *Pentatoma.* Latr. Lep. Serv.

Antennæ longæ, antè oculos insertæ, articulis 5 : 1° brevi, cæteris filiformibus, 2° elongato, ultimis 3 subæqualibus. — Rostrum sub capite insertum ; abdominis 1o segmento acutè producto hujus apicem excipiente. — Tarsi sat validi, articulis 1° et 3° magnis, uncis membranâ instructis.

Tête moyenne, yeux ronds ; corselet large en arrière ; écusson grand, pointu ; pattes grêles, cuisses longues.

* Espèces à côtés de l'abdomen débordant en arrière les hémélytres : insectes exotiques.

Cimex nigripes. Fab. Syst. rh. 149, 17.

** Espèces à abdomen non élargi en arrière.

Cimex grisea. Fab. Syst. rh. 171, 87.

Ajoutez : *Pentatoma chloris,* Palis. Beauv. Ins. d'Afr. et d'Amérique.—*P. 4-maculata.* Encycl.— *P. liturata.* Fab.

Genre 7. Tessaratoma. *Lep. et Serv.* — *Edessa.* Fab. — *Cimex.* Thunberg.

Antennæ sat validæ, brevissimæ, antè oculos insertæ, articulis 4 : 1° brevi, sequentibus 2 subelongatis, ultimo inflato, ovato. — Rostrum brevissimum ; apice sub sterni carinâ depressâ productum. — Tarsorum articulo 1° valido, uncis membranâ instructis.

Corps grand, tête petite, yeux globuleux ; corselet grand, convexe, prolongé au-dessus de l'écusson ; celui-ci assez petit, presque triangulaire ; pattes moyennes.

Grands insectes, tous exotiques, des Indes Orientales.

Cimex chinensis. Thunberg. Dissertationes, t. 3, p. 165,

pl. 8, f. 15. — Tessaratoma Sonneratii, Encyclop. X, part. 2, p. 590. GUÉRIN, Icon. du Règne animal. Ins. pl. 55, f. 4.

Ajoutez : *Edessa papillosa.* FAB. Syst. rh. 150, 19, etc.

Genre 8. ONCOMERIS. *Mihi.* (ὄγκος, massa; μηρὸς, femur.) — *Tessaratoma.* GUÉRIN.

Antennæ antè oculos insertæ, articulis 4; 1° brevissimo. — Rostrum ad basim undiquè subcarinatum; abdominis 1° segmento valdè producto hujus apicem excipiente. — Tarsi validi, uncis membranâ instructis.

Tête très petite, atténuée en avant; corselet très grand, très large; écusson grand, triangulaire; abdomen dépassant latéralement les hémélytres; pattes fortes, cuisses postérieures grandes, renflées et arquées.

Nous ne connaissons qu'une espèce de ce genre; c'est un grand et bel insecte de la Nouvelle-Hollande.

Tessaratoma flavicornis. GUÉRIN, Voyage Duperrey, partie entomologique, pl. 12, 2.

Genre 9. PENTATOMA. *Latr.* — *Cimex.* Fab.

Antennæ sat longæ, antè oculos insertæ. — Rostrum pedes posticos saltem attingens. — Tarsi sat validi; uncis membranâ instructis.

Corps plus ou moins déprimé; tête assez petite, ordinairement arrondie ou carrée en avant; corselet large; écusson grand; pattes assez longues.

Genre très nombreux en espèces (1).

(1) *Nota.* M. Guérin a formé, dans le Voyage autour du Monde de M. Duperrey, avec quelques Pentatoma à corps aplati, un nouveau genre, celui de *Platycoris;* nous avouons que les caractères qu'il lui assigne ne nous paraissent pas assez essentiels pour son adoption.

Ier Sous-genre. PENTATOMA.

Oculi paulò prominuli, corpus subelongatum, pedes medii.

Cimex rufipes. FAB. Syst. rh. 156, 5.

Ajoutez : *C. dissimilis, custos, bidens,* Fab.

IIe Sous-genre. EURYDEMA.

Oculi transversi, caput latum, corpus subrotundum, pedes longissimi.

Cimex oleracea. FAB. Syst. rh. 177, 112.

Ajoutez : *C. festiva, cœrulea, albo-marginella, biguttata, ornata, bicolor.* Fab., et *Pent. yolofa.* GUÉRIN. Icon. du Règne animal. Ins. pl. 55, f. 2.

Genre 10. CYDNUS. *Fab.* — *Pentatoma* des auteurs.

Antennæ oculos subtus insertæ; articulis 5 : 1° brevi, 2° sat elongato, ultimis 3 validis. — Rostrum brevissimum, sub capitis margine insertum, vix usquè ad pedes anticos productum. — Tarsi gracillimi ; articulis 1° et 3° elongatis ; uncis membranâ tenui instructis. — Pedes valdè spinosissimi.

Corps discoïdal, tête ronde ; corselet presque carré, échancré en avant ; écusson triangulaire, large, court ; pattes très épineuses.

Insectes de taille assez petite, revêtus de couleurs sombres ; la plupart sont européens.

Cydnus tristis. FAB. Syst. rh. 185, 7.

Ajoutez : *C. nigrita, morio, marginatus, flavicornis.* Fab.

Genre 11. ACANTHOSOMA. *Curtis.* — *Cimex.* Fab. — *Pentatoma.* Latr. Lep. Serv.

Antennæ sat longæ, antè oculos insertæ, articulis 5 ; 1° elongato,

subarcuato, cæteris subæqualibus.—Rostrum sub capite insertum, segmento 1° abdominis acutè producto hujus apicem excipiente. — Tarsi breves; uncis membranâ instructis. — Pectus in modum avium sterni carinatum.

Corps alongé, tête moyenne, corselet transversal en arrière; écusson assez court, triangulaire; partie membraneuse des hémélytres grande; pattes moyennes.

Cimex hœmorrhoidalis. Fab. Syst. rh. 160, 72. — Curtis Brit. ent., pl. 28.

Ajoutez : *C. Stollii.* Encyclop. 10, 53, 2. — *C. bispinus.* Wolf.

Genre 12. Edessa. *Fab.* — *Pentatoma.* Encycl.

Antennæ longæ, graciles, antè oculos insertæ; articulis 1° et 2° brevibus, 3° et 4° longioribus. — Rostrum breve, ultrà pedes anticos vix productum; sterni carenâ anticè et posticè bifidâ hujus apicem excipiente. — Tarsorum articuli 1us et 3us magni; unci membranâ instructi.

Tête petite, rétrécie en avant, corselet grand, large; écusson grand, triangulaire; pattes moyennes.

Genre très nombreux; toutes les espèces que nous connaissons sont de l'Amérique. Ce sont généralement d'assez grands insectes à couleurs ternes, vertes ou brunes.

Ier Sous-genre. Edessa.

Corpus ovatum, sterni carenâ elongatâ, apice et basi valdè bifidâ, rostro brevi.

Edessa corvus. Fab. Syst. rh. 146, 2.

Ajoutez : *Pentatoma bubalus, luteicorne, politum.* Encyclop.

IIe Sous-genre. BRACHYSTETHUS. *Mihi.* (βραχὺς, brevis; στῆθος, pectus.)

Corpus latum, subrotundum; sterni carenâ latâ, depressâ, brevissimâ, antè ferè truncatâ; rostro longitudine mediocri.

Brachystethus marginatus. MIHI.

Long., 9 lign.; larg., 7 lign.

Fuscus, thorace et scutello punctis nigris profundè et vagè conspersis, thoracis lateribus et hemelytrorum baseos marginibus pallidè flavis, pedibus fusco-ferrugineis. (Brésil.)

Genre 13. AGAPOPHYTA. Guérin.

Antennæ sat elongatæ, articulis 4: 1° brevi valido, 2° longissimo, 3° et 4° æqualibus, elongatis. — Rostrum breve, pedum anticorum basim vix superans. — Tarsorum articulus 2us brevissimus; unguiculi membranâ instructi. — Sternum haud carinatum, posticè bifidum.

Tête avancée antérieurement; corselet assez grand, écusson élargi, pattes assez longues.

Faciès des Edessa; nous n'en connaissons qu'une espèce; elle est de la Nouvelle-Hollande.

Agapophyta bipunctata. GUÉRIN, voyage Duperrey. Insectes, pl. 11, f. 15.

Genre 14. DINIDOR. *Latr.*

Antennæ sat crassæ, 4-articulatæ; art. 1° brevi, sequentibus æqualibus. — Rostrum plùs minùsve longum. — Tarsorum articulus 2us brevissimus, unguiculi membranâ instructi. — Sternum muticum; thorax suprà scutellum haud productus.

Corps assez large, aplati; corselet transversal; écusson grand; hémélytres larges; pattes assez longues.

Tous les insectes de ce genre sont exotiques.

1er Sous-genre. DINIDOR. *Latr.*

Rostrum pedes posticos attingens.

Dinidor maculatus. MIHI.

Long., 6 lig.; larg., 4 ½.

Punctatus, pallidè flavus, nigro maculatus, abdomine ferrugineo, antennis pedibusque nigro annulatis. (Brésil.)

IIe Sous-genre. EUSTHENES. *Mihi.* (εὐσθενής, robustus.)

Rostrum breve, ultra pedes anticos vix productum. — Tarsorum articulus primus latus, infrà spongiosus.

Tessaratoma robusta. LEP. et SERV. Enc. X, pag. 591.

Et plusieurs autres espèces de l'Inde.

Genre 15. HALYS. *Fab.*

Antennæ longæ, antè oculos insertæ, articulis 5: 1o sat valido, cæteris gracilibus. — Rostrum longissimum. — Tarsi validi, articulis 1o et 3o magnis; uncis membranâ instructis. — Corpus depressum, caput attenuatum.

Tête avancée, atténuée; yeux grands, arrondis; corselet large en arrière; écusson grand, triangulaire; pattes assez longues.

Toutes les espèces que nous connaissons sont exotiques.

Halys mucorea. FAB. Syst. rh. 183, 11.

Ajoutez : *H. dentata.* Fab. — *H. hellenica.* Lefèbvre. Magasin de Zoologie par Guérin, 1re année; Ins. no 24.

Nota. Ce genre réunit des espèces dont le faciès est tellement semblable que nous avons cru devoir le conserver; cependant nous avouons que nous n'avons pu lui trouver de caractères génériques bien tranchés.

Genre 16. ATELOCERA. *Mihi.* (ἀτελὴς, imperfectus; κέρας, cornu.)

Antennæ antè oculos insertæ, articulis 4, 1° brevissimo, valido, 2° valdè elongato, inflato, in medio excavato, ultimis 2 gracilibus. — Rostrum sat longum, pedes posticos ultrà productum. — Tarsorum articulo 3° elongato, uncis membranâ instructis.

Corps plan, semblable à celui des Halys. Tête avancée; corselet large en arrière; écusson grand; pattes moyennes.

Nous ne connaissons qu'une seule espèce de ce genre qui a le faciès des Halys.

Atelocera armata.

Long., 9 lig.; larg., 5 lig.

Fusco punctata, capite lineis longitudinalibus, lineâ thoracis mediâ, maculis 3 minutis ad basim scutelli, maculâ ad hemelytri utriusque medium luteis; abdominis lateralibus luteo-annulatis; thoracis lateribus subtilissimè punctatis; antennis pedibusque nigris; femoribus basi fuscis; capite maris anticè spinulis 2 bifidis erectis. (Sénégal.)

Genre 17. MEGARHYNCHUS. *Mihi.* (μέγας, magnus; ῥύγχος, rostrum). — *Ælia.* Fab.

Antennæ sat breves, antè oculos insertæ; articulis 1° brevissimo, cæteris subæqualibus. — Rostrum brevissimum, pedes anticos usquè haud productum. — Tarsorum articulo 1° magno, elongato, 2° brevissimo, uncis membranâ instructis.

Corps alongé, tête prolongée en pointe bifide, écusson long, pattes moyennes.

Megarhynchus elongatus. MIHI.

Corpus valdè elongatum, fusco-flavescens, thoracis lateri-

bus nigris, margine extremo thoracis et hemelytrorum pallide flavescente; hemelytris fuscis; antennis rubris; corpore subtus flavescente, punctis nigris in lineas laterales dispositis maculatis. (Cochinchine et Java.)

Genre 18. Ælia. *Fab.*

Antennæ sub thoracis margine antico et remoto insertæ, articulis 1° subconico, sequentibus 2 filiformibus, gracilibus, ultimis 2 ovatis, subinflatis. — Rostrum sub capite insertum, pedes posticos usque productum. — Tarsorum articuli 2us et 3us magni, unci terminales simplices.

Corps ovale, tête plus ou moins atténuée en avant; corselet élargi en arrière; écusson très grand, triangulaire, arrondi en arrière; pattes moyennes.

Insectes de taille moyenne ou assez petite, de couleur pâle.

Ælia acuminata. Fab. Syst. rh. 189, 6.

Nota. Nous ne connaissons pas le genre Heteroscelis, Latr., fondé sur un pentatome de Cayenne, à tête cylindrique, et dont les jambes antérieures forment une palette demi-ovalaire (*Voyez* Règne anim., 2e édit., t. 5, p. 194).

XIVe Famille. — LES SCUTELLERITES.

Antennes filiformes ou plus grosses à l'extrémité. — *Tarses* à premier article au moins aussi long que les autres, les crochets offrant une pelotte membraneuse à leur base. — *Ocelles apparents* (1). — *Gaîne du suçoir* offrant quatre articles distincts. — *Labre* long, offrant des stries en des-

(1) Je ne connais pas le genre Canopus de Fabricius. Selon M. Dalman, il doit rentrer dans cette famille. Il lui donne pour caractère principal de n'avoir pas d'ocelles. Il me paraît bien probable qu'en l'examinant plus attentivement on lui en découvrirait. Je crois que cet insecte doit être voisin de mon genre Coptosoma.

sus. — *Corps* ovoïde plus ou moins aplati. — Écusson atteignant l'extrémité de l'abdomen.

1er segment de l'abdomen
- caréné . . . . . 11. *Stiretrus.*
- mutique.
  - Pattes épineuses. . . . . 10. *Odontoscelis.*
  - Pattes non épineuses.
    - Dernier artic. des tarses plus long que tous les autres réunis. . . . . 9. *Coptosoma.*
    - Dernier artic. des tarses pas plus long que le premier. . Yeux très préominents. . . . . 8. *Podops.*
      - Yeux peu proéminents.
        - Antennes simples.
          - à artic. droits.
            - Antennes à derniers articles dilatés. . . . . 7. *Discocera.*
            - à deux articles arqués . . . . . 6. *Scutiphora.*
            - allant en diminuant jusqu'à l'extrémité. . . 5. *Calidea.*
            - allant en grossissant. . . insérées sous le rebord détaché du corselet. . . . . Tarses dentelés. . . 1. *Odontotarsus.*
              - non dentelés. . . 2. *Eurygaster.*
              - non inséré sous le rebord du corselet. . . . Rostre inséré sous un rebord de la tête. . . . . 3. *Graphosoma.*
                - inséré à l'extrémité de la tête. 4. *Scutellera.*

Genre 1. ODONTOTARSUS. *Mihi.* (ὀδοὺς, dens; τάρσος, tarsus.)

Antennæ sat breves, sub thoracis margine antico et remoto insertæ, articulis 3 primis gracilibus, subæqualibus, ultimis 2 longioribus, subdilatatis. — Rostrum ad capitis marginem anteriorem insertum, sat validum, ultrà pedes secundi paris productum. — Tarsi validi, subtus dentati, articulis 1° magno, 2° parvo, cordiformi, 3° subquadrato.

Corps convexe, tête prolongée en pointe; corselet convexe, anguleux en arrière de chaque côté; écusson couvrant tout l'abdomen et le dépassant un peu en arrière en se rétrécissant et en se prolongeant; pattes moyennes.

Nous ne connaissons qu'un seul insecte qui rentre dans cette division; il est d'Europe.

Cimex purpureo-lineatus. Rossi. Fn. Etr. t. 2, p. 223, n° 1291.

Genre 2. EURYGASTER. *Mihi.* (εὐρὺς, latus; γαστὴρ, venter).
— *Tetyra.* Fab.

Antennæ oculos subtus, sub thoracis producto et remoto margine insertæ, articulis 1° ovato, 2° longo, arcuato, 3° sat brevi, ultimis subcompressis, 5° ovato. — Rostrum sub capitis margine insertum, pedum posticorum basim attingens. — Tarsi sat validi, articulo 1° et 3° crassis, 2° breviori.

Corps large, tête presque triangulaire, antennes se repliant dans le repos sous le corselet, celui-ci étroit en avant et très large en arrière; écusson alongé, presque aussi large à son extrémité qu'à sa base, et ne couvrant pas les côtés de l'abdomen; pattes moyennes.

Insectes de taille moyenne, revêtus de couleurs sombres et peu brillantes.

Ier Sous-genre. EURYGASTER.

Corpus latum, depressum, thoracis marginibus remotis et anticè rectè truncatis; abdomen posticè hemelytris latius.

Tetyra hottentota. FAB. Syst. rh. 136, 37.

Ajoutez : *T. maura, nigra, picta.* Fab.

IIe Sous-genre. TRIGONOSOMA.

Corpus subtùs valdè gibbum, abdomine subtriangulari, thoracis marginibus anticè remotis, oculos foras cingentibus.

Tetyra nigellæ. FAB. Syst. rh. 140, 55.

IIIe Sous-genre. AGONOSOMA. *Mihi.* (α, priv.; γωνία, angulus; σῶμα, corpus.)

Corpus ellipticum, subelevatum, capite valdè crasso, scutello abdomine toto obtegente, antennarum articulis 3 primis subæqualibus, 4° longiori, subdepresso, 5° elongato, ovato.

Ce sous-genre renferme un petit nombre d'insectes exotiques, de couleur brune, avec des lignes de couleurs différentes.

Agonosoma flavo-lineata. MIHI.

Pallidè fuscus, lineâ capitis longitudinali unicâ, lineis thoracis longitudinalibus 3, *alterâ scutelli anterioris partis; capitis, thoracis, scutellique marginibus et puncto ad scutelli apicem flavicantibus; lineis nigro marginatis.* (Bengale.)

Genre 3. GRAPHOSOMA. *Mihi.* (γράφω, scribo; σῶμα, corpus.) — *Tetyra.* Fab.

Antennæ mediocres, antè oculos insertæ; articulis 3 primis gracillimis, 2° valdè elongato, 1° et 3° brevibus, ultimis 2 subdilatatis, ovatis, villosulis. — Rostrum sub capitis margine impressum, pedes posticos haud attingens.—Tarsi valdè crassi, articulis 1° et 3° maximis, 2° minuto.

Corps déprimé en dessus; tête triangulaire, presque pointue en avant; corselet étroit, rétréci antérieurement, élargi en arrière; écusson presque triangulaire, couvrant toute la largeur de l'abdomen à la base et débordé latéralement par l'abdomen en arrière; pattes moyennes.

Insectes de taille moyenne, vêtus de jolies couleurs.

Tetyra semi-punctata. FAB. Syst. rh. 135, 33.— *nigro lineata.* FAB. Syst. rh. 135, 32.

Genre 4. SCUTELLERA. *Latr.* — *Tetyra.* Fab.

Antennæ sat longæ, in tuberculo sub oculos insertæ, articulis 1° et 2° sat brevibus, 3 et 4° elongatis; ultimo breviori. — Rostrum margine anteriore capitis insertum, validum, longum, sæpè usquè ad apicem abdominis productum. — Tarsi subtus villosi, articulis 1° et 3° longis, 2° breviori. — Corpus rotundato-ovatum, subbreve.

Tête presqu'en pointe en avant; corselet large en arrière; écusson couvrant tout le dessus du corps; pattes grêles et longues.

Genre très nombreux, composé d'insectes de taille assez grande ou moyenne, souvent revêtus de belles couleurs; la plupart sont exotiques.

Tetyra cyanipes. FAB. Syst. rh. 133, 23.

Ajoutez : *T. Fabricii.* LIN. Mantiss. 534. — *T. pedemontana.* FAB. Syst. rh. 137, 42. — *Scutellera Schonherii.* ESCH. Entom. n° 72, p. 99, pl. 2, f. 1.

Genre 5. CALIDEA. *Mihi.* (καλὴ, pulchra; ἰδέα, visus, forma.) — *Tetyra.* Fab.

Antennæ longæ, antè oculos insertæ, articulis 1° valido, 2° brevi, sequentibus 3 subæqualibus, subcompressis, quorum ultimo graciliori. — Rostrum pedum posticorum basim saltem attingens. — Tarsi subtus spongiosi, articulis 1° et 3° elongatis, 2° breviori. — Corpus ovato-elongatum.

Tête ovale, yeux un peu alongés; corselet convexe; écusson grand, couvrant tout le dessus de l'abdomen; pattes assez longues.

Beaux insectes, souvent d'assez grande taille, et remarquables par la beauté et la richesse de leurs couleurs. Toutes les espèces sont exotiques et habitent les contrées les plus chaudes des deux continents.

Tetyra signata. FAB. Syst. rh. 129, 7.

Ajoutez *T. Stockeri*, *dispar.* FAB.— *T. duodecim-punctata.* Fab. *T. stolida* Lin. — *T. eques.* Fab. — *T. germarii* Esch. Entom. 1822, n° 73, p. 100, pl. 2, f. 2, etc.

Genre 6. SCUTIPHORA. *Guérin.*

Antennæ 5-articulatæ, 1° brevi, 2° longissimo, arcuato, 3° punctiformi, ultimis 2 æqualibus. — Rostrum pedum posticorum basim haud attingens. — Tarsorum articulus 1us elongatus, unguiculis membranâ instructis.

Forme du genre *Calidea.*

Nous ne connaissons qu'une seule espèce de ce genre; elle est de la Nouvelle-Guinée.

Scutiphora rubro-maculata. GUÉRIN. Voyage de Duperrey, partie entomologique, pl. 11, f. 7.

Genre 7. DISCOCERA. *Mihi.* (δίσκος, discus; κέρας, cornu.)

Antennæ articulis 3 primis cylindricis, 2° elongato, 4° ovato, disci formam fingente, 5° compresso, lato, lineari. — Rostrum pedum 2^i paris basim attingens. — Tarsi subtus spongiosi, articulis 1° et 3° elongatis, 2° breviori.

Corps large, très bombé, court; tête presque carrée; yeux saillants; angles postérieurs du corselet un peu saillants; écusson ne couvrant pas les côtés de l'abdomen, même à la base; pattes longues.

Discocera ochrocyanea. LEP. et SERV. Encyclop. méthod., t. 10, p. 411.

Nous ne connaissons que cette espèce de décrite dans les auteurs, mais nous en possédons une seconde.

Discocera cayennensis. MIHI.

Long., 4 lig.; larg., 3 lig.

Viridi-cærulea, antennis nigris. (Cayenne.)

Genre 8. PODOPS. *Mihi.* (ποῦς, pes; ὤψ, oculus.) — *Tetyra.* Fab.

Antennæ antè oculos insertæ; articulis 1° valido, cæteris tribus sequentibus gracilioribus, subæqualibus, ultimo longiori, compresso, ovato. — Rostrum pedum posticorum basim haud superans. — Tarsorum articuli lati, validi. — Oculi valdè prominentes.

Corps assez aplati; tête un peu alongée; corselet transversal, à bords armés de pointes; écusson atteignant l'extrémité des élytres, mais n'en couvrant guère plus de la moitié en largeur, même à la base; pattes moyennes.

Insectes d'assez petite taille, de couleur obscure.

Tetyra inuncta. FAB. Syst. rh. 139, 53.

Ajoutez : *T. tengyra,* Fab., et quelques espèces du Sénégal.

Genre 9. Coptosoma. *Mihi.* (κόπτω, scindo; σῶμα, corpus.) — *Tetyra.* Fab.

Antennæ breves, oculos subtus insertæ; articulis 1° subvalido, 2° brevissimo, vix conspicuo, 3° elongato, ultimis 2° æqualibus, subelongatis, compressis, ovatis. — Rostrum subgracile, pedum posticorum basim attingens. — Tarsi articulo 1° valido, 2° brevissimo, 3° primum et secundum unâ longitudine superante. — Corpus posticè truncatum.

Corps très convexe, tronqué droit en arrière; tête arrondie; yeux assez saillants; corselet grand, transversal; écusson grand; cuisses assez longues.

Ier Sous-genre. Coptosoma.

Thorax lateribus rotundatus; abdomen scutello inermi omninò obtectum.

Insectes de petite taille, revêtus de couleurs métalliques.

Tetyra globus. Fab. Syst. rh. 143, 71.

IIe Sous-genre. Platycephala. *Mihi.* (πλατὺς, largus; κεφαλὴ, caput.)

Antennæ clypeum subtus insertæ, articulis 1is 2 brevissimis, ultimis 5 æqualibus ovatis. — Rostrum mediocre. — Tarsorum articulus 1us cæteris unâ multò longior. — Corpus postice truncatum; caput latissimum anticè rotundatum.

Tête presque aussi large que le corselet, arrondie en avant; yeux transversaux, non saillants, latéraux; corselet transversal; écusson échancré en arrière au milieu, couvrant les côtés de l'abdomen; pattes moyennes, cuisses un peu renflées.

Platycephala metallica. Mihi.

Long., 3 lig.; larg., 2 ½.

Obscurè viridi-metallicus; maculis nonnullis capitis, tho-

racis lateralibus et anticis, scutellique marginibus latis, cum pedibus luteis. (Amérique du Nord?)

Nota. Rapportez aussi à ce genre le *Scutellera papua* de Guérin (Voyage de Duperrey, Insectes, pl. 11, 6), ainsi que le *Tetyra Vahlii* de Fabricius.

IIIe Sous-genre. Oxynotus. *Mihi.*

Thorax angulatus; abdomen scutello spinâ longâ armato lateribus haud obtectum.

Insectes remarquables, tuberculeux, de couleur non métallique. Nous n'en connaissons que des espèces d'Amérique.

Ajoutez : *Tetyra gibba.* Fab. Syst. rh. 141, 63.

Genre 10. Odontoscelis. *Mihi.* (ὀδοὺς, dens; σκελὶς, pes.)
— *Tetyra.* Fab. — *Scutellera.* Palis.

Antennæ brevissimæ, oculos subtus insertæ, articulis 1° mediocri, 2° et 3° æqualibus, sat gracilibus, ultimis 2 subcompressis, ovatis. —Rostrum breve, pedum posticorum basim vix attingens.—Tarsi, articulis 2 primis globosis, ultimo subelongato; pedes valdè spinosi.

Corps un peu bombé; tête grande, arrondie; yeux un peu longitudinaux; corselet grand, transversal, arrondi latéralement; écusson très grand, couvrant presque tout le dessus de l'abdomen; pattes assez courtes, épineuses.

Insectes de taille assez petite, revêtus de couleurs obscures.

Tetyra fuliginosa. Fab. Syst. rh. 139, 50. — *Scutellera unicolor.* Palis. Beauv. Ins. afr. p. 33; hémipt. pl. 5, n° 5.

Ajoutez : *Tetyra litura.* — *T. fuliginosa.* Fab.

Genre 11. STIRETRUS. *Mihi.* (στεῖρα, carina; ἧτρον, imus venter.) *Scutellera.* Lep. et Serv.

Antennæ antè oculos insertæ, articulis 1° brevissimo, vix conspicuo, 2° sat gracili, cæteris latioribus, subcompressis. — Rostrum subvalidum; abdominis 1° segmento acutè producto rostri apicem excipiente. — Tarsi subtus villosi, spongiâ membranaceâ ad basim uncorum instructi.

Corps assez aplati; tête à peu près carrée; yeux arrondis; corselet transversal, anguleux de chaque côté; écusson s'étendant jusqu'à l'extrémité de l'abdomen, mais ne le couvrant pas latéralement à la base; pattes assez longues, surtout les cuisses.

Espèces de taille moyenne, revêtues de jolies couleurs; toutes celles que nous connaissons sont de l'Amérique du Sud.

1re *division.* Jambes antérieures dilatées.

Scutellera smaragdula. Encyclop. X, p. 410.

Ajoutez : *Scutellera* 10 *guttata.* Ibid.

2e *division.* Jambes antérieures non dilatées.

Scutellera erythrocephala. Encylop. X, p. 410.

SUPPLÉMENT.

Ce travail ayant paru successivement, feuille par feuille, plusieurs personnes ont bien voulu, pendant l'intervalle, me faire des observations, m'indiquer des erreurs et me communiquer des objets qui m'étaient alors inconnus. Je vais essayer, dans ce Supplément, de profiter des uns et des autres.

I.

Depuis la publication partielle de mon travail, j'ai eu connaissance d'une première livraison de planches, sans texte, d'un travail de M. Hahn, intitulé : *Des Insectes hémiptères,* 1er cahier; Nuremberg, 1831. Cet auteur n'ayant donné, du moins dans ce que je connais de cet ouvrage, que des planches sans caractère pour les genres nouveaux, je ne me crois pas obligé de changer les noms que j'avais déjà publiés; mais quant à ceux que je n'avais pas caractérisés dans cet *Essai*, je m'empresse de les adopter.

II.

Le grand nombre de documents nouveaux que je possède sur la famille des Réduvites m'oblige à en redonner ici le tableau complet. D'ailleurs, dans le précédent, j'avais été plusieurs fois induit en erreur par la grande difficulté que présente l'étude de l'antenne chez ces insectes : c'est ainsi que j'avais indiqué les genres *Lophocephala* et *Triatoma* comme n'ayant que trois articles; ce qui provenait de ce qu'elles n'étaient pas complètes dans les individus que j'avais eu occasion d'examiner. Dès-lors le nom du deuxième doit être changé : je lui ai substitué celui de *Conorhinus*. Cette difficulté provient 1° de ce que la grande fragilité de ces antennes, ordinairement très longues et très grêles, fait qu'elles sont presque toujours incomplètes dans les espèces exotiques de cette famille, et qu'alors il est presque impossible de s'en assurer; 2° de la présence ou de l'absence du tubercule radical qui, dans certains cas, acquiert la taille d'un véritable article, et dans d'autres est imperceptible; 3° de petits articles supplémentaires qui, assez souvent, se trouvent entre les véritables articles, comme dans le genre *Ectrichodia*.

TABLEAU DE LA FAMILLE DES RÉDUVITES.

- Cuisses antérieures renflées au milieu.
  - Antennes de plus de 5 articles.
    - Très velues. . . . . *Ectrichodia.*
    - Presque glabres (ou n'ayant que quelques poils épars). . . . . *Hammacerus.*
  - Antennes d'au plus 5 articles.
    - Cuisses antérieures avec de fortes épines.
      - Tête arrondie en arrière. . . . . *Ploiaria.*
      - — rétrécie en arrière. . . . . *Myodocha* (1).
    - Cuisses antérieures sans épines.
      - Yeux très saillants.
        - Rostre reçu entre deux tubercules. . . . . *Macrophtalmus.*
        - — non reçu entre des tubercules. . . . . *Leptopus.*
      - — ordinaires.
        - 2e article de l'antenne très épais. . . . . *Cimbus.*
        - 2e article de l'antenne non sensiblement plus épais que les derniers.
          - Sillon transversal du corselet placé en arrière.
            - Hémélytres courts. . . . . *Prostemma.*
            - — de la longueur de l'abdomen.
              - Corselet convexe. . *Peirates.*
              - — plan. . . . . *Pachynomus.*
          - Sillon transversal placé en avant.
            - Corselet convexe. . . . . *Ratymeris.*
            - — plan. . . . . *Opinus.*
- Cuisses antérieures non renflées au milieu.
  - Jambes antérieures dilatées en palettes. . . . . *Petalocheirus.*
  - Jambes antérieures ordinaires.
    - Tête prolongée horizontalement devant les yeux en forme de cône tronqué.
      - Ocelles non visibles. . . . . *Lophocephala.*
      - — visibles.
        - Antennes en forme de soie après le 2e article. . . . . *Conorhinus.*
        - — ayant tous les articles semblables. . . . . *Leptomeris.*
    - Tête arrondie en avant.
      - Antennes à dernier article en forme de soie contournée. . . . . *Reduvius.*
      - — à derniers articles cylindriques.
        - Jambes antérieures très velues. . . . . *Apiomerus.*
        - — antérieures non sensiblement velues.
          - 2e article de l'antenne au moins 2 ou 3 fois plus long que le 1er. *Harpactor.*
          - 2e article de l'antenne de la longueur du 1er. *Nabis.*

(1) Depuis la publication de ce travail nous nous sommes assurés que les *Myodocha* sont de véritables Réduvites. Il est même bien probable que c'est aussi dans cette famille que doit être placé le genre que j'ai appelé *Stenopoda*.

Nota. Le genre *Hexatoma*, que j'avais proposé, n'étant établi que d'après les planches de l'ouvrage de Palisot de Beauvois, me semble devoir être provisoirement réuni au sous-genre des *Zelus*. De toute manière son nom ne pourrait lui être conservé, ayant déjà été appliqué, par *Meigen*, à un genre de diptères.

Nous allons donner les caractères des genres établis depuis notre travail sur les Réduvites.

Genre Hammacerus. *Mihi.* — *Cimex.* Drury.

Antennæ filiformes, articulis numerosissimis, 1° sat valido, subinflato; 2° graciliori, sat elongato; sequentibus 27, singulis pilis rigidis duobus aut tribus instructis; articulo 29° longo, pubescenti [1]. — Rostrum valde arcuatum, longitudine capitis. — Tarsi villosi, antici et intermedii breves, articulo 1° vix conspicuo, 2° cæteris longiori; postici articulis 1° et 3° longis, 2° brevissimo; unguiculi omnium simplices.

Corps très déprimé, plane; tête très prolongée devant les yeux, ceux-ci globuleux et situés en arrière; ocelles rapprochés, placés sur une petite élévation transversale située sur le vertex; corselet presque plan, rétréci un peu avant le milieu par le sillon transversal; bord postérieur arrondi; écusson triangulaire, bifide en arrière; hémélytres assez grands; abdomen déprimé; cuisses des deux premières paires renflées, offrant une petite épine près de l'insertion de la jambe; celle-ci courte; les pattes postérieures très longues, surtout les cuisses.

Nous connaissons plusieurs insectes de ce genre très voisins les uns des autres, et qui ne sont peut-être que des variétés d'une même espèce.

Hammacerus conspicillaris. — *Cimex conspicillaris.* Drury. *Illustr.* pl. 45, t. 98.

Long., 10 lign. ½; larg., 3 lign. ½.

Niger, subtillime granulatus; hemelytrorum parte coriaceâ albido-croceâ, puncto medii et apice nigris; abdominis lateribus maculis quadratis alterne rubris nigrisque. (Brésil.)

Nota. Le *Cimex furcis*, Drury, *Illust.*, pl. 45, t. 4, n'est, selon moi, qu'une variété de la même espèce.

[1] Elles sont incomplètes dans tous les individus que nous connaissons. Ces antennes ont la forme de celles des Orthoptères Blattaires.

Genre Cimbus. *Hahn.*

Antennæ articulis 4, primis 2 crassis; 1° brevi capitis apicem haud superante; 2° sublongiori, hirsutissimo; sequentibus gracilibus, setiformibus. — Rostrum subarcuatum articulis. — Tarsi breves; primis 2 brevissimis, 3° sublongo; unguiculis simplicibus.

Tête très avancée devant les yeux, presque en cône tronqué, arrondie en arrière; yeux assez petits; ocelles placés sur une légère élévation du vertex; corselet peu convexe, partagé un peu en arrière par un sillon transversal qui se dilate un peu longitudinalement au milieu et forme une sorte de croix; écusson triangulaire; hémélytres à partie membraneuse très grande, la partie coriace ne présentant qu'un point à la base; abdomen large, convexe; cuisses renflées, offrant un sillon longitudinal pour recevoir la jambe; celle-ci courte et un peu élargie à l'extrémité dans les deux premières paires.

Nous ne connaissons de ce genre que des insectes de Java.

Cimbus versicolor. Mihi.

Ruber; capite, femorum apice, tibiâ fere totâ, hemelytrorumque parte membranaceâ, nigris; abdominis lateribus obscure cyaneis, utrinque maculâ flavâ.

Genre Platymeris. *Mihi.* (πλατυς, latus; μηρος, femur.)

Antennæ articulis 4; 1° sat validio, 2° valde elongato; sequentibus gracillimis, setiformibus. — Rostrum arcuatum. — Tarsi articulis 3; primis 2 brevibus, subobliquis; ultimo elongato; unguiculis simplicibus. — Femora antica inflata.

Tête ovale; yeux globuleux; ocelles rapprochés sur le vertex et placés sur une petite éminence; hémélytres grands; cuisses fortes.

Reduvius biguttatus. Fab. *Syst. rh.* 266, n. 1. Stoll. *Cim.* Tab. IX, t. 64.

Nota. Entre les 1er, 2e et 3e articles des antennes l'on en voit de très petits supplémentaires.

Genre Pachynomus? *Klug* et *Ehremberg*.

Antennæ articulis 5; articulo 1° subinflato, cæteris gracillimis; 2° et 3° valdè elongatis; ultimis 2 subbrevioribus.—Rostrum brevissimum, valdè arcuatum. — Tarsorum articuli 2 primi brevissimi; 3us articulus elongatus; unguiculi simplices. — Corpus depressum; femora antica valdè inflata; ocelli haud conspicui; thoracis sulco transverso postico.

Yeux ronds; corselet plane avec un sillon transversal en arrière, dans lequel vient se jeter une ligne longitudinale qui s'étend sur le milieu; écusson très grand, triangulaire; hémélytres assez longues; cuisses antérieures et moyennes très renflées; jambes de ces deux paires un peu arquées.

Ces insectes me semblent être analogues à ceux avec lesquels MM. Ehrenberg et Klug ont formé leur genre *Pachynomus*; je les avais d'abord réunis aux *Peirates*, mais un examen plus attentif m'a convaincu de la nécessité de les en séparer.

Pachynomus brunneus. Mihi.

Long., 5 $\frac{1}{2}$; larg., 2 $\frac{1}{2}$.

Omninò fuscus; thorace utrinque unipunctato; pedibus ferrugineis. (Sénégal.)

Genre Tapeinus. *Mihi.*

Antennæ articulis 4; articulo 1° brevi; 2° elongato.— Rostrum brevissimum, arcuatum, capite brevius. — Tarsi articulis 3; primis 2 sat brevibus, 3° sat elongato; unguiculis simplicibus. — Corpus valdè depressum, subplanum; femora antica dilatata.

Corps très déprimé; tête ovale; yeux assez saillants, globuleux; ocelles placés sur le vertex; corselet presque plane, partagé par un sillon tranversal avant le milieu, et coupé perpendiculairement par un trait longitudinal; écusson triangulaire, souvent prolongé postérieurement en une pointe arquée; hémélytres assez grandes; abdo-

men très plan ; pattes fortes, cuisses antérieures très élargies au milieu, les postérieures longues.

Nous connaissons de ce genre trois ou quatre espèces propres aux îles de l'archipel indien.

1. *Tapeinus pictus*. Mihi.

Long., 6 ½ ; larg., 2.

Obscurè fuscus; hemelytris fusco-flavescentibus, parte coriaceâ ad apicem maculâ magnâ fuscâ, parte membranaceâ cinereâ, obscurè maculatâ; corpore subtus ferrugineo; abdominis lateribus nigris; antennis pedibusque flavis; femoribus apice obscuris. (Batavia.)

2. *Tapeinus rufus*. Mihi.

Omninò ruber; hemelytrorum parte membranaceâ nigricante; abdomine subtus aurantio; femoribus anticis marium crenatis. (Java.) (1).

Genre Apiomerus. *Hahn*.

Antennæ articulis 5; articulo 1° sat brevi; 2° æquali; 3° minutissimo, globoso; ultimis 2 subæqualibus, cylindricis, elongatis. — Rostrum rectum. — Tarsi brevissimi, articulo 1° vix conspicuo, 2° brevi, 3° valdè elongato; unguiculis minutis, simplicibus. — Tibiæ, anticæ præsertim, ad apicem potissimùm hirsutissimæ.

Corps généralement velu; tête ovale allongée; yeux ronds; ocelles écartés, placés derrière les yeux ; corselet large, tronqué en arrière, partagé antérieurement par une ligne transversale; écusson triangulaire; hémélytres grandes; abdomen grand; cuisses longues, non renflées, ordinairement velues; jambes, et surtout les antérieures, très couvertes de poils très serrés.

Espèces nombreuses de l'Amérique méridionale.

Reduvius hirtipes. Fab. Syst. rh. 274, 38. — Stoll. *Cim.*, t. 13, fig. 90.

(1) Ce n'est qu'avec doute que je rapporte cette espèce au genre *Tapeinus*, l'individu que je possède ayant les antennes incomplètes.

Ajoutez les espèces figurées par Stoll., pl. 32, n° 227; pl. 33, n° 235, etc., etc.

3.

C'est par erreur que j'ai indiqué (pag. 18) le *Belostoma rustica* de Fabricius, comme type du genre *Diplonichus*. Cet insecte est un *Sphærodema*. Sa synonymie est fort embrouillée, et plusieurs espèces ont été confondues sous ce nom. Je crois que l'on peut les distinguer de la manière suivante :

1° *Sphærodema rustica*. — *Belostoma rustica*. Fab.

2° *Sphærodema rotundata*. Mihi. — *Belostoma rustica*. Lepell. et Serv. *Encyclop.* —*Belostoma marginata?* Gray. *Animal Kingdom*, pl. 93, t. 3.

3° *Belostoma rustica*. — *Nepa rustica*. Stoll.

4.

Depuis la publication du nota (pag. 38), nous avons appris de M. Serville qu'il avait, avec M. Lepelletier, établi le genre *Astemma* pour y placer le *Lygæus apterus* en même temps que M. Latreille appliquait la même dénomination générique au *Miris luteicollis*. Ces messieurs adoptant eux-mêmes cette dernière manière de voir, l'on doit conserver le nom d'*Astemma* au genre que nous avions appelé *Euryce-phala*. Quant à celui de *Meganotus*, que j'avais proposé pour le *Lygæus apterus*, l'on doit lui préférer la dénomination de *Phytocorisa*, que le savant M. Falen avait depuis long-temps proposée pour cet insecte.

5.

C'est d'après des individus incomplets du *Lygæus Echii* de Fabricius, que j'avais indiqué le dernier article de l'antenne de cet insecte comme étant à peine visible; il est de longueur ordinaire. Le nom générique de *Microtoma*, que je lui avais imposé, ne pouvant plus lui convenir, je lui ai

substitué celui de *Polyacanthus*. Ce genre est facilement reconnaissable par ses jambes postérieures très fortement épineuses.

6.

Genre Euryophthalmus. — M. Hahn, dans ses planches d'hémiptères, donne à ce genre le nom de *Largus*. En ayant le premier publié les caractères, je ne me crois pas obligé de changer le nom que je lui ai donné; mais quant à l'espèce que j'ai appelée *puncticollis* (p. 38), elle avait été précédemment décrite par plusieurs auteurs, et je vais essayer d'en donner la synonymie :

Cimex lineola. Linn. *Syst. ed.* 12, p. 721, n° 52.

Cimex punctatus. Degeer, *Mém.*, t. 4, p. 338, pl. 34, fig. 17 et 18.

Lygæus humilis. Drury.

7.

Ayant pu examiner depuis l'impression de ce travail plusieurs genres qui m'étaient inconnus ou que je ne connaissais qu'imparfaitement, je vais en donner ici les caractères.

Genre Emesa. *Fab.*

Antennæ longissimæ, filiformes, tenuissimæ, 4-articulatæ. — Rostrum breve, inflexum. — Corpus longissimum, tenuissimum, filiforme; pedibus omnibus filiformibus, anticis raptoriis.

Corps filiforme, très allongé; tête avancée, cylindrique; corselet allongé; écusson très court; élytres assez courts; pattes longues; les cuisses antérieures très épineuses.

Genre peu connu, composé de peu d'espèces, toutes exotiques, et qui paraissent rares. Il doit être placé dans la famille des Hydrométrites, après le genre Hydromètre.

Emesa mantis. Fab. Syst. rh. 263, n° 3.

Nota. L'*Emesa filum* de Fabricius est figuré *Animal Kingdom*, pl. 97, fig. 3.

Genre. Globiceps. *Latr. Lepel. Serv.*

Antennæ longæ, articulis 5; 1° brevi; 2° longissimo, apice dilatato. — Rostrum pedes posticos attingens. — Tarsi tenues, articulo 1° elongato; unci minuti. — Corpus elongatum, cylindricum; caput globosum; oculi magni, valdè crassi.

Tête forte, globuleuse, plus large que le corselet; yeux transversaux; corselet allongé, divisé en deux par un sillon transversal; écusson triangulaire; hémélytres plus courtes que l'abdomen, celui-ci cylindrique; pattes assez longues.

Ce genre doit suivre celui de *Capsus*. Il est peu nombreux. Nous en connaissons deux ou trois espèces autour de Paris.

Globiceps capito. Encyclop. méthod., t. x, p. 324.

Genre Canopus. *Fabr.*

J'avais soupçonné que ce genre devait être très voisin de celui que j'ai appelé *Platycephala*, et que c'était par erreur que M. Dalman avait indiqué chez cet insecte l'absence des ocelles. J'ai depuis été confirmé dans cette pensée par des planches de l'ouvrage anglais intitulé : *Animal kingdom*, où est représenté (*pl.* 92, *f.* 2), sous le nom de *Canopus punctatus* (Leach), un insecte qui rentrerait dans le genre que j'ai cité au commencement de cette note. Le nom de *Canopus* doit donc être restitué à ce groupe en place de celui de *Platycephala* que j'avais, dans le doute, proposé. J'ai figuré (pl. 55), une autre espèce qui doit y rentrer; je la crois du Brésil : elle est entièrement d'un brun jaune. On pourrait lui donner le nom de *coccinelloïdes*.

Genre Heteroscelis. *Latr.*

Antennæ articulis 4; 1° brevissimo; 2° elongato; ultimis 2 æqualibus. — Rostrum longissimum. — Tarsi validi, articulis 1° et 3° magnis; unguiculis membranâ tenui instructis. — Tibiæ anticæ latè membranaceæ.

Tête très avancée horizontalement, arrondie et un peu bifide en avant; antennes un peu pubescentes; yeux petits, situés très en arrière; corselet étroit en avant, très élargi et anguleux postérieurement; écusson grand, allongé, arrondi en arrière; hémélytres à partie membraneuse grande, dépassant l'abdomen; cuisses assez grêles; jambes antérieures portant une membrane très large et ovalaire, les autres jambes simples.

Heteroscelis Servillii. Mihi.

Long., 3 $\frac{3}{4}$; larg., 2.

Obscurè rubra, profundè punctata; thorace postice utrinque bispinoso, punctis quatuor flavis; scutello apice flavescente; abdomine subobscuro; pedibus rubris. (Cayenne.)

Nous dédions cette jolie espèce à M. Serville, qui a bien voulu nous la communiquer avec cette obligeance sans borne que tous les amis de la science trouveront toujours chez cet entomologiste aussi instruit que zélé.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 51.

Figure. 1. Ectrichodia lucida. *Lep.* et *Serville.* — 1 *a* Tête vue en dessous. — 1 *b* Tête vue de côté. — 1 *c* Tête vue en dessus. — 1 *d* Antenne. — 1 *e* Patte antérieure.

Fig. 2. — PEIRATES CICATRICOSA. *Laporte.* — 2 *a* Antenne. — 2 *b* Patte antérieure.

Fig. 3. MACROPHTHALMUS PALLENS. *Laporte.* — 3 *a* Antenne.

Fig. 4. DISCOMERUS EROSUS. *Fab.* — 4 *a* Tête vue de côté. — 4 *b* Antenne. — 4 *c* Patte antérieure.

PLANCHE 52.

Fig. 1. SPHÆRODEMA ROTUNDATA. *Lap.*—1 *a* Tête vue en dessous. — 1 *b* Antenne. — 1 *c* Tarse antérieur. — 1 *d* Le même, ayant le premier article mis à découvert. — 1 *e* Tarse postérieur.

Fig. 2. STENOPODA CINEREA. *Lap.* — 2 *a* Tête vue de côté. — 2 *b* Antenne grossie.

Fig. 3. GALGULUS OCULATUS. *Bosc.* — 3 *a* Tête vue en dessous. — 3 *b* Tête vue en dessus. — 3 *c* Antenne. — 3 *d* Tarse postérieur.

Fig. 4. HALOBATES FLAVIVENTRIS. *Eschscholtz.* — 4 *a* Antenne. — 4 *b* Tarse antérieur.

PLANCHE 53.

Fig. 1. MEROPACHUS NIGRICANS. *Laporte.* — 1 *a* Tarse grossi. — 1 *b* Antenne.

Fig. 2. PACHYMERIA ARMATA. *Laporte.* — Patte postérieure. — 2 *a* Ecusson.

Fig. 3. LYGÆUS FAMILIARIS. *Fab.* — Tête. — 3 *a* Antenne.

Fig. 4. NÆOGEUS ERYTHROCEPHALUS. *Laporte.* — Tête vue en dessus. — 4 *a* Antenne.

Fig. 5. ODONTOPUS SEXPUNCTATUS. *Laporte.* — 5 *a* Tarse grossi.

Fig. 6. CHARIESTERUS GRACILIS. *Laporte.*

Fig. 7. CHONDROCERA LATICORNIS. *Laporte.*

PLANCHE 54.

Fig. 1. HOLOPTILUS URSUS. *Lep.* et *Serville.*

Fig. 2. ANEURUS (Aradus) LÆVIS. *Fab.* — Antenne.

Fig. 3. BRACHYRHYNCHUS ORIENTALIS. *Laporte.* — Antenne.

Fig. 4. DRYPTOCEPHALA BRULLEI. *Laporte.*

Fig. 5. DISCOCEPHALA MARMOREA. *Laporte.* — 5 *a* Tête vue en dessus. — 5 *b* Antenne.

Fig. 6. PHYLLOCEPHALA SENEGALENSIS. *Lap.* — 6 *a* Antenne.

Fig. 7. PENTATOMA GRISEA. *Fab.* — Antenne.

Fig. 8. BRACHYSTETHUS MARGINATUS. *Laporte.*

Fig. 9. AGAPOPHYTA BIPUNCTATA. *Guérin.* — 9 *a* Antenne.

PLANCHE 55.

Fig. 1. DINIDOR MACULATUS. *Laporte.*

Fig. 2. ATELOCERA ARMATA. *Laporte.*

Fig. 3. SCUTIPHORA RUBROMACULATA. *Guérin.* — Antenne.

Fig. 4. DISCOCERA CAYENNENSIS. *Laporte.* — 4 *a* Antenne.

Fig. 5. CANOPUS COCCINELLOIDES. *Laporte.* — 5 *a* Antenne. (1)

Fig. 6. OXYNOTUS (Tetyra) GIBBUS. *Fab.* — 5 *a Idem*, vue de côté.

Fig. 7. ODONTOSCELIS FULIGINOSA. *Fab.* — Patte.

Fig. 8. STIRETRUS DECEMGUTTATUS. *Lepelletier.* Vu en dessous.

(1) Il y a erreur dans la gravure du nom.

ERRATA.

Page 8. Sous-genre HARPACTOR, au lieu de *Reduvius angulatus* lisez *Reduv. angulosus.*

Page 9. *Reduvius stridulus.* FAB. *Syst. rh.* 268, au lieu de 16 lisez 10.

Page 23. *Hydrometra stagnorum.* FAB. *Syst. rh.*, au lieu 358 lisez 258.

Page 33. MYODOCHA. Ce genre est peu nombreux et composé d'insectes, au lieu d'*aquatiques* lisez *exotiques.*

Même page. *Lygæus familiaris.* FAB. *Syst. rh.* 219, au lieu de 54 lisez 64.

Page 34. *Lygæus Echii.* FAB. *Syst. rh.*, au lieu de 235, 16 lisez 235, 160.

Page 34. Genre NÆOGEUS (note au bas de la page), au lieu de *nægeus* lisez *nœogeus.*

Page 35. Au lieu de *Lygæus Rolandi.* FAB. *Syst. rh.* 230, 147, lisez *Lygæus Rolandri.* FAB. *Syst. rh.* 230, 127.

Page 38. *Lygæus apterus.* FAB., au lieu de 227, 16 lisez 227, 160.

Page 39. *Capsus flavicollis.* FAB., au lieu de 244, 18 lisez 243, 13.

Page 40 (note), retranchez le *Lygæus luteicollis*, et lisez *Miris striatus.* FAB. *Syst. rh.* p. 255, n° 15.

Page 41. Tableau, n° 9, au lieu de *syromestes* lisez *syromastes.*

Page 42. *Berytus tipularius.* FAB., au lieu de 265, 1 lisez 264, 1.

Page 43. Genre ACANTHOCERUS (antennes), au lieu de 3° *breviori* lisez 4° *breviori.*

Page 78. Tableau, au lieu de *Ratymeris* lisez *Platymeris.*

Ateles *hybridus*, Is. Geoffroy.

Grand Sc.t.

Rémond.

Plecotus *velatus*, Is. Geoff.

Oudet Sculp.t

Rémond Imp.r

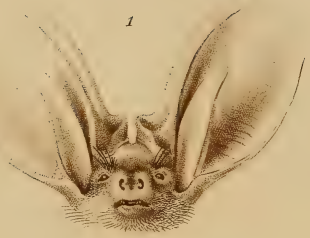

1 Plecotus *Peronii*. Is. Geoff. St. Hil.

2 id. *auritus*. Geoff. St. Hil.

Cadet Sc.

Sciurus *variabilis*. Is. Geoff.

Rémond Imp.t.

Sciurus *auriventer*. Is. Geoff.

Giraud Sculp.t Rémond Imp.t

1/3

Sciurus *hippurus*. Is. Geoff.

Dulompré Sc!. *Rémond Imp.r*

I.

Stentor *chrysurus* . Is . Geoff. .

Genetta *pardina*. Is. Geoff. St. Hilaire.

Oudet, Sculpt.

Finot, Imprt.

Lepus *crassicaudatus*. Is. Geoff.

Oudet Sculp.t

Finot Imp.r

1/6

Lepus *arenarius*. *Geoff*.

*Giraud Sculp*t. *Finot Imp*r.

1/3

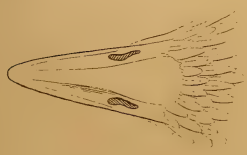

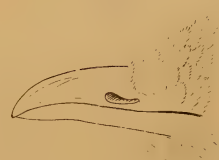

Eudromia *elegans* d'Orb. et Is Geoffroy.

Giraud Sculp.t Rémond Imp.

Phœnicopterus *ignipalliatus*. Is. Geoffr. et d'Orb.

Oudet Sculp.t Remond Imp.t

Rhinomya *lanceolata*. Is. Geoff. et d'Orb.

Oudet Sc.t. Rémond

Turdus *importunus*. *Vieillot*.

*Oudet Sculp*t.

*Rémond Imp*t.

Phytotoma *rutila*, (Mâle) Vieillot
Le Dentato, Azara.

Oudet Sculp^t. Rémond Imp^r.

Parra *albinuca*. Is. Geoff.

Oudet Sculp.t Finot Imp.r

Xenops *rufo-superciliatus*. *Delafresnaye*.

Pollet Sculp.t. *Finot Imp.r*.

Anabates *aradoides*. *Delafresnaye*.

Poüet Sculp^t. *Finot Imp^r.*

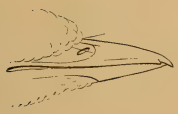

Ceblepyris *phœnicopterus*. *Is. Geoff.*.

Giraud Sculp.t. *Finot Imp.r*.

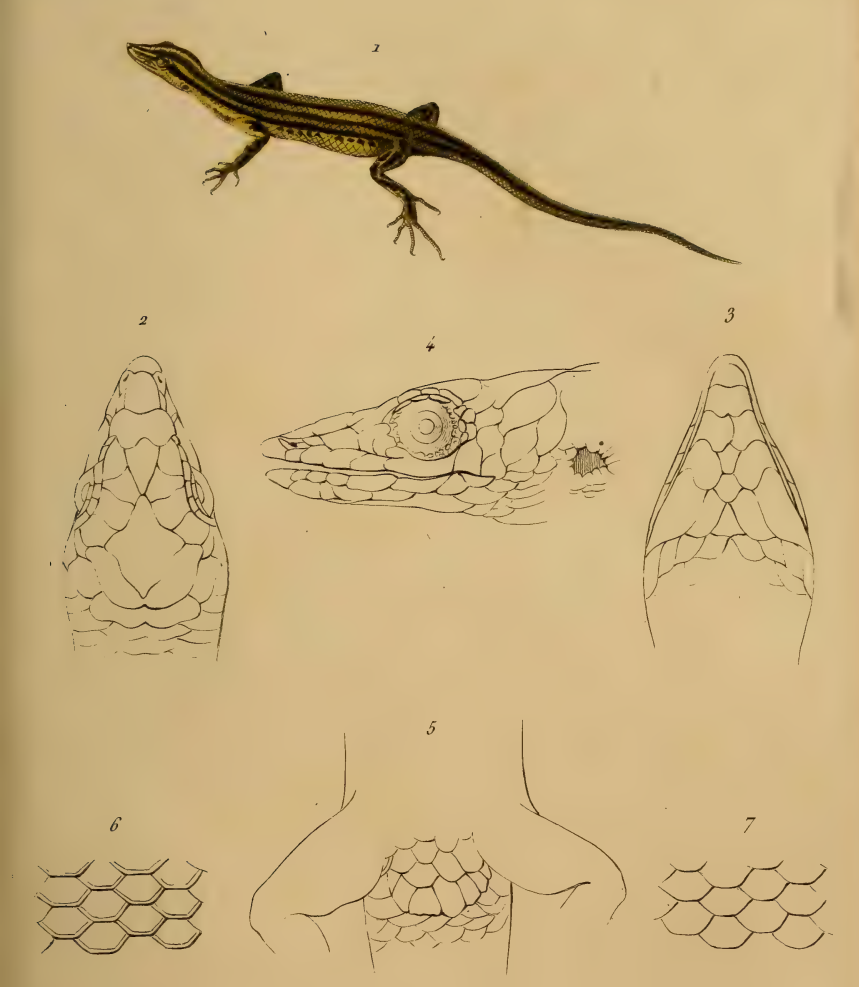

Ablepharis *Leschenault Cocteau.*

A. Lefebvre del.t. *Oudet Sculp.t.*

Pleurobranchus *reticulatus*. *Rang*.

Rang P.t. Rémond Imp.r

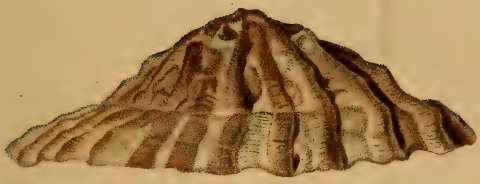

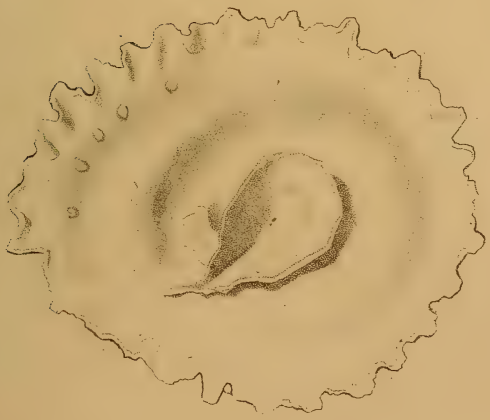

Calyptrœa *(Calypeopsis) rugosa*. *Lesson*.

Giraud Sculp.t. *Rémond Imp*

Firola *caudina*. *Rang*.

Remond Imp.

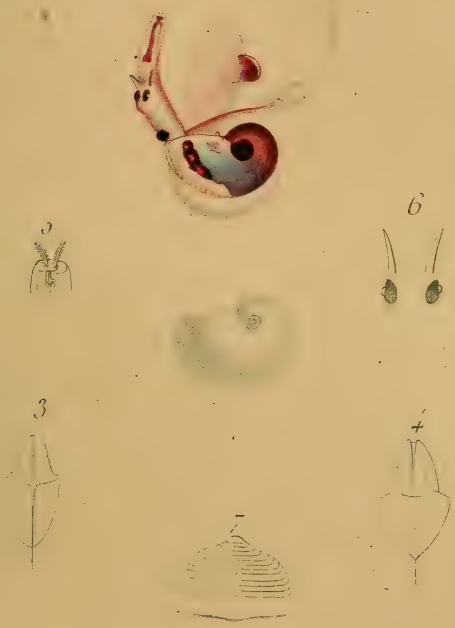

Atlanta *Kerandrenii*. *Lesueur*.

Rang Pl.

Rémond Imp.

Marginella *Helmatina*. *Rang*.

Remond lith.

Mitra *aurantiaca*. *Lamarck*.

Rémond Imp.

Mitra *bacillum*. *Lamarck*.

Rémond Imp.

Fusus *mandarinus*, *Duclos*.

Giraud Sc.t *Remond Imp.r*

Pileopsis *pilosus*. *Deshayes*.

Giraud Sc.t *Rémond Imp.r*

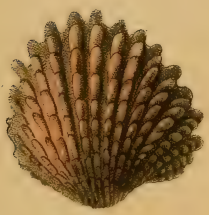

Venericardia *squamigera*. Deshayes.

Giraud Sc.t. Rémond Imp.r

Cyrena *papua* . *Lesson* .

Giraud Sc.t .

Rémond Imp.t

Melania *aurita*. *Muller*.

Rang et Guérin Pt. *Giraud Sc.t.* *Rémond Imp.r.*

Melania *tuberculosa*. *Rang*.

Rang et Guérin Pt. *Giraud Sct.* *Rémond Imp.*

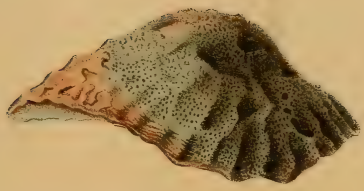

Calyptræa (*Trochatella*.) *araucana*. *Lesson*.

Giraud Sc.t. *Rémond Imp.r*.

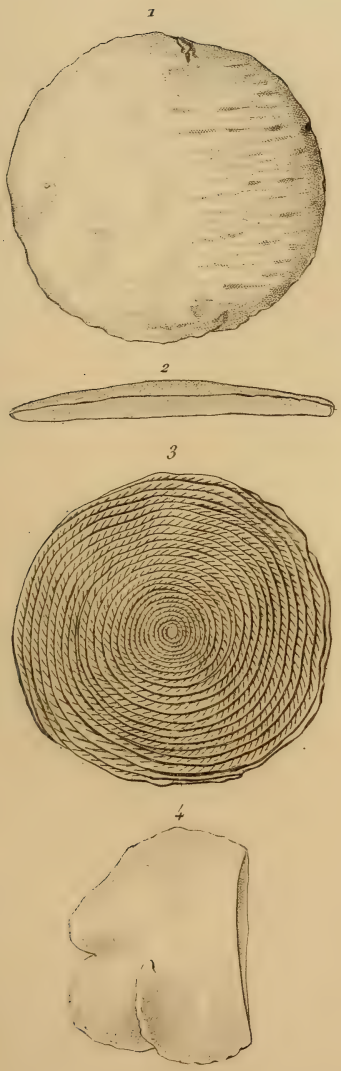

Nummulites *millecaput*. *N. Boubée*.

*Oudet Sculp*t.

*Finot Imp*t.

Cancellaria *Imperialis*, *Michelin*.

Pollet Sculp.t. *Finot Imp.r*.

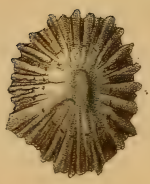

Siphonaria *sowerbyi*. *Michelin*.

Giraud Sculp.t. *Finot Imp.t*.

Buccinum *sepimentum*. *Rang*.

Giraud Sculp.t. *Finot Imp.r*.

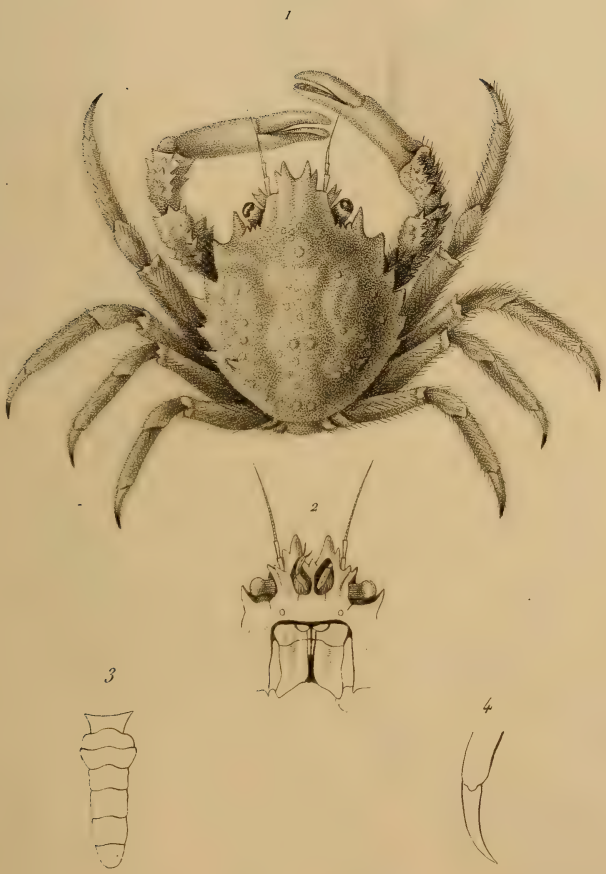

Mithrax *dichotomus* . *Latr* . .

E. Pinx.t . *Giraud Sculp.t* . *Finot Imp.r*

Mithrax *spinosissimus*, Edw.

E. Pinx.t

Finot Imp.r

Giraud Sc.t

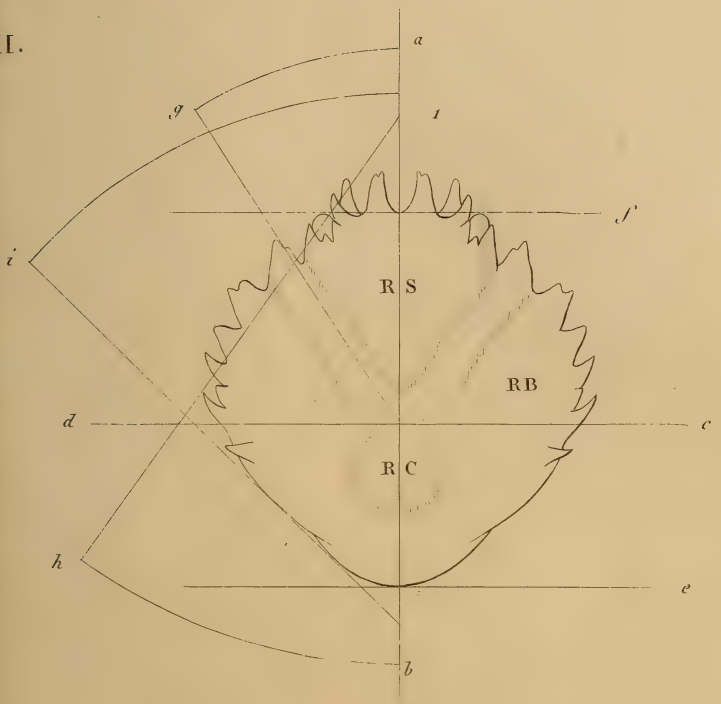

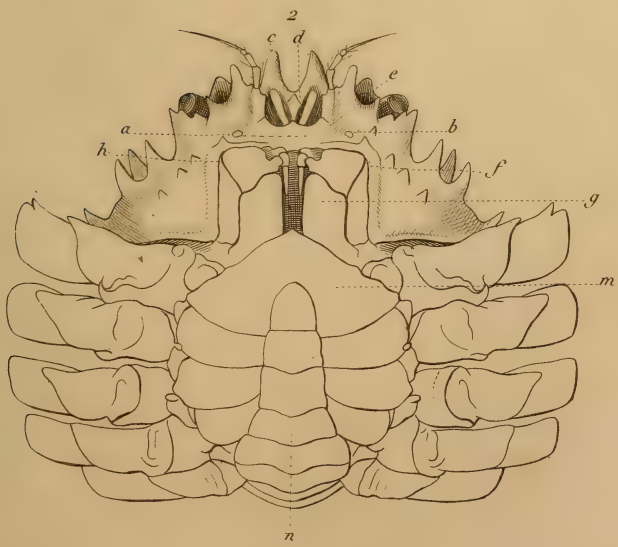

Mithrax *spinosissimus*. *Edw.*

K. Pinx.t. *Giraud Sculp.t.* *Finot Imp.r.*

VII.

Mithrax *verrucosus*, *Edw*..

Mithrax *sculptus*, *Edw.*.

E. Pinxt. *Oudet Sct.* *Finot Imprt.*

Segestria *ruficeps*, *Guérin*.

Giraud Sculp.t. *Finot Imp.r*.

Androctonus *variegatus*, *Guérin*.

Oudet Sculp.t. *Finot Imp.r.*

Hamaticherus *suturalis*. *Gory*.

Rémond Imp.

Desmia *maculalis*. *Westwood*.

Westwood P.t. *Rémond Imp.r.*

Dryophilus *anobioïdes*. *Chevrolat*.

Rémond Imp.

Cerocephala *Cornigera*. *Westwood*.

Rémond Imp.t.

Scarites *Goudotii*. *Guérin*.

Giraud Sculp.t *Remond Imp.r*.

Helluo *biguttatus*. *Gory*.

Rémond Imp.t.

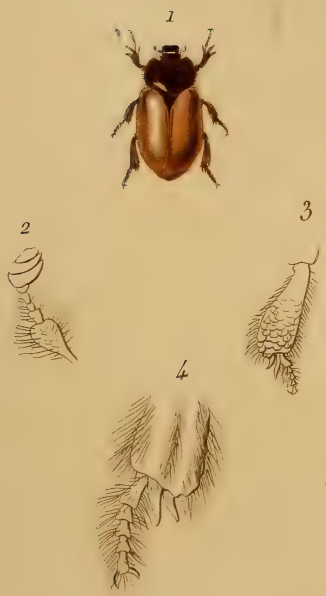

Calienemis *Latreillii*. *Laporte*.

Oudet Sculp.t

Fidonia *spodiaria*. *Lefebvre*.

P. mond. imp.

Procerus *Duponchelii*. *Dejean*.

Rémond Imp.

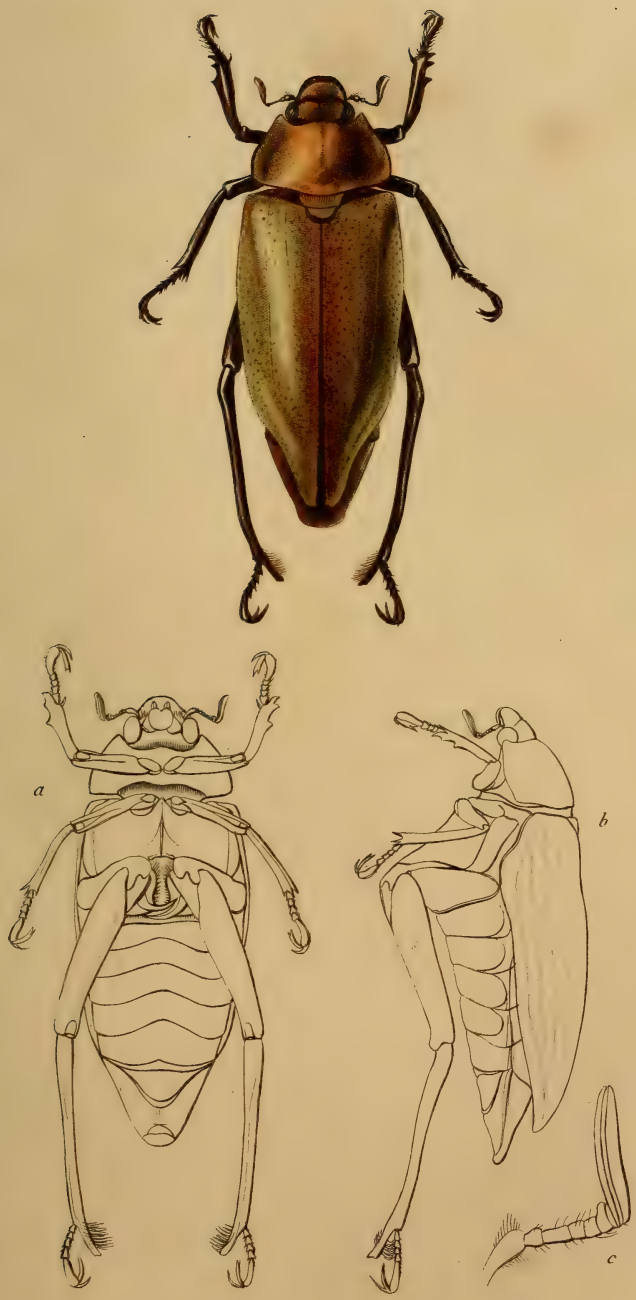

Heterosternus *buprestoides*. *Dupont*.

Oudet Sc.t.

Argynnis *moneta* (*varietas, Poey*). *Geyer*.

Giraud Sc.t. *Rémond Imp.r.*

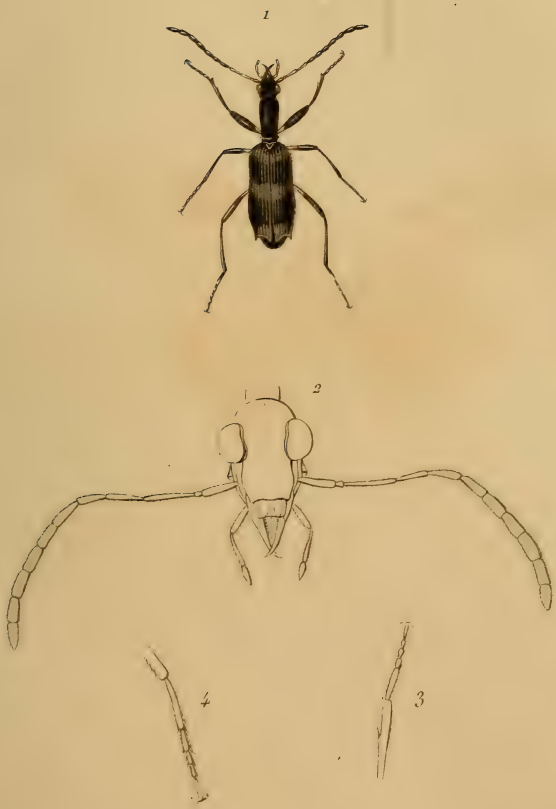

Stenocheila *Lacordairei*. *Laporte*.

Oudet Sc.t

Rémond

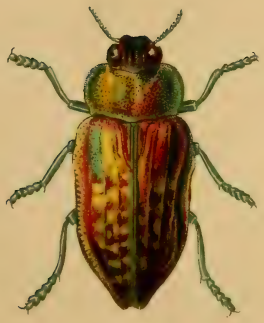

Buprestis *aureopilosa* . *Guérin*.

Giraud Sculp^t. *Rémond Imp^r.*

Buprestis *scapularis*. *Guérin*.

Giraud Sculp.t. *Rémond Imp.t*

Acanthothorax *longicornis*. Gaede.

Gaede P.t. Oudet, Sculp.t. Rémond Imp.f.

1

a

b

Anthribus *pygmæus*. Robert.

Choragus Sheppardii, Kirby.
Ind. Entomol. Mag. N.° 3 p. [illegible]

Guerin et Carlier P.t. Oudet S.t. Rémond imp.r

Buprestis *magnifica*. *Gory*.

Oudet Sculp^{t}.

Cicindela *flavopunctata*. *Audouin*.

Giraud Sc.t

Rémond Lith.

Buprestis *empyrea*. *Gory*.

*Oudet Sculp*t. *Rémond*

Oplopus *atriplicis*. *Laporte*.

*Oudet Sculp*t.

*Rémond Imp*r.

Cetonia *episcopalis* . *Guérin* .

Giraud Sc.t . *Rémond Imp.t*

Eurydera *striata*. *Guérin*.

Victor Sc!.

Rémond lith.

Syntomis *Khulweinii*. *Lefebvre*.

A. Lefebvre Pin.t. *Oudet Sc.t.* *Rémond Imp.r.*

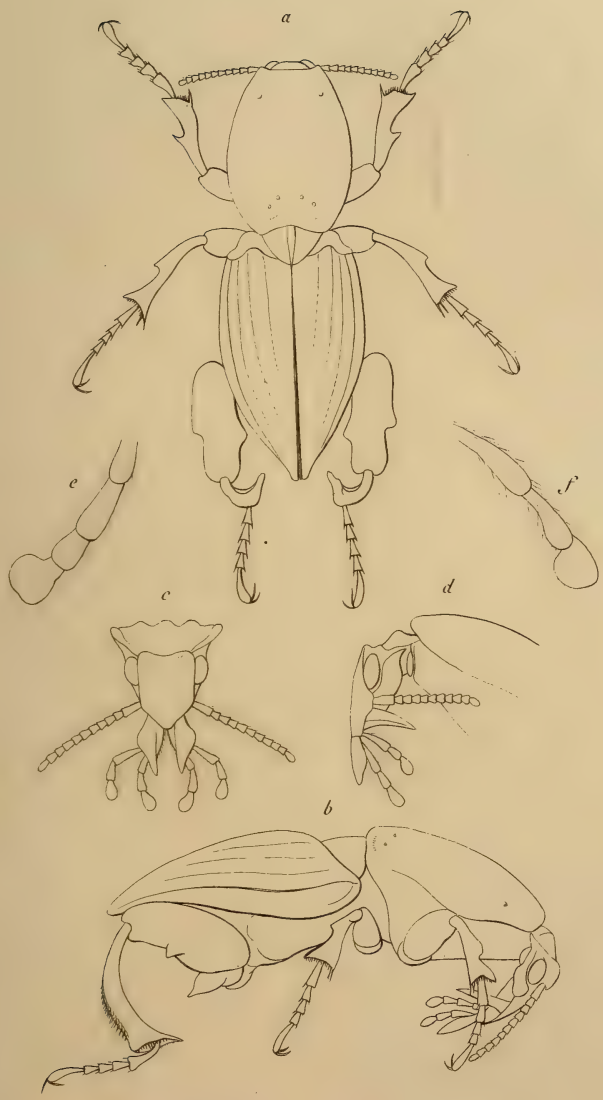

Hipocephalus *armatus*. Desmarest.

A. G. Desmarest del.t. Oudet Sculp.t. Finot Imp.r.

Buprestis *complanata*. *Guérin*.

Giraud Sculp.t. *Rémond Imp.r*.

Buprestis *exophtalma*. Guérin.

Giraud, Sculp.t Rémond lith.

Buprestis *colliciata*. *Guérin*.

Giraud Sculp.t.

Rémond Imp.r.

Buprestis *rotundata*. *Guérin*.

Giraud Sculp.t *Remond, Imp.t*

Bupresus *cassidoïdes*, *Guérin*.

Giraud Sculp.t *Rémond Imp.t*

Elater *Goryi*. *Dufschmid*.

Giraud, Sculp.t

Rémond Imp.r

Anacolus *quadrimaculatus*. *Gory*.

Giraud, Sculp.t *Rémond In.*

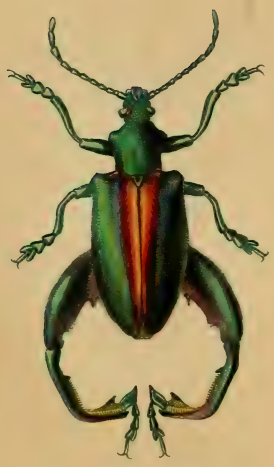

Sagra *Boisduvalii*. *Dejean*.

Oudet Sculp

A

B

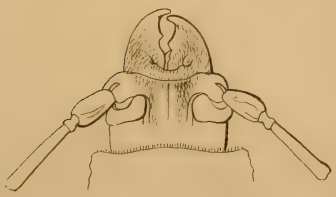

Callipogon *senex*, *Dupont*.

Oudet Sculp.t. *Finot Imp.r*.

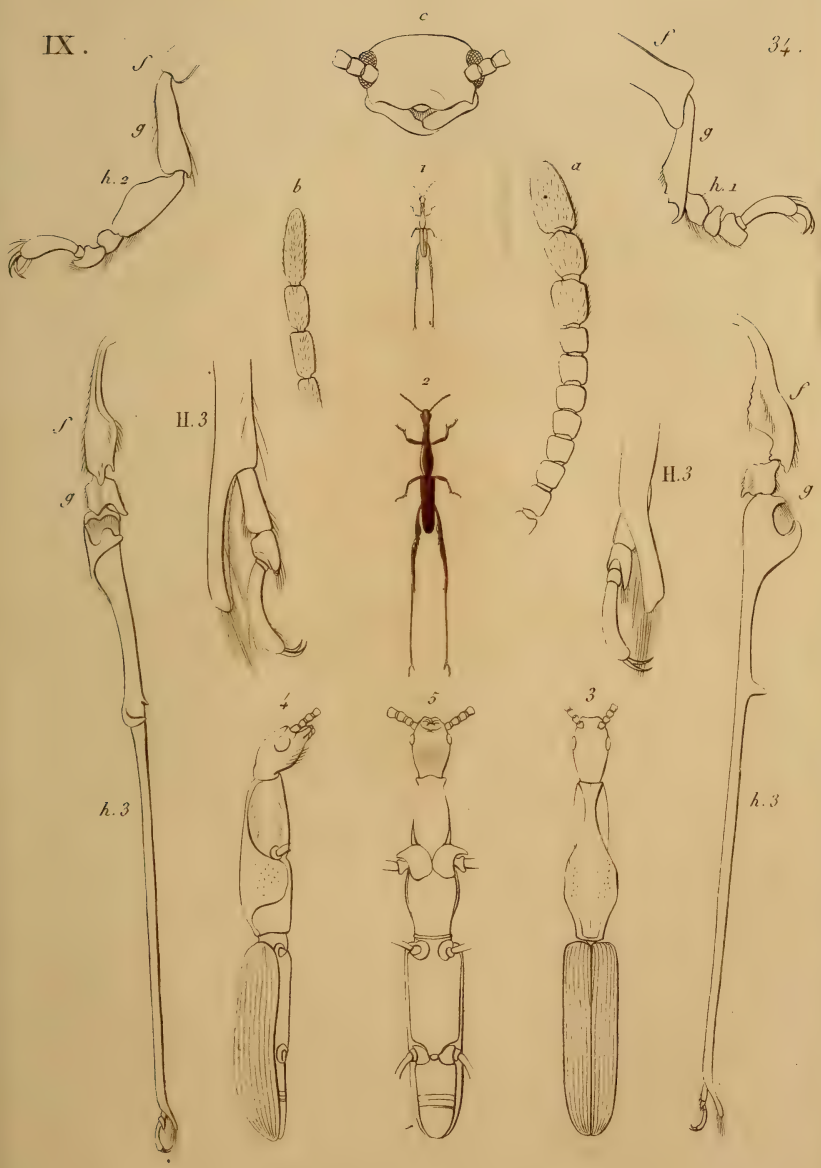

Calodromus *Mellyi*. *Guerin et Gory*.

*Oudet Sculp*t.

*Finot Imp*r.

Trictenotoma *Childrenii*. *Gray*.

Pollet Sculp.t.

Finot Imp.r.

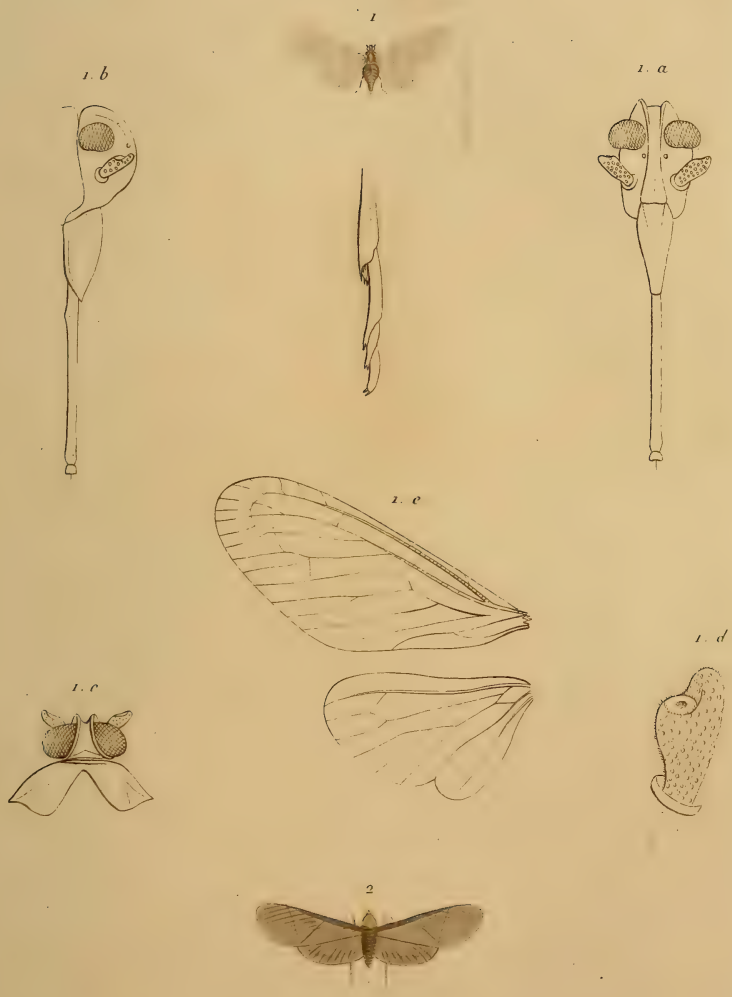

G. Derbe, *Fab.*

1. D. *pallida* Fab. 2. D. *hæmorrhoidalis*. Fab.

Percheron Pin.t *Giraud Sculp.t* *Finot Imp.r*

Pachydema *nigricans*. *Laporte*.

Oudet Sculp^t. *Rémond Imp^r.*

a

Anthia cinctipennis, Dupont.

Giraud Sculp.t

Anthia *homoplata*. *Dupont*.

Oudet Sculp[t]

Finot Imp[r].

Anthia *rugoso-punctata*. *Thumberg*.

Oudet Sculp.t. *Finot Imp.r*.

Anthia *sexguttata*, Larva.

Pollet Sculp.t. Pinot Imp.r.

Metopias *curculionoides*, *Gory*.

Girand Sculp.t. *Finot Imp.r.*

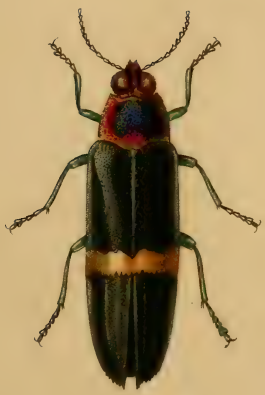

Buprestis *Rogerii*, *Dupont*.

Giraud Sculp.t. *Finot Imp.r.*

Trochalus *rotundatus*, *Laporte*.

Ondet Sculp.t. *Finot Imp.r.*

Acanthocinus *Boryi*, *Gory*.

Giraud Sculp.t. *Finot Imp.f*.

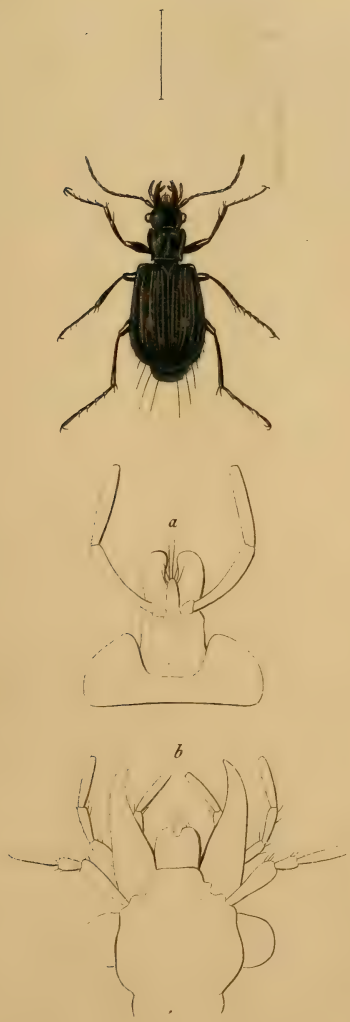

Pericalus *guttatus*. *Chevrolat*.

Pollet Sculp.t. *Finot Imp.r*.

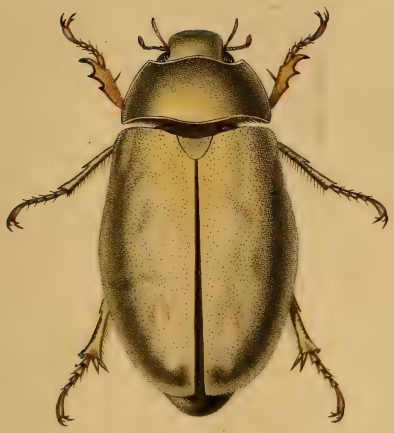

Eucirrus *Mellyi*. *Dupont*.

Pollet Sculp.t. *Finot Imp.r*.

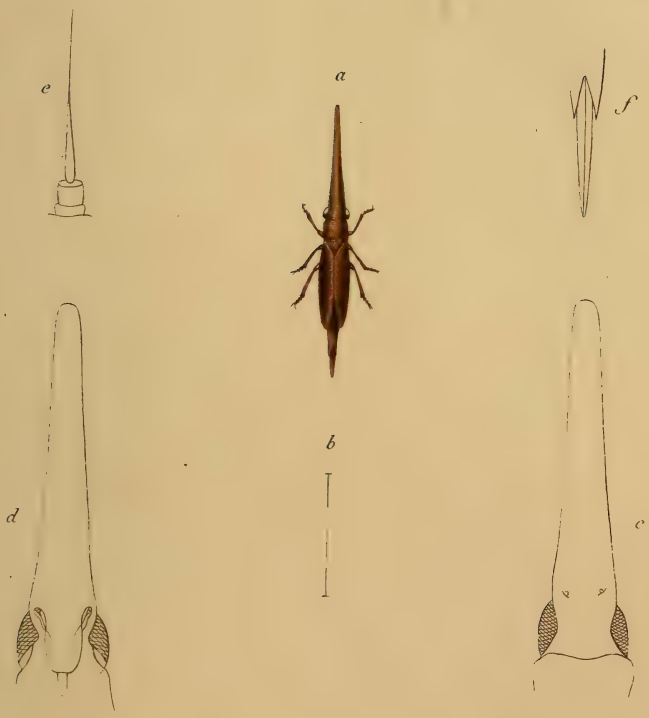

Cephalclus *infumatus*, *Percheron*.

Percheron P.t. *Giraud Sculp.t.* *Finot Imp.r.*

Paussus *cornutus*, *Chevrolat*.

Oudet Sculp.t

Finot Imp.r

Megachile *sericans*, *F. Fonscolombe*.

Oudet Sculp *Finot Imp.*

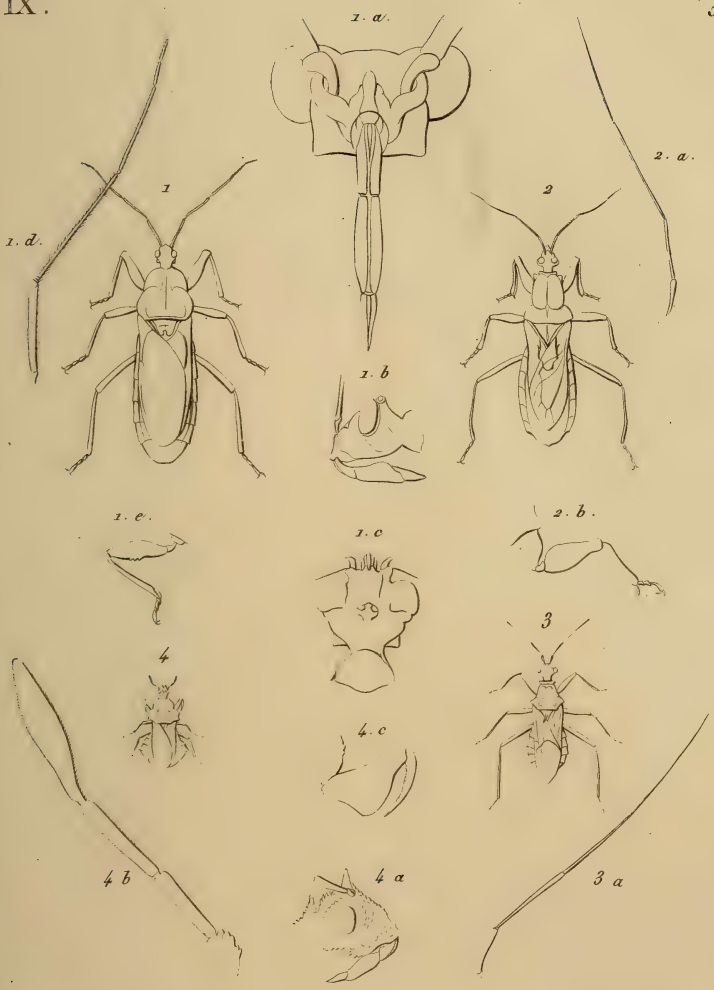

1. Ectrichodia. 2. Peirates.
3. Macrophthalmus. 4. Discomerus.

Oudet Sculp^t. Rémond Imp^t.

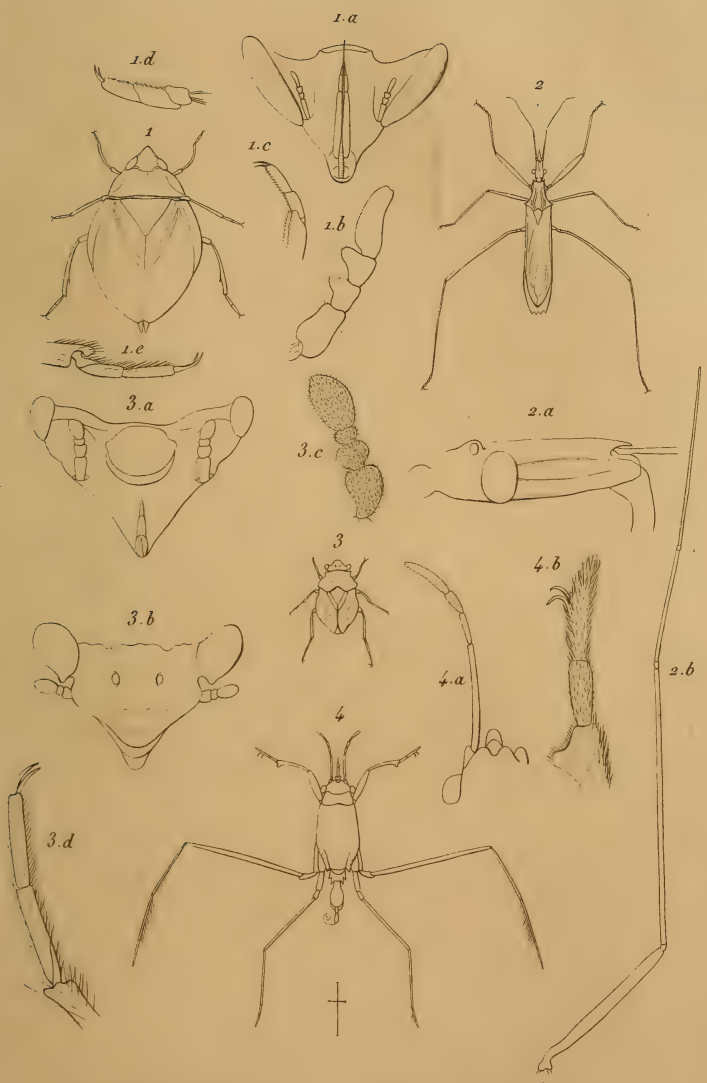

1 Sphœrodema *rotundata*, *Laporte*.
2 Stenopoda *cinerea*, *Lap^te*
3 Galgulus *oculatus*, *Bosc*.
4 Halobates *flaviventris*, *Eschsch*.

Giraud Sculp^t. *Fanot Imp^r.*

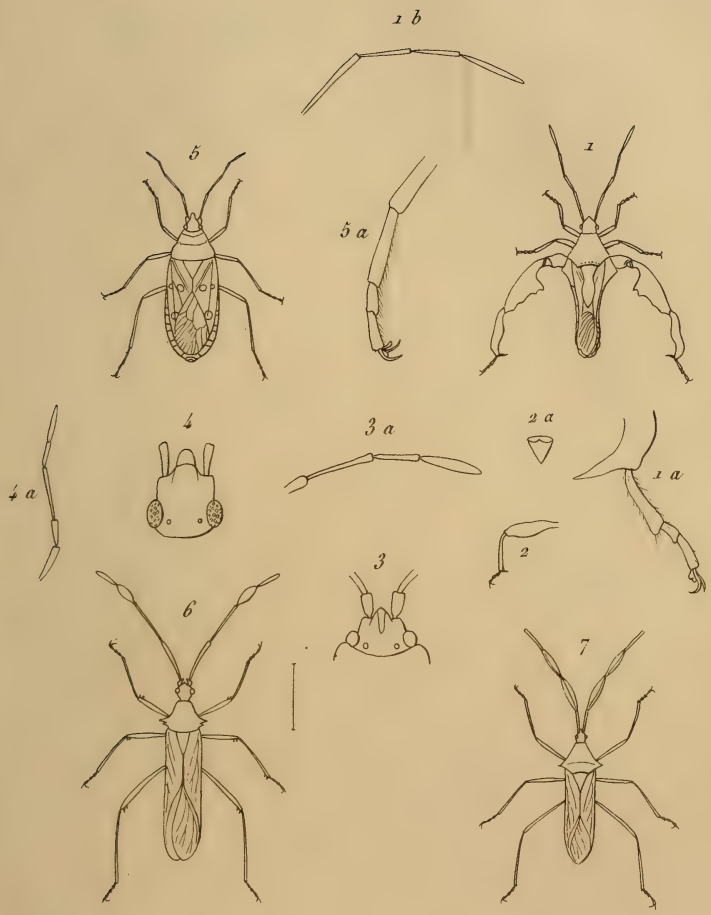

1. Meropachus
2. Pachymeria
3. Lygœus
4. Næogeus
5. Odontopus
6. Chariesterus
7. Chondrocera

Oudet Sc.t. Rémond Imp.r

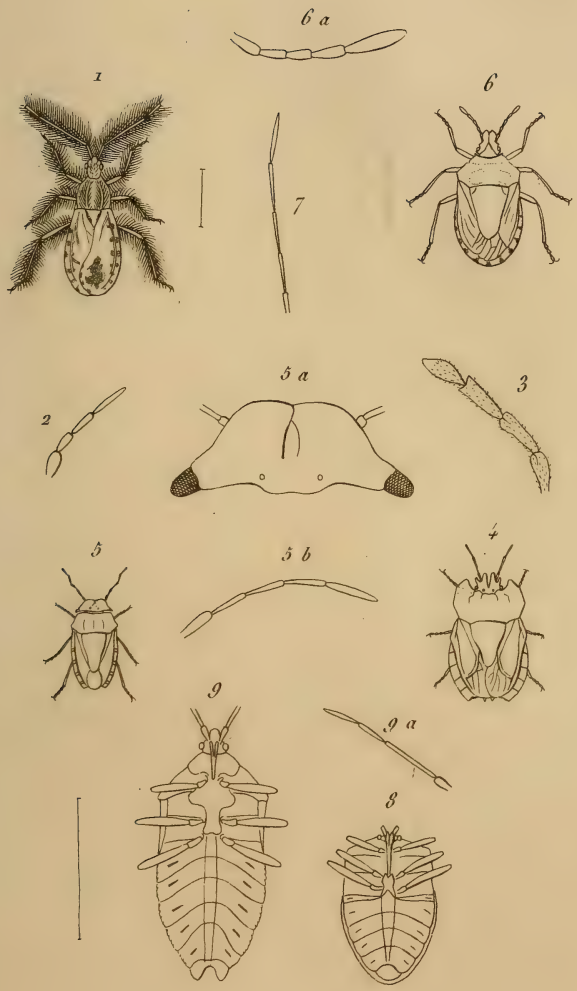

1. Holoptilus
2. Aneurus
3. Brachyrynchus
4. Dryptocephala
5. Discocephala
6. Phyllocephala
7. Pentatoma
8. Brachystethus
9. Agapophyta

Oudet Sc.t. Rémond Imp.r.

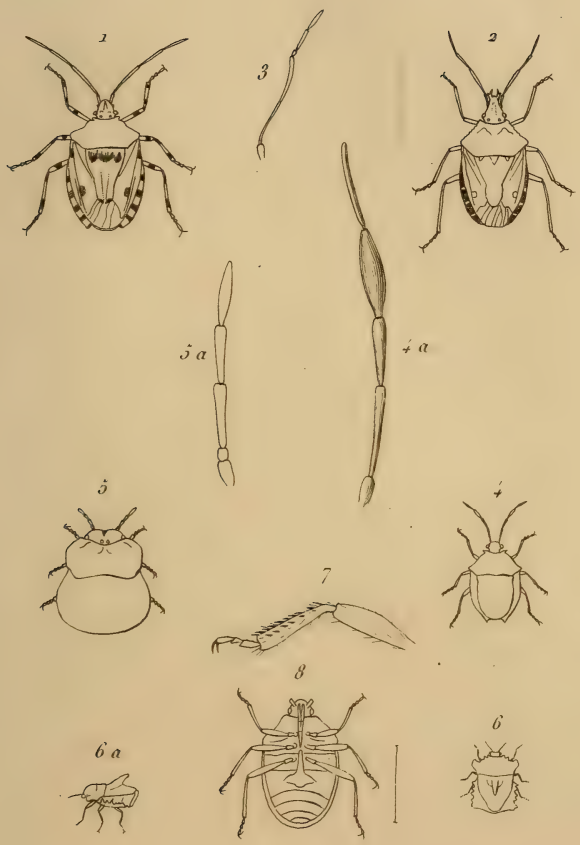

1. Dinidor
2. Atelocera
3. Scutiphora
4. Discocera
5. Platycephala
6. Oxynotus
7. Odontoscelis
8. Stiretrus

Oudet Sc.t. Rémond Imp.t.

Date Due